TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 019 | DERNIÈRE ÉDITION | SAMEDI 5 JUILLET 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 17 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p.; Irlande, 50 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Italie 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 17 fr.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 35 esc.; Sénégal, 225 F CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 30 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La principale personnalité de l'opposition en Corée du Sud sera traduite devant une cour martiale

LIRE PAGE 6

BULLETIN DU JOUR

Une semaine ibérique pour la France

Semaine ibérique pour la France. Le président de la République et le premier ministre ont, le 1er juillet, accueilli à Paris le chef du gouvernement portugais, M. Sa Carneiro, et M. Raymond Barre a fait, le 3, un voyage-éclair à Madrid pour s'entretenir avec son homologue espagnol, M. Suarez.

Sur ces rencontres pesaient évidemment les récentes déclarations de M. Giscard d'Estaing relatives à l'élargissement de la Communauté, puisqu'elles avaient été interprétées comme un coup de frein à l'adhésion des deux Etats de la Péninsule à l'Europe des Neuf.

Si l'Europe était sans conteste la principale tête de chapitre des entretiens franco-portugais de Paris, la rencontre de Madrid comportait une importante composante bilatérale. Elle avait lieu dans un climat de morosité, certes dramatisé par une partie de la presse espagnole, mais bel et bien nourri par des déclarations officielles. Le ministre de l'intérieur n'avait-il pas mis en cause la France, dont la tolérance supposée à l'égard des terroristes basques de l'ETA expliquait la facilité avec laquelle ceux-ci mènent leur « guerre des plages » sur la Costa del Sol ? On s'est, comme disent les diplomates, « expliqué franchement » sur ce sujet, sans qu'il soit possible de savoir si le souhait des Espagnols de voir la France manifester plus de vigilance sera exaucé.

Pour l'Europe, les éclaircissements donnés le 1er juillet par le premier ministre français à M. Sa Carneiro ont été répétés à Madrid. Les négociations d'adhésion ne sont ni interrompues ni suspendues. Elles se poursuivront « dans le même temps » que les Neuf procéderont à un examen des règles désormais remises en question des politiques communautaires agricole et financière, ces deux gros dossiers restant, par définition, hors du champ des négociations.

Les Espagnols pourraient se plaindre d'une telle procédure. Une négociation, si complexe soit-elle, est un tout. Or on distingue maintenant les sujets qui doivent, dans la période actuelle, continuer à faire l'objet de discussions — par exemple la politique industrielle, pour laquelle les pays de la Communauté sont en position de demandeurs — et ceux qu'il conviendrait d'« oublier », au moins provisoirement, par exemple l'agriculture, le point fort de l'Espagne. Cette séparation ne met certainement pas les pays ibériques en bonne posture à Bruxelles. Aussi bien M. Barre n'a-t-il cité au nombre des dossiers qui continueront d'être discutés que les plus embarrassants pour Madrid : suppression des droits de douane industriels, harmonisation des fiscalités, sidérurgie.

Les deux chefs de gouvernement ibériques pourront néanmoins se prévaloir auprès de leurs concitoyens de quelques succès. M. Sa Carneiro s'est entendu réaffirmer que Paris reste favorable au principe d'une aide communautaire à Lisbonne en vue de réduire l'écart de développement entre son pays et ses futurs partenaires. C'est un bon point à quatre mois d'élections qui sont pour lui très importantes.

M. Suarez pourra faire valoir aux Espagnols que Madrid — tout comme Lisbonne — sera tenu informé des discussions qu'auront entre eux, sur les politiques agricole et financière, les Neuf, incités à commencer de « penser à douze ». Ce modeste résultat ne suffira sans doute pas à conforter la position d'un chef de gouvernement aujourd'hui très menacé. Désarmera-t-il une opinion publique à l'évidence très montée contre la France, volontiers accusée à Madrid de tous les maux dont souffre l'Espagne ?

(Lire nos informations page 3.)

La reprise des négociations sur l'autonomie palestinienne est un succès pour M. Carter

Bien qu'aucun accord de fond n'ait été conclu sur le problème de l'autonomie palestinienne, l'Egypte et Israël ont décidé de reprendre les négociations le jeudi 10 juillet au Caire. La décision paraît satisfaire les trois partenaires concernés : M. Carter, qui enregistre ansi un succès personnel à quelques mois de l'élection présidentielle ; M. Sadate, qui tient à favoriser la réélection du chef de la Maison Blanche, capable, selon lui, d'exercer ultérieurement des pressions sur Israël ; M. Begin, enfin, accusé dans son pays d'avoir donné un coup d'arrêt au processus de paix.

A Paris, après avoir été reçu pendant près d'une demi-heure vendredi par M. Giscard d'Estaing, M. Salim Ahmed Salim (Tanzanie), président de l'Assemblée générale des Nations unies, a déclaré que la session spéciale de l'ONU sur la Palestine, prévue fin juillet, devrait permettre de « promouvoir un soutien global au règlement de la question et, plus spécifiquement, au droit des Palestinens à l'autodétermination ».

De notre envoyé spécial

Washington. — M. Carter a obtenu ce qu'il voulait : il a donné l'impression, à quatre mois de l'élection présidentielle, que le processus entamé à Camp David se poursuivait. L'ambassadeur itinérant américain pour le Proche-Orient, M. Sol Linowitz, flanqué du ministre israélien de l'intérieur, M. Joseph Burg, et du ministre égyptien des affaires étrangères, M. Kamal Hassan Ali, a annoncé, jeudi 3 juillet, au cours d'une conférence de presse au département d'Etat, que les négociations tripartites sur l'autonomie palestinienne, prévues dans les accords de Camp David de 1978, reprendraient le 10 juillet au Caire.

Elles avaient été interrompues le 7 mai par l'Egypte en raison de l'intransigeance israélienne à propos de Jérusalem.

Sur le fond, les positions des uns et des autres n'ont pas bougé. Malgré les plaisanteries échangées en public entre les ministres israélien et égyptien et une atmosphère jugée « *cordiale et plaisante* » par un des participants américains, aucun progrès n'a été accompli en ce qui concerne le statut de Jérusalem-Est, que les Israéliens considèrent comme une partie intégrante de leur capitale. M. Burg a eu une formule qui résume bien l'inflexibilité de la position de l'Etat hébreu ; Jérusalem, a-t-il dit, « *pourra faire l'objet de discussions, mais non de négociations* ».

Le but principal de la réunion de Washington, aux yeux des Américains, était cependant atteint. Les téléspectateurs ont pu voir le président recevant dans le bureau ovale les ministres israélien et égyptien.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 7.)

Jean-Paul II soutient les réformes sociales préconisées par l'Église du Brésil

Avant de partir pour le sanctuaire marial d'Aparecida, puis pour Porto-Alegre, ce vendredi 4 juillet, Jean-Paul II a prononcé, le 3 juillet, un important discours au stade Murumbi de Sao-Paulo, devant cent trente mille ouvriers, première manifestation de masse depuis les récentes grèves des métallurgistes.

Rejetant à la fois la croissance économique sauvage et la violence, le pape a préconisé des « réformes pacifiques » qui vont dans le sens de la pastorale ouvrière de l'Eglise brésilienne.

Le langage du pape a été très bien reçu par l'aile avancée de l'épiscopat. Le cardinal Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo, a exprimé sa satisfaction, et Dom Helder Camara, archevêque de Recife, a fait une déclaration dans le même sens.

Cent trente mille ouvriers au stade de Sao-Paulo

De notre envoyé spécial

Sao-Paulo. — Le pape sourit. Il est heureux ce jeudi matin à Sao-Paulo. Il joue avec la joie de la foule. La foule, immense, joue avec le plaisir du pape. Jean-Paul II s'est proclamé au début de son homélie « *citoyen pauliste* » et ça suffit. Un million de personnes vont, pendant un bon quart d'heure, l'acclamer, scander « *Nous t'aimons !* », chanter des refrains populaires, scander encore « *Il est notre frère !* » et « *Un peuple uni, jamais ne sera vaincu !* ». Une banderole proclame : « *Les travailleurs n'ont plus de pain, Christ, aide-nous* ».

Le pape sourit et fait durer la joie et se tait. Il organise presque cet immense chœur qui lui fait face, ce roulement de voix qui, à peine fini d'un côté de l'aérodrome Campo-de-Marte, repart de l'autre.

Il fait froid. Une méchante bruine a transformé le terrain en bourbier, et les nuages qui glissent sur les mille gratte-ciel, là-bas, à l'horizon, donnent à Sao-Paulo l'aspect irréel d'une gigantesque cité-fiction. Et c'est presque ça Sao-Paulo, mégapole interminable de douze millions d'habitants, la plus grande ville d'Amérique du Sud. La démesure, un contraste tellement violent avec Brasilia et Rio-de-Janeiro, qu'on prend très vite conscience de ce qu'il existe aussi un autre Brésil, le Brésil des aciéries, des hauts fourneaux, de la productivité et des prolétaires, des buildings et des cités ouvrières. Brasilia, c'est le pari, Rio-de-Janeiro, la vie, Sao-Paulo, la puissance.

La ville est tentaculaire, démente, embouteillée en permanence.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 8.)

Soulever des montagnes

Une chose est de parler pauvreté et d'appeler la justice sociale de ses vœux devant un auditoire tout-venant ; une autre de se trouver, pape ou non, parachuté au milieu des victimes du régime brésilien qui font les frais d'un bond économique profitant toujours aux mêmes.

A Sao-Paulo, plus encore qu'à Monterrey (Mexique) en février 1979, Jean-Paul II le sait. Emu par ce métallurgiste en larmes, ancien torturé du régime militaire de 1964, qui lui rappelait l'assassinat récent de deux militants chrétiens, le pape l'a longuement serré contre lui avant de prononcer son discours.

Après de telles effusions, les mots perdaient un peu de leur importance. Et pourtant, ils avaient rarement été aussi précis et aussi incisifs. Une sorte de charte ouvrière : droit à la dignité du travail, à l'emploi, à des conditions de travail décentes, au syndicalisme, à la dignité, à une répartition équitable des richesses ; mais aussi rejet de la lutte de classes... Contre la violence, mais pour la justice.

Jean-Paul II parle à plusieurs reprises des réformes nécessaires dans un pays qui n'ignore pas le mot mais trop souvent la chose. S'il repousse la violence et une politisation directe de l'Eglise, il réclame, au nom de l'Evangile, que cesse le scandale de la misère et de la répression. A Sao-Paulo, ces propos prennent un maximum de relief et l'on se prend à espérer qu'ils rencontreront un certain écho, malgré les formidables résistances à vaincre. De véritables montagnes à soulever.

Certes, les distances ne s'aboliront pas entre le clergé progressiste d'Amérique latine et le Saint-Siège. Le capitalisme brésilien, pour sa part, saura se défendre. Effusion n'est pas raison. Mais les fermes prises de position de l'évêque de Rome, venu à l'écoute des catholiques du Brésil les plus défavorisés, encourageront l'épiscopat de ce pays à persévérer dans son combat. L'an prochain, la conférence épiscopale se penchera avec plus de cœur et peut-être d'efficacité sur les questions urbaines et ouvrières à son ordre du jour.

LOISIRS ET TOURISME

M. Gilbert Trigano explique comment il voit l'an 2000

LIRE PAGE 15

AU JOUR LE JOUR

QUALITÉ FRANCE

Certes, la découverte en Italie d'une filière internationale de contrefaçon qui copiait sans vergogne les meilleurs des produits de luxe en matière de cosmétiques et d'articles de Paris met en évidence les ravages que les faussaires exercent dans l'équilibre de notre balance des paiements.

Mais, d'un autre côté, cette triste affaire nous rappelle qu'on n'imite que ce qui marche bien, les contrefacteurs faisant la preuve par la négative d'une incontestable réussite de la qualité France. C'est pourquoi on est en droit d'attendre avec impatience le jour où des faussaires se décideront à copier notre politique économique.

BERNARD CHAPUIS.

Point de vue

UNE CERTAINE IDÉE DU GAULLISME

La candidature de M. Michel Debré à l'élection présidentielle d'avril 1981 commence à susciter de nombreuses prises de postion. Tandis que des comités d'appel à une candidature de M. Chirac se multiplient au sein du R.P.R., le maire de Paris demeure silencieux. Il ne révélera pas ses intentions avant plusieurs mois. A l'opposé, M. Michel Debré a reçu l'appui de deux parlementaires R.P.R., MM. Olivier Guichard et Antoine Rufenacht.

Une troisième tendance juge que le choix est prématuré. C'est ce qu'explique ici M. Georges Gorse, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, maire de Boulogne-Billancourt.

par GEORGES GORSE

Je ne sais pas très bien ce que c'est qu'un « gaulliste historique ». Le gaullisme de 1980 a ses nouveaux riches et sa noblesse d'Empire : je ne me sens ni parvenu ni baron. Il a ses exégètes et ses penseurs professionnels : j'ai plutôt tendance à croire que le gaullisme du général de Gaulle fut une pragmatique de l'action fondée sur quelques idées simples, avec une exceptionnelle aptitude à tomber juste en imaginant l'avenir. Il a ses mémorialistes : si chacun fait « son » de Gaulle, peut-être devrais-je me résoudre à écrire le mien. Il a ses parlementaires, épuisés de tactiques et souvent moins attentifs aux principes qu'aux conditions de leur réélection. Il a ses donneurs d'avertissements lyriques et ses moralistes accessoires. Bref, à voir tant de gens se disputer les morceaux de la vraie croix de Lorraine, j'éprouve, comme beaucoup d'autres, quelque agacement.

Ce que je sais, c'est que j'ai rallié de Gaulle en juin 1940, et nous n'étions pas si nombreux que nous ne puissions nous connaître.

(Lire la suite page 10.)

Le Monde

A 2,50 FRANCS

Le prix de vente du « Monde » sera porté à 2,50 F à dater de lundi prochain (numéro daté 8 juillet) et celui du « Monde Dimanche » sera fixé à 3,50 F à compter du numéro daté 13-14 juillet.

« Le Monde » doit non seulement faire face à des coûts accrus par l'inflation mais aussi financer par ses propres moyens et mettre en œuvre un programme de modernisation basé sur l'utilisation de la photocomposition qui permettra d'offrir aux lecteurs, au cours des prochains mois, une meilleure qualité typographique.

Le tarif des abonnements reste, jusqu'à nouvel ordre, inchangé, et les abonnés recevront fin septembre une proposition de renouvellement au prix actuel.

A VAUX-LE-PÉNIL

Le surréalisme au château

Sur la rive haute de la Seine, Vaux-le-Pénil, à peine en aval de Valvins, était bien le lieu où le surréalisme, bon gré, mal gré, devait venir se baigner dans le fleuve de Mallarmé, et, renversant la géographie comme le reste, redescendre jusqu'à sa source : le Paris de Baudelaire, de Nerval, de Raimbaud, de Méryon et autres schizos de moindre importance. C'était donc en ce château que le projet d'un musée du surréalisme devait prendre corps. Beau corps d'architecture que Chirico a eu le temps de consacrer. Du coup, tout était dit. Et tout restait à faire.

Au terme d'une grande dépense d'efforts, de connaissances, de goût, sans parler, par pudeur, de la dépense tout court, M. Pierre Argillet pouvait nous convier hier, dans une sorte d'avant-première, à admirer le spectacle magique : la parfaite remise en état du théâtre et du décor, les installations techniques, enfin et surtout la part actuellement exposée des importantes collections déjà rassemblées, bref : ce qui est l'œuvre si remarquable de six années. Musée, mais aussi centre culturel où se constituent les archives du surréalisme ; où seront réunis les ouvrages et les hommes propres à l'approfondir et à l'illustrer.

Certes, l'architecte de Vaux-le-Pénil n'est pas le facteur Cheval. Mais, timidement visité par les rêves de Ledoux (autre précurseur), il spécule sur le cercle et couronne sa façade par une coupole d'astrologue qui, elle-même, donne à rêver.

YVES FLORENNE.

(Lire la suite page 20.)

Demain

LE MONDE DIMANCHE

LA RUÉE VERS L'URANIUM

Une enquête de **Richard Clavaud**

Le Monde

idées

COMMUNIQUER

Comment faire communiquer les gens ? C'est la question-clé de toute société, *a fortiori* de toute société démocratique. Elle a toujours existé, comme le montre Gabriel Matzneff, qui s'interroge sur les racines de l'incompréhension. Mais les bouleversements technologiques remettent en cause les habitudes au point qu'André Astoux peut se demander s'il existe encore un avenir pour l'imprimé, avant de conclure que sa disparition entraînerait celle du *« dernier brin d'âme »* existant dans les relations entre humains. Quant à Jean-Marie Le Pen, il dénonce un autre obstacle à la communication, qui est le refus du *« pouvoir informatif »* de faire leur place aux minoritaires.

L'AVENIR DE L'IMPRIMÉ

par ANDRÉ ASTOUX (*)

TOUS ceux qui font partie de la chaine de conception, de réalisation et de diffusion de l'imprimé se sentent naturellement menacés lorsque Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., déclare devant le Cercle de l'opinion : *« La vocation du vidéotex est de remplacer le papier-paperasse du phénomène bureaucratique... » « La réduction des importations de bois pour fabriquer l'annuaire serait un progrès... » « La télématique offre à la presse un nouveau stylo et un nouveau papier... »*

Il se trouve que tous les imprimés administratifs, un peu trop facilement assimilés à d'inutiles documents, que l'annuaire téléphonique, que l'ancien stylo et l'ancien papier de la presse sont justement les produits qui ont fait avancer la civilisation et qui font vivre quelques dizaines de milliers d'hommes et de femmes des industries graphiques. Nous voilà prévenus ! L'imprimé aura généré lui-même la transmission des connaissances qui pourraient conduire à sa perte si les professionnels concernés n'y prenaient garde.

Le mot de télématique était inconnu il y a deux ans ; on a maintenant tendance à l'utiliser à tort et à travers. En fait, la télématique est née du mariage des ordinateurs, des appareils d'appel et de réception (téléphone, téléviseur ou écran de visualisation) et des réseaux de transmission par câble ou par ondes.

Pour concevoir l'avenir de l'imprimé dans le marché des communications, il s'agit de tenir compte non seulement de la télématique, mais aussi de tous les systèmes électroniques et audiovisuels qui n'utilisent pas forcément des ordinateurs mais qui affectent, tout autant sinon davantage, la consommation et donc la production d'imprimés. Le magnétoscope fait son entrée sur le marché, le vidéodisque grand public est désormais opérationnel, les radios locales vont se multiplier, les satellites géostationnaires de télévision directe ouvriront bientôt notre territoire à toutes les télévisions des pays voisins et, le « monopole » volant en éclats, la télédistribution, c'est-à-dire la télévision câblée, donnera, notamment par le moyen des fibres optiques, naissance à d'innombrables sources d'émission et par conséquent à d'innombrables possibilités de communication.

Cet aspect des choses est d'autant plus important que, si la solvabilité du marché est un élément du développement de la télématique, elle intervient sensiblement moins dans l'explosion des systèmes électroniques et audiovisuels existants. A cela il faut ajouter encore trois observations. Les performances des moyens de production d'images et de son ne cessent de s'accroître : caméras à coupleur de charge, télécinéma à senseur d'images, télévision en relief, télévision stéréo, télévision multilingue. La transmission des images et du son va devenir moins coûteuse et de meilleure qualité avec « la numérisation du signal » qui pourra d'ailleurs s'adapter à tous supports. La réception enfin pourra se faire sur écrans plats à cristaux liquides ou par des téléprojecteurs domestiques.

Les imprimeurs ayant connu tellement de changements dans leur rôle depuis le temps où ils étaient éditeurs et libraires et ayant tellement vu leurs produits se diversifier depuis la Bible de Gutenberg jusqu'aux étiquettes et aux liasses en continu que l'on oublie trop souvent qu'ils sont totalement des gens de communication. Les arts, les industries et les métiers graphiques sont des arts, des industries et des métiers de communication.

La communication n'est pas une fin en soi. Elle n'est qu'un moyen de répondre à des besoins de l'homme, et l'on peut s'interroger sur ce que sont ces besoins. La communication, pour quoi faire ? Partant de là, on peut déceler les moyens de communication susceptibles de répondre à ces besoins et situer ceux qui entrent ou entreront en concurrence avec l'imprimé.

La communication est nécessaire pour transmettre ce que l'on appelle maintenant les « gisements » du savoir. L'imprimé (livres, encyclopédies, ouvrages cartographiques) se trouve confronté aux disques et aux cassettes de magnétophone, aux films du cinéma, aux émissions diverses des radios et des télévisions locales, nationales et étrangères, aux cassettes des magnétoscopes, aux vidéodisques, ainsi qu'aux textes sur écran des vidéotex en liaison avec les banques de données. Après les bibliothèques et les cinémathèques, voici venues les vidéothèques et les médiathèques.

La communication est nécessaire pour informer chaque individu des événements de l'actualité. La presse quotidienne, les publications périodiques et les brochures sont confrontées aux mêmes médias. La forme de la communication est alors adaptée à l'information. Et Dieu sait si c'est un vaste domaine, qui concerne tout autant l'imprimerie de labeur que l'imprimerie des entreprises de presse, car, en tant que représentant de la première, je réaffirme que les kiosques à journaux, c'est nous !

La communication est nécessaire pour répondre aux besoins de réflexion, d'imagination, d'émotion, de distraction. Les livres, les images, les reproductions, la presse quotidienne et périodique, les brochures, les jeux, sont encore confrontés aux mêmes médias. Ce sont en fait les œuvres qui s'adaptent aux besoins, comme le font les imprimés eux-mêmes. Il s'agit là de chansons, de films de fiction, d'émissions documentaires, de variétés, de dramatiques, de jeux, et maintenant de jeux électroniques.

La communication est nécessaire pour transmettre un certain nombre de renseignements destinés à l'organisation de collectivités (administration, associations, entreprises) ou d'individus, à la gestion, et particulièrement à la gestion informatisée ainsi qu'à la vie quotidienne. Les imprimés administratifs (comptables, techniques, agendas, calendriers), sont confrontés aux vidéotex, à la télécopie, à la téléconférence, à la télé-écriture, au traitement de texte, au télétraitement. Les formulaires en continu sont déjà concurrencés par la micrographie. La bureautique fait désormais partie du vocabulaire. Les dictionnaires, les annuaires et les catalogues devront désormais compter avec les renseignements transmis par vidéotex.

La communication est nécessaire pour diffuser des arguments à des fins idéologiques, politiques, commerciales sous forme de propagande ou de publicité. Les livres, brochures, tracts, affiches, sont confrontés aux messages des électrophones, des magnétophones, du cinéma, de la radio, de la télévision, des magnétoscopes et de tous les écrans de visualisation alimentés par disques, films, cassettes, banques de données.

La communication est nécessaire pour exprimer une valeur ou un droit. C'est le cas des imprimés fiduciaires, billets de banque, chèques, titres de paiement de toute espèce, billets de transport, tickets de spectacle. Certains de ces moyens sont déjà confrontés aux cartes de crédit ou d'abonnement, d'autres seront concurrencés par la monnaie électronique.

Enfin, la communication est nécessaire pour préciser le contenu d'un contenant. Les étiquettes, les boîtes pliantes et, plus généralement, tous les emballages et habillages imprimés paraissent actuellement moins concurrencés par les autres médias dès lors que l'imprimé semble le moyen le plus simple d'identifier l'objet caché par sa protection. Mais sait-on jamais ?

Cette énumération se passe de commentaires. L'imprimé n'a plus le privilège du marché de la communication qu'il a gardé pendant cinq siècles et qu'il a progressivement perdu tout au long du vingtième. Il doit, de plus en plus, compter avec les autres médias.

Le moyen le plus commode

Cela étant dit, il n'est pas pour autant condamné. Dans cette jungle, il n'est pas forcément un tigre de papier. Il a sa part de qualités propres que n'ont pas les autres systèmes. A qualités égales il peut demeurer compétitif, et le marché des communications dans son expansion exceptionnelle peut lui procurer de nouveaux débouchés considérables. Le chemin de fer que l'on aurait pu croire supplanté par l'avion est descendu sous terre et s'est transformé en métro. Il a augmenté sa vitesse au point d'être bientôt le moyen le plus rapide de joindre le centre de Paris au centre de Lyon. L'imprimé est incontestablement le moyen le plus commode, le plus à la mesure de l'homme, comme un prolongement de ses yeux, de ses mains, de sa mémoire pour fixer ses idées et celles des autres, les classer, les consulter, les conserver et les transmettre.

Les industries graphiques demeureront bien vivantes si les entrepreneurs qui en font partie savent utiliser ses avantages, être de plus en plus concurrentiels et surtout s'ils savent tout mettre en œuvre pour s'adapter aux exigences du marché afin de rechercher les nouveaux besoins, de les provoquer éventuellement et certainement d'y répondre. L'amélioration des performances, la réduction des coûts, la diversification des produits peuvent entraîner dans les temps futurs une mutation de la structure même de ces industries et du rôle des professionnels qui voudront bien s'y prêter.

Pour être complet, il faut souligner les efforts que réalise l'industrie même de l'imprimé pour apporter un meilleur service à sa clientèle. Par un juste retour des choses, la télématique y concourt parfois. Les dispositifs de composition pleine page, les systèmes de reproduction de la copie à la plaque, les scanners digitaux, la préparation des cylindres d'héliogravure au laser, l'automatisation de la reliure-brochure, l'impression par jet d'encre, les imprimantes électrophotographiques et électrostatiques prouvent que la « galaxie Gutenberg » n'a pas l'intention de disparaître.

Au-delà de cette compétition entre les différents moyens de communication, il faut aussi compter avec l'évolution du marché tout entier, qui va être bouleversé par l'informatisation de la société, avec la prolifération extrême de ceux qui ont quelque chose à faire savoir dans tous les domaines et de toutes les façons. Elle n'a d'égale que la prolifération de ceux qui ont une soif intense de connaître.

Pour l'instant, rien ne permet de dire qui l'emportera dans ces affrontements. Il faut attendre les résultats d'un certain nombre d'expériences telles que celles de Lille, de Vélizy, de Metz, d'Ille-et-Vilaine, de Biarritz et les répercussions des grandes transformations d'ordre technique (satellite, réseaux), politique ou juridique (suppression ou adaptation du monopole) qui seront connues au cours des cinq prochaines années. Tout au plus peut-on prendre acte des innovations et demeurer extrêmement vigilant.

La part de l'imprimé dans le marché des communications, qui a été monopolistique jusqu'au début de ce siècle, et qui est de l'ordre du tiers du marché actuel, ira peut-être en se réduisant dans un marché en très grande expansion, où la télématique et les systèmes électroniques se multiplient et se banalisent. Il est permis cependant d'espérer qu'en valeur absolue cette part ira en croissant et qu'au fur et à mesure de l'adaptation du produit imprimé aux besoins du marché se révélera sa fonction spécifique, qui est probablement complémentaire aux fonctions des autres médias.

A long terme, une inconnue demeure. Lorsque les écrans de visualisation deviendront plats et seront offerts dans tous les formats, telles des feuilles de papier, à partir du moment où, par un terminal simple, toute réponse pourra s'inscrire à toute question, quand le graphisme lumineux sera aussi clair, aussi riche en formes et en couleurs, aussi peu fatigant à regarder que le graphisme imprimé, comment s'effectueront les choix des générations futures ? On ne peut écarter l'hypothèse d'une transformation profonde des habitudes de communication dans un monde tout à fait différent du nôtre, où les rapports entre les hommes n'auront plus beaucoup de points communs avec la société que nous connaissons, où le langage et la façon d'acquérir le savoir seront remis en cause. Nous n'en sommes pas encore là. Dans ce dernier quart de siècle, l'imprimé a encore toutes ses chances et peut encore prouver qu'il n'est pas seulement l'ancêtre de l'écran mais son prolongement, qu'il incarne la persistance dans l'évolution de l'aspect humain de la communication, qu'il reste le rempart contre tout ce qui conduirait à enlever le dernier brin d'âme aux relations entre les êtres de la Terre.

(*) Délégué général de la Fédération française de l'imprimerie et des industries graphiques, ancien directeur général adjoint de l'O.R.T.F., ancien directeur général du Centre national de la cinématographie.

Le pouvoir informatif et l'élection présidentielle

par JEAN-MARIE LE PEN (*)

LE gouvernement du peuple par le peuple qui définit la République implique une exigence fondamentale : que celui-ci puisse choisir librement et en toute connaissance de cause les objectifs, les moyens et les hommes.

Pour exercer ces choix, il doit être informé, et c'est pourquoi la bataille pour la liberté s'est souvent confondue avec la bataille pour la liberté de la presse.

En France, l'essentiel du pouvoir informatif repose sur la télévision et la radiodiffusion. Or l'une et l'autre, en droit comme en fait, vivent sous le régime du monopole d'Etat, ce qui est évidemment anti-démocratique.

La conjonction de ce monopole avec le scrutin majoritaire assure à la « bande des quatre » une pérennité intangible. En effet, hors des périodes électorales, les élus ont seuls accès aux grands moyens d'information et, comme en vertu des principes qui gouvernent la publicité, seuls ceux qui sont connus sont élus, la boucle est bouclée.

Dans ces conditions, qui peut encore soutenir qu'il existe entre les candidats une réelle égalité des chances ? Il s'agit, en fait, d'une caricature de démocratie. La conséquence la plus évidente, c'est que le fossé qui sépare le pays légal du pays réel ne cesse de s'élargir.

En vingt-cinq ans de vie publique, dont huit de vie parlementaire, je n'ai jamais été invité à un débat politique, ni à la télévision, ni à la radio, non plus qu'à aucune des grandes émissions politiques.

Je n'ai jamais été invité à mettre mes « Cartes sur table » non plus qu'à mettre des pions sur le « Grand Echiquier ». Je n'ai jamais été l'« Inattendu » rédacteur de R.T.L., non plus que l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1. Je n'ai pas eu accès aux « Dossiers de l'écran » ni été le Robinson du « Nouveau Vendredi ».

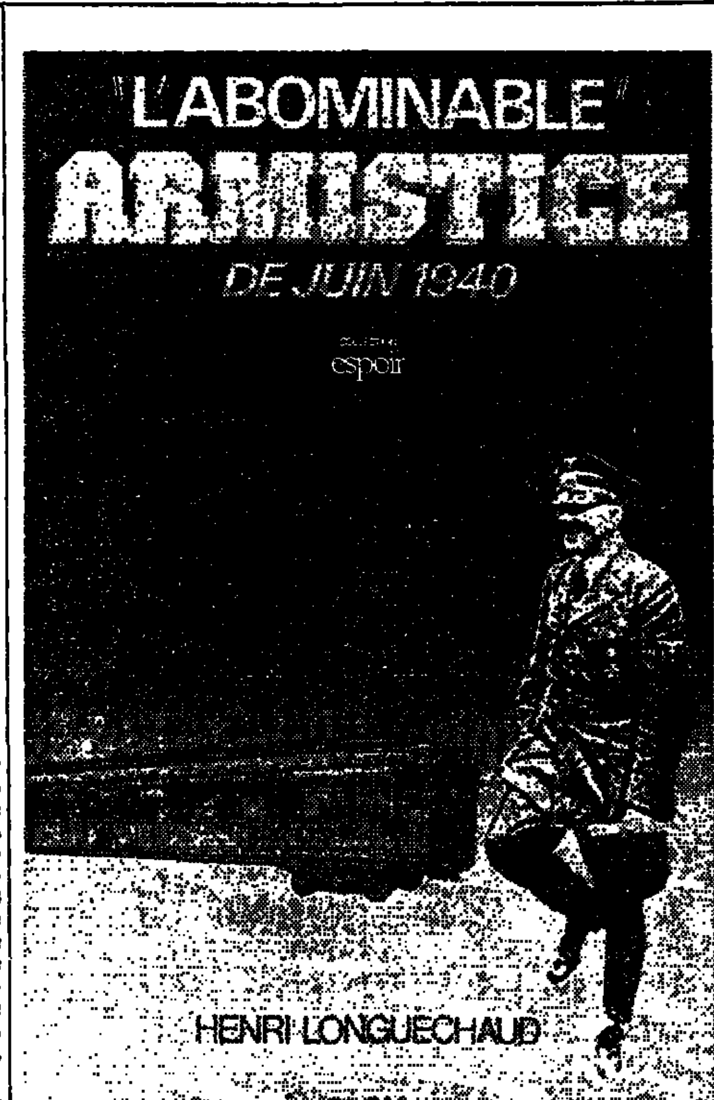
M. Alain Duhamel de T.F.1 m'a fait dire que je n'étais pas seul dans mon cas, mais l'injustice faite à d'autres ne me console pas de celle qui est faite à mes idées. Au contraire, je me sens une certaine solidarité avec tous ces gêneurs, ces empêcheurs de magouiller à quatre que l'on repousse sur la touche.

Mais même dans l'ostracisme il y a des degrés. C'est ainsi que les téléspectateurs n'auront pas pu voir non plus les cinquante mille manifestants hostiles à la loi Veil, non plus que les assistants du meeting pour le boycottage des Jeux olympiques, tandis qu'il ne leur a été fait grâce d'aucun détail des obsèques de Sartre ni des commentaires que l'événement avait inspiré à Cohn-Bendit. La caméra ne peut être partout à la fois, et chacun sait que, comme les beaux messieurs, elle porte à gauche.

L'élection présidentielle aura lieu dans un an. Nul ne doute de son importance capitale au moment où notre pays et le monde vont devoir affronter des échéances périlleuses. Il est essentiel que le peuple français puisse choisir son destin en toute lucidité. Il a le droit de savoir ce que pensent les responsables des différentes familles politiques. Personne ne peut préjuger son choix ni ne doit l'orienter par action ou par omission. Puisque l'information a, chez nous, les prérogatives du service public, elle doit être au service du public et non aux ordres des pouvoirs légaux ou parallèles. Cette loyauté à l'égard du peuple est un impératif absolu pour tous ceux qui assument à quelque échelon que ce soit une responsabilité dans l'exercice du pouvoir informatif.

S'ils ne le comprenaient pas et s'obstinaient dans l'injuste système d'aujourd'hui, il ne resterait aux Français qu'à jeter bas une bastille autrement redoutable pour leurs libertés que celle que détruisirent les révolutionnaires, il y a bientôt deux siècles.

(*) Candidat d'opposition nationale aux élections présidentielles, président du Front national.



Lorsque le blanc est noir

par GABRIEL MATZNEFF

IRENE GORAINOFF, qui vient de mourir, et qui fut, à Patmos comme à Paris, une présence discrète mais rayonnante, cite, dans son livre sur Séraphim de Sarov (1), la fameuse parole du saint : « Acquiers la paix intérieure, et des milliers autour de toi trouveront le salut. » *Cette phrase est juste, si on l'entend comme une critique de l'activisme, et un éloge de la contemplation. Elle est fausse, si elle signifie qu'un être de lumière rend nécessairement lumineux ceux et celles qui s'approchent de lui.*

Que Séraphim de Sarov ait nourri une telle illusion, cela s'explique par son inépuisable bienveillance ; mais ce n'est qu'une généreuse chimère. La supériorité, qu'elle soit celle du cœur, de l'intelligence, de la beauté ou du talent, loin d'entraîner l'adhésion, suscite l'antipathie. Un saint, un grand écrivain, un musicien de génie, dès qu'ils se manifestent, sont attaqués et calomniés. Qu'une flamme brille dans la nuit, et aussitôt les médiocres s'unissent pour tâcher de l'éteindre. Jusqu'à la fin des temps, il y aura des crachats sur la face du Christ.

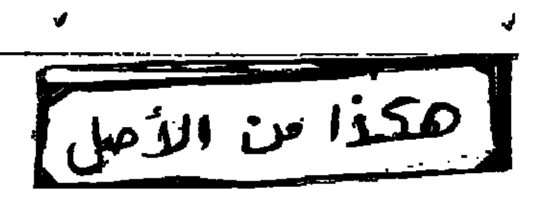
La méchanceté jalouse n'est cependant pas l'unique ressort de cette incompréhension. Dans Rousseau juge Jean-Jacques, *Rousseau déplore que ses adversaires lui fassent dire* noir, *quand il a écrit* blanc. *C'est une remarque que les artistes ont souvent l'occasion de formuler. Tel écrivain qui écrit avec le sang de son cœur est accusé de faire de la rhétorique ; tel peintre, dont toute l'œuvre exprime la brûlante densité de son existence, est critiqué pour son défaut de sentiment tragique de la vie. Oui, c'est le blanc qui est noir. Mais, contrairement à ce que semble croire Rousseau, la mauvaise foi et le désir de nuire ne rendent pas compte de tout. Les gens qui font sur une œuvre les plus agressifs contresens les font souvent de bonne foi.*

Des affinités électives

La communication d'un homme avec une œuvre n'est pas évidente ; elle ne coule pas de source. dans la préface du Défi, *j'ai écrit qu'un vrai livre finit toujours par rencontrer celles et ceux à qui il est destiné. C'est exact, mais il y a aussi ceux et celles dont le destin est de ne pas le rencontrer. Découvrir une œuvre, c'est un événement comparable à un rendez-vous amoureux : il y faut des affinités électives. Telle femme dont je suis fou laisse indifférents d'autres hommes ; tel auteur, dont les écrits ont bouleversé l'existence de certains êtres, ne provoque chez d'autres que l'hostilité et l'irritation. Si universelle qu'elle puisse être, une œuvre n'est pas destinée à tout le monde : Dante donnait de l'urticaire à Gombrowicz, et Tolstoï tenait la musique de Beethoven pour « factice » et « inepte ».*

Aussi faut-il conseiller aux gens de ne pas souffrir inutilement en compagnie d'auteurs dont la sensibilité leur est étrangère. La place qu'occupe un écrivain sur les rayons d'une librairie et dans les colonnes d'un journal est extrêmement réduite par comparaison à l'ensemble de ce qui est publié : il est donc facile de l'ignorer, pour se consacrer à ce qui n'est pas lui. Plutôt que de dire du mal de ceux qu'ils n'aiment pas, les gens feraient mieux de dire du bien de ceux qu'ils aiment ; aux lettres de dénigrement, ils devraient substituer les lettres d'enthousiasme. C'est si agréable d'admirer ! C'est si bon d'aimer ! En vérité, les méchants ne savent pas ce qu'ils perdent.

(1) Editions de l'Abbaye Notre-Dame de Bellefontaine, 49720 Bégrolles-en-Mauges.



Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA NÉGOCIATION SUR LES EUROMISSILES

La presse soviétique ne confirme pas les révélations de M. Schmidt sur les concessions de Moscou

La presse soviétique n'avait pas confirmé, ce vendredi 4 juillet, les révélations faites la veille devant le Bundestag par M. Helmut Schmidt, selon lequel l'U.R.S.S. est prête à ouvrir une négociation sur les euromissiles sans exiger une renonciation de l'OTAN au déploiement d'engins américains à moyenne portée et sans attendre non plus la ratification des accords SALT 2. Au contraire, le quotidien « Sovietskaïa Rossia » continue d'affirmer qu'une telle négociation n'est possible que « si la décision de déployer en Europe les missiles américains était annulée ou si, du moins, sa mise en œuvre était officiellement ajournée ». La « Pravda » est moins catégorique en affirmant que des conversations « pourront s'engager sur la base des principes de l'égalité des droits et de la sécurité égale pour les deux parties », mais elle ne fait aucune allusion aux déclarations du chancelier.

Le compte rendu des entretiens de M. Schmidt à Moscou a fait l'objet d'une réunion au niveau ministériel de la communauté des Neuf, convoqué à Luxembourg jeudi par M. Gaston Thorn (M. Robin, directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay, y représentait M. François-Poncet, qui avait déjà rencontré son collègue allemand à Paris mercredi). Selon M. Thorn, la visite du chancelier à Moscou a été jugée « positive » par ses collègues. Le conseil atlantique, réuni à Bruxelles le même jour, a tenu pour sa part une session de deux heures, à l'issue de laquelle M. Luns, secrétaire général de l'OTAN, a déclaré : « La réaction des Soviétiques indique qu'ils vont peut-être dans le sens d'une négociation avec les Etats-Unis sans préalables ni délai. » M. Luns, qui s'entretient ce vendredi à Paris avec M. François-Poncet, a ajouté que les alliés sont toutefois décidés à « poursuivre la modernisation de leurs forces nucléaires conformément à la décision prise par l'OTAN en décembre dernier ».

A Washington, M. Muskie, secrétaire d'Etat américain, a estimé dans une déclaration au journal ouest-allemand « Bildzeitung » que le voyage de M. Schmidt à Moscou a « purifié l'atmosphère ». Le porte-parole du département d'Etat a confirmé que la position soviétique sera étudiée « dans un esprit constructif » et affirmé la satisfaction des Etats-Unis devant « la clarté et la fermeté » avec lesquelles le chancelier a défendu les positions occidentales.

A Paris, où M. Giscard d'Estaing a eu jeudi, après le débat du Bundestag, un long entretien téléphonique avec le chancelier ouest-allemand, les milieux autorisés ont jugé « positive » la visite à Moscou de M. Schmidt, qui a « contribué à maintenir et à élargir les possibilités de communication entre l'Est et l'Ouest ». M. Blot, porte-parole de l'Elysée, a dit « apprécier » la rapidité avec laquelle le gouvernement français a été informé : « On y voit, a-t-il dit, une nouvelle preuve du caractère étroit et confiant des relations entre les deux pays, qui se manifestera à nouveau à l'occasion de la visite officielle de M. Giscard d'Estaing en R.F.A. et du sommet franco-allemand de Bonn. » Le président de la République doit se rendre en Allemagne fédérale du 7 au 11 juillet.

La négociation proposée par le Kremlin porterait sur l'ensemble des systèmes américains « avancés »

De notre correspondant

Bonn. — Les considérations électorales ont naturellement quelque peu dénaturé le débat consacré par le Bundestag au voyage du chancelier Schmidt à Moscou. L'opposition, en la personne de M. Franz-Josef Strauss, se devait de dénoncer cette visite au Kremlin comme non seulement superflue, mais dangereuse pour la solidarité occidentale. Sur ce terrain toutefois, le gouvernement a l'avantage de pouvoir agir, alors que l'opposition doit se contenter de mettre en garde.

Même si M. Schmidt n'a pas prétendu avoir réalisé une « percée » décisive dans les rapports entre l'est et l'ouest, il pouvait sans trop de peine soutenir que les buts qu'il s'était fixés en se rendant à Moscou ont été atteints. L'annonce que les Soviétiques sont prêts à parler avec les Américains des armes eurostratégiques avant même que l'accord SALT 2 ait été ratifié a, bien entendu, été saluée sur les bancs de la coalition gouvernementale comme une grande victoire à la fois diplomatique et électorale.

Après les débats souvent tumultueux du Bundestag, bien des questions ont cependant été posées. En premier lieu, il paraît clair que les pourparlers auxquels M. Brejnev s'est déclaré disposé se dérouleraient sur une base plus large que celle qui avait été envisagée jusqu'ici du côté occidental. Ils ne porteraient pas seulement sur les fusées nucléaires à moyenne portée stationnées sur le territoire européen, mais incluraient les anciens systèmes d'armement américains dits « avancés » capables d'atteindre le territoire de l'U.R.S.S. à partir de la zone européenne. Dans l'immédiat, il reste donc à voir quelle va être la réaction du président Carter. Là encore, les premières informations de Washington, ainsi d'ailleurs que celles du quartier général de l'OTAN, paraissent être assez favorables.

Toutes les suspicions à l'égard des négociations de Moscou entre M. Schmidt et M. Brejnev ne sont pas dissipées pour autant. Aujourd'hui, en effet, on sait que la rencontre du Kremlin a fait l'objet d'une mise en scène concertée entre Bonn et Moscou. Le fait que le chancelier ait rencontré le ministre soviétique de la défense, M. Oustinov, ainsi que le chef d'état-major, le général Ogarkov, avait été présenté comme une surprise. Sans doute s'agissait-il d'impressionner les opinions publiques en suggérant que la délégation ouest-allemande aurait, grâce à son insitance, réussi à approfondir les négociations qu'elle menait au Kremlin. En réalité, on sait aujourd'hui que cette rencontre avait déjà été arrangée il y a quelques semaines.

Une autre question plus substantielle intrigue les milieux diplomatiques. Les termes d'une déclaration gouvernementale au Bundestag sont toujours pesés avec soin. Celle que le chancelier a présentée jeudi n'en comporte pas moins quelques formulations donnant lieu à des interprétations divergentes. Selon M. Schmidt, le chef du Kremlin attend que dans une négociation sur les euromissiles soient considérés *« tous les facteurs qui dans ce domaine influencent la situation stratégique »*. S'agit-il des avions du type Phantom de la VI[e] Flotte, qui, selon les termes de M. Strauss, pourraient à la rigueur atteindre l'Union soviétique *« si les vents leur sont favorables »* ? S'agit-il des bombardiers F-111 stationnés en Grande-Bretagne ? Le Kremlin pense-t-il aux fusées sous-marines Poséidon, dont une partie a été affectée à la défense de l'OTAN ? Encore l'opinion prévaut-elle que M. Schmidt n'a pas réitéré en cette occasion son désir, déjà formulé à plusieurs reprises, que les armements nucléaires de la France et de la Grande-Bretagne soient inclus dans un marchandage.

L'hypothèse n'est, en tout cas, pas complètement exclue que le chancelier ait perçu, dans les propos de M. Brejnev, des hésitations ou des équivoques, lorsqu'il s'est agi de définir, avec précision, le champ des négociations que le chef du Kremlin est prêt à envisager.

JEAN WETZ.

Au Conseil économique et social de l'ONU

M. Waldheim demande la mise en œuvre d'une entraide « exceptionnelle » en faveur des pays démunis

De notre correspondante

Genève. — La session d'été du conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC) s'est ouverte, le 3 juillet, à Genève, sous la présidence de M. Andreas Mavrommatis (Chypre). Comme chaque année, l'ordre du jour est ambitieux et comporte des points extrêmement divers. Les participants devront, d'ici au 25 juillet, procéder à un *« examen général de la politique économique et sociale internationale, y compris l'évolution régionale et sectorielle »* ainsi qu'à un *« examen approfondi des politiques en matière d'activités opérationnelles ayant trait au développement »*.

Les autres points concernent, notamment, l'assistance économique spéciale en cas de catastrophe, la coopération régionale, les problèmes alimentaires, la science et la technique au service du développement, les sociétés transnationales, la coopération internationale dans le domaine de l'environnement ainsi que dans celui du développement industriel, le programme de redéessement à moyen et à long terme dans la région soudano-sahelienne, le pacte international relatif aux droits civils et politiques, l'université des Nations unies et la conférence des Nations unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables. Le conseil discutera également le rapport du haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés et ceux de M. Kurt Waldheim sur l'utilisation de la mer et sur la protection du consommateur.

La séance d'ouverture a été marquée, comme tous les ans, par un discours passablement pessimiste du secrétaire général des Nations unies consacré à l'économie mondiale. Le secrétaire général a insisté, notamment, sur six points :

- Le rythme de croissance de la plupart des pays en développement, importateurs de pétrole, n'a pas, au cours de ces dernières années, répondu à leurs besoins. Ces pays subissent les effets conjugués de la hausse du coût de l'énergie et de la montée du protectionnisme dans les pays industrialisés ;
- Le produit par tête d'habitant des pays pauvres diminue, tandis que l'aide publique au développement demeure insuffisante ;
- Les pays exportateurs de pétrole n'ont pas réussi à diversifier leurs économies et pâtissent comme les autres des effets de l'inflation et de l'instabilité des monnaies ;
- Le taux de croissance des pays à économie planifiée ne cesse de fléchir ;
- Les pays à économie de marché sont victimes d'une récession plus grave que celle qui avait été prévue ;
- La recherche de nouvelles sources d'énergie *« s'engage dans des conditions difficiles et désordonnées »*.

Pour venir en aide aux centaines de millions d'êtres humains vivant dans un état d'extrême dénuement, il est urgent que les pays en développement déploient des efforts considérables pour mobiliser leurs ressources humaines, naturelles et financières par des politiques nationales vigoureuses et fassent participer toute la population *« au processus comme aux résultats du développement »*. Cependant, *« une opération exceptionnelle en faveur des pays à bas revenus ayant de sérieux problèmes d'équilibre extérieur devrait être envisagée »*.

ISABELLE VICHNIAC.

LA VISITE DE M. BARRE EN ESPAGNE

Madrid souhaite une coopération plus active de la France à la lutte contre le terrorisme

M. Barre a passé la journée du jeudi 3 juillet à Madrid où il a rencontré le chef du gouvernement espagnol, M. Suarez, et le roi Juan Carlos. Les entretiens ont porté essentiellement sur l'Europe et l'agitation basque, sujets qui ont récemment provoqué une tension entre les deux pays. M. Suarez a demandé avec insistance que la France collabore plus étroitement avec l'Espagne dans la lutte contre le terrorisme. Le premier ministre a répondu que Paris était prêt à coopérer « dans le cadre des lois et règlements français ».

M. Barre était accompagné de trois ministres : MM. Méhaignerie (agriculture), Girand (industrie), Deniau (commerce extérieur), et de M. Pierre-Bernard Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

De notre envoyé spécial

Madrid. — *« Dur réalisme. »* Ces termes, employés par le gouvernement de Madrid pour qualifier les discussions qui ont eu lieu le jeudi 3 juillet entre M. Adolfo Suarez et M. Raymond Barre, ne sont pas habituels en diplomatie et laissent même percer une amertume, réelle ou feinte. Les deux interlocuteurs, qui se sont vus pendant près de quatre heures et uniquement en tête à tête, ne se sont sans doute pas ménagés — même si le premier ministre français a cru pouvoir, de façon bénigne, qualifier les entretiens d'*« utiles, francs et cordiaux »*.

La rencontre est survenue dans un climat empoisonné par une campagne de presse qui avait atteint ces derniers jours l'hystérie antifrançaise. Le mot de Cambronne, des grossièretés *(« sagouins », « quelle cochonnerie »)*, un photo-montage insultant pour le président de la République française : certains hebdomadaires s'étaient fait une rude concurrence dans l'escalade.

La raison de ce tumulte ? Sur un vieux fond de griefs historiques — et cette conviction à fleur de peau que la France ne supporte ses voisins d'outre-Pyrénées que bridés, abaissés, humiliés, — plusieurs événements récents ont fait l'effet de la cape rouge devant le taureau.

Les arraisonnements dont sont l'objet de nombreux bateaux chaluant devant les côtes de France, le discours prononcé le 5 juin par M. Giscard d'Estaing à propos des difficultés de l'élargissement de la Communauté européenne, les camions de légumes incendiés à la mi-juin dans les Pyrénées-Orientales, l'annonce par l'ETA du déclenchement de la « guerre des plages » : tout cela a été pêle-mêle imputé à crime à la France.

Que M. Giscard d'Estaing ait, le 26 juin, flétri les *« inadmissibles violences dont ont été victimes certains transporteurs »*, et annoncé une *« juste indemnisation »* et des *« dispositions prises pour s'opposer au renouvellement de semblables incidents »* ; que le président de la République française ait reçu l'appui explicite de M. Helmut Schmidt sur la question de la C.E.E. ; que les chalutiers arraisonnés soient systématiquement en contravention par rapport aux règlements de pêche européens ; que la France ait naguère donné des gages de bonne volonté à Madrid pour la surveillance de ses propres départements basques : il n'importe ! L'accumulation des incidents a ranimé une vieille animosité.

De ce fait, la visite de M. Barre, qui devait initialement être centrée, à la demande de l'Espagne, sur les problèmes internationaux, n'a porté qu'accessoirement sur ces sujets.

M. Suarez a pu constater qu'il n'y a pas de veto français à l'adhésion de son pays à la Communauté. Il a même pu entendre M. Barre lui dire que l'Espagne serait appelée à occuper parmi eux une position « éminente ».

Mais tout espoir d'une adhésion rapide — pour 1983, disait-on volontiers — s'est envolé. On insiste trop dans l'entourage de M. Barre pour dire que *« cela va être long »*, et le premier ministre lui-même a rappelé avec trop de force, lors de sa conférence de presse, qu'il n'y avait *« pas de calendrier »* pour que Madrid garde quelque illusion. On s'accroche dès lors à une formule que M. Barre rejette comme une *« invention terminologique »*, mais que les Espagnols répètent comme une incantation : le *« parallélisme »*. Le communiqué du gouvernement Suarez énonce sa *« ferme conviction que la nécessaire réforme de certaine politique communautaire est compatible avec le déroulement parallèle de la négociation »* sur l'adhésion. Ce cheminement « parallèle » devrait être la preuve pour l'opinion publique espagnole que les discussions continuent bien avec les Neuf.

Dans ses explications sur l'Europe, M. Barre aura au moins échoué sur un point : convaincre la presse madrilène. La pédagogie glacée du premier ministre *(« le plan Davignon, beau sujet, Monsieur ! »)* a fait le plus mauvais effet. Ecrasant de sa science communautaire de malheureux journalistes à l'évidence peu familiers du sujet — puisque leur pays, c'est bien là le problème, n'est pas encore dans la C.E.E. ! — le « professeur », comme on dit volontiers à Madrid, n'aura guère travaillé à l'arasement des Pyrénées.

Sur la question basque, M. Barre a été moins disert. Repoussant avec indignation l'idée que la France manifesterait quelque *« complaisance »* envers le terrorisme basque, le premier ministre a déclaré que Paris continuerait d'apporter à l'Espagne sa coopération, *« dans le cadre des lois et des règlements français »*, pour lutter contre ce terrorisme.

M. Suarez avait été beaucoup plus pressant, *« exigeant »* une *« plus grande coopération internationale »*, notamment française, en vue de réprimer les agissements de l'ETA. Il a, en particulier, demandé une *« coopération accrue »* entre les polices de France et d'Espagne, afin d'aboutir au démantèlement de cette organisation, *« au bénéfice des deux pays »* : discrète allusion à cette certitude où l'on est à Madrid que les commandos basques, tôt ou tard, porteront leur guerre en France. La décision a-t-elle été prise de renforcer, *« dans le cadre des lois et des règlements français »*, la collaboration des forces de sécurité des deux pays ? M. Barre n'en a évidemment rien dit, car *« le sujet ne se prête pas à des déclarations »*.

J.-P. C.

CINQ ESPAGNOLS INTERPELLÉS A CIBOURE

(De notre correspondante.)

Bayonne. — Cinq ressortissants espagnols, dont une femme, ont été interpellés jeudi après-midi 3 juillet à Ciboure et conduits au commissariat de Saint-Jean-de-Luz pour y être interrogés par les services de la police judiciaire bordelaise. La plus grande discrétion autour de cette affaire est observée, mais on pense qu'elle pourrait avoir un lien avec la disparition, le 11 juin dernier, du jeune réfugié basque espagnol José Miguel Etxeberria, que le Bataillon espagnol, organisation espagnole d'extrême droite a affirmé avoir enlevé et exécuté.

L'ETA a annoncé que l'explosion d'une « bombe puissante » se produirait à Puerto Banus, sur la Costa del Sol, dans l'après-midi du 4 juillet avant 19 h.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

- LE PRESIDENT MOBUTU a promis jeudi 3 juillet de soutenir l'Angola dans sa confrontation avec l'Afrique du Sud et s'est joint à lui dans une énergique condamnation de la politique d'apartheid. Un communiqué publié à Luanda à la fin d'une visite-éclair du chef de l'Etat zaïrois dénonce également l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud. — *(Reuter.)*

Centrafrique

- M. DAVID DACKO, chef de l'Etat Centrafricain, a adressé mercredi 2 juillet une mise en garde aux *« fauteurs de troubles »* et invité ses compatriotes à maintenir la paix civile. M. Dacko faisait allusion à l'effervescence régnant dans l'enseignement secondaire après que, les 27 et 28 juin dernier, les élèves des classes terminales de Bangui eurent manifesté.

Inde

- LE GOUVERNEMENT A ACCUEILLI AVEC RESERVE la récente proposition chinoise visant à régler le contentieux frontalier entre les deux pays *« par des concessions mutuelles »* (*le Monde* daté 29-30 juin). Le ministre indien des affaires étrangères, M. Narashima Rao, a déclaré le mercredi 2 juillet devant le Parlement que son pays n'avait jamais accepté le principe d'un arrangement en vertu duquel les Chinois *« céderaient un territoire qu'ils affirment être illégalement incorporé dans l'Union indienne »*. (Il s'agit d'une partie de l'Arunachal-Pradesh, d'où les forces chinoises se sont retirées après le conflit sino-indien de 1962.) Cependant, le fait que les deux pays aient repris les discussions à ce sujet *« représente un pas positif »*, a-t-il ajouté.

Lorsque le blanc est noir

AFRIQUE

DJIBOUTI : naissance d'une nation

II. — Espoirs et contraintes économiques

Dans un premier article, notre envoyé spécial a traité de la situation intérieure à Djibouti, analysé la politique étrangère des dirigeants et souligné le poids de la France dans le pays (« le Monde » du 4 juillet).

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

Tadjoura. — Après l'imposant désert de sable du Grand Barra, sur la route d'Ali-Sabieh, s'étend une minuscule tache verte de 4 hectares. C'est le jardin potager du Mouloud, quadrilatère de terre arable irriguée, amoureusement cultivé par vingt-quatre familles — douze originaires de Djibouti et douze d'étrangers réfugiés dans le territoire, — sous la direction de deux jeunes Français appartenant à l'organisation des Volontaires du progrès (1).

Cette expérience modeste est citée en exemple, et nombreux sont les expatriés qui font le déplacement depuis Djibouti pour venir constater sur place qu'avec une eau abondante il est possible de faire fleurir le désert. Maïs et sorgho, pastèques et melons, tomates et concombres, oignons, piments et aubergines viennent à maturité dans d'excellentes conditions. Acheté sur place 350 francs Djibouti (2), le kilo de tomates est revendu 500 francs dans la capitale. Tandis qu'avec réalisme ceux qui se trouvent à l'origine de la micro-réalisation du Mouloud admettent que seuls les Européens peuvent acheter des légumes vendus à des prix aussi élevés, le gouvernement se félicite, non sans raison, de voir associés pour un même travail des autochtones et des réfugiés. Satisfait de voir ainsi prévaloir un climat d'entente entre deux communautés que tout aurait pu conduire à s'affronter, M. Hassan Gouled, chef de l'Etat, se propose d'étendre cette expérience à d'autres régions du pays.

L'engouement que suscite la réussite du Mouloud tend d'ailleurs à faire, à tort, oublier que, en dépit de la tenace et inexacte légende proclamant que l'enseigne du Bar du palmier à zinc a longtemps représenté la seule végétation du territoire, les jardins potagers d'Amboli ont une existence beaucoup plus ancienne. Installés dans la banlieue de Djibouti, à proximité de l'aéroport d'Ambouli, généralement placés sous les vastes ombrages de ravissantes palmeraies miniatures, ceux-ci évoquent les délices du paradis d'Allah que parcourent des eaux vives.

« Contrairement à ce que l'on répète à tort depuis des années, il y a de l'eau à Djibouti », dit M. Waberi, principal responsable de l'hydraulique rurale. Il ajoute : *« Mais à l'époque coloniale, tout l'intérêt était centré sur le port et l'aéroport. La France n'était pas disposée à forer des puits dont le prix de revient est très élevé. Cependant, les fantaisies climatiques, et notamment l'irrégularité du régime des pluies, qui s'est récemment aggravée, nous obligent à penser et à agir différemment. »* Rendant hommage au concours prêté par la Communauté économique européenne, la Libye et l'Arabie Saoudite, qui ont financé divers projets dans ce domaine, M. Waberi souligne : *« Avant l'indépendance, avaient été réalisés une soixantaine de forages. Aujourd'hui, après trois années d'efforts, dix nouveaux forages sont productifs, quatorze sont en cours d'achèvement et vingt et un seront réalisés avant 1982. »*

Face à cet optimisme, on s'étonne de l'ampleur du handicap dont souffre ce pays essentiellement peuplé d'éleveurs de bétail, qui ne compte ni rivière, ni fleuve, ni lac permanent — excepté des lacs salés — et où les pluies, déjà très réduites, sont en voie de raréfaction. Il est vrai que la prochaine mise en exploitation de la source dite du « Kilomètre 9 », située à proximité de Tadjoura, suscite un véritable enthousiasme dans ce pays, où chaque goutte de liquide est précieuse, la température ambiante oscillant généralement entre 35 °C et 50 °C.

L'eau de Vittel pour les chameaux

« Ici s'élève notre première usine », proclame fièrement le commissaire de la République de Tadjoura, qui fait les honneurs d'un chantier où, avec fébrilité, on s'efforce d'achever pour le troisième anniversaire de l'indépendance les travaux en cours. *« Même les chameaux s'abreuvent, ici, à l'eau de Vittel »*, dit un visiteur qui constate le même phénomène d'attraction qu'au Mouloud. Un des conseillers techniques qui s'occupent des questions économiques à la présidence précise, en ces termes, les perspectives de développement de production de l'usine du « Kilomètre 9 », qui emploiera bientôt une quarantaine de personnes : *« Les Djiboutiens consommeront prochainement 2 millions et demi de litres de cette eau, dont on exportera 8 millions de litres au Yémen et en Arabie Saoudite. »*

C'est à la mise en route de projets analogues que s'efforcent de parvenir les responsables des services de planification, convaincus que la réalisation de petits ensembles industriels est la seule formule raisonnable pour le pays. C'est ainsi que devraient fonctionner, à Djibouti, dès l'année prochaine, une laiterie qui produira du lait de reconstitution à partir des dons de lait en poudre en provenance des pays de la C.E.E. et des Etats-Unis, et une tannerie qui traitera annuellement quatre cent cinquante mille peaux. Traduisant des ambitions modestes, tenant compte de l'exiguïté extrême du marché local qui compte moins de trois cent mille personnes, ces projet ne concernent que le court terme.

Pour renforcer le secteur primaire, des actions ponctuelles sont prévues à l'intérieur du pays et devraient entraîner une réduction des importations. Actuellement, les salaires des expatriés, en partie dépensés sur place grâce aux impôts directs et indirects et aux taxes d'importation, concourent au financement du budget. *« Les recettes des bars, restaurants et hôtels représentent 45 % à 50 % du total du produit intérieur brut. Les transports et les communications (port et aéroport) représentent 10 autres pour cent »*, dit-on dans l'entourage du président.

Cependant, les fonctions portuaires et aéroportuaires de Djibouti conservent une importance relativement modeste. *« En 1976, avant la fermeture du canal de Suez, au moment donc de leur prospérité flamboyante, le port et le chemin de fer ne manipulaient respectivement que 600 000 et 400 000 tonnes, ce qui représentait alors entre 10 % et 15 % du produit intérieur brut du territoire »*, indique un expatrié.

De grands projets maritimes

Djibouti est de moins en moins l'exutoire naturel des hauts plateaux éthiopiens. La construction du port érythréen d'Assab par les Allemands de l'Est et celle d'une route reliant cette ville à Addis-Abeba détournent une part croissante du trafic maritime. Le port emploie environ trois mille personnes, soit 16 %, à peu près, de la totalité des salariés djiboutiens. Et le chemin de fer, soumis à une série d'interruptions de trafic dues à l'insécurité, donne du travail à moins de quatre cents personnes.

Arrêt presque total du trafic avec l'Ethiopie, diminution considérable des ventes d'eau, baisse des ventes d'hydrocarbures, telles sont les caractéristiques de l'évolution récente. A la direction du port, on nous dit : *« Avant 1976, les ventes annuelles d'eau atteignaient 300 000 tonnes. Les équipages étaient alors nombreux, et peu de navires étaient dotés d'installations de climatisation. Aujourd'hui, les ventes ont diminué de 60 % parce que les machines travaillant au diesel lourd exigent moins d'eau, et les usines de désalinisation de l'eau de mer installées dans la région nous font une sérieuse concurrence... »*

C'est jusqu'en 1975-1976 également que furent ici centralisés les pèlerinages par voie maritime à destination de La Mecque. Depuis lors, les avions affrétés ont pris la relève à peu près totale des paquebots. En ce qui concerne le soutage, les changements intervenus au cours des dernières années ne sont guère plus favorables. Avant la fermeture de Suez, Djibouti était l'un des premiers points de ravitaillement de la région et fournissait annuellement deux millions et demi de tonnes d'hydrocarbures. En 1979, les fournitures de pétrole sont de l'ordre de 500 000 tonnes du fait de la concurrence de nouveaux ports, comme Djeddah en Arabie Saoudite ou Djebel-Ali à Dubaï, qui ont pris la place autrefois occupée par Aden. Dotées d'installations de stockage insuffisantes, les raffineries de Djeddah et de Djebel-Ali ont d'autre part tendance à brader leur production au plus bas cours.

Cependant, les milieux maritimes de la place envisagent l'avenir avec un certain optimisme ; ils sont résolus à rester tournés vers la mer et à se libérer d'une dépendance trop étroite à l'égard de l'Ethiopie, qui développe à son tour ses ports nationaux. Parmi les projets, figure l'aménagement d'un port spécialisé pour l'accueil des grands navires porte-conteneurs, dont le chargement serait ensuite redistribué à partir de Djibouti soit vers les autres ports de la mer Rouge, soit vers ceux de l'océan Indien.

Le développement des Etats de la côte orientale d'Afrique — Kenya et Tanzanie notamment — permet d'envisager le regroupement à Djibouti de petites cargaisons destinées à être amenées ensuite à pied d'œuvre par un système de navettes. *« L'idée qui fait son chemin, c'est celle qui consisterait à faire de Djibouti le terminus des navires express et le point de départ des navires omnibus »*, nous dit-on, *« mais il faut avant tout équiper les quais de coûteux portiques à conteneurs, ce qui implique un risque commercial important... »*

Pour l'achat de deux portiques, minimum indispensable pour un travail efficace, il faut prévoir un investissement d'un milliard et demi de francs djibouti, le plus grand jamais réalisé ici. Or les commerçants de la place ne manifestent pas de combativité particulière, et le gouvernement djiboutien n'a pas encore trouvé de source de financement suffisante. Mais, avec la participation du Fonds européen de développement aux études du plan directeur du port et celle du Fonds français d'aide et de coopération (FAC) aux études de terminal conteneurs, auxquelles s'intéressent aussi le Koweït et la R.F.A., un premier élan semble donné.

Disposant d'un bon réseau de télécommunications avec l'inauguration récente d'une liaison téléphonique par satellite, d'un bon système bancaire, d'une monnaie solide — la seule de la région, — s'étant doté d'une structure juridique particulièrement adaptée avec le statut de port autonome, Djibouti dispose de solides atouts.

Ceux qui rêvent de faire de Djibouti un grand centre de réparation navale n'ont pas abandonné cette idée. Certains pensent encore à la construction d'une cale sèche, projet irréaliste dans cette zone qu'ébranlent en permanence de violentes secousses telluriques. D'autres parlent d'un dock flottant dont la construction coûterait 10 milliards de francs djibouti, mais dont l'entrée en service pour le radoub des pétroliers géants faisant le tour de l'Afrique permettrait la création de sept cents emplois.

Pour l'instant, boutres et sambouks venus du Yémen et de Somalie, affrétés à la demande continuent d'assurer plus de 10 % du trafic portuaire. Dotés de moteurs puissants, pouvant accoster sur les plages les plus étroites, ils chargent des quantités importantes d'alcool à destination des pays du Golfe, officiellement prohibitionnistes. L'abondance de la marchandise, les facilités accordées par les banques, la complicité d'une administration et de services douaniers qui font preuve d'une discrétion exceptionnelle contribuent à enrichir les nacudas, à la fois capitaines et armateurs, parfois djiboutiens, plus souvent yéménites.

Le fléau du khât

Autre source de richesse : le commerce du khât dont à peu près tous les dirigeants s'accordent cependant pour reconnaître, en privé, qu'il constitue un fléau social. Cultivée sur les hauts plateaux d'Ethiopie et du Yémen, cette plante contient un alcaloïde qui est un puissant euphorisant pour ceux qui la mastiquent.

« Tout Djibouti broute la salade à partir de midi », reconnaît un jeune Djiboutien qui ne dédaigne pas lui-même de s'adonner aux délices du khât. Il ajoute : *« Si l'armée éthiopienne décidait de nous attaquer dans le courant de l'après-midi, elle s'emparerait sans coup férir du territoire en quelques heures... Mais l'armée française veille... »*

Les nationalistes qui, il y a trois ans, accusaient *« les colonialistes français de favoriser la consommation du khât pour abrutir la population qu'ils pouvaient mieux dominer »*, admettent que de 2 tonnes et demie, les ventes quotidiennes de khât sont passées à 6 tonnes et demie, atteignant parfois jusqu'à 8 tonnes. En 1979, alors que la surtaxe sur les alcools a rapporté 39 millions de francs djibouti au budget, l'importé sur le khât a rapporté 179 millions de francs djibouti.

Après avoir vainement tenté d'interdire l'importation du khât pendant les quelques jours qui suivirent la proclamation de l'indépendance, M. Hassan Gouled et ses amis se sont efforcés d'en contrôler aussi étroitement que possible la consommation. Ainsi, sur le mur des bureaux du commissaire de la République, peut-on lire un arrêté fixant les prix de vente de la viande ovine et caprine et celui du... khât. Celui-ci est taxé depuis le 1er mars 1980 à 200 francs djibouti la botte de 100 grammes et il est rappelé que la commercialisation des bottes dont le poids est inférieur est interdite. En fait, suivant les circonstances, et suivant les qualités, le prix du khât varie du simple au triple — situation dramatique pour des consommateurs aux ressources financières limitées qui restreignent leur ration alimentaire pour s'adonner à la toxicomanie. *« Seule l'Organisation mondiale de la santé*, nous dit un homme politique local, *peut mettre fin au fléau en prohibant la production... »*

Au demeurant, les préoccupations immédiates du gouvernement sont d'une tout autre nature. Elles concernent le drame des réfugiés. Aucun recensement récent n'a été effectué, mais on estime à trente ou quarante mille le nombre de ces derniers, soit 10 % de la population. C'est notamment pour limiter le déferlement des réfugiés sur Djibouti que, nous dit-on dans les milieux officiels, le barrage de barbelés mis en place à l'époque coloniale, à Balbala, aux abords de la ville, a été maintenu. L'armée djiboutienne y a pris la relève des gendarmes français...

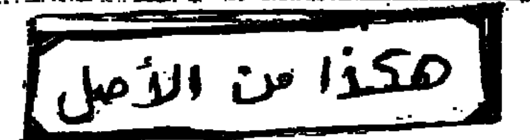
Un Office national d'assistance aux réfugiés et sinistrés (ONARSS), équivalent local de l'Agence des réfugiés telle qu'elle existe en Somalie, s'efforce, en liaison avec le Haut Commissariat aux réfugiés (H.C.R.) de Genève, de soulager la misère de ceux qui, fuyant les zones de combat en Ethiopie, ont ici cherché refuge. Le statut des fuyards est très différent, selon les cas. Les uns ont pu s'installer provisoirement à Djibouti même où, nous dit un représentant local du H.C.R., *« quatre mille trois cents cartes d'identité ont été délivrées à des étudiants, dont mille cinq cents sont déjà partis s'installer soit dans les pays arabes, soit aux Etats-Unis après avoir perçu une bourse »*. D'autres sont installés dans les trois camps d'Ali-Sabieh (environ huit mille), de Dikhil (environ sept mille) ou de Boulaos dans la banlieue djiboutienne (environ cinq cents Erythréens).

En dépit de la charge écrasante que représentent les réfugiés pour le jeune Etat, malgré les contraintes qui pèsent sur son économie, optimales pour une utilisation insein de l'équipe dirigeante. On fonde de sérieux espoirs sur le capital géothermique du pays qui est de nature à fournir une énergie de substitution en l'absence de ressources pétrolières. En effet, il semble que la région du lac Assal présente les conditions optima pour une utilisation industrielle de la géothermie dont les pays arabes seraient prêts à assurer le financement.

D'ores et déjà, la jeune République constitue un puissant pôle d'attraction pour ses voisins. Ravagées par la guerre civile ou la famine, l'Ethiopie et la Somalie regardent avec envie en direction de cet îlot de paix et de relative prospérité, si artificielle fût-elle. Alors que le birr éthiopien et le shilling somalien ne sont pas convertibles, le franc djibouti fait prime sur le marché monétaire régional. *« En juin 1977*, dit le président *Hassan Gouled, les sceptiques prophétisaient que l'indépendance durerait de six semaines à six mois, alors que nous fêtons notre troisième anniversaire... »*

FIN

(1) B.P. n° 2, 91310 Montlhéry.
(2) 1 F djibouti = 2,5 F.



هكذا من الأمل

AFRIQUE

LE SOMMET DE L'O.U.A.

Libres opinions

La légitimité du combat du peuple sahraoui

par GRÉGOIRE CARRAT (*)

IL est nécessaire, en ce qui concerne l'ancienne colonie espagnole du Sahara occidental, *de revenir aux principes les plus fondamentaux* qui régissent le droit international en matière de décolonisation. Nul ne peut contester que le territoire du Sahara occidental a subi la colonisation espagnole, et que ses habitants ont dû faire face *seuls aux occupants espagnols, quand ce ne fut* pas avec l'hostilité et la trahison de pays voisins, dont les événements de la fin des années 50 portent témoignage.

Depuis 1973, cette lutte est conduite par le Front Polisario, d'une façon telle que cela *lui permit de rassembler tout le peuple sahraoui,* ainsi que le constata la mission d'information de l'ONU au Sahara en mai 1975. Cela fonde également sa large reconnaissance internationale aujourd'hui.

Comme tout territoire colonisé, le Sahara occidental aurait dû connaître un processus normal de décolonisation fondé sur la résolution 1514 de l'ONU, du 14 décembre 1960, sur « l'octroi de l'indépendance des pays et peuples coloniaux », dont le point 5 stipule notamment : *« Des mesures immédiates seront prises dans les territoires non autonomes et tous autres territoires n'ayant pas accédé à l'indépendance pour transférer tous pouvoirs aux peuples, sans aucune condition ni réserve, conformément à leur volonté et à leur vœu librement exprimés... de jouir d'une liberté et d'une indépendance complètes. »*

Des résolutions pertinentes de l'ONU, constamment réitérées à partir du 20 décembre 1966, exigent de l'Espagne de créer les conditions pour assurer les droits de la population sahraouie à l'autodétermination et à l'indépendance.

∴

L'intervention militaire du royaume marocain au Sahara occidental a empêché l'exercice du droit international. Bien plus, elle a prétendu lui substituer un autre droit, imposé par la force des armes. L'accord de Madrid partageant le Sahara occidental entre le Maroc et la Mauritanie, signé le 14 novembre 1975, devait en être l'acte juridique fondamental. Dans l'esprit comme dans la lettre, cet accord contredisait l'un des principes essentiels de la charte de l'O.U.A. concernant l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation.

De plus, il était illégitime, puisque les prétentions marocaines et, à l'époque, mauritaniennes ont été clairement rejetées par la Cour internationale de justice, le 16 octobre 1975, le jour où le roi déclenchait l'invasion du Sahara occidental. L'avis de la Cour dit : *« La Cour n'a donc pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU. »*

Profondément opposé dans son principe à toutes les règles du droit international, l'accord de Madrid est, en outre, devenu caduc du fait que la Mauritanie a renoncé à ses prétentions sur la partie sud du Sahara occidental et reconnaît l'autorité du Front Polisario sur la *totalité* du Sahara occidental, ainsi que l'indique le point 3 de la seconde partie de l'accord de paix mauritano-sahraoui : *« Considérant que le Front Polisario est l'unique et légitime représentant du peuple du Sahara occidental. »* Quant à l'Espagne, elle n'avait aucune qualité pour signer un tel accord, le territoire du Sahara occidental étant distinct du territoire espagnol, le peuple sahraoui ne se confondant ni politiquement ni juridiquement avec le peuple espagnol, enfin l'Espagne ne disposait pas de la souveraineté sur le Sahara occidental.

Quelle peut être, dès lors, la valeur juridique d'un accord contraire aux principes internationaux, dont un seul des signataires ose se prévaloir ? C'est pourtant le seul instrument juridique sur lequel le gouvernement marocain s'appuie pour imposer par les armes sa *présence marocaine* au Sahara occidental. Encore le roi en a-t-il lui-même fait apparaître la nullité en le violant délibérément, en août 1979, lorsque ses troupes étendirent leur agression dans la partie évacuée par la Mauritanie. Il a ainsi dévoilé que peu lui *importait le droit pourvu qu'il parvînt à s'approprier les plus vastes* territoires possibles.

∴

La seule conclusion qui s'impose est que, si les occupants ont changé, les normes du droit international, elles, restent identiques et doivent être impérativement respectées.

Le roi du Maroc prétend que la Raso, proclamée en 1976 par le peuple sahraoui et reconnue aujourd'hui par plus de quarante pays, devrait répondre, afin d'être admise à l'O.U.A., à une série de trois critères auxquels elle ne répondrait pas. Ce devrait être un Etat souverain et indépendant, une collectivité humaine vivant sur un territoire qui lui est propre, ayant le plein exercice de sa souveraineté sur le plan externe aussi bien qu'interne.

Rarement le cynisme fut porté si loin. Car, enfin, peut-on « oublier » que ce sont des dizaines de milliers de soldats marocains *qui empêchent* le libre exercice de la souveraineté du peuple sahraoui ? Et quel étrange raisonnement : on occupe un pays et, du fait de cette occupation, ce pays n'aurait plus droit à une personnalité internationale. Quant à la collectivité humaine vivant *sur un territoire qui lui est propre, elle existait bien avant l'invasion.* On ne peut oublier les terribles bombardements d'Oum-Dreiga, Bir-Lahlou, Amgalla... qui ont contraint le peuple sahraoui à chercher refuge hors de son territoire sous peine d'être massacré. C'est encore *cette argumentation étrange qui veut nous faire admettre que, du* fait que le peuple sahraoui a été chassé de son territoire par l'armée marocaine, il n'aurait plus aucun droit !

∴

Bafouant toutes les normes du droit international, le roi du Maroc n'hésite pas à s'allier aux pires ennemis des pays et des peuples africains, en faisant appel aux armes et aux coopérants militaires d'Afrique du Sud, dans l'espoir d'assouvir ses ambitions et de renforcer son armée sérieusement mise en échec par les combattants sahraouis.

Aux yeux de tous, les choix sont clairs : d'un côté, le mépris du droit international, des principes de *l'O.U.A., la plus violente* remise en cause des droits d'un peuple africain avec l'aide de l'Afrique du Sud ; de l'autre, l'application des principes reconnus par la communauté internationale, le respect de l'indépendance et la garantie de la paix que seule pourrait assurer *aujourd'hui* la restitution au peuple sahraoui de tous ses droits et la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique, son émanation politique.

(*) Membre du bureau de l'Association des amis de la R.A.S.D. B.P. 236 75 264 Paris Cedex 06.

La majorité des États membres ont reconnu la République arabe sahraouie démocratique

De notre envoyé spécial

Freetown. — *« La prétendue République arabe sahraouie démocratique remplit-elle les conditions requises par l'article 28 de la charte pour être admise à l'O.U.A. ? »* De la réponse à cette question, officiellement posée jeudi 3 juillet par la délégation du Maroc à la réunion au sommet de Freetown, dépend l'avenir même de l'organisation panafricaine. Tel était le sentiment dominant au terme de six heures de débats qui n'ont pu permettre aux cinquante représentants africains de trancher le problème — combien délicat — de l'admission de la République sahraouie.

Au début de la journée, au nom du comité des « Sages » (Mali, Guinée, Nigéria, Soudan, Tanzanie), le chef de l'Etat sénégalais suggéra que le président en exercice de l'O.U.A., M. Siaka Stevens (Sierra-Leone), encourage de *« discrets contacts »* entre toutes les parties au conflit, qu'elles soient directement concernées (Maroc, Polisario, Aosario, mouvement sahraoui favorable aux thèses de Rabat) ou simplement intéressées (Algérie, Mauritanie). Le président de l'O.U.A., *conseillait M. Senghor,* devrait *« travailler en accord étroit avec le comité des* « Sages », puis, après avoir dégagé une solution, convoquer pour aval un sommet extraordinaire de l'O.U.A. M. Senghor se faisait l'avocat d'une *« solution africaine »* débouchant sur un *« compromis dynamique ».* L'ancienne approche, fondée sur des arguments juridiques, observait-il, n'avait pas porté de fruits. Il se montrait favorable à une négociation directe entre Rabat et le Front Polisario. Pour la première fois, celle-ci aurait inclus l'Aosario, le mouvement sahraoui pro-marocain créé, il y a trois ans, à l'instigation de la monarchie chérifienne pour contrebalancer l'influence des rebelles.

A la tribune se succédèrent ensuite plusieurs chefs d'Etat favorables aux thèses sahraouies. Tous prirent bien garde de ne pas discuter de la *« proposition Senghor »* qu'ils tenaient pour une manœuvre de retardement destinée à ajourner une *éventuelle admission de la R.A.S.D.* La réunion d'un sommet extraordinaire de l'O.U.A. paraît, en effet, peu vraisemblable surtout quand cette suggestion émane d'un dirigeant qui n'a jamais fait mystère de son soutien total à la position marocaine.

Aux yeux de pays comme le Mozambique, l'Algérie, la Tanzanie ou Madagascar, la République sahraouie est un Etat *de facto,* même s'il ne *dispose pas* encore d'une capitale fixe. Selon eux, le seul débat valable porte donc sur l'admission de cet Etat au sein de l'O.U.A. Bref, ils refusent de s'engluer dans le bourbier d'une procédure dont l'issue demeure hasardeuse. Le président malgache, M. Didier Ratsiraka, a rejeté l'argument de Rabat selon lequel les vraies frontières du Maroc sont celles qui existaient avant la colonisation. Accepter un tel point de vue, a-t-il souligné, équivaudrait à remettre en cause la plupart des frontières du continent.

Le coup de théâtre survint dans l'après-midi, quelques instants après la reprise des débats à huis clos. A la demande d'un participant, le secrétaire général de l'O.U.A., M. Edem Kodjo, venait en effet de préciser que vingt-six pays — sur cinquante — étaient maintenant partisans de l'admission de la République sahraouie. La majorité simple requise par l'article 28 pour l'admission d'un Etat *« souverain et indépendant »* était donc atteinte avec les trois dernières reconnaissances (Tchad, Mali et Sierra-Leone). Le Maroc contre-attaquait aussitôt en déposant la question préalable, qu'il tenait soigneusement en réserve : que l'Assemblée interprète les adjectifs *« indépendants »* et *« souverain »* accolés à plusieurs reprises dans la charte de l'O.U.A. à la notion d'Etat. Le gouvernement de Rabat dénie à la *« prétendue R.A.S.D. »* cette double qualité. Il exige de ses pairs qu'ils se prononcent sur ce sujet, conformément à l'article 37 de la charte prévoyant que tout débat sur l'interprétation de ce document doit être tranché par une majorité des deux tiers. Or le Polisario ne dispose pas, loin de là, d'une telle majorité qualifiée. On en *était encore là* du débat lorsque la séance plénière fut levée, tard dans la soirée de jeudi. L'une des interventions pro-marocaines les plus remarquées fut celle du président guinéen, M. Sekou Touré.

Au-delà de cette bataille juridique, c'est bien le sort de l'O.U.A. qui est en jeu. Plusieurs pays alliés du Maroc ont menacé de quitter avec lui l'Organisation au cas où la R.A.S.D. serait admise.

Surtout, plusieurs dirigeants africains ressentent avec appréhension à quel point l'O.U.A. joue avec le feu. A leurs yeux, l'admission de la R.A.S.D. constituerait un dangereux précédent, dont les répercussions sur le reste du continent risquent d'être incontrôlables.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

République Sud-Africaine

Pas d'apartheid dans les cimetières

M. D.-J. Smuts, attaché (affaires culturelles et de presse) de l'ambassade de la République sud-africaine, faisant référence à une dépêche de l'Agence France-Presse reproduite dans *le Monde* du 27 juin, nous adresse la mise au point suivante :

« Vous citez un hebdomadaire sud-africain, le Sunday Times, *qui révèle « Un plan pour exhumer deux cent soixante-dix Noirs du cimetière de Randburg, dans la banlieue de Johannesburg, pour faire place à des tombes « blanches ».*

» Permettez-moi de vous signaler qu'il a été prouvé que ces « révélations » sont totalement fausses. Le président du conseil municipal de Randburg a déclaré que l'article a été rédigé à la suite d'un rapport soumis au conseil sur les problèmes d'espace dans un cimetière existant depuis le début du siècle et dont les concessions avaient toutes été allouées en 1973. Aucun document spécifique ne fait état de la couleur des personnes enterrées, ce qui laisse supposer qu'il peut s'agir aussi bien de Noirs que de Blancs. L'exhumation de quelques corps, mentionnée dans le rapport, n'était qu'une simple suggestion. Il n'a jamais été envisagé de recommander ou d'appliquer ce « plan ».

» Le conseil municipal a vivement démenti les accusations portées contre lui et a confié l'affaire à ses avocats en vue d'intenter une action en diffamation contre le journal en question. »











EUROPE

Autriche

Les vingt Roumains dont l'avion s'est posé près de Graz avaient soigneusement préparé leur évasion

De notre correspondante

Vienne. — Vingt ressortissants roumains, dont des femmes et huit enfants — le plus jeune n'a qu'un an et demi — ont réussi, jeudi 3 juillet, à quitter clandestinement leur pays par un vol audacieux d'environ 400 kilomètres (*le Monde* du 4 juillet). Le vieux biplan Antonov-2, qui avait décollé, à l'aube, d'Arad, ville roumaine située à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau de la frontière hongroise, s'est posé en catastrophe deux heures plus tard dans un champ de maïs à proximité de Feldbach, en Styrie, à 140 kilomètres au sud de Vienne.

Sous les yeux de quelques paysans stupéfaits, dix-neuf passagers et leur pilote, M. Aurel Popescu, âgé de vingt-sept ans, quittaient l'appareil sains et saufs. Ils n'avaient qu'une question à poser : *« Austria ? »* Après avoir eu la confirmation qu'ils se trouvaient bien en Autriche, les réfugiés se sont immédiatement rendus à la police pour demander l'asile politique.

Le pilote semble avoir eu l'intention de gagner l'aéroport de Graz, capitale de la Styrie, mais, à court de carburant, il a été obligé de faire un atterrissage de fortune une quarantaine de kilomètres avant d'être parvenu à destination.

Auparavant, la Tante Anna — comme on appelle familièrement dans les pays socialistes les type Antonov-2 — a traversé, sans incident, l'espace aérien hongrois d'est en ouest sur plus de 350 kilomètres en volant à basse altitude. L'Antonov-2, qui a une autonomie de vol de 450 kilomètres, est utilisé, dans les pays de l'Est, sur les lignes intérieures, mais aussi pour divers emplois agricoles. Aurel Popescu pilotait son appareil régulièrement pour pulvériser des insecticides sur les cultures d'un kolkhoze d'Arad, ce qui lui a permis, jeudi matin, d'accéder à l'avion sans éveiller de soupçons.

Les vingt fugitifs — qui ne parlent ni l'allemand ni l'anglais — sont tous membres d'une même famille. Ils ont minutieusement préparé leur coup, et emporté tous bagages indispensables à l'émigration. D'après les premiers renseignements recueillis par la police autrichienne, ils auraient l'intention d'émigrer en Australie.

En attendant l'accomplissement des formalités nécessaires, ils se joindront aux centaines de « déracinés » qui sont hébergés au camp de Traiskirchen près de Vienne, où on les a conduits, jeudi après-midi. Ce camp de transit héberge en permanence environ deux mille réfugiés des pays de l'Est. Durant le seul mois de mai, quatre cent quarante-quatre personnes ont demandé l'asile politique, dont quarante et un Roumains, qui ont, il est vrai, gagné l'Autriche dans des circonstances en général bien moins spectaculaires mais souvent, eux aussi, risquant leur vie pour choisir la « liberté »

WALTRAUD BARYLI.

Pologne

Les autorités contrôlent le mouvement de protestation contre la hausse du prix de la viande

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Les mouvements de protestation ouvriers contre la hausse des prix de la viande se sont poursuivis jeudi 3 juillet dans plusieurs grandes entreprises polonaises. Ils n'ont toutefois pris nulle part d'allure violente laissant présager des explosions comparables à celles de 1970 et de 1976.

Les autorités, tout en confirmant officieusement, pour les minimiser, les grèves de mardi et mercredi (*le Monde* du 3 juillet) affichent d'ailleurs le plus grand calme. On préfère parler de « conflits » présentés comme locaux entre les ouvriers et les directions d'usine et l'on ajoute avec philosophie que *« ce qui est économiquement justifié n'est pas toujours approuvé par la population »*.

Sans souffler mot des revendications salariales, la presse a largement développé aussi ce thème d'un mal nécessaire en expliquant à nouveau les méfaits du système de subventions. Pour l'instant, les hausses de prix en date du 1er juillet se limitent à une augmentation de 20 % contre 14,2 % actuellement de la part de la viande vendue — 50 à 100 % plus cher, — par le réseau dit « commercial ». Ce réseau sera désormais seul à distribuer le bœuf sans os, les dindes, les oies et les canards ainsi que deux produits beaucoup plus populaires et moins... rares : le lard fumé et le jarret de porc. C'est aussi par ce canal que seront exclusivement fournis les restaurants mais non pas les cantines d'usine ou d'école, dont les prix resteront donc stables.

La mesure n'en est pas moins rude. Elle a frappé en premier lieu les ventes directes en usine — qui assurent l'essentiel du ravitaillement dans les grandes concentrations ouvrières, — ce qui signifie on ne peut plus clairement qu'au-delà des pourcentages officiels, le seul moyen de se procurer de la viande sera maintenant de payer le prix fort. Les ouvriers, pour leur part, ne s'y sont pas trompés en parlant d'ores et déjà d'une augmentation généralisée qui devrait, en effet, rapidement suivre si les autorités parvenaient à franchir sans encombre cette étape — la plus difficile pour elles.

Une riposte souple

Elles semblent en tout état de cause avoir agi avec habileté. Les hausses, d'abord, ne sont pas intervenues dans toutes les régions en même temps. Elles ne seront apparemment étendues que progressivement à l'ensemble du territoire, ce qui laisse d'une part au pouvoir le temps de circonscrire les foyers de tension, et de l'autre à la population celui de s'habituer à ce qui l'attend.

L'attitude adoptée face au mouvement revendicatif est souple. Au lieu de refuser la discussion et de faire jouer les forces de l'ordre, les directions d'entreprise acceptent la négociation. Au combinat de machines agricoles d'Ursus notamment, où 40 % des effectifs s'étaient mis en grève, les ouvriers ont été reçus, pour la seconde fois en trois jours, par les gestionnaires qui leur auraient proposé une augmentation de salaire de 10 %. L'offre aurait été jugée insuffisante mais les grévistes ont accepté de reprendre le travail jeudi à midi en attendant l'issue des négociations. Des discussions de ce genre seraient en cours dans plusieurs autres entreprises avec, évidemment, l'aval des autorités, qui ont d'ailleurs pris soin d'annoncer que l'argent ainsi économisé permettrait d'augmenter les salaires les plus bas.

Dans deux des entreprises du combinat d'Ursus, ainsi que dans une grande entreprise de transport de Mielec, où 60 % des salariés ont débrayé, des « commissions ouvrières » ont été mises en place pour organiser le mouvement et mener les pourparlers. A Ursus au moins, le KOR, principal mouvement d'opposition, dont on reconnaît le vocabulaire, pourrait n'être pas étranger à ces initiatives.

Les rumeurs qui ont circulé mercredi à Varsovie sur des arrêts de travail à Gdansk sont dénuées de fondement. Il est vrai, en revanche, qu'une usine électrique des chantiers navals a décidé d'envoyer une délégation auprès de M. Gierek et que des mouvements se sont produits aux aciéries de Huta Warszawa.

Jusqu'à maintenant, le bilan est donc loin d'être mauvais pour les autorités et, tout particulièrement, pour le nouveau premier ministre. Sauf dérapage, M. Babiuch pourrait bien remporter là sa première victoire de taille dans la politique des petits pas qu'il a entreprise depuis février pour tenter de rétablir les principaux équilibres de l'économie, et d'abord celui des prix.

A moins court terme cependant, le sacrifice représenté par cette augmentation de 50 à 100 % sur un produit alimentaire de base pourrait peser lourd dans le climat social. Et l'on ne peut manquer surtout d'être frappé par cette liberté d'expression et d'auto-organisation — très relative, mais jamais vue à l'Est — que l'appareil communiste polonais doit consentir à la classe ouvrière sous la pression des impératifs économiques. Le parti de M. Gierek devait déjà compter avec l'Eglise, le pape et une opposition qui joue en ce moment le jeu d'un contre-pouvoir responsable en n'appelant pas à refuser les augmentations de prix, mais à lutter pour des compensations. Devra-t-il apprendre aussi, d'ici quelques années, à vivre avec un mouvement ouvrier ?

BERNARD GUETTA.

LA R.F.A. PRÊTERAIT 1,5 MILLIARD DE MARKS A VARSOVIE

Bonn (*A.F.P.*). — La R.F.A. envisage d'accorder 1,5 milliard de marks (800 millions de dollars) de crédits à la Pologne pour permettre à ce pays de financer sa dette extérieure vis-à-vis de l'Occident, apprend-on, le 3 juillet, à Bonn, de très bonne source. Des conversations ont eu lieu cette semaine à Bonn entre des responsables ouest-allemands et une délégation polonaise, conduite par les vice-ministres du commerce extérieur et des finances, MM. Stanislav Dlugosz et Marian Krzak. Celle-ci s'est rendue ensuite à Francfort, au siège de la Dresdner Bank, chef de file du consortium bancaire qui négocie l'opération depuis plusieurs semaines.

Selon les modalités en discussion, un premier crédit, non lié, serait émis sur le marché de l'eurodollar pour une durée de sept ans et un montant de 1 milliard de marks ou sa contrevaleur si une autre devise est retenue. Le second crédit serait émis sur le marché financier ouest-allemand pour une durée de dix ans et un montant de 500 millions de marks. Il serait entièrement garanti par l'Etat fédéral et probablement lié à un projet de coopération bilatérale dans le domaine du charbon.

Portugal

● CRISE DANS LES TRANSPORTS AERIENS PORTUGAIS. — Le gouvernement a déclaré, le jeudi 3 juillet, la compagnie « TAP-Air Portugal en *« situation économique difficile »*. Cette décision permet notamment au gouvernement de décréter une réduction importante des dépenses de la compagnie et de procéder à des licenciements parmi les quelque dix mille employés de l'entreprise, ce qui est normalement interdit par la loi. Le gouvernement fait porter la responsabilité de cette situation aux pilotes, techniciens et mécaniciens en grève depuis une semaine. Mais les partis communiste et socialiste portugais ont accusé le gouvernement d'avoir délibérément provoqué cette crise pour créer une compagnie mixte ouverte aux capitaux privés. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● M. IGOR IVANOV, joueur d'échecs soviétique, a demandé l'asile politique au Canada, jeudi 3 juillet. Il a quitté le vol Aéroflot La Havane-Moscou à l'escale de Saint-Jean-*de-Terre-Neuve*. — (*Reuter.*)

AMÉRIQUES

Argentine

L'extermination d'une famille

M. Osvaldo de Benedetti, un médecin argentin âgé de soixante-trois ans, avait deux fils et un beau-fils. Tous participaient activement à la vie politique de leur pays. Ce qui ne tarda pas à leur valoir de sérieux problèmes, dès avant le coup d'Etat militaire de 1976. Le 25 mai 1973, l'un des fils, Gabriel Francisco, âgé de vingt-huit ans, était *arrêté par l'armée après avoir* été impliqué dans un affrontement près d'une garnison de la capitale. En octobre 1974, son frère Osvaldo (trente ans) était, lui aussi, arrêté. Les deux hommes ont été *« mis à la disposition du pouvoir exécutif »*, ce qui permettait de les maintenir en prison, en repoussant indéfiniment leur procès.

Après le coup d'Etat militaire, les événements s'accélèrent. Au début de décembre 1976, le beau-fils de M. de Benedetti, M. Bernardo Depetris, était enlevé par des inconnus. Quinze jours plus tard, on n'en annonçait pas moins sa mort dans un *« affrontement avec les forces armées »* M. de Benedetti, dont le domicile, à Rosario, a déjà été l'objet de deux attentats à la bombe, s'inquiète alors pour ses deux enfants encore en prison. Non sans raison : il apprend, le 21 juillet 1978, que son fils Osvaldo est mort lors d'une *« tentative de fuite »* à Tucuman. Finalement autorisé à voir le corps, il constate que le décès est dû à une balle tirée de face et quasi à bout portant, ce qui est difficilement compatible avec la version officielle.

Reste Gabriel Francisco, qui passera six ans dans la prison de Rawson, sans jugement, avant d'être condamné, en 1979, à vingt-trois ans de détention. Réfugié en France, M. de Benedetti lance une campagne pour sauver son fils : lettres à Amnesty International et aux institutions de défense des droits de l'homme, requêtes *auprès de la présidence de la* République à Paris, qui s'intéresse au cas et charge le consul général de France à Buenos-Aires, M. Hugues Homo, d'une démarche humanitaire.

Le 19 juin dernier, le grand-père, qui vit encore à Rosario et est âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, reçoit un bref télégramme de la prison de Rawson l'informant de la mort de Gabriel Francisco, et lui enjoignant de prendre en charge l'inhumation dans les vingt-quatre heures. A Paris, M. de Benedetti a appris, il y a quelques jours, la nouvelle du décès, attribué officiellement à un « suicide ». Il venait de recevoir une lettre du « suicidé », qui parlait de ses projets et de ses espoirs de libération. M. de Benedetti va mettre fin à sa campagne, car il n'a plus personne à sauver en Argentine. Mais il s'inquiète encore : les douze personnes condamnées en même temps que Gabriel Francisco, et qui se trouvent toutes à Rawson, ne risquent-elles pas d'être bientôt victimes, à leur tour, d'un « suicide » collectif ? — Th. M.

UN APPEL DES ARTISTES VICTIMES DE LA RÉPRESSION

Nous avons reçu de l'Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (AIDA) l'appel suivant :

« Nous apprenons que l'Orchestre de Paris va se rendre à Buenos-Aires pour y donner une série de concerts. Ce voyage est une initiative du ministère des affaires culturelles et du ministère des affaires étrangères. Que le gouvernement actuel, non content de faire de la France la grande pourvoyeuse d'armes de ce régime d'assassins, veuille lui offrir les plus grands artistes français ne nous surprend pas : mais que lesdits artistes, bien sagement, continuent de partir pour redorer l'image quelque peu ternie de la dictature argentine nous étonnera toujours.

» S'ils croient pouvoir, une fois de plus, séparer art et politique, ils se trompent. Que cela leur plaise ou non, ils partent faire de la politique, une politique, une seule, celle du pouvoir qui les reçoit, qui les expose, qui les affiche.

» C'est pourquoi nous les exhortons à ne pas partir dans ces conditions. Un orchestre capable d'une grande pugnacité dans la défense de ses intérêts professionnels doit pouvoir montrer cette même force dans la défense des droits humains, même s'il n'est pas encore directement concerné.

» C'est devant le peuple argentin et avec ses musiciens qu'il faut jouer, pas au théâtre Colon, sous tutelle militaire, avec, au premier rang, le général Videla et sa clique. Les musiciens de l'Orchestre de Paris ne peuvent pas ignorer qu'ils vont là-bas s'asseoir sur les chaises vides des musiciens argentins disparus et qu'on va leur faire jouer de la musique pour couvrir le silence de la mort. »

Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde (AIDA), 6 rue de l'Eure, Paris-XIV.

ASIE

Corée du Sud

Présenté comme un « élément communiste »

M. Kim Dae-jung, chef de l'opposition sera traduit devant une cour martiale

Principale figure de l'opposition en Corée du Sud, M. Kim Dae-jung sera traduit prochainement devant une cour martiale, a-t-on annoncé officiellement à Séoul vendredi 4 juillet. Le ministre de l'information a aussi fait savoir qu'il retirait leur accréditation aux journalistes japonais des quotidiens Asahi *et* Sankei, *ainsi qu'à ceux de l'agence Jiji. Le correspondant de* Kyodo *ayant été déjà expulsé le 30 mai, il n'y a plus d'agence de presse nippone représentée à Séoul. Aucune explication n'a été donnée à ces mesures. Jiji et l'Asahi avaient annoncé jeudi que M. Kim Dae-jung était actuellement dans un hôpital militaire, souffrant de blessures et d'une dépression nerveuse à la suite des interrogatoires qu'il a subis.*

Notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons, rapporte que les rumeurs les plus alarmantes circulent au Japon sur l'Etat de M. Kim. Selon la revue Sekai, *l'ancien chef de l'opposition,* « gravement torturé, blessé au ventre, serait actuellement dans un état de délire ».

Les autorités militaires avaient annoncé mercredi la libération de M. Kim Jong-pil, ancien premier ministre et président du parti républicain, et de huit autres membres de ce parti. Ils avaient tous été arrêtés pour corruption, mais les militaires avaient décidé de ne pas les poursuivre, parce qu' « ils avaient manifesté leur repentir » *en s'engageant à restituer à l'Etat les sommes indûment obtenues.*

Correspondance

Séoul. — Les autorités militaires chargées de l'application de la loi martiale ont annoncé qu'en même temps que l'ancien candidat de l'opposition à l'élection présidentielle de 1971, M. Kim Dae Jung, trente-six autres personnes seront traduites devant une cour martiale pour conspiration visant à renverser le gouvernement, infractions aux lois contre le communisme et possession illégale de devises étrangères.

La peine la plus lourde prévue en de tels cas est la peine de mort, mais le communiqué officiel n'indique pas si elle sera requise.

M. Kim et ses amis politiques furent incarcérés le 17 mai, peu après la proclamation de la loi martiale dans l'ensemble du pays en raison de l'agitation étudiante. Agé de cinquante-cinq ans, il fut l'un des trois dirigeants politiques qui avaient l'intention de se présenter à l'élection présidentielle annoncée pour 1981.

Le commandant de la loi martiale a indiqué que M. Kim Dong Gil, vice-président de l'université Yonsei, le député Lee Yong Hi et quelques autres partisans de M. Kim ont été libérés. *« Ceux qui se sont rendus eux-mêmes aux autorités, ceux qui ont coopéré avec les enquêteurs et ceux qui n'étaient coupables que de délits mineurs ont été relâchés afin de renforcer l'union nationale »*, indique le communiqué, sans préciser toutefois combien de personnes ont été effectivement élargies et combien restent en prison.

L'essentiel du communiqué est consacré à M. Kim. Celui-ci est accusé d'être à l'origine des manifestations du mois de mai pour renverser le gouvernement et prendre le pouvoir *« à la faveur d'une révolution sanglante »*. Ces accusations mettent pratiquement un terme à la carrière politique de M. Kim aussi longtemps que la Corée du Sud demeurera soumise au système actuel, dans lequel les militaires dictent leur loi au régime civil du président Choi Kyu Hah.

Ce qui apparaît encore plus grave que les accusations concernant le rôle de M. Kim dans les émeutes de Kwangju, ce sont les *« révélations »* sur ses activités pro-communistes. Selon le communiqué, des dossiers de police montrent qu'il participa en 1946 à l'insurrection de Mokpo, où plusieurs postes de police furent incendiés. En 1967, poursuit le communiqué, il rechercha l'aide d'un agent nord-coréen, condamné depuis.

Ces révélations officielles sur le passé pro-communiste de M. Kim sont de nature à effrayer un grand nombre de Sud-Coréens. Le communiqué fait aussi état des fonds — environ 2 millions de dollars — collectés par M. Kim dans les milieux d'affaires, au cours des mois qui précédèrent son arrestation. *« Pour la sécurité nationale, le développement économique et une évolution politique dans de bonnes conditions, un élément communiste tel que Kim Dae Jung, qui portait le masque du démocrate, doit être éliminé de la sphère politique »*, dit le communiqué.

Les procès qui vont avoir lieu n'affecteront en rien le projet du gouvernement d'organiser des élections l'an prochain, et de mettre alors en place une nouvelle équipe de dirigeants, précise le communiqué.

SHIM JAE HOON.

Cambodge

Les forces vietnamiennes accentuent leur pression sur les bases khmères rouges

Les forces vietnamiennes ont renforcé, jeudi 3 juillet, leur pression sur les positions tenues par les Khmers rouges, près de la Thaïlande, au Cambodge. Cependant, l'U.R.S.S. tente d'apaiser les critiques des pays non communistes d'Asie du Sud-Est. C'est ainsi que son ambassadeur à Bangkok a fait entendre au vice-ministre thaïlandais des affaires étrangères, M. Arun Bhanupongse, que Moscou s'efforçait de modérer le Vietnam. Trois des plus hauts dirigeants vietnamiens — MM. Le *Duan, secrétaire général du parti* communiste Pham Van Dong, chef du gouvernement, Nguyen Lam, président du comité du plan d'Etat — ont eu ces derniers jours des entretiens à l'échelon le plus élevé avec les responsables soviétiques et ont été reçus jeudi par M. Brejnev. Cependant, comme l'indique notre correspondant en Asie du Sud-Est, l'incursion vietnamienne en Thaïlande a ressoudé l'unité des pays hostiles à Hanoï.

A Washington, M. Tom Ros, porte-parole du Pentagone, a précisé que le matériel militaire que les Etats-Unis avaient décidé de livrer d'urgence à la Thaïlande, à la suite de l'incursion vietnamienne de la semaine dernière, avait une valeur globale de 32,5 millions de dollars (*le Monde* du 3 juillet).

A Paris, M. Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (F.N.L.P.K.), a déclaré jeudi, au cours d'une conférence de presse, que son mouvement pourrait servir d'« alternative » à la représentation khmère rouge aux Nations unies, car celle-ci n'est reconnue par une partie de la communauté internationale qu'en raison de son refus d'accepter le « fait accompli » vietnamien au Cambodge. Le président du F.N.L.P.K., qui a dénoncé le « détournement par les Vietnamiens » de l'aide humanitaire au peuple cambodgien, le « génocide par obstruction » et la famine menaçante, a réclamé à nouveau la convocation d'une conférence internationale sur le Cambodge, conformément à la résolution de l'ONU de novembre 1979.

● *Des gardes-frontières chinois* ont abattu, mardi 1er juillet, trois soldats vietnamiens qui avaient pénétré dans la province de Yunnan, dans le sud-ouest du pays, a annoncé, jeudi 3 juillet, l'agence de presse Chine nouvelle captée à Hongkong. D'autre part, le Vietnam a demandé jeudi, dans une note officielle, à la Chine de reprendre d'*« urgence »* les négociations sino-vietnamiennes en raison du *« danger permanent d'explosion »* qui règne à la frontière entre les deux pays. — (*A.F.P.*)

Afghanistan

DES UNITÉS ANTIGUÉRILLA ET DU MATÉRIEL LÉGER REMPLACENT LES FORCES SOVIÉTIQUES RÉCEMMENT RETIRÉES.

L'U.R.S.S. envoie de nouvelles unités spécialisées dans la lutte antiguérilla en Afghanistan ainsi que du matériel plus léger et mobile que celui utilisé jusqu'à maintenant, a-t-on appris de source bien informée à Kaboul. Un voyageur afghan, arrivé à New-Delhi, a indiqué que des unités de type commando sont apparues dans la capitale et ses environs. Elles semblent constituées de soldats d'élite. Cela paraît confirmer les informations selon lesquelles le retrait d'environ une division et de plus d'une centaine de chars serait accompagné d'un redéploiement des forces soviétiques. « Les Soviétiques réajustent la composition de leurs forces, mais ne réduisent pas leur puissance », a déclaré un observateur. Selon d'autres témoins, l'activité des transports de l'armée de l'air soviétique a été multipliée par trois ces dernières semaines à l'aéroport de Kaboul. Des troupes « fraîches », également entraînées à la lutte antiguérilla, seraient acheminées à Tachkent, au sud de l'U.R.S.S., non loin de l'Afghanistan. — (A.P., UPI)

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

La reprise des négociations sur l'autonomie palestinienne

(Suite de la première page.)

En présence de MM. Muskie et Brzezinski, M. Linowitz a laissé entendre que M. Carter pourrait se rendre lui-même au Caire si sa présence est *« utile et souhaitable »* pour les négociations, dont la durée prévue est de six à huit semaines, bien qu'on se soit gardé de fixer cette fois une date limite, comme cela avait été le cas au printemps dernier.

Plusieurs groupes de travail se réuniront au Caire à partir du 10 juillet, sans que les chefs de délégations des deux pays, MM. Burg et Ali, soient nécessairement présents. Une commission juridique étudiera les compétences des futures autorités palestiniennes. Une commission économique cherchera à définir un cadre général commercial et douanier, et s'aventurera dans le domaine difficile du statut des terres publiques en Cisjordanie (anciennement administrées par le royaume hachémite et où la plupart des colonies juives sont implantées), ainsi que de celui de la répartition des eaux. Enfin, un autre groupe de travail sera chargé de préparer les modalités de l'élection du futur organe administratif palestinien.

M. Linowitz a reconnu que la reprise des négociations ne signifiait nullement que les divergences étaient aplanies, mais seulement que les deux parties estimaient préférable de discuter à nouveau de celles-ci. Un haut fonctionnaire de l'administration Carter a expliqué, de son côté, qu'il fallait concilier deux nécessités : celle d'une police locale palestinienne et celle du maintien de certaines forces israéliennes. La délégation israélienne a d'ailleurs démenti être porteuse d'une carte indiquant l'emplacement des futures bases militaires après le *« redéploiement »* prévu. Les Israéliens redoutent que de tels renseignements ne soient transmis à l'O.L.P. par les Egyptiens.

Il semble que le président Sadate ait donné le feu vert à son ministre pour la reprise des négociations, après que celui-ci lui eut fait état par téléphone d'une assurance discrète israélienne qu'un vote au Parlement hébreu sur Jérusalem n'interviendrait pas pendant l'été et qu'il n'y aurait pas prochainement de nouvelles colonies en Cisjordanie. Cette bonne volonté d'Israël serait aussi destinée à atténuer les dissensions qui sont apparues récemment — pour la première fois avec une telle ampleur — dans la communauté juive américaine à propos de la politique suivie par M. Begin.

Des dissensions dans la communauté juive

Jusqu'à présent, le mot d'ordre dans les organisations juives américaines était le suivant : ne rien dire ou faire qui puisse affaiblir le gouvernement de l'Etat hébreu, quelles que soient, par ailleurs, les opinions personnelles des uns ou des autres sur ce gouvernement. Ce consensus a été rompu avec la signature, mardi à Jérusalem, par cinquante-six dirigeants juifs américains, d'une déclaration stigmatisant M. Begin comme un « extrémiste » et réclamant davantage de concessions à propos de la Cisjordanie. Un des signataires de ce document, M. Leonard Fein, professeur à l'université Brandeis, est allé plus loin encore, affirmant que M. Begin mentait à son peuple en lui faisant croire que la communauté juive américaine *« le soutenait à 100 % »*. Il a ajouté que le chef du gouvernement israélien constituait un « désastre ».

Le fait que deux anciens présidents de la conférence des dirigeants des principales organisations juives américaines, le rabbin Alexander Schindler et M. Theodore Mann, aient signé ce texte lui donne un poids considérable. Même si ces deux derniers ont cherché à atténuer la portée de l'événement en se dissociant, mercredi, des propos tenus par le professeur Fein, il n'en reste pas moins que la communauté juive américaine n'apparaît plus aussi unie derrière le gouvernement israélien, quel qu'il soit.

Une certaine évolution est également perceptible au Congrès. Longtemps, M. Paul Findley, représentant républicain de l'Illinois, a été pratiquement le seul à réclamer la fin de l'ostracisme américain vis-à-vis de l'O.L.P. et l'établissement de contacts avec l'Organisation palestinienne. On sait qu'une déclaration de M. Kissinger, datant de septembre 1975 et reprise par l'administration Carter, pose, en principe, qu'aucun officiel américain n'aura de rapports avec l'O.L.P. tant que cette dernière ne reconnaîtra pas le droit à l'existence de l'Etat d'Israël et la résolution 242 des Nations unies.

Or, pour la première fois, lors des discussions à la sous-commission de la Chambre des représentants sur l'Europe et le Proche-Orient, à laquelle appartient M. Findley, d'autres voix se sont fait entendre, la semaine dernière, en faveur d'un certain assouplissement de cette position.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *M. George Rashmaoui*, président de la fédération de basket-ball de Gaza, a été libéré jeudi 3 juillet, a-t-on annoncé de source israélienne autorisée.

Il avait été appréhendé deux jours plus tôt à la frontière israélo-jordanienne, par les forces de sécurité israéliennes qui lui reprochaient ses contacts avec les organisations palestiniennes. Le docteur Rashmaoui revenait d'un périple à travers plusieurs pays européens. — *(A.F.P.)*.

Iran

La campagne d'islamisation de l'imam Khomeiny suscite des réactions hostiles

Des cortèges ont commencé à converger ce vendredi matin 4 juillet à partir de six quartiers de Téhéran vers l'université, où doit avoir lieu la grande *« manifestation de soutien aux décisions de l'imam »*. Par groupes ne dépassant pas quelques centaines de personnes brandissant des portraits de l'imam Khomeiny et criant le slogan *« Khomeiny, Dieu te garde ! Mort à ton ennemi »*, les manifestants, parmi lesquels de nombreuses femmes en tchador, se sont dirigés vers le campus où devait être prononcé le *« sermon du vendredi »* par l'ayatollah Seyed Ali Khamenei.

De nombreux mouvements, ligues religieuses, comités, administrations avaient appelé mercredi, à l'initiative de l'ayatollah Hossein Montazeri, successeur probable de l'imam Khomeiny, à cette manifestation de soutien à l'islamisation prônée par le « guide de la révolution ». L'ayatollah Montazeri avait tenu, dans un communiqué publié ce vendredi 4 juillet, à dénoncer *« les superpuissances et leurs agents locaux »* qui pourraient profiter de ce grand rassemblement *« pour s'en prendre aux personnes ou à des institutions quelconques »*, et a demandé aux participants de s'opposer à de tels actes.

Jeudi, les premières manifestations de mécontentement étaient apparues dans le centre de Téhéran contre les mesures radicales d'islamisation décidées par les autorités iraniennes. Une manifestation d'une centaine de femmes a eu lieu dans la matinée devant la présidence de la République pour s'élever contre le port obligatoire du tchador dans les bureaux.

Les femmes se proposent d'appeler, samedi, à une nouvelle manifestation devant la présidence, habillées de noir et couvertes d'un foulard, *« qu'elles enlèveront et déchireront »* pour protester contre l'obligation de le porter.

Ces signes, encore timides, de résistance à l'islamisation — dont l'imam Khomeiny veut la mise en place *« avant le 7 juillet »* — sont les premiers depuis le mois de mars 1979.

Une grande marche avait été, en effet, organisée à cette date, pour protester contre un discours de l'imam Khomeiny, qui avait posé, pour la première fois, le problème du port obligatoire du voile islamique, mais l'imam avait ensuite tempéré ses propos.

De leur côté, les ministères continuent à publier des communiqués dans lesquels ils insistent, tel le ministre du plan, sur la nécessité pour les femmes *« de se vêtir d'une robe large, de porter des chaussettes non transparentes et de se couvrir la tête d'un foulard »*. Le ministère de la santé a, pour sa part, demandé aux infirmières de *« cacher leurs cheveux et une partie de leur visage »*.

Cependant, le ministère de l'intérieur a demandé aux forces de sécurité d'empêcher toute agression *« des contre-révolutionnaires »* contre les femmes non voilées.

L'ayatollah Khalhali, quant à lui, a déclaré que, *« bien que prévoyant un mécontentement des mass media internationaux (...), la République islamique faisait fi de l'opinion des gouvernements dépendant du sionisme et de l'impérialisme, car elle est décidée à faire respecter les règlements islamiques, que ce soit le port du voile, l'obligation de la prière ou la nécessité des purges dans les administrations »*.

M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des affaires étrangères, a affirmé jeudi qu'un nombre important de diplomates soviétiques devront quitter l'Iran. Nous avons, a-t-il dit, été *« extrêmement gentils »* à l'égard de l'U.R.S.S. en permettant que l'un de ses diplomates — le premier secrétaire Vladimir Golovanov, récemment expulsé — quitte librement l'Iran bien qu'il se soit livré à des activités d'espionnage. Le ministre a estimé que le personnel diplomatique soviétique en Iran est beaucoup trop nombreux quand on le compare au personnel iranien en U.R.S.S. Les effectifs devront être semblables, a insisté M. Ghotbzadeh.

Le chah atteint de typhus

D'autre part, le porte-parole de l'ancien chah a annoncé vendredi au Caire que ce dernier est atteint de typhus qui a entraîné une *« infection générale du corps »*.

Le porte-parole a précisé que l'état du patient était *« stable mais grave »*. Il a précisé que l'ex-chah n'avait besoin d'aucun *« traitement de maintien artificiel en vie »*.

Le porte-parole avait indiqué la veille que le patient poursuivait normalement sa convalescence à la suite de l'opération subie lundi pour traiter un abscès abdominal. Cet abscès avait été provoqué par une infection d'un kyste pancréatique. — *(A.F.P. - Reuter.)*

RECONNUES COUPABLES DE « CRIMES SEXUELS »

Quatre personnes, dont deux femmes ont été lapidées

Téhéran (Reuter). — Le tribunal de Kerman a franchi une nouvelle étape dans l'islamisation de la société iranienne en ordonnant la lapidation de quatre personnes reconnues coupables de « crimes sexuels ».

Cette sanction est conforme à la loi coranique, mais n'avait pas été appliquée depuis des siècles en Iran. Les suppliciés, deux femmes coupables de prostitution et de proxénétisme, un fermier accusé du viol d'une fillette, et un électricien père de huit enfants condamné pour homosexualité et adultère, ont été enterrés jusqu'à la poitrine, coiffés d'une cagoule, et bombardés à coups de pierres, rapporte un membre du tribunal de Kerman qui a refusé de dévoiler son identité. Les condamnés sont morts au bout de quinze minutes, a-t-il précisé.

Les deux femmes et l'homme accusés de viol avaient reçu la visite de membres du clergé la veille. Ils ont ensuite été lavés et ont revêtu des tuniques blanches qui dissimulaient entièrement leurs corps, a ajouté le magistrat. Le jour de la cérémonie, des pierres de différentes grosseurs furent choisies par des assesseurs religieux.

Le président du tribunal a lui-même lancé la première pierre, imité ensuite par cinq personnes. Lorsque la mort a été constatée, les condamnés ont été enterrés puis des prières ont été dites.

Un des juges du tribunal de Kerman a déclaré que la lapidation des quatre Iraniens n'était pas nécessairement liée aux dernières instructions de l'imam Khomeiny concernant l'islamisation de la société. Interrogé sur le point de savoir pourquoi cette forme d'exécution n'avait pas été appliquée jusqu'à présent, il a déclaré : « Peut-être parce les tribunaux islamiques n'avaient pas jusqu'ici respecté la loi de l'islam. »

Jordanie

Après la mort de M. Abdel Hamid Charaf

M. KASSEM RIMAWI D'ORIGINE PALESTINIENNE EST NOMMÉ PREMIER MINISTRE

Amman *(A.F.P.)*. — Le roi Hussein de Jordanie a chargé jeudi 3 juillet M. Kassem Rimawi, ministre de l'agriculture et vice-premier ministre, de présider l'équipe ministérielle à la suite du décès du chérif Abdel Hamid Charaf. *(Le Monde du 4 juillet.)*

Quelques remaniements ont été opérés en outre au sein de l'équipe gouvernementale. M. Soleiman Arrar, ancien ministre d'Etat, a été nommé ministre de l'agriculture en remplacement de M. Rimawi, qui a pris en charge le portefeuille de la défense, que son prédécesseur détenait déjà. D'autre part, M. Marouan Al Kassem, ministre d'Etat aux affaires étrangères, a été nommé ministre des affaires étrangères.

[M. Kassem Rimawi est né en 1918 en Cisjordanie, dans le village de Beit-Rima. Docteur en sciences sociales et en économie de l'université du Caire, M. Rimawi était vice-premier ministre et ministre de l'agriculture dans le gouvernement du Cherif Abdel Hamid Charaf. Ministre d'Etat pour les affaires municipales et rurales de 1965 à 1967, député de Ramallah, il fut élu en avril 1967 président de la Chambre des députés, en sommeil depuis l'occupation de la Cisjordanie par Israël en juin de la même année.]

LE VOYAGE DE JEAN-PAUL II

Cent trente mille ouvriers au stade de Sao-Paulo

(Suite de la première page.)

On cherche des références, en vain : Detroit, Düsseldorf ? Soit, mais en plus grand. Tokyo ? Soit, mais, si l'on peut dire, en plus brésilien. A quoi bon ? Tout Sao-Paulo est déjà dit, tout est raconté sur les visages de cette foule qui assiste à la messe : la condition ouvrière, le *melting pot*, les conditions de vie et de travail ou de chômage dans cette cité. Tout est dit aussi sur l'Eglise de Sao-Paulo, dans la conception même de l'autel. Une comparaison encore. Après le gigantisme à Brasilia, la munificence à Rio, le dépouillement à Sao-Paulo — autel très simple et une grande croix de bois — qui illustre bien les conceptions de l'Eglise locale.

Un homme a été choisi pour lire l'Evangile devant le pape. Il s'appelle Dalmo Dallan, cet avocat et ex-président de la commission « justice et paix » de Sao-Paulo. Dalmo Dallan a été attaqué dans la soirée par un commando de quatre hommes masqués. Il a été passé à tabac et, pour finir, blessé à coups de couteau. Lorsqu'il arrive vers l'autel, porté par ses compagnons, tous les prêtres, tous les évêques assis sur les marches se lèvent et lui font, avec la foule, une ovation.

L'espoir d'un monde nouveau

D'évidence, ici l'Eglise a choisi son camp. Et ce camp plébiscite cette Eglise. Les banderoles en témoignent. Aux « *Le peuple qui souffre soutient le pape* », « *Pape nous t'aimons* », répondent les « *Nous aimons notre Eglise. Vive Dom Paulo* ». Une référence affectueuse au cardinal Paulo Evaristo Arns, archevêque de Sao-Paulo, qui s'est « engagé » à de multiples reprises, notamment lors des récentes et longues grèves des métallurgistes de la ville (*le Monde* du 1er juillet). Le pape sait tout cela. Comme il sait que cette messe, le triomphe dans les rues de Sao-Paulo, ne sont que le préambule à un moment essentiel et délicat : la rencontre avec le monde ouvrier brésilien dans le stade Murumbi, de l'autre côté de la cité. Ils sont cent trente mille à « *attendre le pasteur* », ce pape qui fut ouvrier ; celui qu'un métallurgiste, Waldemar Rossi, chargé par tous de lui lire une longue et impressionnante « *adresse d'un ouvrier brésilien au pape Jean-Paul II* », qualifiera d'entrée de *compaheiro*. Et le *compaheiro-pape* sait aussi, car Waldemar Rossi le lui dira, combien ceux qui sont dans le stade « *attendent, anxieux, votre orientation et votre bénédiction* ».

Quand il a fait son entrée, tard dans la soirée, Jean-Paul II a été accueilli par des vivats, mais aussi par un chant longtemps considéré comme séditieux. C'est l'œuvre d'un compositeur, Geraldo Vendre, torturé et exilé en 1969. Un chante et un titre : « *Pour ne pas dire que je n'ai pas parlé de fleurs.* » « *En raison du froid et pour épargner le pape* », Waldemar Rossi ne lira finalement que le début de sa lettre.

Mais l'adresse sera *remise* au pape, sévère réquisitoire contre le régime brésilien. Il y est parlé d'un peuple « *avec ses 40 millions de migrants contraints, des expropriations par la force de l'argent et la violence des armes* ». Il y est raconté le peuple vagabond « *transformé en une véritable réserve de main-d'œuvre et de bas salaires* ». Il y est dit les millions de « *boias frias* », littéralement les « nourritures froides », c'est-à-dire les journaliers, et les « *cinq millions d'êtres humains qui vivent dans les favelas (...). Il y avait quatre favelas en 1964 à Sao-Bernardo-do-Campo, capitale de l'industrie automobile en Amérique latine, et il y en a cinquante-quatre aujourd'hui ; un habitant sur quatre est un favelado* ».

Waldemar Rossi rapporte aussi « *les salaires de famine, les conditions de travail inhumaines, la mortalité infantile — 67 pour 1 000 enfants de moins d'un an dans l'Etat de Sao-Paulo — provoquée par la malnutrition et le manque d'hygiène. Ce sont des êtres humains*, dit-il, *les fils de Dieu, nos fils.* » Il fait savoir à Jean-Paul II la condition des femmes, « *combien d'avortements se font sur les lieux de travail* ». Il raconte « *la répression dans les entreprises, (...) la constante menace de licenciement, les poursuites contre les leaders syndicaux, les listes noires, les services de sécurité, les assassinats, la structure syndicale brésilienne inspirée du modèle corporatiste mussolinien* ». Il rapporte que la lutte ouvrière est considérée au Brésil comme une infraction policière ou une atteinte à la sûreté de l'Etat. Il dénonce « *la législation et la justice du travail soumis aux intérêts patronaux* ». Il dit « *les luttes, la marche de l'histoire, la conquête des libertés, le combat pour n'être plus les pièces de rechange de l'industrie capitaliste* ».

Et puis vient la conclusion : « *Les travailleurs chrétiens sont fortement engagés dans le mouvement ouvrier* », aidés « *par la présence à leurs côtés de l'Eglise brésilienne, et particulièrement à Sao-Paulo, par celle de la pastorale ouvrière* ». Et vient « *l'espoir exprimé d'un ordre nouveau où le travailleur aura l'usufruit du produit de son travail et où, plus que tout, il décidera, enfin, de son destin. Dans la grande bataille, de jour en jour, nous sommes les témoins vivants de l'Evangile* ».

A cette lutte, non lue publiquement, mais que tout Sao-Paulo lira demain, le pape va répondre longuement. A sa manière. Elle est « *celle de la prudence ferme, celle d'un pape qui n'a pas eu à descendre dans la mêlée mais qui dit les choses malgré tout. Et ces choses-là, lorsqu'elles sont dites ici, elles portent* », confiera plus tard, enchanté, un prêtre placé dan l'entourage immédiat du cardinal Arns.

Réformes

Jean-Paul II va parler, pendant plus d'une heure, à ceux qui « *sont Sao-Paulo (...) Sao-Paulo, ce sont aussi les très nombreux marginaux, les chômeurs, sous-employés, mal employés, qui ne trouvent pas une place où utiliser leurs bras et où développer leur intelligence et leur âme (...). Sao-Paulo, vous êtes ici réunis pour trouver dans l'Evangile de Jésus-Christ les lumières et les énergies afin d'atteindre le but attendu : faire de Sao-Paulo une ville réellement humaine.* »

Le pape, à partir de là, va développer largement un certain nombre de thèmes. « *L'Eglise, dit l'Evangile, vise à obtenir, sans pour cela abandonner son rôle spécifique d'évangélisation, que, dans tous les aspects de la vie sociale où se manifeste l'injustice, s'opère une transformation pour la justice. Le bien commun de la société requiert comme exigence fondamentale que cette société soit justice. La persistance de l'injustice, le manque de justice, menacent l'existence de la société de l'intérieur (...). Cette menace à partir de l'intérieur existe réellement quand dans le domaine de la distribution des biens on se fie uniquement aux lois économiques de la croissance et du plus grand profit.* »

Le salut n'est pas dans la croissance économique sauvage, donc sous-entendu pas dans le « *modèle brésilien* ». Il ne sera pas davantage dans la violence.

Réforme, le mot ici aussi sera prononcé. Ce mot qui, au lendemain du premier discours à Brasilia avait fait la « une » de tous les journaux. Des réformes pour créer un « *ordre juste et non pas un nouveau désordre.* »

Réformes nécessaires : si « *l'option pour les pauvres est la première option chrétienne, elle est aussi l'option d'une société sur le chemin d'un réel équilibre* ». Alors, dira le pape aux ouvriers de Sao-Paulo, il faut s'appuyer sur la doctrine chrétienne. A partir de là, Jean-Paul II a rappelé très longuement un certain nombre de principes et de droits : le droit à la dignité du travail, le droit à l'emploi, le droit à des conditions de travail aussi décentes que possible, le droit à la protection sociale, le droit à une répartition équitable des richesses produites par le travail.

L'énumération à Sao-Paulo de cette série de droits, y compris le droit au syndicalisme, venant après le discours de Brasilia sur les droits de l'homme, a une résonance toute particulière. Comme si chaque mot du pape devait s'appliquer à une situation concrète, connue de chacun, mais ici non dite. Sauf, précisément par l'Eglise brésilienne.

PIERRE GEORGES.

> ### SÉCURITÉ
>
> **Les autorités brésiliennes veulent bien d'un pape « folklorisé », qui chante avec les foules et embrasse les bébés, mais elles cherchent soigneusement à gommer le message social de Jean-Paul II.**
>
> **Si les journaux brésiliens rendent largement compte de la visite du pape et publient des commentaires de ses principaux discours, la population, qui en majorité ne lit jamais la presse, n'a que la télévision comme source d'information. Or, celle-ci se borne aux aspects les plus superficiels du voyage pontifical.**
>
> **La chaîne de télévision principale, « Globo », n'a pas retransmis la rencontre de Jean-Paul II avec les ouvriers métallurgistes au stade Murumbi à Sao-Paulo — il n'y avait qu'une petite chaîne locale, — et la visite du pape, la veille à Rio-de-Janeiro, dans la favela de Vigidal, avait été purement et simplement passée sous silence.**
>
> **Qui plus est, la favela avait été évacuée — à 4 heures du matin, — de la plus grande partie de ses quinze mille habitants « par mesure de sécurité », avant que le pape ne s'y rende. Seuls les occupants des baraques bordant le chemin que Jean-Paul II devait emprunter avaient été autorisés à rester. Toujours pour des motifs de « sécurité », Mgr Ivo Lorscheiter, président de la conférence épiscopale et d'autres évêques, qui étaient arrivés au Vidigal quelques minutes avant le pape, ont été empêchés par la police fédérale d'entrer dans le bidonville.**
>
> A. W.

LE DISCOURS AU STADE MURUMBI

Inégalités sociales et droit au syndicalisme

Voici quelques extraits du très long discours de Jean-Paul II, qui s'est adressé le 3 juillet à cent trente mille ouvriers de Sao-Paulo.

« Travailleurs, mes frères et mes sœurs, je remercie Dieu d'être avec vous aujourd'hui. Et je vous remercie pour la joie que cette réunion procure au ministre du Christ qui, durant durant sa jeunesse en Pologne, connut directement la condition de travailleur manuel, avec sa grandeur et sa dureté, les heures de joie et les moments d'angoisse, les réalisations et les frustrations que cette condition comporte. »

● **Les inégalités sociales.**

« L'Eglise proclamant l'Evangile *se préoccupe de tous* les aspects de la vie sociale sans pour autant perdre de vue son rôle spécifique d'évangélisation. Le bien commun d'une société requiert comme un principe fondamental une société juste. La persistance de l'injustice, l'erreur de justice menacent l'existence d'une société de l'intérieur d'elle-même. Cette menace de l'intérieur existe réellement quand la distribution des biens est basée seulement sur des lois économiques de croissance et du plus grand profit ; quand les résultats du progrès touchent marginalement ou ne touchent pas du tout de vastes couches de population ; quand persiste un grand abîme entre une minorité de riches et la majorité de tous ceux qui vivent dans le dénuement et la misère. »

● **Pouvoir, réformes et violence.**

« Le bien commun d'une société passe toujours par la restauration de la justice. Il ne peut être atteint par la violence. La violence tue ce qu'elle prétend créer, soit quand elle maintient les privilèges d'une minorité, soit quand elle tente d'imposer les *transformations nécessaires*. Les modifications pour un ordre social juste doivent être une action constante — en plusieurs temps, graduellement, progressivement — par le chemin de réformes pacifiques. Cela est la charge de chacun, principalement de ceux qui ont le pouvoir économique et politique dans la société. Le pouvoir est seulement justifié dans une communauté par la réalisation d'un ordre social juste. Au-delà, le pouvoir ne peut jamais être utilisé pour protéger les intérêts d'un groupe au détriment des autres. La lutte des classes n'est pas la voie d'un ordre juste. Elle porte en elle-même le danger de transformer les défavorisés en privilégiés, créant une situation de désavantage pour ceux *qui jusqu'alors ont possédé* les avantages. Rien ne peut être construit avec la haine et la destruction des autres. »

● **La dignité du travail.**

« La doctrine chrétienne de l'homme est fondée sur l'Evangile, sur la Bible, et appuyée par des siècles d'expérience et, dans ce contexte, elle valorise tout particulièrement le travail humain, la dignité du travail, la noblesse du travail. Vous connaissez la dignité et la noblesse de votre propre travail, vous qui travaillez pour vivre, pour vivre mieux, pour gagner pour vos familles le pain quotidien, vous qui vous sentez blessés dans votre affection maternelle ou paternelle à voir vos enfants sous-alimentés. (...) *Le travail* est un service, un service à vos familles, un service à la ville tout entière, un service dans lequel l'homme lui-même grandit dans la mesure où il se donne pour les autres. Le travail est une discipline dans laquelle la personnalité se fortifie. »

● **Chômage et droit à l'emploi.**

« Le premier et fondamental désir de votre part est donc de travailler. Que de souffrances, que d'angoisses et que de misères provoque le chômage ! Pour cette raison, la première et fondamentale préoccupation de tous et de chacun, hommes de gouvernement, politiciens, dirigeants de syndicat et chefs d'entreprise, doit être : *donner du travail à tous. Espérer* une solution au problème crucial de l'emploi comme s'il était un résultat plus ou moins au' matique d'un ordre et d'un développement économique quel qu'il soit, dans lequel l'emploi apparaîtrait comme une conséquence secondaire, n'est pas réaliste et partant inadmissible. La théorie économique et la pratique doivent avoir le courage de considérer l'emploi et ses possibilités modernes comme un élément central de leurs objectifs. »

● **La participation.**

« Il y a une demande légitime pour les salariés, celle d'atteindre, toutes les manières, le point où vous pouvez dire que le travailleur tire profit réellement et équitablement de la richesse qu'il produit, conjointement avec son entreprise, sa profession et l'économie nationale. Sur tous ces points, l'Eglise, spécialement depuis sa première grande encyclique sociale, *Rerum Novarum*, n'a pas cessé de développer cet enseignement. J'invite tout travailleur, responsable politique, syndicaliste, à prêter une attention renouvelée à ce riche enseignement. Vous pourrez y trouver non des solutions toutes faites, mais des clarifications et des encouragements pour votre propre analyse et vos actes. »

● *Le droit au syndicalisme.*

« Croire que les solutions des problèmes de salaires, de sécurité sociale et de conditions de travail peuvent être trouvées dans une sorte de croissance automatique d'un ordre économique n'est pas réaliste et, partant, ce n'est pas admissible. L'économie sera viable si elle se fait humaine, pour l'homme et par les hommes. Pour cette raison, il est très *important* que tous les protagonistes de la vie économique aient une possibilité effective de participation libre et active dans l'élaboration et le contrôle des décisions qui les concernent sur tous les plans. Le pape Léon XIII, dans *Rerum Novarum*, a clairement affirmé le droit des travailleurs à s'unir dans des associations libres dans le but de faire entendre leurs voix, de défendre leurs intérêts et d'apporter leur contribution à un cheminement responsable vers le bien commun. »

Des propos subversifs ?

Si Jean-Paul II avait tenu dans l'Angleterre de la révolution industrielle décrite par Charles Dickens le même discours que celui qu'il a prononcé devant cent trente mille ouvriers à Sao-Paulo, l'effet de ses paroles aurait sans doute été du même ordre. Allant de soi dans la plupart des pays européens, la liste de droits sociaux fondamentaux énumérés par le pape semble révolutionnaire dans un Brésil économiquement engagé dans le vingtième siècle, mais qui socialement relève du dix-neuvième.

● LE DROIT A UN SYNDICALISME LIBRE : qu'y a-t-il de plus classique dans la doctrine sociale de l'Eglise et de plus illusoire dans le Brésil d'aujourd'hui ? La législation syndicale, codifiée et unifiée par le président Vargas en 1943, reste fidèlement calquée sur le modèle corporatiste mussolinien. Et les seules « réformes » qui y ont été apportées, depuis cette époque, ont été défavorables aux travailleurs. Ce fut notamment le cas en 1964 lorsque les militaires, à peine parvenus au pouvoir, brisèrent la relative stabilité de l'emploi assurée par la législation en vigueur.

Etroitement contrôlés par l'Etat, les syndicats restent dominés par les « pelegos », les dirigeants « jaunes » liés au pouvoir. Le système des élections indirectes pour les fédérations et les confédérations, accentuant le poids des petits syndicats peu politisés, assure *le maintien de* leur influence.

Les réformes invoquées par le régime militaire, dans ce domaine, sont toujours à faire. Comment oublier que, depuis le début de l'année, trois des principaux dirigeants syndicaux indépendants du pays, décidés à briser ce carcan du « peleguisme », ont été démis de leur poste, auquel ils avaient été élus à une très large majorité ? Comment oublier que les deux plus fameux leaders syndicaux de Sao-Paulo se trouvent actuellement sous le coup d'un procès en application de la « loi de sécurité nationale » ?

● LE DROIT A UNE REPARTITION EQUITABLE DES RICHESSES PRODUITES PAR LE TRAVAIL, auquel s'est référé Jean-Paul II, pourrait être une simple généralité dans le cadre européen. Rappelé non loin des bidonvilles de Sao-Paulo, il peut apparaître comme une critique implicite du modèle de développement brésilien. Si le gâteau doit croître avant d'être redistribué, comme l'affirment les responsables de la stratégie économique, rien ne permet de savoir quand le régime décidera finalement de passer de la première étape à la seconde. La dernière conférence de la CEPAL, la commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine, réunie à La Paz en avril 1979, l'a rappelé : entre 1960 et 1972, le revenu réel des plus pauvres (40 % de la population) a augmenté de 3 % à peine, tandis que celui des plus riches (10 % de la population) s'élevait de 170 % pour ce qui concerne le Brésil.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que les membres les plus engagés de l'Eglise brésilienne expriment leur satisfaction après le discours prononcé par le pape à Sao-Paulo, qui aurait été qualifié par beaucoup de « subversif » s'il avait été prononcé par un autre orateur. Mais la simple présence, dans un stade, de Jean-Paul II et de cent trente mille ouvriers n'avait-elle pas un aspect subversif ? Il y a trois mois à peine, lors de la grève des métallurgistes, un impressionnant déploiement des forces de répression, fusil à la main, empêchait les ouvriers de tenir leur réunion dans le stade de football de Sao-Bernardo, à 20 kilomètres de Sao-Paulo.

THIERRY MALINIAK.

هكذا من الأصل

DE JEAN-PAUL II

…TADE MURUMBI

…it au syndicalisme

Des propos subversifs ?

…ieurs

AU BRÉSIL

UN PRÊTRE A SAO PAULO

Sans paroisse, sans cierges et sans processions

De notre envoyé spécial

Sao-Paulo. — Il s'appelle Dominique. Il est l'un de ces prêtres qui, répondant à un appel déjà ancien du Vatican, ont traversé l'Atlantique pour aller faire « don de leur foi » en Amérique latine. Aujourd'hui, il anime une « communauté de base » dans une lointaine banlieue de Sao-Paulo, où Jean-Paul II se rend le 3 juillet. A-t-il changé quelque chose en Amérique latine ? Dieu sait ! Ce dont il est sûr, lui, c'est que l'Amérique latine l'a changé.

Dominique a construit lui-même le « *local communautaire* ». Deux pièces. La chapelle, où l'on prie, lit et commente la Bible, où les fidèles se réunissent pour parler de leurs problèmes et de leurs espérances. Pour autel, une plaque de ciment posée sur des parpaings. Une plante verte, quelques bancs. Au mur, une fresque et cette inscription : « *Il n'y a pas de résurrection sans mort, il n'y a pas de mort sans résurrection. Ainsi soit-il.* »

La pièce contiguë est sa maison : une table, un réchaud, un lit, deux chaises, des livres. Une petite baraque édifiée à quelques mètres sert de havre provisoire à de plus déshérités, de plus désemparés, de plus esseulés...

Depuis le centre de Sao-Paulo, il faut près d'une heure et demie d'autobus pour parvenir chez Dominique. Puis vingt minutes de marche entre des baraques de bois et de tôle, à travers des terrains vagues ; monter et descendre des sentiers, bourbeux s'il pleut, poussiéreux s'il fait chaud ; cheminer entre des pousses de bananiers. Les pas déclenchent des aboiements de chiens, des caquetages de poules : ce sont là des limbes, entre la ville et les champs.

« *Chaque jour*, nous explique Dominique, *je vois arriver ici des paysans chassés de leurs terres, du Nordeste, du Mato-Grosso, ou d'ailleurs. De grandes sociétés s'installent là-bas, remplaçant les cultures vivrières par des productions destinées a l'exportation, viande, soja, sucre, coton.*

» *Il n'est pas difficile de chasser un petit paysan de la terre qui le fait vivre : en général, il n'est que* posseiro, *c'est-à-dire un occupant sans titre, toléré dans un système féodal et devenu importun dans un système capitaliste. Si les hommes de loi ne suffisent pas, il y a d'autres techniques. On lâche, par exemple, un troupeau de vaches sur un petit champ de maïs à la veille de la récolte. Le paysan ne va pas faire un procès, n'est-ce pas ? Et il faut bien qu'il donne à manger à sa famille. Alors, il va chercher du travail ailleurs, à Sao-Paulo, par exemple.*

» *Il arrive ici. Je n'ai pas de paroisse, pas de cierges, pas de processions à lui offrir. Seulement cette « communauté de base ». Je lui dis : voilà la religion ce n'est pas autre chose que d'être frères. Pour beaucoup, le choc est cruel. Ils s'en vont dans les macumbas, ou rejoignent une secte. Il y a quelques jours, une femme m'a dit :* « Avant, là-bas, chez moi, » je restais des heures devant » le crucifié ; j'y voyais une » image de ma vie. Aujourd'hui, » tu me dis : « *Jésus est ressuscité.* » « Alors je ne comprends » plus. »

Les deux crises du paysan

» *Les sectes ont un succès foudroyant. Dans mon quartier, par exemple, il y a huit temples d'obédiences diverses, et une seule église catholique. Les sectes délivrent un message compréhensible, parlent des problèmes de tous les jours, dans le langage de tous.* »

Dominique ajoute : « *Eduardo Hoornaert, le grand historien de la religion au Brésil, rapporte dans un de ses livres, ce propos d'un « seigneur » de la canne à sucre à l'époque coloniale :* « J'ai droit de vie et de mort sur » mes esclaves ; mais la nuit, » quand il font leur *batucadas* » *(danses plus ou moins rituelles* » je ne peux plus rien sur eux. »

» *Bien sûr, il y a toujours eu, au sein de l'Eglise brésilienne, un courant libérateur. Il n'empêche : historiquement, elle a été aux mains des « seigneurs » de la canne à sucre. Aux yeux du peuple, et notamment des Noirs et des Indiens, elles est encore perçue comme un lieu d'oppression. Rejoindre une secte, c'est donc, souvent, d'abord dire merde au curé — considéré comme l'un des rouages de cette société qui écrase les pauvres.* »

» *Le paysan catholique qui débarque dans cette banlieue passe souvent par plusieurs crises. Il vient me voir et s'aperçoit que je ne puis rien lui offrir de ce qu'il avait dans sa campagne c'est-à-dire sa religiosité traditionnelle. Première crise, donc il recherche une secte.*

» *S'il est vraiment taraudé par la question : comment réaliser cette société de communion, de partage, de fraternité ? Il rencontrera, tôt ou tard, le marxisme : deuxième crise ! C'est là l'itinéraire classique des éléments les plus vivants de nos communautés de base.*

» *C'est bien pourquoi, pour nous, la question des relations entre le marxisme et le cristianisme n'est pas théorique, comme souvent en Europe. C'est un problème quotidien. Nous savons que l'éveil aux problèmes sociaux, la conscientisation, conduit à peu près inévitablement au marxisme. Les marxistes proposent un instrument pour changer ce monde désormais reconnu fondamentalement injuste. En revanche, la vision anthropologique marxiste est faible. Ils n'ont pas de réponse à l'interrogation de l'homme sur l'absolu, à son anxiété face à la mort. Les marxistes, en Amérique latine au moins, s'interrogent beaucoup sur le fait religieux. Ils ne reconnaissent pas la transcendance ; mais ils sont impressionnés par le pouvoir révolutionnaire de la religion.*

» *Et, de fait, l'Evangile est un pouvoir révolutionnaire. Car il prêche l'utopie, le royaume. Mais un royaume qui est déjà là, pas celui où vont les âmes des morts. Ce message-là rend les chrétiens très critiques. Dans Dostoïevski, le Grand Inquisiteur dit à Jésus :* « Cela marchait. Plutôt mal, » d'accord. Mais ça marchait. Et » toi tu arrives là-dedans, et tu » vas tout fiche en l'air. Alors, » je t'en supplie, va-t-en. Si tu » ne dis rien, je te laisse la vie » sauve. Sinon... » *Eh ! bien, pour les chrétiens, c'est ainsi : quand ils annoncent la nouvelle — la communion, la liberté, le royaume, on les persécute.*

» *Certes, une minorité seulement de l'Eglise se retrouve sur ces positions. Mais les militaires ne s'y trompent pas : ils feront tout pour empêcher cette alliance entre ces socialistes de la communion que sont les chrétiens, et ces spécialistes de la socialisation que sont les marxistes. Ils savent que si notre rencontre a lieu, l'avenir du continent sera changé. Alors, christianiser le marxisme, marxiser le christianisme, voilà ce à quoi s'emploient nos meilleurs théologiens aujourd'hui.* »

Enflammer la terre

Dans son action pastorale, Dominique rencontre de sérieux obstacles : les rythmes du travail et de la vie urbaine, la longueur des trajets, le fait que les habitants de cette banlieue ne se connaissent pas, et la méfiance qui en résulte. Il y a, aussi, l'« *attachement à l'Eglise traditionnelle, celle des ex-votos, des processions et des pèlerinages. Je dirais presque que quand les gens sont pauvres, leur seule richesse c'est la tradition. Or l'Eglise communautaire que nous leur offrons est en rupture avec leur Eglise antérieure, celle de la campagne. S'il a le choix entre la paroisse et la communauté de base, le pauvre choisit la paroisse. Le catholicisme populaire n'est nullement méprisable. Au début, ont est allé contre, un peu au bulldozer. Aujourd'hui, on pense plutôt qu'il faut faire se rejoindre culture populaire et « culture cultivée ». L'Eglise l'a réussi admirablement au Moyen Age. L'Italien Gramsci admirait beaucoup cela. A présent, l'Eglise brésilienne cherche à en faire autant.* »

Quel soutien Dominique reçoit-il de sa hiérarchie ? « *Si l'Eglise brésilienne est ce qu'elle est, c'est qu'elle a l'un des meilleurs épiscopats du monde. En général, les évêques sont à la traine du peuple de Dieu. Ici, nombre d'entre eux sont des éclaireurs. Conscients de l'ampleur des problèmes sociaux, ils ont invité à travailler avec eux des prêtres, bésiliens et étrangers, qui avaient compris qu'évangéliser c'est prêcher le Royaume — un monde nouveau où règnerait Dieu. Et lorsque Dieu règne, il y a la justice sur terre.* »

Ne se sent-il pas, parfois, un peu loin de l'orthodoxie catholique romaine ? « *Je reconnais Jésus de Nazareth comme mon Seigneur, Jésus né de Marie, la petite juive. Et, en même temps je crois à la parole : « Avant » Abraham, je suis.* »

» *Je ne crois pas que toutes les religions se valent. Je crois en la supériorité du christianisme, car il est plus libérateur. Je crois que ce sont les justes qui sauvent le monde. Je pense souvent à Gandhi qui a réussi, en jeûnant, à empêcher les massacres de Calcutta.* »

» *Je crois que les pauvres sont naturellement plus justes, parce que moins encombrés par le superflu. Les prolétaires sont porteurs d'une utopie, la société sans classes. Peut-être est-ce pourquoi ils sont également sensibles au message chrétien du Royaume.*

» *Je crois en Dieu. Sinon, comment comprendre que cette modeste étincelle, allumée il y a deux mille ans au-dessus de douze personnes — disons cinq cents, en comptant les parents et les amis, — douze types de surcroît pas très intelligents, comment cette étincelle aurait-elle enflammé la terre ?* »

Comme il est écrit : il est plus d'une demeure dans la maison du Père !

JEAN-PIERRE CLERC.

Le Monde

politique

La candidature de M. Debré à l'élection présidentielle

Trois courants au sein du R.P.R.

M. Michel Debré devait accueillir, samedi matin 5 juillet, à Saint-Denis-de-la-Réunion, M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., venu présider le congrès régional de ce mouvement. Au cours d'un meeting tenu le jeudi 3 juillet dans le département dont il est le député, l'ancien premier ministre a rappelé son opposition à la mise en service de la bombe à neutrons, qui *« changerait notre stratégie »*, et il a plus généralement critiqué la politique du pouvoir en disant : *« Nous avons la preuve de l'inexactitude et de l'irréalité du discours du gouvernement. »*

Cette attitude ouvertement contestataire à l'égard du pouvoir que M. Debré a adoptée depuis l'annonce *de sa candidature, lundi 30 juin, n'a* pas pour autant fait l'unanimité parmi les gaullistes.

Déjà, chacun avance les soutiens qu'il reçoit dans une sorte de vente aux enchères. Du côté des amis de M. Chirac, les comités d'appel à une candidature du maire de Paris se *multiplient alors que, du côté de* M. Debré, on assure avoir reçu des centaines de lettres et de télégrammes d'encouragement qui témoigneraient de l'intérêt de la « base » gaulliste.

En faveur du maire d'Amboise, seul parmi les députés R.P.R., M. Rufenacht a pris une position publique, après en avoir d'ailleurs informé M. Chirac. Le député de Seine-Maritime exprime le sentiment de ceux de ses collègues qui estiment *que les voix que recueillera M. Debré* devront, par leur nombre, impressionner suffisamment M. Valéry Giscard d'Estaing pour que celui-ci, au deuxième tour de l'élection présidentielle, modifie ses orientations politiques afin de séduire alors cet électorat. La candidature de M. Debré jouerait, en quelque sorte, le rôle d'un « groupe de pression » sur le candidat de la majorité.

Les défenseurs de cette thèse assurent que M. Debré, à la différence de M. Chirac, ne rencontrera pas sur son chemin d'adversaires inconditionnels. Ce point de vue devrait être exposé mercredi prochain 9 juillet devant le conseil politique du R.P.R. par M. Olivier Guichard. M. Debré, qui se considère en congé de parti, ne rentrera de la Réunion que le 12.

A la direction du R.P.R., tout en laissant se développer les initiatives « spontanées » de la base en faveur de M. Chirac, on affecte maintenant la sérénité et la patience. M. Pons, secrétaire général, a même précisé que le mouvement ne se prononcera *« pas avant la fin de l'année »* sur le choix du candidat à soutenir pour mieux souligner que la décision de M. Chirac n'était pas arrêtée.

De nombreux gaullistes, en tout cas, déplorent que l'initiative précipitée de M. Debré mette en lumière les divisions de cette famille politique. Ecartelés entre les sentiments différents, mais également sincères, qu'ils portent aux deux anciens premiers ministres, beaucoup espèrent encore qu'une solution sera trouvée pour que le gaullisme n'ait qu'un seul représentant dans la prochaine compétition. Ils se refusent donc à choisir dès maintenant. Tel est le cas de M. Georges Gorse, qui traduit bien le problème de conscience de ceux de ses amis, pour qui, en tout cas, le gaullisme ne peut pas être confondu avec le giscardisme. — A. P.

PRISES DE POSITION EN FAVEUR DE M. DEBRÉ...

M. ANTOINE RUFENACHT, député R.P.R. de Seine-Maritime : *« La candidature de Michel Debré à l'élection présidentielle est bonne pour la France; car, pour reprendre les termes de son communiqué, elle va permettre une « campagne d'information sur » les mesures propres à assurer » le redressement national ». C'est pourquoi je lui apporterai tout mon soutien. Sur l'essentiel, je crois que Michel Debré a raison, et l'élection présidentielle porte justement sur l'essentiel. En prenant cette position, j'ai la certitude d'être fidèle aux convictions qui m'ont conduit à m'engager en politique. »*

M. OLIVIER GUICHARD, ancien ministre, député R.P.R. de Loire-Atlantique, écrit dans *l'Echo de la presqu'île guérandaise* :

« Pour le moment, Michel Debré s'adresse à tous les Français. J'ai voulu saluer ce que sa candidature avait de naturel, de digne et de conforme à nos institutions. Il y a un temps pour choisir : ce sera demain. Il y a un temps pour écouter : c'est aujourd'hui (...). Voici le premier candidat sérieux, et c'est pourtant un candidat personnel. Je crois qu'il faut être reconnaissant à Michel Debré d'avoir voulu et su se situer effectivement en dehors des partis.

» Le président de la République, s'il se représente, sera lui aussi un candidat personnel, avec comme caution son action à la tête de l'Etat. Il aura des soutiens, mais enfin il sera "abord lui-même. Cela aussi est une marque de bonne santé pour notre République. »

... ET EN FAVEUR DE M. CHIRAC

MM. GERMAIN SPRAUER ET ANDRE DURR, députés R.P.R. du Bas-Rhin, se sont joints à l'appel lancé par M. André Bord en faveur d'une candidature de M. Jacques Chirac. Tous les parlementaires gaullistes du Bas-Rhin sont ainsi regroupés dans ce comité fondé par M. Bord, député, ancien secrétaire général de l'U.D.R.

DANS LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON, M. Jean-Pierre Cassabel, maire de Castelnaudary (Aude), ancien député, a créé un « comité régional » en faveur de la candidature de M. Chirac, *« seul candidat gaulliste susceptible de gagner et de donner une impulsion nouvelle à la France »*.

M. RENÉ TOMASINI, député R.P.R. de l'Eure, ancien ministre, a constitué un comité départemental en faveur d'une candidature Chirac.

D'autres comités favorables au président du R.P.R. ont été créés dans l'Essonne, en Seine-et-Marne, à l'initiative de M. Julia, député ; dans l'Allier, à celle de M. Hector Rolland, maire de Moulins, député ; dans la Haute-Marne, dans le Pas-de-Calais, dans le Puy-de-Dôme, dans la Saône-et-Loire, dans le Loir-et-Cher, sous la présidence de M. Corrèze, député ; dans les Landes et dans le Lot.

LA FEDERATION DES REPUBLICAINS DE PROGRES (gaullistes de gauche), que préside M. Pierre Dabezies (qui a remplacé M. Jean Charbonnel), lance un appel *« à l'ensemble des gaullistes pour que soient affirmés et respectés les principes suivants : il faut un candidat gaulliste ; il ne faut qu'un candidat gaulliste ; il faut un candidat gaulliste dont les positions permettent le rassemblement de l'ensemble des gaullistes »*. La F.R.P. ajoute *« que, en tout état de cause, les gaullistes doivent se départir de toute politique qui contribuerait à faire le jeu des giscardiens »*.

Une certaine idée du gaullisme

(Suite de la première page.)

Que j'ai été membre de son cabinet personnel pendant la guerre. Qu'à la Libération, j'ai siégé parmi les représentants de la France combattante à l'Assemblée consultative provisoire. Qu'après un engagement au parti socialiste (qu'alors de Gaulle ne désapprouva pas, puisqu'il se refusait alors à orienter lui-même un parti), je l'ai *retrouvé en 1958*. Que j'ai été trois fois son ministre, et que je ne lui ai jamais fait de ces « chagrins » dont parlent des journalistes en mal de copie qui n'étaient guère très gaullistes aux heures difficiles. *Qu'enfin*, jusqu'à sa mort, il m'a *honoré* d'une indulgente amitié, dont il m'a donné maint témoignage. Tout cela, que je n'ai pas l'habitude de claironner, pour dire que je ne suis pas dépourvu de sensibilité gaulliste et pour justifier mon exaspération devant la manière dont elle est aujourd'hui mise à l'épreuve.

Michel Debré a annoncé sa candidature à la présidence de la République. Ça et là, des appels lancés pressent Jacques Chirac de déclarer la sienne. Je ne signerai rien ni pour l'un ni pour l'autre tant qu'ils ne se seront pas mis d'accord.

J'ai pour Michel Debré amitié et respect. J'évoque en le voyant le maigre commissaire de la République que je rencontrai pour la première fois en août 1944, à Laval. Je suis reconnaissant au premier ministre qui me rappela *au gouvernement alors qu'ayant* abandonné la vie politique pour la diplomatie je ne m'y attendais guère. J'adhère au Comité pour l'indépendance et l'unité de la France qu'il préside et j'aime son jacobinisme qui dépoussière le mot « républicain » et lui rend sa signification. J'aime aussi qu'il juge Raymond Barre trop laxiste et Jacques Chirac trop calme ! J'admire sa passion et son sens inflexible de l'Etat. On le dit « dépassé » ? Peut-être a-t-il le défaut d'avoir eu raison un peu trop tôt. Que peut-il penser aujourd'hui en voyant les autres reprendre ses propres thèses (je pense à la crise de la démographie) et jusqu'à ses propres formules (je pense à la « guerre » économique) sans en citer l'auteur ? Sans doute qu'il lui faut être candidat, car on n'est jamais si bien servi que par soi-même...

Je n'étais guère « chiraquien » en 1973, pour des raisons tenant à l'élection présidentielle. Je le suis devenu à mieux connaître *Jacques Chirac, si différent par* sa gentillesse attentive, son ouverture d'esprit et son extrême disponibilité, de l'image caricaturale et autoritaire que ses adversaires ont un moment présentée. Mieux connus sont sa puissance de travail, l'énergie de sa jeunesse, *son optimisme communicatif*, qui font de lui un remarquable entraîneur d'hommes et forcent le succès. L'on ne peut oublier qu'il eut le courage assez rare de quitter volontairement la charge de premier ministre, qu'il emporta la mairie de Paris, à laquelle il *commence* de donner un sens, et qu'il fut le vrai vainqueur des élections législatives de 1978. Il me plaît assez qu'il cristallise aujourd'hui l'opposition des ambitions contraires. La nation peut-elle se priver de son dynamisme et de son efficacité ?...

Au point où nous en sommes, la nécessité de choisir entre ces deux hommes serait navrante et absurde.

D'abord parce qu'il est encore très difficile d'imaginer ce que sera la situation de la France au printemps de 1981. Comme il faut exclure, hélas ! l'hypothèse d'un vrai redressement et d'un élan de confiance, on peut se demander si la situation économique et sociale va continuer de se dégrader lentement ou exploser d'une manière spectaculaire. Mêmes interrogations et mêmes incertitudes quant au climat international. Nous ne sommes pas dans une période où l'on peut prévoir des mois à l'avance le temps qu'il fera. Il est donc impossible de définir dès maintenant le profil du meilleur candidat « gaulliste » à l'élection présidentielle.

***

Ensuite, parce que dans l'hypothèse, la plus probable, où la France continuerait de s'enliser sans que l'opinion s'en trouve trop gravement choquée et où, dans l'élection de 1981, les « relations publiques » du moment devraient l'emporter sur les vues à long terme, il apparaîtrait plus nécessaire de préserver pour les années à suivre une possibilité de recours. L'expression « en réserve de la République », parfois chargée d'ironie, prendrait alors, pour l'un comme pour l'autre, toute sa valeur. Car je ne suis pas de ceux qui imaginent que tel serait le meilleur pour témoigner, tel autre pour gagner : on ne peut espérer gagner et même simplement témoigner que collectivement.

Est-il donc raisonnable de placer les gaullistes... et tous les autres, devant un choix prématuré et même devant un choix tout court ? Quand j'étais enfant et me querellais avec des camarades, ma grand-mère me disait, avec sa sagesse paysanne, que *« c'est toujours le plus intelligent qui cède »*. Je n'aurai pas l'audace de dire cela à Michel Debré et à Jacques Chirac ! Mais nous devons leur dire qu'ils n'ont pas le *droit d'infliger à leurs plus* fidèles amis de tels problèmes de conscience, de jouer dans la main de leurs adversaires, et peut-être d'inciter certains de leurs partisans à chercher ailleurs un recours. L'un et l'autre ont donné assez de gages de leur dévouement à *l'intérêt national pour le placer* encore au premier plan de leurs soucis. C'est cela, d'abord, le gaullisme. Si les questions de personnes devaient reprendre le pas sur l'intérêt national, alors ils seraient des candidats comme les autres, et il n'y aurait plus de gaullisme.

GEORGES GORSE.

Selon les « Cahiers du communisme »

LA POLITIQUE DE M. GISCARD D'ESTAING EST ALIGNÉE MAIS NON EFFACÉE

M. Gérard Streiff, membre du comité central du P.C.F., analyse, dans le numéro de juillet-août des *Cahiers du communisme*, la politique extérieure de M. Giscard d'Estaing. M. Streiff observe que *le pouvoir est « concurrencé sur sa droite par le P.S. et critiqué par le R.P.R. au nom de la nécessaire concertation atlantique »*. Il estime que la politique internationale du chef de l'Etat est une *« politique alignée sur le bloc impérialiste pour des raisons tant économiques que politiques»*. *« En même temps*, ajoute-t-il, *alignement ne signifie pas effacement systématique, bégaiement ou reproduction mécanique d'une ligne définie ailleurs. »*

Pour M. Streiff, *« le pouvoir peut être amené à se présenter comme « travaillant à son compte »*, soit parce qu'il prend des *« initiatives — au service du bloc impérialiste — que seule la France est en mesure de prendre »*, soit parce qu'il doit défendre des *« intérêts monopolistiques particulièrement menacés par la concurrence »*, soit enfin parce qu'il doit tenir compte du *« poids de l'opinion publique et des traditions nationales »*, ce qui l'oblige à des *« louvoiements et démarches manœuvrières »*.

« Rappeler cela, écrit M. Streiff, *ne signifie assurément pas entretenir la moindre illusion sur le caractère foncièrement réactionnaire de la politique giscardienne. C'est prendre l'exacte mesure des limites dans lesquelles doit se mouvoir cette politique, du fait de l'évolution constante du rapport des forces tant dans le monde qu'au sein de notre pays. C'est mesurer du même coup les possibilités dès aujourd'hui de faire reculer par la lutte le pouvoir sur des aspects importants de sa politique internationale. C'est bel et bien le rapport des forces, la lutte qui l'ont amené à se rallier à la rencontre européenne de Madrid, à prétendre souhaiter une solution du problème palestinien, où une désescalade dans la course aux armements, à parler de retarder l'élargissement de la C.E.E. C'est de l'essor des luttes que dépendra la mise en œuvre ou non de ces proclamations. Sans confusion aucune quant à la nature de classe de sa politique, nous sommes en droit, par la lutte, d'exiger de sa part qu'il mette ses actes en concordance avec ses déclarations. »*

M. MARCHAIS A BUDAPEST

Budapest *(A.P.)*. — M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a eu, *jeudi 3 juillet*, à Budapest, un premier entretien avec son homologue hongrois, M. Janos Kadar. M. Marchais était arrivé dans la journée dans la capitale hongroise, répondant à une invitation de M. Kadar.

L'agence hongroise de presse M.T.I. rapporte que les deux dirigeants, *« au cours d'une conversation cordiale et amicale »*, ont échangé leurs points de vue sur la situation en France et en Hongrie, sur l'activité de leurs partis et sur les questions internationales, notamment sur l'Europe. MM. Kadar et Marchais ont *également évoqué les questions* relatives au mouvement communiste international.

La délégation communiste française, qui a été accueillie à l'aéroport Ferihegy de Budapest par M. Andreas Gyenes, secrétaire du comité central, et M. Janos Berecz, membre du comité central, directeur du département de politique étrangère, comprend notamment M. Jean-François Gau, membre du comité central du P.C.F.

● *Le groupe communiste* de l'Assemblée nationale a déposé une proposition de loi sur la transparence de l'activité des hommes politiques durant la seconde guerre mondiale et les guerres coloniales. Selon ce texte, chaque candidat aux élections nationales, chaque parlementaire, membre du gouvernement et dirigeant de parti, devrait rédiger une déclaration sur l'honneur qui ferait état notamment des emplois occupés pendant les périodes concernées, de leur situation militaire pendant la seconde guerre mondiale, de leur situation au regard des forces d'occupation, des décorations et distinctions reçues.

● *M. Marc Lauriol*, député R.P.R. des Yvelines, a adressé à M. Raymond Barre une question écrite dans laquelle il relève que toutes les discussions de la dernière conférence au sommet de Venise ont eu lieu en langue anglaise, et que tous les documents de travail, y compris la déclaration finale, ont été rédigés dans cette langue. M. Lauriol demande à M. Barre *« pour quelle raison nos représentants à Venise ont abdiqué devant l'exercice de nos droits linguistiques, le français étant langue de travail internationale, notamment à l'ONU »*.

● PRECISION. — Dans le compte rendu des délibérations du conseil des ministres du mercredi 2 juillet (*le Monde* du 3 juillet), une erreur de transmission nous a fait attribuer le titre de président de la cour de discipline budgétaire et financière à M. Jacques Chardeau. En réalité, M. Chardeau a été nommé vice-président de la cour de discipline budgétaire.

● ERRATUM. — Une coquille a altéré, dans nos éditions du 4 juillet, la teneur d'une déclaration de M. Michel Collinot, porte-parole du Front national. Il fallait lire : *« Cette accusation venant* [et non *« venante »*] *de ces gens-là est un honneur. »*

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu à déjeuner, à l'Elysée, le jeudi 3 juillet, M. Francis Sanford, ancien député, vice-président du conseil du gouvernement de la Polynésie française, avec lequel il s'est entretenu de l'ensemble des problèmes de ce territoire.

L'U.D.F. veut engager un « dialogue serré » avec le gouvernement

Le conseil national de l'U.D.F., qui a siégé jeudi après-midi 3 juillet, a reconduit dans leurs fonctions MM. Jean Lecanuet, président, Michel Pinton, délégué général, et les quatre vice-présidents *de l'Union* : MM. Jean-Pierre Fourcade (club Perspectives et Réalités), Jacques Blanc (P.R.), Didier Bariani (rad.) et Georges Donnez (Mouvement démocrate socialiste).

Au terme de cette réunion, M. Lecanuet a précisé que les journées parlementaires de l'U.D.F. auront lieu le 30 septembre et le 1er octobre à Paris et que la convention nationale siégera au début de l'année 1981. Les dirigeants de l'Union pour la démocratie française ont annoncé leur intention d'engager *« un dialogue très serré »* avec le gouvernement à la rentrée, afin que celui-ci étudie les mesures que lui proposera l'U.D.F. en vue d'un renforcement de la solidarité envers *« les Français les plus touchés par la crise »*.

« Il n'est pas question de vouloir mettre le gouvernement en difficulté, a dit M. Lecanuet, *mais, compte tenu de la situation, il faut s'efforcer de traiter les difficultés, sans démagogie, et d'aborder ces questions avec le premier ministre avant le budget. »* Le président de l'U.D.F. a ajouté : *« Il faut donner au gouvernement une impulsion plus marquée dans le sens de la solidarité sociale. »*

Avant la réunion du conseil politique de l'U.D.F., le bureau du parti républicain avait siégé jeudi matin. M. Jacques Blanc, secrétaire général, avait annoncé la création d'une fédération de son parti rassemblant les adhérents originaires des DOM-TOM séjournant en métropole. Il avait aussi indiqué que la direction du P.R. fera procéder, dès le mois d'octobre 1980, au renouvellement des cartes du parti pour 1981.

M. Blanc a expliqué cette décision en ces termes : *« le P.R. sera ainsi en mesure de se mettre au service de la campagne présidentielle sans l'utiliser à des fins partisanes »*. Il semble surtout que les responsables du parti républicain tiennent à sauvegarder, autant que possible, l'autonomie de leur formation au cours de cette campagne et qu'ils recensent leurs adhérents en attendant de mieux savoir ce que l'élection présidentielle et ses suites feront de l'U.D.F.

N. J. B.

DÉFENSE

La force nucléaire océanique est crédible estime M. Baillot (P.C.)

L'Humanité-Dimanche, dans dans son numéro daté du 4 juillet, développe, *dans une interview de* M. Louis Baillot, responsable de la commission défense nationale au parti communiste français, les positions de ce parti sur les armements nucléaires (*le Monde* daté 29-30 juin).

Rappelant que le P.C.F. s'est prononcé en faveur de la mise en *chantier d'un sixième sous-marin* nucléaire, M. Baillot déclare : *« Aujourd'hui, avec six sous-marins nucléaires, nous considérons que la force nucléaire océanique est crédible et que seule la mise hors service du premier d'entre eux pourra justifier la construction d'un nouveau submersible »*. Ce qui ne signifie pas, explique M. Baillot, que le P.C.F. soit opposé à la mise en chantier d'un septième sous-marin. Nous sommes d'accord pour le programmer, dit-il, à condition que le premier de la série ne soit plus opérationnel.

Evoquant les autres composantes de la force de dissuasion française, et notamment le remplacement futur des Mirage-IV, M. Baillot déplore que les députés communistes ne disposent *« d'aucun dossier et d'aucune information sérieuse »* pour se prononcer pour tel ou tel type d'arme. *« En tout état de cause, nous sommes pour la maintenance de l'arme nucléaire »*, c'est-à-dire *« le maintien en état de fonctionnement des différentes composantes de la force nucléaire française. Ce qui implique son entretien et son adaptation en fonction des progrès techniques et scientifiques »*. Se déclarant contre la bombe à neutrons, dont la fabrication entraînerait un *« changement fondamental »* de la stratégie nucléaire, M. Baillot déclare : *« Nous sommes contre la course aux armements (...) et nous pensons que la France peut à la fois pratiquer une politique de désarmement tout en assurant sa défense. »*

M. Mitterrand s'étonne des silences de l'Elysée

De son côté, le premier secrétaire du parti socialiste, M. François Mitterrand, estime, dans l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, daté du 4 juillet, qu'il est de première urgence d' *« englober les S.S.-20 (soviétiques) et les Pershing-2 (américains) dans une même négociation et de « geler » ces deux armes »*.

Il écrit, d'autre part, que *« la seule parade de la France sous le coup d'une menace directe et massive repose sur ses sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (...). C'est de cette puissance et de cette mobilité*, dit-il, *que dépend, pensent nos stratèges, la non-bataille, c'est-à-dire le non-engagement d'un ennemi, à l'avance dissuadé d'agir. »* Aussi le premier secrétaire du P.S. s'étonne-t-il que le chef de l'Etat ait évoqué la bombe à neutrons et d'autres armements nucléaires sans *« souffler mot du nombre de sous-marins nucléaires jugés indispensables à la crédibilité de notre stratégie »*.

MM. HERNU ET CHEVÈNEMENT ESTIMENT QUE LA POSITION DE M. ROCARD SUR LA BOMBE A NEUTRONS EST EN CONTRADICTION AVEC CELLE DU P.S.

M. Charles Hernu, député *socialiste du Rhône*, spécialiste des problèmes de défense au P.S., a réagi, jeudi 3 juillet, à la prise de position de M. Michel Rocard sur l'arme neutronique. *« Par une astuce grammaticale, Michel Rocard en conclut que je dis « oui » à la fabrication temporaire et « non » au déploiement de cette arme et il ajoute que, sur ce point, nous sommes d'accord avec le chef de l'Etat. Pour ma part, je rejette cette présentation des choses puisque c'est « oui » aux études et « non » à la fabrication et au déploiement »*, a-t-il déclaré.

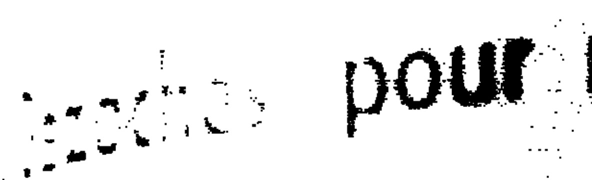
M. Hernu a également remarqué que *« M. Rocard n'écarte pas l'idée d'une armée de métier, et pense même que telle pourra être la position du parti dans l'avenir». « Je ne préjuge pas les décisions du parti socialiste en la matière et je m'en tiens à l'affirmation constante et répétée d'un service national réduit à six mois »* a-t-il ajouté.

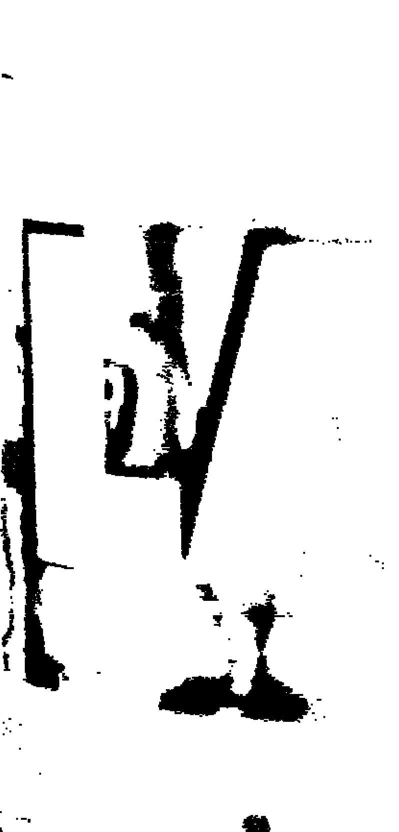
Pour sa part, M. Jean-Pierre Chevènement, membre du secrétariat national du P.S., a estimé, dans une déclaration à la presse, que les positions exprimées par M. Rocard sur l'arme neutronique et l'armée de métier, *« sont parfaitement contradictoires avec le projet socialiste et les décisions du parti »*.

[M. Rocard avait déclaré, mercredi 2 juillet à France-Inter : « Un pays de la taille, de l'importance de la France, situé dans le continent le plus essentiel pour le dispositif stratégique, ne peut pas ne pas chercher à être maître des armements les plus modernes. Par conséquent, mettre en recherche, en développement, la bombe à neutrons, d'accord. *Le parti socialiste* l'a dit, donc d'accord. » M. Rocard avait également indiqué : « Je suis de ceux qui considèrent qu'il faut réétudier le problème éventuel de l'armée de métier. (...) Je n'écarterai pas, pour ma part, l'idée d'une solution à travers l'armée de métier. »

La position du P.S. sur la bombe à neutrons, telle qu'elle a été exprimée le mercredi 25 juin par le bureau exécutif, est la suivante : « S'il peut convenir de moderniser l'arme de la semonce et de nous donner les moyens d'étude et la maîtrise technologique des obus neutroniques, nous n'acceptons pas la décision de leur fabrication et de leur déploiement qui aurait pour conséquence, dans les circonstances présentes, de nous faire participer à la bataille nucléaire de l'avant, contraire au choix fait par le parti socialiste de la stratégie de dissuasion. »]

هكذا من الأصل







Le Monde

jours d'été

A BICYCLETTE

L'HEXAGONE EN DIAGONALE

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

A Bazoches, pour un tombeau

Après les Ardennes, la Champagne, après la Champagne, la Bourgogne. Jean-Marc Théolleyre, sur son vélo, poursuit vers Hendaye son chemin qui passe des nationales aux départementales. La pluie a laissé la place à un léger brouillard, et Bazoches la discrète, où sommeille dans le repos éternel Vauban, s'annonce. Alors s'éloigne la Bourgogne et, sur la route de Bordeaux, le Centre pointe le nez. (Voir « le Monde » depuis le 1er juillet.)

ARDENNES, Champagne, Bourgogne... grise ou blonde, bleutée ou dorée, la route file vers l'arrière à petit train sous les pédales. Finies les nationales harassantes, éprouvantes, où le cycliste est un intrus. Voici enfin le bon temps des départementales, des voies dites secondaires, des points de vue, du droit de musarder dans une tranquillité euphorique sous un ciel rasséréné. Entre Troyes et Chaource, les forêts d'Aumont, de Chaource, de Rumilly, ne font qu'une pour achever par là le département de l'Aube et le faire annonciateur des vallonnements de l'Yonne toute proche. Voici déjà Tonnerre dans les rumeurs d'un dimanche à kermesse. Voici encore Nitry à la hauteur du passage de l'autoroute du Sud qui allonge ses courbes de fuites et d'ennui sous les panneaux bleus qui en constituent les signaux monotones. L'autoroute paraît terne et insolite à la fois, habitée du seul bruit motorisé de son trafic. A oublier et au plus vite... La paix de Vézelay apporte cet oubli. Tout y prépare déjà dans les dix derniers kilomètres le long de la Cure d'où la colline et sa basilique se laissent approcher avec tout le temps qu'il faut pour une exacte appréhension de sa signification profonde. Mais va-t-on redire Vézelay ?

C'est au-delà que se cache la route idéale. La route idéale, c'est la plus secrète, la plus capricieuse, celle qui est bien capable de rendre lyrique le cycliste le plus renfrogné, de le plonger dans le bonheur fou, de le rendre excessif et même, à son tour, tout à fait égoïste. Là s'évanouissent tous les doutes, s'oublient toutes les affres. Chacun a sa route idéale et toutes restent à découvrir. Celle-là commence sous Vézelay, à l'endroit exact où dans Saint-Père-sous Vézelay il faut, d'un coup, virer à main droite en direction de Corbigny. Pour être précis, c'est la départementale 958. Elle commence par s'étirer dans l'Yonne avant d'aborder la Nièvre. D'un côté, vers l'est, le pavé régional du Morvan, de l'autre, vers l'ouest, coule l'Yonne et passe le canal du Nivernais. Il y a là une Bourgogne bocagère, bien dissimulée, plus française que nature et, par-dessus le marché, discrète à souhait.

On y peut pédaler, selon l'humeur, à petite vitesse ou jouer des grands braquets, ceux qui vous tirent de 7 à 8 mètres à chaque tour de plateau. Qu'aurait-on le temps de voir, de goûter, à ce régime-là sinon la satisfaction relative d'avoir abattu en trois quarts d'heure les 28 kilomètres qui séparent Saint-Père de Corbigny ?

Ce serait, guidon entre les dents, ignorer Bazoches. C'est sûr, Bazoches ne fait rien pour ne pas être ignorée. Ce n'est pas, lancé à 35 ou 40 à l'heure que l'on apercevra la plaque qui annonce, et encore mitée de rouille, qu'en son église se trouve le tombeau de Vauban. Pour peu que le matin soit tissé de brume, ce n'est pas sûr non plus que l'attention soit retenue par ce château qui, là-bas, à main gauche, juste sous les bois, se fond avec le paysage dans la complicité d'un contre-jour.

Tombeau de Vauban... Que n'imaginerait-on pas dans ces sombres sonorités ? La simplicité de l'église suffit déjà à ruiner les espérances ou les craintes du grandiose. Il ne saurait y avoir là place pour du monumental dans le genre « m'as-tu-vu ». Ce tombeau, il faut le chercher, et, comme pour rassurer le visiteur qui pourrait croire qu'il s'est trompé de porte ou d'église, un autre écriteau est là : « Le tombeau est dans la chapelle de droite. » Il y est, en effet, dissimulé encore par des chaises de paille, et d'une modestie, d'une simplicité qui eût enchanté Stendhal. Il n'est qu'une dalle au niveau du sol, cernée seulement d'une balustrade de fer. Sur la dalle une inscription : « Ici repose le maréchal de Vauban. » A l'intention de ceux qui entendraient en savoir un peu plus, une plaque au mur précise que Sébastien Le Prestre de Vauban, commissaire général des fortifications de France, est mort à Paris le 30 mars 1707 et que son corps fut transporté dans cette chapelle le 16 avril 1707. Une autre complète l'information en indiquant qu'en 1808, sur ordre de Napoléon Ier, le cœur de M. l'inspecteur général des fortifications de France fut transporté aux Invalides, à Paris, pour être déposé dans une urne en face du tombeau de Turenne.

Voilà, c'est tout. Dans l'église qui serait belle et simple en elle-même, des statues furieusement sulpiciennes de Joseph, Marie, Thérèse, Jeanne d'Arc, montent la garde. Un bouquet de lupin, simple et frais, orne l'autel. Il ne faut pas déranger l'ordonnance des choses, l'ordonnance de Bazoches. A vingt pas de là, le garagiste entretient et répare des tracteurs, en face de maisons fleuries. Le poilu du monument aux morts tient sa pose héroïque. A l'entrée du pays deux ouvriers devisent en repeignant en blanc les grilles du cimetière. Tout va comme si rien ne devait se passer d'autre dans la vie de Bazoches.

Plus loin, au-delà de Corbigny, juste après les étangs de Vaux et l'étang Soufflet, la départementale 958 franchit le canal du Nivernais à l'entrée de Bazolles. Un bateau chargé de touristes partis de Paris écluse à la paresseuse. De son bord on salue le cycliste. Ceux-là aussi traversent la France en route vers Bordeaux par les voies de l'eau et de la nonchalance, soucieux de ne penser à rien sinon au temps qui passe, au temps qu'il fait. En cette partie de la Nièvre déjà s'éloigne la Bourgogne, déjà s'annonce le Centre avec les blondeurs de la Loire et la blancheur des belles nivernaises en pâture.

Arras n'est pas sur l'itinéraire de Jean-Marc Théolleyre, mais c'est une bien jolie ville fortifiée à l'époque par Vauban.

Lundi :

CINCINNATUS DANS LA CREUSE

vont engager un « dialogue serré » avec le gouvernement

FENSE

est crédible

M. Baillot (P.C.)

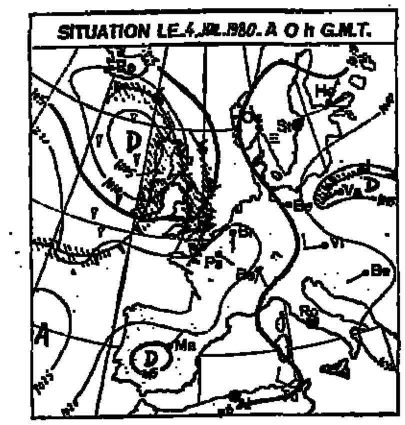
M. Mitterrand ... des silences ...

... ET ÉVÉNEMENT
... QUE LA POSITION DE M. ...
... LA ... A NEUTRONS
... CONTRADICTION AVEC CELLE DU P.S.

MÉDECINE

JOURS D'ÉTÉ

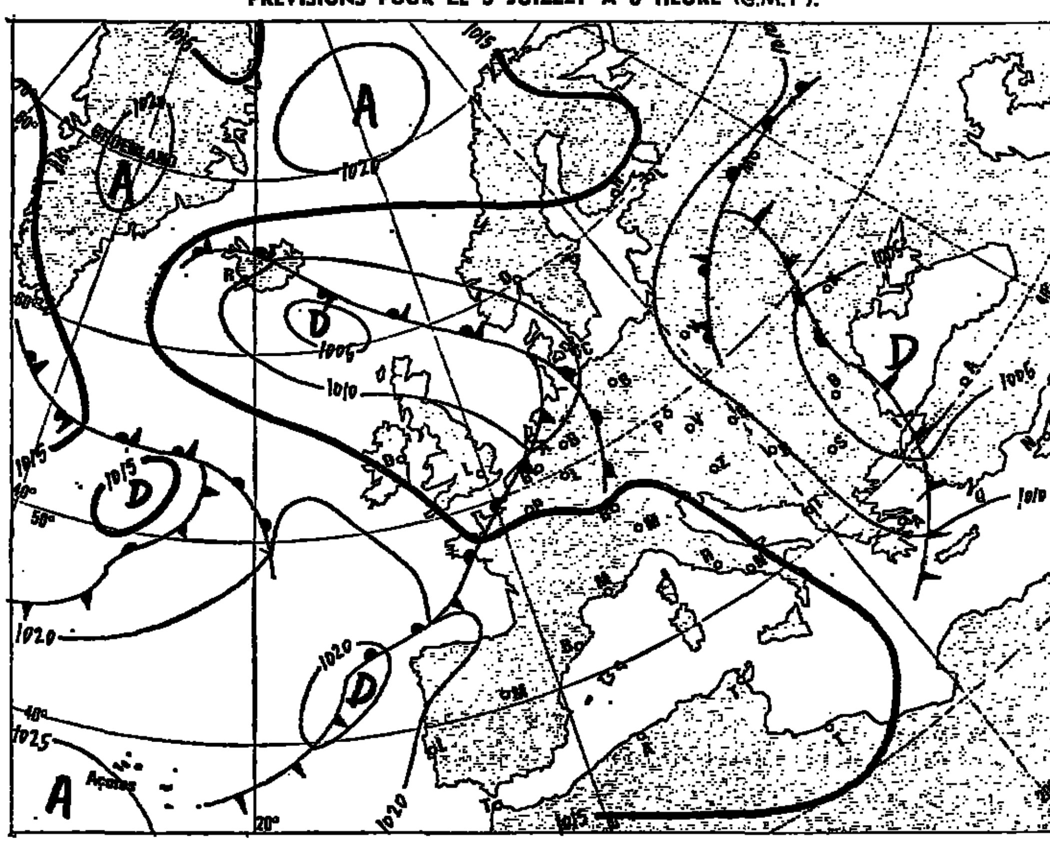
MÉTÉO



PRÉVISIONS POUR LE 5-7-80 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard · Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 5 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.).



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 juillet à 0 heure et le samedi 5 juillet à 24 h. :

Les perturbations atlantiques pénètrent vers l'Europe centrale affectant surtout la moitié nord de notre pays. Samedi 5 juillet, le temps restera assez beau sur les régions les plus méridionales. Ailleurs, le ciel sera le plus souvent nuageux ou très nuageux avec des pluies qui affecteront surtout le quart nord-est de la France. Un temps plus frais avec éclaircies affectera progressivement les régions s'étendant de la Bretagne aux frontières du Nord-Est et aux Vosges ; les vents s'orienteront au nord-ouest et les températures minimales seront en baisse sur ces régions. Ailleurs, les températures varieront peu.

Le vendredi 4 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 22 et 11 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 22 et 9 ; Bourges, 31 et 11 ; Brest, 17 et 12 ; Caen, 20 et 15 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 21 et 7 ; Dijon, 19 et 9 ; Grenoble, 22 et 8 ; Lille, 20 et 13 ; Lyon, 20 et 9 ; Marseille, 25 et 15 ; Nancy, 16 et 6 ; Nantes, 23 et 10 ; Nice, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 21 et 14 ; Pau, 21 et 9 ; Perpignan, 25 et 16 ; Rennes, 22 et 12 ; Strasbourg, 17 et 8 ; Tours, 22 et 13 ; Toulouse, 23 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 25.

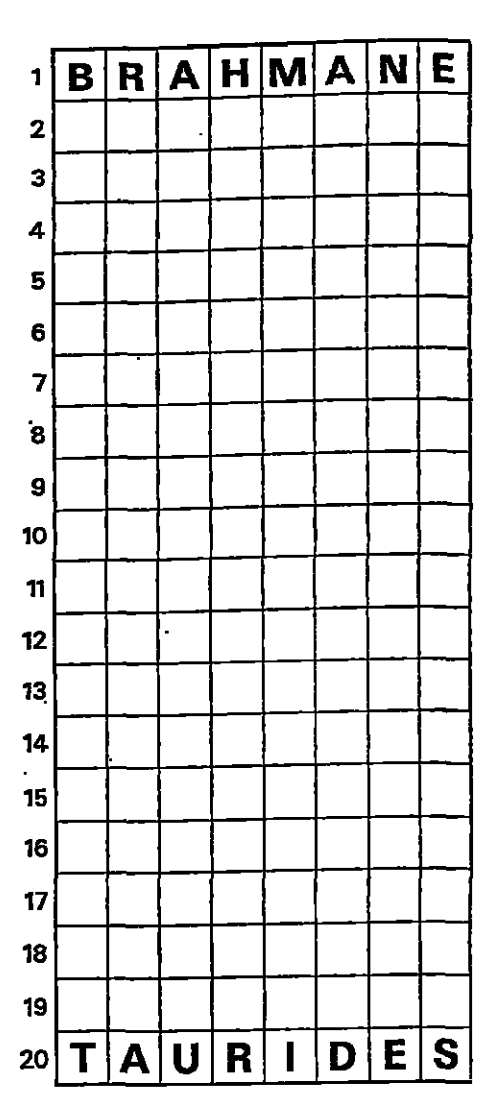
Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 15 ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 32 et 22 ; Berlin, 20 et 13 ; Bonn, 18 et 8 ; Bruxelles, 18 et 10 ; Le Caire, 36 et 24 ; îles Canaries, 26 et 20 ; Copenhague, 22 et 10 ; Genève, 18 et 6 ; Lisbonne, 29 et 15 ; Londres, 22 et 12 ; Madrid, 34 et 17 ; Moscou, 22 et 14 ; New-York, 23 et 21 ; Palma-de-Majorque, 24 et 15 ; Rome, 24 et 13 ; Stockholm, 21 et 8 ; Téhéran, 38 et 26.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JEUX

D'un mot à l'autre

N° 3



A l'aide des dix-huit définitions suivantes, aller de *brahmane* à *taurides* en changeant à chaque fois une des huit lettres des mots à trouver, quel que soit l'ordre des lettres.

2. *Gros croissant peu digeste des régions aréneuses.* — 3. *Danse à la mode au XIXè siècle.* — 4. *Hâlera.* — 5. *Sortes de teignes.* — 6. *Qualifie des juments aux pieds tournés.* — 7. *Vexations.* — 8. *Galeries légères.* — 9. *Hâbleuse.* — 10. *Compagnon du Devoir.* — 11. *Anatidés fréquentant la côte.* — 12. *Toujours généreux.* — 13. *Vieille casaque qu'on ne voit ni à Auteuil ni à Longchamp.* — 14. *Sortes de vieux jurys.* — 15. *Vauriennes.* — 16. *Papillon auquel on donne un nom d'oiseau.* — 17. *Tubes non diffusés à la radio-télévision.* — 18. *Mine de sel produisant pour le music-hall ou pour les chansonniers.* — 19. *Sortie de cours.*

JEAN-PIERRE COLIGNON.

(Solution dans notre édition de lundi.)

(Voir les mots croisés dans le Monde des loisirs, *page 17.)*

MAISON

VACANCES BRICOLAGE

Avec l'été revient la saison idéale pour un bricolage tout à loisir. Les travaux qui ont dû être remis, par manque de temps, vont pouvoir être entrepris pendant les vacances ou au cours d'un mois d'août tranquille en ville.

La satisfaction d'avoir réalisé soi-même quelque chose — qu'il s'agisse d'une étagère ou d'un barbecue — est la motivation majeure des bricoleurs. La plupart trouvent dans cette activité manuelle un délassement et une rupture avec leurs occupations habituelles.

La tentation est grande de s'équiper en matériel spécialisé, en particulier dans le domaine des scies électriques. Mais, pour des petits travaux occasionnels, la « Multiscie » *de Black et Decker est un outil polyvalent qui permet — par un jeu de treize lames — toutes les coupes de bois, fer, plastique ou fibre de verre. Les différentes lames se montent sur un moteur de 500 watts, plus puissant que celui des scies sauteuses traditionnelles. La* « Multiscie » *existe en deux versions : à deux vitesses, de 1 600 et 2 200 tours/minute (400 F environ) ou à variateur électronique, de 300 à 2 200 tours/minute (500 F environ).*

Le travail des métaux n'est pas encore aussi familier au bricoleur que celui du bois, des appareils de soudage à la maison apparaissent néanmoins sur le marché. L'Air liquide, après ses « Oxypack » *pour soudure autogène, sort cette année un petit poste de soudage à l'arc. Ce* « Starpack » *se branche sur courant 220 volts. Il est doté d'une double isolation électrique et d'une sécurité thermique par interruption automatique de fonctionnement en cas de surchauffe. L'intensité de soudage est réglable de 60 à 126 ampères (*« Starpack » *126, en monotension, 570 F environ).*

De son côté, La soudure autogène française *(S.A.F.) a mis au point des postes de soudure à l'arc pour bricoleurs. Ils sont conformes à la norme N.F., établie pour ce genre de matériel destiné à des non-professionnels et leur intensité de soudage (de 60 à 125 ampères) est réglable, de façon continue, par la poignée qui sert à transporter l'appareil (*« Novarc », *640 F environ en monotension).*

Pour s'équiper en outillage, accessoires et matériaux, les bricoleurs disposent de « grandes surfaces » *spécialisées. Un magasin de ce type s'est ouvert, récemment, près du pont de Sèvres (89, avenue du Général-Leclerc, à Boulogne). L'originalité de cette* « Bricaillerie » *est d'avoir six* « points-conseils » *où les responsables de chaque rayon (titulaires d'un C.A.P. dans leur spécialité) aident les clients dans leur choix. Même souci d'information à l'*« outillage » *où les perceuses de différentes marques sont réunies par puissance, tandis qu'à la quincaillerie les produits sont groupés par analogie d'usage : fixation, rotation, fermeture, etc. A la* « vitrerie » *les quatre-vingt-douze sortes de verre — blanc ou de couleur — sont découpées au millimètre près.*

Le bricolage a aussi ses cours de vacances. Le Centre des arts et techniques appliquées (CATA) organise pendant les mois de juillet et août des stages ouverts à tous. On peut s'y initier aux travaux du bois, du métal et aux techniques de la plomberie et des installations solaires. Le prix de ces stages, d'une durée de quarante heures, est de 1 250 F, comprenant la fourniture de l'outillage et des matériaux et l'assurance (CATA, 121, rue de Charonne, 7501 Paris. Tél. 371-61-43.)

La bibliothèque du bricoleur s'enrichit de quelques titres parus récemment. Le livre-guide du bricolage *(Robert Laffont, 70 F environ), passe en revue outils et matériaux et donne vingt-sept idées de réalisation de petits meubles.* Le Bricolage *(Denoël, 130 F environ) est une véritable encyclopédie qui traite de tous les travaux possibles à faire chez soi.* Bricolage, entretien *(Hachette, 34 F environ) dévoile les tours de main professionnels en les adaptant à l'amateur.* L'Electricité : le matériel, les installations *(Rustica-Dargaud, 16 F environ chaque volume) est un cours très complet, en deux petits livres clairement illustrés.*

JANY AUJAME.

LOTO

TIRAGE N° 27

DU 2 JUILLET 1980

5 — 32 — 34 — 36 — 40 — 47

NUMERO COMPLEMENTAIRE 30

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	1	9 330 310,90 F
5 BONS NUMEROS + numero complementaire	25	186 606,20 F
5 BONS NUMEROS	1 021	13 707,60 F
4 BONS NUMEROS	73 361	190,70 F
3 BONS NUMEROS	1 463 702	13,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 9 JUILLET 1980

VALIDATION JUSQU'AU 8 JUILLET 1980 APRES-MIDI

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

Paris en visites

SAMEDI 5 JUILLET

« Le quartier de l'Horloge », 11 h., métro Rambuteau, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Le musée Marmottan », 15 h., 2, rue Louis-Boilly, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel des comtes Potocki », 15 h., 27, avenue Friedland, Mme Oswald.

« La Salpêtrière et Manon Lescaut », 15 h., 47, boulevard de l'Hôpital, Mme Saint-Girons.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Horace Vernet », 15 h., 17, quai Malaquais (Approche de l'art).

« Quartier de la Banque et place des Victoires », 15 h. 30, 5, place des Petits-Pères (Mme Barbier).

« La mosquée », 15 h., entrée, place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Palais-Bourbon et salle des séances », 15 h., centre de la place (Mme Hager).

« Douceur et charme du Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Chez Maxim's », 16 h., 3, rue Royale (M. de La Roche).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Saint-Paul (Lutèce-Visites).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Le vieux Vaugirard et la Ruche », 15 h., métro Convention (Paris inconnu).

« Le Père-Lachaise », 14 h. 45, métro Père-Lachaise (Tourisme culturel).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Les faïences françaises », 11 h., Grand Palais (Visages de Paris).

DIMANCHE 6 JUILLET

« Le palais du Luxembourg », 10 h. 30, 15, rue de Vaugirard, Mme Bachelier.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Le château de Maisons-Laffitte », 15 h. et 16 h. 30, entrée, hall gauche, Mme Hulot.

« La Sainte-Chapelle », 15 h., grilles du Palais de justice, Mme Lemarchand.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, métro Saint-Paul, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Village de Saint-Germain-des-Prés », 15 h. 15, 2, rue des Ciseaux (Mme Barbier).

« Palais-Bourbon », 15 h., 8, place du Palais-Bourbon (Mme Camus).

« Mouffetard et ses secrets », 10 h. 30, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les salles du Conseil d'Etat », 15 h., grille d'honneur, place du Palais-Royal (Mme Ferrand).

« L'Opéra », 11 h., marches (Mme Hager).

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Hauller).

« L'Académie française sous la Coupole », 15 h., 23, quai Conti (M. de La Roche).

« La basilique de Saint-Denis », 15 h., parvis (Lutèce-Visites).

« Vieux quartier des Halles et Saint-Eustache », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Germain-des-Prés (Paris inconnu).

« La folie Saint-James », 15 h., 34, avenue de Madrid, à Neuilly (Tourisme culturel).

« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (le Vieux Paris).

Conférences

DIMANCHE 6 JUILLET

15 h., 27, rue Copernic, M. A. Nahon : « Le symbolisme de l'écriture et des voyages » (GRACE).

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 4 juillet :

DES DECRETS

● Portant publication de l'échange de notes franco-espagnol du 10 janvier 1980 relatif aux bureaux à contrôles nationaux juxtaposés d'Hendaye-Ville confirmant l'avenant du 9 avril 1979 et remplaçant l'avenant du 20 juin 1973 ;

● Portant nominations et affectations dans les cadres d'officiers généraux (active et réserve) ;

● Portant relèvement du salaire minimum de croissance en métropole et dans les départements d'outre-mer.

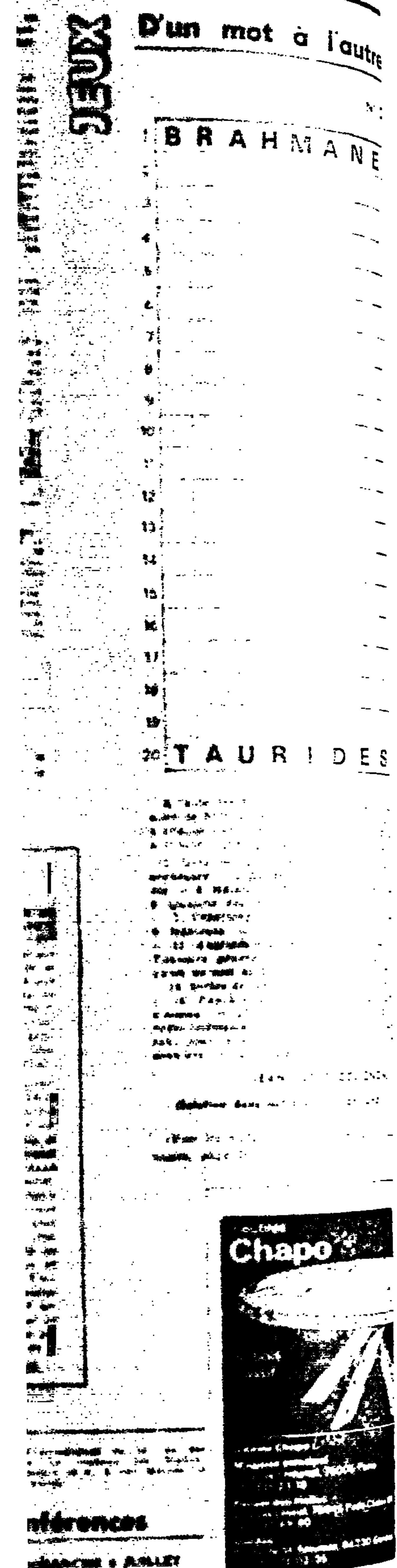
DES ARRETES

● Du 16 juin 1980 instituant des droits antidumping sur des produits de la Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME



En Écosse, à l'étape descendez au château

L'ECOSSE : comment les Français n'en subiraient-ils pas l'irrésistible attrait depuis que s'imposèrent à nos imaginations de collégiens les trois « figures » de son histoire ? Macbeth, le premier inspirateur de Shakespeare, Marie Stuart, la très catholique, dont le sang fut Guise, qui régna à Blois et que sa cousine bâtarde Elisabeth envoya sur l'échafaud ; Charles-Edouard, le prétendant si cher à Walter Scott (1) qui, au lendemain de Fontenoy, fut soutenu — plus mal que bien — par Louis XV jusqu'à sa fatale chevauchée de Culloden.

Pour avoir sillonné les routes d'Angleterre, nous pensions bien connaître le cœur du Royaume-Uni, auquel l'Europe sera à jamais reconnaissante d'avoir bravé le premier choc de la domination hitlérienne. Mais il nous manquait la configuration supérieure : cette tête de chien septentrionale qu'illustrent, en marge de nos atlas, les panoplies de la tradition : le kilt, le béret dit écossais et la cornemuse.

Notre propos touristique consistait dans une tournée des châteaux-phares qui devait nous mener du Firth of Forth au départ d'Edimbourg jusqu'au rivage de la mer du Nord par-delà les monts Grampians. Première constatation : le temps du voyage est bref entre le continent et l'Ecosse et les distances sont insignifiantes dans le pays. Deuxième aimable surprise : le printemps écossais est ensoleillé et la pluie qui trempe les imperméables — et les énergies — de nos *trekkings* équestres en Irlande est une légende que les autochtones entretiennent avec une coquetterie prudente. Dernière découverte : ce peuple qui a l'orgueil de respirer l'air marin à la latitude de la Finlande, qui se défend d'être insulaire anglais par la culture d'un accent à couper au couteau, mais qui n'a jamais hésité à verser son sang sur les champs de bataille sous les plis de l'Union Jack, qui reçoit chaque année avec honneur les souverains britanniques dans leur résidence de Balmoral, qui rappelle fièrement que la reine mère a vécu son enfance au château de Glamis, où est née la princesse Margaret, ce peuple qui passe pour sourcilleux et pour compter ses sous pratique l'hospitalité généreuse et un sens de l'humour dont l'esprit français, comme nul autre, reste sous le charme.

Les forteresses d'Ecosse sont tout aussi corsetées d'histoire que nos châteaux de la Loire, à ce contraste près que leurs propriétaires y ont fait et y font souche de père en fils. Ce ne sont pas ici d'aristocratiques demeures vidées par la Révolution et que possèdent à présent de glorieux Turcarets, mais l'héritage des grandes familles dont les noms, Argyll, Atholl, Cawdor, Mansfield, Strathmore, Linlithgow, tiennent rang à Westminster le jour de la Coronation.

Les trois ladies

Ce qui frappe au premier coup d'œil le visiteur continental habitué aux formidables défenses du style Saumur ou Angers, c'est la relative exiguïté et l'accessibilité du « baronnial » écossais : ces tourelles rondes ou carrées, construites en encorbellement dans une pierre ponce fort laide, ces remparts à mâchicoulis recréant la ligne moyenâgeuse, on les toucherait du doigt comme ceux d'Aigues-Mortes. Mais franchi leur porche (point de pont-levis, à peine des douves), ces manoirs couleur de brouillard révèlent une richesse intérieure prodigieuse : cabinets tendus de damas, meublés de Boulle ou vernissés par les Martin, vitrines de porcelaines, toiles de maîtres et portraits d'ancêtres signés Gainsborough, Reynolds ou Raeburn, tapisseries de Beauvais, cheminées Renaissance, plafonds peints en stuc, salons ou salles à manger Chippendale au couvert mis, jusqu'à ces escaliers hérissés d'armes menant aux combles où les promenades nocturnes du fantôme de rigueur sont respectées par les maîtres de maison qui y croient dur comme fer...

Le plus extraordinaire, c'est d'être admis à contempler toutes ces splendeurs sans formalités, comme si l'on était un invité de passage. A la différence de leurs collègues du domaine anglais dits des *Magnificent Seven* (2), les châtelains écossais, en effet, reçoivent chez eux en négligeant les artifices et les attractions : associés dans la formule du *Grand Tour of Scotland* pour subvenir, eux aussi, à des dépenses d'exploitation de plus en plus exorbitantes, ils n'ont ouvert que tout récemment, mais librement, leurs résidences au public (un millier de visiteurs par jour à la belle saison, trois cent cinquante mille Français en 1979). Leur recette : faire eux-mêmes les honneurs de leurs maisons habitées, plutôt que de les transformer en musées avec pièces interdites, parcours « en guides » et parkings offensant la vue. Pour nous convaincre de la séduction de ces visites impromptues, nous eûmes ainsi le privilège d'avoir pour hôtesses trois des grandes dames d'Ecosse : lady Mansfield à Scone Palace, lady Strathmore à Glamis Castle, lady Cawdor à Cawdor Castle, celle-ci née Angelika Lazansky d'une vieille famille de Bohême, Française de nationalité, nous régalant d'explications érudites dans notre langue, et rayonnant de sa beauté rousse au sommet de sa tour, *ultima Caledonia* !

Glamis, Dunsinane, Inverness, Forres : c'est la route de Macbeth, *« d'un château l'autre »* halluciné par ses crimes, que le Français suivra le plus au nord de son voyage. C'est aussi le champ de bataille de Culloden, dernière lice des combats en rase campagne où le *claymore* à double tranchant des montagnards s'attaqua en vain au mousquet des *red-coats*, où les derniers espoirs des partisans jacobites de Bonnie Prince Charlie sombrèrent dans les représailles féroces du Boucher Cumberland, fils du roi légitime.

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 14.)

(1) Walter Scott : *Waverley.*
(2) Voir *le Monde* du 15 octobre 1977.

VU DE CHEZ EUX

SUBTILE ALBION

par JOHN ARDAGH (*)

« TIENS ! J'avais toujours pensé que vous étiez une race pure », m'a dit un Français, arrivé à Londres pour la première fois, constatant que la réceptionniste de son hôtel était pakistanaise, le garçon du restaurant espagnol, le coiffeur un Grec, le chauffeur de taxi un Noir et la serveuse à Harrods, chinoise. Et partout dans la rue, cette même foule multicolore, surtout les Arabes et les Iraniens. Où sont donc les Major Thompson d'antan ? Ils se sont raréfiés, paraît-il.

La Grande-Bretagne, ce voisin mal compris ! Le touriste français amène dans ses valises bien des clichés et des images d'Epinal. Primo : les Anglais sont gentils mais bizarres, une race à part (ils conduisent à gauche, ils n'ont pas le système métrique, leurs pubs ferment à des heures bizarres), et leur pays n'est pas adapté au touriste étranger. Vrai, et faux. D'abord, la singularité anglaise est en perte de vitesse. La monnaie est métrique depuis 1971, et aujourd'hui même les litres et les kilos paraissent à côté des « pints » et des « livres » : mais le « mile » reste sacré. C'est vrai que le touriste reste toujours victime d'une loi archaïque qui interdit aux pubs et autres débits de boissons d'être ouverts l'après-midi, ou le soir après 23 heures. A certaines heures, surtout en province, l'excursionniste épuisé ne trouvera aucun lieu pour se rafraîchir.

Mais sur d'autres plans, on constate du progrès : de plus en plus à Londres, et même dans d'autres villes, certains magasins restent ouverts tard le soir, même jusqu'à minuit, grâce à l'initiative des petits commerçants asiatiques, bien plus travailleurs que les Anglais. Et enfin le fameux « dimanche anglais » devient moins austère : en dépit d'un combat d'arrière-garde du vieux protestantisme, le théâtre, le sport professionnel et d'autres distractions ont lieu de plus en plus au cours du dimanche.

Quant à la conduite à gauche, elle est beaucoup moins rebutante qu'on peut le craindre, surtout si vous avez un passager qui peut vous indiquer quand la route est libre pour doubler. Les routes anglaises sont sinueuses ; mais les distances sont rarement longues. L'Anglais au volant est beaucoup plus courtois que le Français ; mais il roule lentement et ses réflexes sont moins rapides, ce qui peut être irritant pour ces Français toujours si pressés.

Les Anglais sont-ils gentils ? Envers les individus, oui : le citoyen est plus serviable auprès d'un inconnu qu'en France, il fera tout pour vous indiquer votre chemin. Le Français est toujours le bienvenu. Mais un Anglais risque de vous dire — d'un ton rempli de tristesse plutôt que de colère — que les Européens sont des « autres » avec lesquels nous avons peu de choses en commun, et qu'on peut à la rigueur se lier d'amitié avec ces égoïstes de Français, mais en évitant à tout prix de nouer des liens structurels avec eux.

Préjugés français

Le Français arrive parfois la tête bourrée d'un mélange de préjugés discordants. On lui a dit que c'est un pays saccagé par des grèves : pourtant il verra que celles-ci sévissent plutôt dans l'industrie. Les grèves du secteur public (métro, postes, etc.) sont plus rares qu'en France (sauf, hélas, dans les aéroports pendant les vacances !). Il attend un pays propre et bien peigné comme la Suisse : donc il sera choqué par la saleté et le désordre des rues des grandes villes, même Londres.

Le Français tient-il aux poncifs de l'Angleterre, royaume du protocole et des traditions folkloriques, où chaque gentleman avec son parapluie et son chapeau melon s'adonne aux rites sacrés du thé à 17 heures, et où la famille royale domine la vie quotidienne ? Il sera déçu. En effet, les cérémonies royales devant le palais de Buckingham n'intéressent que les touristes. Et pour l'Anglais moyen, la reine est plutôt comme la Mona Lisa pour les Parisiens : souriante. Quant au thé, il n'y a point de rite à 17 heures. La bourgeoisie boit plutôt du café — et les chapeaux melons sont devenus très rares. Ce qui risque de frapper le visiteur, c'est plutôt le manque de formalité des Anglais de 1980, autant dans l'habillement que dans le comportement, dans ce pays où, dans la même réunion, on trouve des personnes en smoking et d'autres en jeans ou en bras de chemise. Enfin, la hausse des prix est devenue une préoccupation plus grave que les résultats des matches de cricket.

La Grande-Bretagne, pays bon marché pour les étrangers ? C'était le grand slogan d'il y a trois ans. Mais la livre est remontée depuis, l'inflation aussi, et bien des choses sont plus chères qu'en France : surtout les chambres d'hôtel, mais aussi le tabac, le métro et les bons restaurants de quartier. Encore moins cher qu'en France : l'essence (un peu), le téléphone interurbain, les vêtements chez Marks & Spencers, et les snacks dans les pubs et les cafés.

Ainsi arrive-t-on à la plus grande de vos idées reçues : on bouffe mal en Grande-Bretagne. Il est vrai que la tradition de la cuisine anglaise a largement disparu, et les bons restaurants anglais sont très rares (la réputation de Simpson's, à Londres, est surfaite). Il est vrai aussi que la cuisine française supporte mal la traversée de la Manche, et dans les centaines de prétendus « restaurants français » de chez nous on sait mal préparer les salades et les crudités, tandis que la viande arrive sous un grand tas de légumes trop cuits. Pour se nourrir correctement à la française, il faut payer très cher, et l'équivalent de la bonne petite maison familiale avec des menus à 30 ou 50 francs n'existe guère. En revanche, du fait même que nous avons perdu notre propre tradition (qui n'était pas extraordinaire), nous sommes envahis par une gamme très riche de restaurants d'autres pays, souvent agréables et bon marché. On mange mieux à l'italienne qu'à Milan, mieux à la grecque qu'à Athènes, parfois mieux à l'indienne qu'à Bombay... mais pas tout à fait aussi bien à la chinoise qu'à Pékin. Un conseil donc : fuyez à la fois le coq au vin et le steak-&-kidney-pie, prenez plutôt le fettucine, le houmous, le rogan gosht, le poulet Szechuan. Néanmoins, il faut reconnaître qu'en province il existe quelques restaurants très soignés style « relais de campagne » (par exemple, Hintlesham Hall, Suffolk ou The Horn of Plenty, Devon), où la cuisine franco-anglaise est parfois très originale et vaudrait au moins une étoile dans le Michelin, et où le service et le cadre sont exquis.
Vous en doutez ? Venez voir.

* Journaliste et écrivain, John Ardagh est notamment l'auteur d'un ouvrage intitulé *The New French Revolution.*

AVANT LE DÉPART

Transports

● *Train + bateau :* à partir de 220 francs (aller et retour).

● *Avion :* 450 francs (tarif charter sur ligne régulière, aller et retour), 650 francs (Eco budget), 850 francs (classe économique) ou 1 100 francs (club ou affaires).

● *Bateau :* Calais - Douvres à partir de 99 francs pour un adulte, de 63 francs pour une moto, de 203 francs pour une auto (aller simple).

● *Auto :* les autoroutes sont gratuites. Des péages sont réclamés au passage de certains ponts. Une formule de location de véhicule peut se révéler très économique ; en effet, la location d'un taxi à la journée coûte, à Londres, environ 25 livres et permet de transporter sept personnes. Prix de l'essence : de 1,30 à 1,40 livre le gallon (4,54 litres).

Logement

● *Hôtels classiques :* malgré l'inflation galopante, on trouve encore des établissements pratiquant des tarifs compris entre 8 et 10 livres par personne.

● *Bed and breakfast :* de 4 à 8 livres par personne et par nuit.

● *Guest house :* de 4 à 8 livres par nuit, quel que soit le nombre des occupants.

Gastronomie

● *A lire :* Guide bleu, Nagel Fodor, Michelin.

● *Prix moyens :* le repas coûte de 5 à 7 livres. Il convient de noter que le petit déjeuner britannique, extrêmement copieux, dispense d'un repas de midi comparable au déjeuner français.

A voir

Jusqu'au 13 juillet, à Llangollen (Pays de Galles) festival de chant choral et folklorique. Jusqu'à la fin du mois de septembre, le Drake à Plymouth, Festival de régates en l'honneur de Sir Francis. A partir de la fin du mois d'août, chaque village écossais organise des jeux presque olympiques. Surtout, l'année 1980 verra sortir des musées et des collections privées des locomotives d'autrefois, en l'honneur du père de la locomotive à vapeur, Georges Stephenson.

Emplettes

● *Monnaie :* une livre = 9,60 F.

● *Mode :* Kilts et tartans semblent revenir à la mode (15 à 50 livres).

● *A lire*

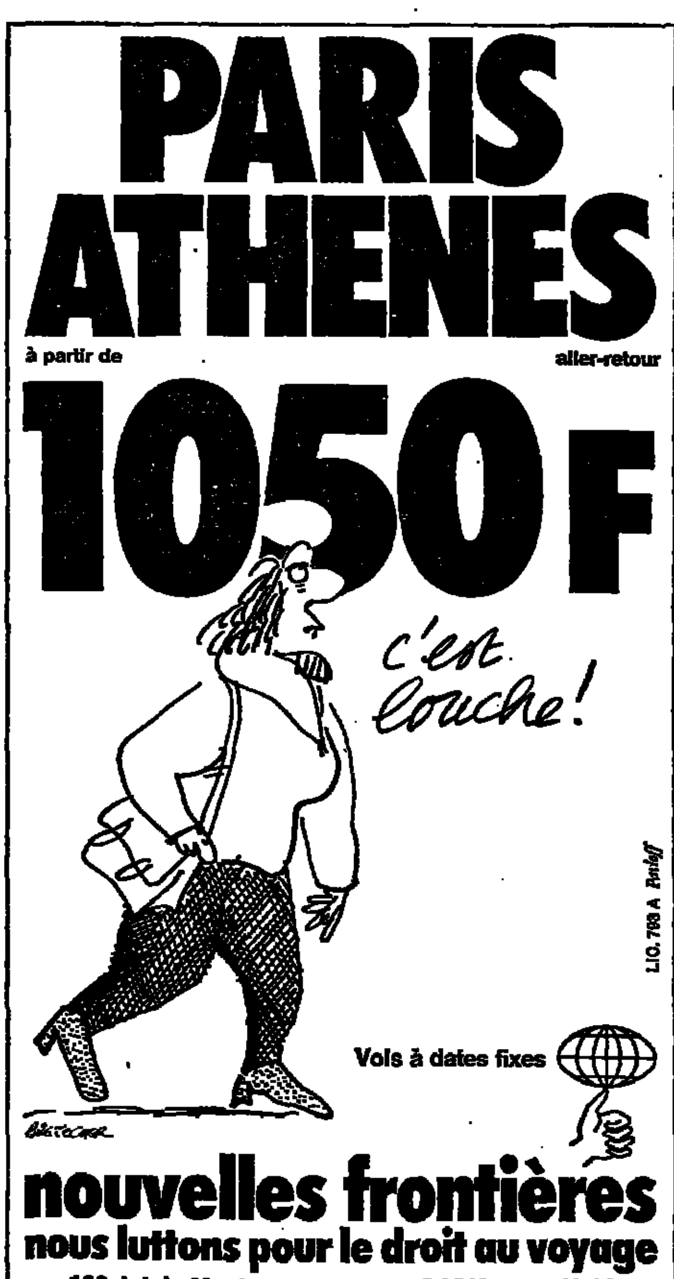
René Dabernat : *Messieurs les Anglais* (Laffont).

Jean Bailhache : *la Grande-Bretagne* (Petite Planète).

André Maurois : *Histoire d'Angleterre* (Fayard et Livre de poche).

(Pour tous renseignements, s'adresser à l'Office britannique de tourisme, 6, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : (1) 296-47-60. De 10 heures à 17 h. 30, du lundi au vendredi.)

Vacances européennes : nous commençons avec la Grande-Bretagne un « tour » d'Europe au cours duquel nous proposerons chaque semaine à nos lecteurs des formules originales de séjours. Pour chacune de nos étapes, nous avons demandé à un observateur du pays d'aider les visiteurs français à aller au-delà des clichés et des préjugés. La semaine prochaine, la Grèce.



Tauromachie

Pique d'or

UN geste d'amour fou : le public de las Ventas, les arènes de Madrid, se lève d'un bond et applaudit ce couple, venu d'un autre âge, formé par le taureau et le picador unis dans leur duel. Le taureau de l'élevage andalou Salvador Guardiola Dominguez s'est élancé violemment et a buté, cornes en avant, contre le caparaçon qui protège le cheval. Comme insensible à la pique qui lui fouille les chairs, le fauve pousse très fort, soulève le cavalier, donne de violents coups de reins. Le picador retire alors la pique de la plaie, mais la bête cherche toujours à le renverser. Le matador se précipite et, à l'aide de sa cape largement déployée, attire le taureau loin du cheval et le place de nouveau à quelques mètres du picador.

Une seconde pique se prépare, la foule se tait. Silence sur las Ventas. Le taureau, secoué par une respiration violente, fixe le picador. Va-t-il foncer comme tout « taureau brave » pour recevoir une nouvelle fois le fer ? Il avance une patte, il va s'élancer. Un murmure d'approbation parcourt les gradins. Mais il s'arrête net. Alors le cavalier saute sur sa selle et lève la pique vers le ciel. Le taureau ne bouge toujours pas. Le picador fait tourner son cheval sur lui-même avec une habileté et une légèreté digne de l'école cavalière de Séville ou de Vienne. Enfin, aussi vif et tranchant que le vent qui balaie les sierras autour de Madrid, le fauve se rue sur le picador. Il prendra également une troisième pique. Chaque fois, l'homme appuiera le fer sur la bête avec précision et sérieux. A aucun moment, le public n'assistera à cette longue et unique pique, bien souvent vrillée, qui assassine la bête, et que l'on voit aujourd'hui couramment dans les arènes. Il y avait donc, sur le sable ocre des arènes, un taureau brave et un fameux picador.

Le public ne s'y trompa guère. A la fin de cette corrida concours d'élevage, organisée par l'association de la presse madrilène, et à laquelle assistait le roi Juan Carlos, « *muy espanol, muy aficionado* », comme l'a écrit un quotidien, et qui fut applaudi à son arrivée à la plaza, comme à son départ, il réclama bruyamment le picador. José Garcia Borrero apparut alors, à pied, tenant à la main son castoreño, ce chapeau des picadors à larges bords orné d'un pompon rouge. La foule réclame un tour de piste, honneur généralement réservé au matador, son « patron ». Alors Borrero, d'un pas lourd, d'une démarche inélégante, traverse l'arène et se dirige vers un homme revêtu de l'« habit de lumière », José Antonio Campuzano, comme pour lui demander la permission de répondre à la demande populaire. Après l'accolade traditionnelle, il effectue, sous les applaudissements, son tour de gloire sur le sable de las Ventas. Humble, lourdaud, sans cette allure *macho* des matadors qui viennent de couper les oreilles du fauve et qui répondent aux acclamations de la foule, Garcia Borrero, ce petit homme capable de retenir avec une pique la charge d'un taureau de cinq cents kilos, agitait son chapeau pour remercier le public.

Rude profession

Ce succès de José Garcia Borrero apparaît d'autant plus mérité que le picador est, aujourd'hui, le galeux, le prolétaire, le mal aimé de la corrida. « *De toutes les professions mal payées dans la vie civile, je crois que c'est la plus rude* », écrivait Ernest Hemingway. Ces hommes, issus de familles pauvres au service de l'élevage d'un riche *ganadero*, sont donc initiés depuis l'enfance à la connaissance des chevaux et des taureaux.

A l'origine, le picador était très populaire. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder ce dessin de Gustave Doré montrant l'un d'entre eux, Antonio Calderon, se rendant à la plaza et acclamé par la foule. Ils sont souvent blessés soit par le fauve, soit lors de chutes de cheval. Les fractures des bras et des jambes sont nombreuses. Tout cela se passe dans l'indifférence générale. Car l'évolution de la corrida a réduit ces « piqueurs » au rôle de subalternes pour donner la première place au torero à pied. Bien souvent, dès leur entrée en piste, ils sont sifflés par un public ignorant les fondements de la course et qui envahit, l'été, les gradins des arènes. Il ne voit dans le picador, en effet, qu'un boucher dont le travail consiste essentiellement à blesser une bête. Or, son rôle est essentiel pour juger notamment de la bravoure du taureau, et donc de la valeur du combat futur du *torero*. « *Un taureau qui prend une pique donnée dans les règles est un bœuf. S'il prend trois piques, c'est un taureau brave. Je n'apprécie le travail du matador qu'en fonction de ces critères* », nous déclarait la veille de la corrida de la presse l'éleveur castillan Victorino Martin pour qui Madrid a, aujourd'hui, les yeux de Chimène.

Tout est là, en effet. La façon dont le picador piquera le taureau, c'est-à-dire s'il l'assassine ou pas, lui est commandée par le matador, son employeur. Il est donc paradoxal de voir une foule siffler ou huer un picador pour un vilain geste et applaudir quelques instants plus tard son *espada* pour quelques passes données à un taureau saigné par la pique. La *fiesta brava* renferme donc une multitude de secrets que révèle une longue fréquentation des arènes et de ceux qui la vivent dans les élevages ou l'épée à la main. C'est autre chose que le « sang et or » vanté par d'excellents écrivains ou par d'habiles agences de voyages.

JEAN PERRIN.

Descendez au château

(Suite de la page 13.)

C'est enfin l'immensité du Loch Ness, sur les berges nostalgiques duquel le prétendant parvint à s'échapper, déguisé en femme et sans jamais être trahi malgré la prime astronomique promise par le Butcher. Le Loch Ness, repaire d'un monstre autrement attachant, à la fois préhistorique et contemporain, surnommé familièrement Nessie depuis que sa petite tête chérie (des riverains) a fait surface en 1933, et dont un musée, inauguré ces dernières semaines à Drumnadrochit, en son milieu, consacre la gloire le plus sérieusement du monde.

Le chemin d'Edimbourg traverse les Highlands. L'armée royale à la poursuite des *clansmen* n'osa jamais s'aventurer dans ces landes tragiques. Elle fit mieux : elle les laissa s'entre-déchirer. Les Grampians sont devenus aujourd'hui une vaste réserve de chasse à la grouse ou de la pêche à la truite pour la *jet set society*, les Cairngorms une aire de ski (glenmore) pour la piétaille, et plus aucun rebelle n'aurait l'audace de défier le gouvernement de Londres. Sur la bruyère et de par les monts ne subsistent à présent que la vache à poils longs et le mouton à quatre pattes, « *ultime exterminateur de la race celte* » (3).

Mais l'Ecosse ne serait pas pareille à son image surnaturelle si l'adversité ne hantait toujours ces régions. Quand nous franchîmes la passe d'Aviemore, nous fûmes pris soudain dans une bourrasque de neige.

A *Blair Castle*, dont les blanches murailles rappellent la façade de Montsoreau sur la Loire, tout respire au contraire la joie de vivre : le parc aux arbres centenaires, les fleurs épanouies par douze heures d'ensoleillement continu, sans parler du hall d'entrée ou trône Tilt, le dix-cors naturalisé au milieu d'une forêt de sabres, ni de la salle de bal, où pendent les étendards des Atholl Highlanders, le dernier régiment privé en Europe.

Un petit Pierrefonds

It's a long way to Inveraray : non, la distance est courte et le crochet vers l'ouest vaut le détour. Le château d'Inveraray, propriété des ducs d'Argyll depuis un millénaire, a été reconstruit au dix-huitième siècle dans le style néo-médiéval, modèle Pierrefonds en réduction. La particularité du lieu est d'avoir servi de retraite aux Campbell, pionniers de la « collaboration » à l'époque où les jacobites crachaient sur le serment d'allégeance à la couronne : mieux vaut ne pas évoquer ces querelles intestines — nous connaissons cela.

Hopetoun House, que nous visitons aux portes d'Edimbourg, passe pour le Versailles écossais. Il ressemblerait plutôt à la première construction de Le Vau avant que Mansart ne vienne y greffer la Galerie des glaces, ce qui est encore un compliment pour l'architecture des Adam père et fils. C'est le plus démocratique des châteaux : le propriétaire, troisième marquis de Linlihgow, portrait physique du cinéaste John Huston, en a confié la conservation à un conseil de curateurs.

Enfin, Edimbourg en coup de vent. Edimbourg taciturne et farouche, barricadée dans ses banques, mais s'offrant, superbe, sur son rocher. Là-haut sont affichés les programmes du festival d'été, les dates des concerts de cornemuses qui feront retentir sur les esplanades l'aigre mélopée qu'on appelle *pibroch* (ne pas confondre avec parapluie, mot inconnu). Pas de visite de châteaux ici : trop d'histoire ou plus assez de courant — et le rêve en bannière.

OLIVIER MERLIN.

(3) Christian Civardi : *Ecosse* (Petite Planète).

Hippisme

Une semaine au galop

L'ETE rétrécissant la piste sous le stylo, voyons les choses au galop.

● *Pauvre Grand Prix de Paris ! Où sont les élégantes d'antan, quand, au moment des « ordres », le paddock était un parterre de capelines ? Maintenant, on s'y retrouve en « blue jeans ».*

Les chevaux ne rachètent pas les propriétaires. Exception faite pour Dhaubix *et l'Irlandais* Good Thyne, *assez beaux poulains, l'impression d'ensemble, avant la course, ne dépasse guère celle d'un handicap de semaine.*

Le lot, cependant, est peut-être meilleur qu'il n'y paraissait : Mot d'Or, *le gagnant du prix Hocquart ne peut faire mieux que troisième et on ne retrouve* Tom's Serenade *pratiquement à la même place — la cinquième — que dans le Jockey Club.*

Le gagnant est Vaillant Heart, *qui devance un autre pensionnaire de Bernard Sécly :* What a Joy.

● *Déroute du fringant et, jusqu'ici, excellent petit* Northern Baby, *dans le prix d'Ispahan. S'est-il mal accommodé, comme le pense son entourage, du soudain alourdissement du terrain ? Peut-être convient-il de retenir aussi que, avec son enthousiasme à prendre la tête des pelotons dès le départ, il n'a, dans toute sa carrière, connu que des courses très dures.*

Le gagnant, Nadjar, *longtemps absent des pistes, avait le droit absolu de triompher si on le jugeait sur sa troisième place dans la Poule d'Essai, voilà quatorze mois. Mais le droit devenait plus discutable si l'on examinait la récente sixième place à Saint-Cloud.*

Tempête de sifflets à l'arrivée. Les parieurs se calment quand les panneaux d'affichage leur enseignent que ceux d'entre eux qui ont joué Northern Baby *— la grande majorité — vont tout de même passer à la caisse. Le « captain » Rogers ayant une participation à la fois dans* Northern Baby *et dans* Nadjar, *les deux chevaux, quoique portant des casaques différentes et relevant d'entraînements différents, couraient « couplés ». Heureuse surprise...*

Tout de même, il conviendrait, à l'avenir, d'ouvrir l'œil sur ce Nadjar *et ses compagnons. Car dans le même temps où le ressuscité s'envolait vers le poteau, son compagnon* Strong Gale, *qui s'était offert le luxe, voilà un mois, de devancer* Three Troïkas, *restait sur place à l'entrée de la ligne droite. En algèbre hippique, trop plus pas assez égale doutes.*

● *Remous dans le sérail. L'entraîneur Alain de Royer-Dupré, trente-sept ans, jusqu'ici fixé en Mayenne, a décidé de s'installer à Chantilly. Son écurie constituait, notamment, la succursale provinciale de celle de l'Aga Khan ; elle avait été aussi celle de l'écurie Rothschild. Comme, du côté des deux maisons mères, les choses vont plutôt mal (Guy de Rothschild avouait récemment que cette année est, pour lui, la pire depuis qu'il fait courir), on se demande si la succursale ne va pas se hisser au niveau de l'établissement principal et, finalement, l'annexer.*

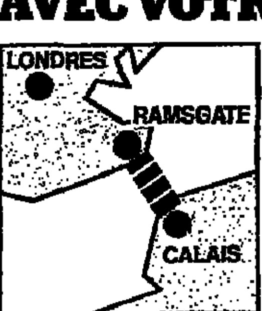
Dans l'immédiat, selon un mot de Henri de Talhouet-Roy, « on respire dans les chaumières ». Bien des entraîneurs de l'Ouest ont, en effet, poussé un soupir de soulagement en apprenant la décision de leur cher confrère. Alain de Royer-Dupré trustait les victoires (quatre-vingt-onze l'an passé), de Rouen à Nantes et d'Orléans à Loudéac.

● *Adrien à André Carrus. On a déjà tout dit — ou presque — sur cet ancien polytechnicien qui avait inventé le tiercé, sans y prêter attention, à l'origine (voilà bientôt trente ans) en cherchant, pour la société des courses de Marseille, un nouveau jeu qui permît de résister à la concurrence du football. Ingénieur à la Ville de Paris, il était tombé au milieu des courses par un accident conjugal, sans ressentir pour elles le moindre attrait : la famille de son épouse avait créé un des deux organismes de jeux dont la fusion déboucha, dans les années 30, sur le P.M.U.*

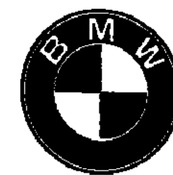
C'était le bon savant Cosinus du turf. Il pouvait, sur l'instant, se livrer aux calculs de gestion les plus compliqués, mais ne connaissait aucun des chevaux dont les numéros drainaient le dimanche, vers ses services, 150 millions de francs ; et il aurait peut-être été en difficulté s'il lui avait fallu encocher lui-même un ticket de tiercé.

Chaleureux, d'une extrême indulgence, il ne s'était, dans toute sa vie, fâché qu'une fois : quand Patrice des Moutis, alias « Monsieur X... », avait failli, avec toutes ses manipulations, mettre le tiercé à genoux. Vous rendez-vous compte : un centralien démolir la création d'un polytechnicien...

LOUIS DÉNIEL.







Gilbert Trigano et le Club Méditerranée :

Dans nos villages tout le monde est à la fois sincère et truqueur

Il y a trente ans, le Club Méditerranée, c'est-à-dire à l'époque Gérard Blitz et quelques amis, accueillait à Aloudia, aux Baléares, les premiers de ses « gentils membres ». Deux mille trois cents G.M. et cinq « gentils organisateurs » découvraient, au cours de l'été 1950, les joies des vacances organisées à la manière de ce qui allait devenir la « formule Club ».

Constamment imité depuis, louangé et critiqué, le Club n'a cessé de prospérer. Il a reçu, au cours de la saison 1978-1979, six cent quinze mille adhérents dans ses cent sept villages. Il a réalisé un chifre d'affaires de 1,56 milliard de francs (+ 13,5 % par rapport à celui de l'année précédente) et un bénéfice de 83,7 millions de francs (+ 16,5 %).

Gilbert Trigano, son P.-D. G., son « grand organisateur », son grand sorcier, nous raconte son expérience et nous parle des vacances dont il rêve.

« Quelle est la recette de la réussite du Club, devenu, en trente ans, la première entreprise touristique mondiale ?

— Il existe d'innombrables formes de vacances. Le Club représente l'une d'entre elles qui correspond à une nécessité. Son « village » n'est pas un mot de hasard. Nous venons tous d'un village, d'une tribu et nous éprouvons le besoin de nous retrouver dans un cadre à dimension humaine où chacun d'entre nous sera reconnu pour ce qu'il est vraiment.

» Certes, au début, il y a souvent la peur et 85 % des adhérents ont envie de repartir lorsqu'ils sont accueillis par cette « tribu » qu'ils ne connaissent pas. C'est normal. En temps ordinaire, je n'aurais pas embrassé ce type ou cette femme avant dix-sept heures et quarante-sept minutes de travaux de reconnaissance. Dans le village, l'unité est telle qu'elle dispense de comportements conventionnels ; 95 % des personnes qui avaient envie de fuir le jour de leur arrivée participent à l'accueil des nouveaux, la semaine suivante.

» La nécessité de préserver l'aspect « villageois » nous a dissuadés de construire des unités aussi importantes qu'à nos débuts, comme celle de Corfou avec ses mille trois cent cinquante lits. La force du Club a été de rendre aux vacanciers citadins le village d'autrefois dans sa liberté mais sans son hypocrisie : ni trop grand ni trop petit.

» Si nous étions prétentieux, nous dirions que nous y avions pensé depuis toujours, alors qu'en fait nous avons compris progressivement et en le vivant que le village correspondait à des réactions humaines fondamentales.

— Les critiques ne vous sont pas épargnées. Quelles sont celles auxquelles vous souscrivez ?

— Je dirai qu'il existe, chez nous, un côté fantastiquement factice. Tout le monde est à la fois sincère et truqueur. Nos villages sont des théâtres extraordinaires où l'un et l'autre peuvent se mettre en scène. Pendant quinze jours, moi, adhérent ou G.O. (gentil organisateur), je peux faire illusion et paraître ce que je ne suis pas.

» Il y a un inconvénient beaucoup plus grave. Pendant quinze jours, l'ambiance chaleureuse du village amène à déposer les armes et lorsque le vacancier revient à la vie quotidienne, il prend une gifle. Le Club est un apprenti sorcier, car un hiatus subsiste entre le simulacre de bonheur qu'il dispense et l'âpreté de la vie.

» Une grande question demeure : est-ce qu'il faut ne rien faire qui soit factice ? Ce serait l'idéal, mais il vaut mieux réaliser quelque chose tout de suite. Nous, au Club, nous éprouvons la volupté d'être dans le concret.

» Je suis rassuré parce qu'on nous attaque de deux côtés à la fois : j'ai entendu des directeurs de grands magasins nous reprocher le fait que leurs vendeuses n'acceptent plus certaines formes de travail et de hiérarchie, au retour d'un séjour chez nous. A l'opposé, des gens de gauche jugent que nous sommes amoraux parce que nous créons un microcosme d'abondance dans une société de pénurie.

Temps libre, temps maudit

— Le temps des loisirs vous semble-t-il recevoir une place convenable dans la société moderne ?

— Dans la civilisation judéo-chrétienne, le temps libre est un temps maudit. Autrefois, il était voué à l'église, au temple ou à la synagogue. Depuis que nous l'utilisons pour nous-mêmes, les prêtres, les pasteurs et les rabbins se sont persuadés et nous ont persuadés que ce temps était consacré au diable.

» Les marxistes ont fait subir au temps libre une déformation identique. Ils l'ont voué à la reconstitution de la force de travail et lui ont donné l'aspect d'une récompense.

» Capitalistes et communistes, les gouvernements méconnaissent la nature et l'importance du loisir. D'ailleurs, c'est normal : pour adopter une attitude plus positive à son égard, ils devraient bouleverser les idées et les mœurs. Il faudrait avoir l'impudence de maquiller ce temps donné, ce temps de liberté. Il faudrait même le sanctifier. Et pourtant, nous croyons au Club qu'il vaut beaucoup mieux que ce maquillage parce qu'il est le temps de la communication par excellence.

— Comment se situe le Club par rapport au tourisme social qui ambitionne lui aussi d'organiser des vacances enrichissantes ?

— Je ne crois pas au bénévolat permanent. Il ne peut pas conserver sa pureté originelle ; il faut très vite qu'il ait une contrepartie : des honneurs, du pouvoir ou les moyens financiers de vivre. Le vrai tourisme social, ce serait que chacun de nous se mette au service des autres, une sorte de service militaire. A partir du moment où des personnes font profession de tourisme social et qu'elles en vivent, je ne vois pas ce qui les différencie de moi qui fais profession de tourisme commercial.

» Reste le profit, dira-t-on. Les marges de profit des entreprises sont ridicules. Nous avons une marge de 5 %. 56 % de ces 5 % sont réinvestis dans l'entreprise, 22 % sont distribués aux actionnaires et 22 % aux G.O. qui possèdent 4 % du capital du Club. Le tourisme commercial doit vivre en équilibre parce qu'il ne peut compter sur aucune subvention.

» Autre débat : faut-il pratiquer en matière de vacances l'aide à la pierre ou l'aide à la personne ? Pour moi, c'est cette dernière qui compte. Ni le tourisme commercial ni le tourisme social n'ont vocation d'être propriétaires. Si Pierre ou Paul doivent être aidés, qu'on les aide en préservant leur liberté de choix. Le Club gère un village pour les adolescents, mais les caisses d'allocations familiales refusent d'accorder des versements aux ayants droit qui choisissent d'y envoyer leurs enfants pour le motif que ces aides sont réservées aux organismes de tourisme social. C'est illogique. Si le tourisme social est le meilleur, il doit être choisi pour la qualité de ses prestations et non subi.

— Pour la première fois, les professions des vacances enregistrent un tassement d'une demande que l'on croyait inépuisable. Pensez-vous que ce retournement de conjoncture sera durable ?

— Le besoin de vacances ne s'est pas modifié. Cependant, on va redécouvrir, cet été, les vertus de la voiture et de la bicyclette — par opposition à celles de l'avion — et on va se souvenir qu'une vieille tante possède une grande maison à Pézenas... Autrement dit, on va redécouvrir des formes de vacances financièrement plus accessibles. Devant l'accumulation des contraintes, le choix va devenir beaucoup plus rigoureux et exclura le gâchis.

» Il est des errements condamnés à terme. Les tarifs aériens entre Paris et Bangkok, aller-retour, s'étagent environ de 2 870 F à 10 840 F. C'est pourtant le même avion qui fait le même trajet, dans les mêmes conditions. Comment voulez-vous que le consommateur se retrouve dans ce fouillis ? Actuellement, il ne dispose ni de l'information requise ni des produits touristiques dont il a besoin.

» Les professions du voyage devront sortir du marginalisme pour devenir vraiment industrielles. On constatera vite que ceux qui souffriront le moins dans la crise qui s'annonce seront ceux qui sauront s'adapter à la demande, c'est-à-dire personnaliser leurs produits.

— Comment évoluera la demande vacances ? Quelles réponses vous paraissent adaptées à ces prévisions ?

— Nous allons obtenir une durée de loisirs semblable à celle du Moyen Age. En regard de ce temps plus ample, on ne constatera pas d'augmentation du pouvoir d'achat affecté aux loisirs par le particulier, par la commune ou par l'Etat. Davantage de temps de libre, mais pas d'argent permettant de l'exploiter à fond : c'est l'impasse.

» Nous devons donc abandonner le système de la propriété pour celui de la jouissance. Lorsque les Français se précipitent sur les résidences secondaires, ils se couvrent de traites et de charges et donc s'enlèvent les moyens de leurs loisirs. La publicité nous dit : « *Achetez votre planche à voile.* » Dans la meilleure hypothèse, je vais m'en servir trois semaines par an. Ce qui n'est pas utilisé de façon permanente ne devrait pas être possédé de façon permanente. Regardez ces bateaux et ces appartements « morts » : c'est un gâchis économique, un véritable poison qui nuit à la véritable jouissance.

» Certes, le propriétaire a peur qu'on abîme son bien et ne veut pas en céder l'usage lorsqu'il ne s'en sert plus. Il faut inventer une mécanique qui introduise une rupture entre le bien que je possède et le bien dont je me sers, qui vous permette, à vous, de rester propriétaire et, à moi, d'utiliser votre bateau. Qu'est-ce qui doit demeurer la propriété de l'Homme pour lui donner une sérénité de vie sans pour autant l'étouffer sous le poids de l'avoir ? Un jour, quelqu'un trouvera la réponse.

— Comment se transformera le Club Méditerranée au cours des vingt prochaines années ?

— La merveille qu'est le rayon vert, à Foca, en Turquie, peut être racontée à un aveugle, mais il est impossible de la décrire à un sourd. Celui-ci est l'homme le plus malheureux parce qu'il est privé du moyen de communiquer. Le besoin de communication est essentiel. Je pense que l'avenir du club se trouve dans la satisfaction de ce besoin, dans l'élargissement des contacts, dans l'avènement d'une ambiance vraiment cosmopolite.

» Le Paris cosmopolite et foisonnant de Cocteau peut être reconstitué, partout, grâce à la machine. En 1990, nous disposerons tous d'un appareil capable de traduire dans toutes les langues ce que nous ressentons et ce que nous pensons. Les simples employés accéderont, grâce à cette merveille, au cosmopolitisme, réservé pour l'instant à une classe de nantis.

» Même évolution dans le domaine alimentaire. Bientôt, nous disposerons de tous les plats du monde cuisinés selon les procédés les plus économiques et les plus hygiéniques. Restera toujours la volupté de se mijoter un repas à l'ancienne. Le Club de demain, ce sera ça : le four à micro-ondes et le chaudron ; l'hyper-sophistication et le « *do it yourself* », les Vatel de la terre entière, et soi-même.

» Nous confierons à la machine toutes les tâches lassantes ou médiocres. Il y aura, bien sûr, des draps et des serviettes jetables. Mieux : on déchargera le caissier de l'angoisse de l'erreur et du vol. Nous nous paierons un morceau de satellite de télécommunications et, grâce à la carte magnétique de chaque adhérent, le compte bancaire parisien de celui-ci sera instantanément débité du montant de la bière qu'il consommera à la Guadeloupe. Plus de manipulations d'argent, plus de paperasses : l'ordinateur se chargera de publier les statistiques, de gérer les stocks et même, si vous avez demandé à ne pas dépenser plus de 500 F pendant vos vacances, de vous rappeler à l'ordre.

Profession : conseiller de vacances

» Je crois que demain nous ne disposerons que de deux moyens pour préparer nos vacances. Ou bien naîtra un conseiller en matière de loisirs. Un vrai conseiller, aussi précieux qu'un médecin. Il connaîtra chacun de ses clients et sera capable de l'empêcher de se rendre à tel endroit et à tel moment. Il mettra devant le candidat au dépaysement la meilleure offre. Ce conseiller se fera payer très cher. Autant qu'un professeur de médecine. On ne chipotera plus sur les taux de commission, car il sera infiniment plus qu'un simple commerçant.

» Ou bien nous nous tournerons vers la fabuleuse machine qui nous donnera la faculté de faire défiler, à 21 heures, sur notre écran de télévision domestique les offres de vacances les plus variées. Prix, horaires, prestations, seront directement accessibles par le consommateur qui pourra toujours, de chez lui, et, grâce à la machine, réaliser une transaction, acheter un voyage ou un séjour. Une expérience de ce genre de service va être menée à Vélizy.

— Plus concrètement, le Club étudie-t-il dès maintenant les produits de l'an 2000 ?

— Le Club est né de la mer mais, paradoxalement, son avenir est sur terre et dans l'air. La mer est et sera de plus en plus polluée : non seulement la Méditerranée, mais progressivement toutes les mers du monde. Qui a vu Corfou, qui la voit aujourd'hui comprendra ce que je veux dire. Les nouveaux domaines de loisirs que nous devrons explorer ce seront, par exemple, la randonnée et le deltaplane.

— Comment voyez-vous votre avenir ? La politique vous tente-t-elle ?

— De la politique, j'en fais tous les jours, mais je n'ai pas besoin de la politique politicienne. Je vais avoir soixante ans. Les lois de mon pays prévoient que la retraite commence à soixante-cinq ans. Après, j'essaierai de vivre le plus possible, car mon ambition a toujours été de créer l'instant. J'imagine que, au moment de la mort, on voit défiler les vingt ou trente instants qui ont compté dans sa propre existence. Ce sont ces vingt ou trente sensations qui comptent pour moi et pas ce bureau, ce fauteuil, les biens en général pour lesquels j'éprouve un peu de mépris.

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

(Dessin de PLANTU.)

EN BREF...

● **Augmentation de capital à la Compagnie internationale des wagons-lits.** — Le capital social de la Compagnie internationale des wagons-lits et de tourisme (société belge) a été augmenté par création et émission de 519 493 actions d'une valeur de 500 F belges chacune (72 F environ). Cette décision de l'assemblée générale extraordinaire de la société récemment réunie à Bruxelles vient en conclusion d'un bilan qui fait apparaître des ventes du secteur touristique en augmentation de 30 %.

● **« Espaces » nouvelle formule.** — La revue « Espaces » prend un nouveau départ. Tout en demeurant rédacteur en chef, son propriétaire, M. Pierre Defert, a cédé ses titres à une équipe de professionnels et d'universitaires concernés par les problèmes du loisir et du tourisme. Le directeur de la publication est M. Yves Raynouard. Au sommaire du numéro du mois de juin : mini-mesures pour le Sud-Ouest ; un exemple espagnol de détérioration par le tourisme ; camping en pleine mutation ; repenser les équipements sociaux et familiaux.

(*) *Espaces*, 3, rue Camille-Tahan, 75018 Paris. Tél. : 522-39-18. Abonnement : 190 F (un an).

Plaisirs de la table

Routes estivales

J'AI signalé en son temps le *départ du Frantel-Bordeaux* de *Christian Clément* pour se mettre à son compte. Le voici installé au 58 de la rue du Pas-Saint-Georges. Une carte courte qui m'enchante depuis la soupe au chou et aux quenelles de *chabichou (16 F) jusqu'aux granités* (sauternes, thé, verveine-menthe, 13 F).

En passant par la salade tiède de blettes à l'aile de raie (24 F), le canard en cinq apprêtes (39 F), le lapereau aux oignons glacés (42 F). Vous le voyez, les prix sont — relativement — modestes et si d'autres plats comme la tarte de homard aux pêches fraîches, l'escalope de saumon aux huîtres tièdes et le pigeon rôti au *caramel d'épices sont,* logiquement, plus chers, du *moins cette carte n'est-elle pas* prohibitive à la mode. On peut merveilleusement se régaler pour moins de 150 F.

Du côté de Saint-Rémy-en-Provence, sur la route de Noves, l'auberge *Lou Cossonou* (téléphone : 92-12-53) vient d'être reprise par Hubert (*le Bistrot d'Hubert,* place du Marché-Saint-Honoré), qui en a confié la direction à sa fille mais supervise la carte, le menu détente à 65 F net (déjeuner seulement) et *des plats comme vous en* connaissez à Paris. Tennis, piscines, solarium, chambres de bon confort et des additions de 150 F environ.

Mais la découverte sera peut-être ce restaurant de Bressolles *(à côté de Moulins), dont* l'enseigne *la Cuisine d'Autrefois* n'est peut-être ni juste ni heureuse, mais dont les réalisations du patron et chef, M. Jean Fanfan Ratelier, sont intéressantes. Le sabayon au safran accompagnant les asperges fraîches, la terrine d'anguille en marinade, celle de pigeon au foie gras accompagnée d'une brioche tiède « maison », le paleron de bœuf lardé à la mode sont à connaître. Honnêtes desserts. Là encore comptez 150 F (si bien entendu vous n'abordez pas le Rossini, mais qui aurait l'idée de commander un plat aussi stupide ?).

Donc, notez, du côté de la nationale 7, aux portes de l'Allier, cette nouvelle adresse. On en parlera, et aussi de M. Jean Fanfan Ratelier. Tél. 44-48-00.

Revenons à Paris, pour signaler à la carte d'été du *Marcande* (52, rue de Miromesnil, téléphone : 265-76-85), dont le patio est, aux beaux jours, une oasis de calme. Au veau blanc mariné à la mousse d'avocat s'ajoute une hure de crêtes de coq, un gratin de saint Pierre sur fonds d'artichauts, un gâteau d'aubergines aux *ris de* veau et des desserts savoureux. De même, je voudrais rappeler le menu du soir du *Mercure galant* (15, rue des Petits-Champs, téléphone : 297-53-85), à 100 F sans le service et la boisson, bien intéressant *en ses choix. J'ai dîné* d'un melon à l'italienne, d'une mousse de rougets, d'un civet de canard au Bouzy, avant les desserts.

Raymond Thuillier publie, chez Stock, les *Recettes de Baumanière*, précises et bien expliquées, elles plairont. Ce vous sera peut-être occasion, cet été, de pousser jusqu'aux Baux-de-Provence (*Oustau de Baumanière,* téléphone : 97-33-07), cette extraordinaire maison de tradition et de qualité où le chef, Raymond Thuillier, a trouvé, en son petit-fils, Jean-André Charrial, un adjoint digne de lui.

Les petits déjeuners des Baux sont les meilleurs jamais servis d'autre part. Enfin, profitez de l'occasion pour acheter ou commander à la Société oléicole des Baux, de l'huile d'olive. Elle est excellente.

LA REYNIÈRE.

Le bourlingueur de Viry-Châtillon

Gilbert Drouelle, Bourguignon et bourlingueur, avait installé sa DARIOLE à Viry-Châtillon (21, rue Pasteur - Tél. 944-22-40). Tout en gardant cette petite maison (animée par sa femme, Jacqueline), il vient d'ouvrir une *DARIOLE à Paris* (49, rue du Colisée - Tél. 225-66-76. Fermé samedi et dimanche et OUVERT EN AOUT). Dans les meubles du restaurant éphémère de Dalloyau, pâtissier-traiteur connu.

C'est, au premier étage, une salle longue, élégante et confortable, avec une cuisine dont je reparlerai. Mais, dès à présent, notez un très original parfait de foies de volaille aux raisins et rhum ambré, des pieds de veau « ravigotés » au raifort, une succulente brochette de volailles *« Dariolette », une somptueuse* aiguillette de bœuf en gelée et du caillé de chèvre en faisselle, à la crème.

Etant dans la même maison on ne s'étonnera point qu'une pâtisserie du jour vienne de chez « Dalloyau » et que la viande n'ait qu'un étage à monter depuis « les Boucheries Nivernaises ». C'est dire qu'elle est savoureuse (goûtez aussi les rouelles de rognon et mignon de veau à la moutarde et la pièce de bœuf à la crème d'échalotes).

Bonne cave, notamment de Bourgogne. Vins de très bons vignerons amis de Drouelle. Comptez 150 F environ.

L. R.

MIETTES

● *Contrairement à ce que j'ai annoncé, l'Hôtel des Bergues* (Genève) n'a pas été vendu au groupe Forte, mais sa gestion a été confiée audit groupe. Des ravaux importants n'en seront pas moins entrepris, et l'on peut souhaiter que sous l'impulsion du Trusthouse Forte les Bergues voient leur restaurant *Amphitryon* redevenir une grande *table.*

● *Une bonne table* simple au *Relais fleuri* de Pouilly-sur-Loire (tél. : 39-12-99) du jeune J.-C. Astruc, dont le père fut longtemps au *Prunier-Duphot.*

● *Un lecteur,* qui qualifie mes chroniques de « *non pasteurisées* » (ce qui est dans son esprit et le mien compliment), me signale parmi les bons (et rares) petits déjeuners, ceux de l'hôtel *les Isles* à Barneville (Manche).

● *Une pensée (très sage)* de Pierre Dac communiquée par M. Claude Koch : « *Les aliments mal revenus font les repas mal partis.* »

Philatélie

FRANCE : « Arrivée à Newport ».

Le timbre, qui devra célébrer le deuxième centenaire du débarquement à Newport des troupes françaises conduites par le général de Rochambeau (*le Monde* du 5 janvier), mentionnera seulement « Rochambeau, arrivée à Newport ». Vente générale le 15 juillet (28e / 80). — Retrait prévu *pour le 6 février 1981.*



2,50 F, violet, rouge orangé et gris.

Format 27 × 48 mm. Maquette et gravure d'Albert Decaris. Tirage : 8 000 000 d'exemplaires. Taille-douce, Atelier du timbre de Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— *Les 12, 13 et 14 juillet, de 9 h.* à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à l'Hôtel national des Invalides, 2, avenue de Tourville, Paris-7e. — Oblitération « P. J. ».

— Le 12 juillet, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h. à 17 h., au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

A Newport (Etats-Unis).

— Les 12, 13 et 14 juillet, à bord de la frégate lance-missiles « Suffren ». — Oblitération « P. J. » identique « Paris - Newport » aux deux lieux.

● Suivant la revue de la Société des amis du musée de Parmée, le drapeau représenté sur la figurine est celui du régiment de Royal-Deux-Ponts, levé sous ce titre, le 1er avril 1757, par Christian de Deux-Ponts.

CATALOGUE

▣ « Timbres ferroviaires » (catalogue mondial illustré), édité par « la Vie du rail », 11, rue de Milan, 75009 Paris. Format 130 × 210, 144 pages. Ouvrage réalisé avec le concours des cheminots philatélistes, répertorié chronologiquement, dans l'ordre alphabétique par pays, tous les timbres se rapportant aux sujets ferroviaires, qui sont distingués en sept catégories (de A à G). Prix 37 francs franco, chez l'éditeur.

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 59256 Glageon (salle de musique), le 6 juillet. — Journée des inaugurations.

⊙ 05100 Briançon (enceinte du Colombier), les 5 et 6 juillet. — Jumelage philatélique des villes de Rosenheim (R.F.A.) et Susa (Italie).

⊙ 59470 Wormhout (mairie), le 6 juillet. — Centenaire de l'Harmonie municipale.

⊙ 75017 Paris (Palais des congrès, niveau 3), du 7 au 17 juillet. — 26e congrès géologique international.

⊙ 59000 Lille (palais Saint-Sauveur), du 11 au 13 juillet. — IVes championnats internationaux de France de tennis de table.

⊙ 80410 Cayeux-sur-Mer (Institut d'éducation Morrice de Brighton), le 12 juillet. — 10e anniversaire de l'Institut.

⊙ 31110 Bagnères-de-Luchon (salle du conseil municipal), les 12 et 13 juillet. — Centenaire du casino.

⊙ 97470 Saint-Benoît (mairie), le 13 juillet. — 15e centenaire de la naissance de saint Benoît.

⊙ *81170* Châteauneuf-de-Randon (mairie), le 13 juillet. — Sixième centenaire de la mort de Du Guesclin.

⊙ 038000 Gannat (place du Champ-de-Foire), les 19 et 20 juillet. — Festival mondial de folklore.

⊙ 66700 Argelès-sur-Mer (réfectoire de l'ancien C.E.S.), les 19 et 20 juillet). — *Exposition « Tourisme-Loisirs - Sports ».*

⊙ 75008 Paris (Grand Palais, avenue Winston-Churchill), le 20 juillet. — Arrivée du Tour de France cycliste.

⊙ 64400 Oloron (mairie), le 31 juillet et le 1er août. — Festival international des Pyrénées.

⊙ 40600 Biscarrosse (aérodrome de La Hitte, le 3 août. — Cinquantenaire de l'usine Latécoère.

N° 1644

EN BREF...

● CANADA. — *Le premier héros national du sport, Edward « Ned » Hanlan (1856-1908), champion d'aviron, 17 c. (4-7-80.)*

● CONGO. — *Hommage à Claude Chappe (1763-1805), 200 F. Hélio, Delrieu S.A. (21-6-80.)*

● ESPAGNE. — *La journée des forces armées, 8 pesetas. (24-5-80.)*

● GABON. — *Cinquantenaires : première traversée de l'Atlantique nord, 165 F, et première liaison aéropostale de l'Atlantique sud, 1 000 F (les deux P.A.). Maquettes et gravure de Claude Andréotto. Taille-douce, Périgueux. (16-7-80.)*

● HAUTE-VOLTA. — *Energie solaire, 65 et 100 F. Offset, Edila. (12-6-80.)*

● MALI. — *« 1920 de la Société des nations à l'ONU 1980 », 200 F. Gravure de Cécile Guillame. Taille-douce, Périgueux. (23-6-80.)*

● PORTUGAL. — *400e anniversaire « le Pèlerinage », de Fernao Mandes Pinto, 6,50 et 10 escudos. (30-6-80.)*

● SUEDE. — *Série « Europe 80 », 1,30 et 1,70 Kr., respectivement Elise Ottensen-Jensen, conférencière et journaliste et Joe Hill, syndicaliste et chansonnier, exécuté aux Etats-Unis en 1915 (4-6-1980).*

● TUNISIE. — *« Gymnasiades de Turin » (Sports scolaires), 100 m. Hélio Courvoisier, Suisse. (3-6-80).*

ADALBERT VITALYOS.

Jeux

échecs N° 872

UN REGARD NEUF

(Tournoi de Riga, 1980)
Blancs : A. TCHEKOV
Noirs : A. CHARITONOV
Début anglais.

1. ç4	ç5	21. Tb1	é5! (k)
2. Cf3	Cf6	22. d5	Fç5+
3. Cç3	d5	23. Ré2	C×a2
4. ç×d5	C×d5	24. Fd2!	C×ç3+
5. é4 (a)	Cb4 (b)	25. F×ç3 (l)	Ta4
6. Fç4	Fé6 (ç)	26. Rd3	Fd6 (m)
7. F×é6	Cd3+	27. Th-f1!	Té8
8. Rf1	f×é6	28. Tf7+	Té7
9. Cg5 (d)	Db6 (é)	29. Tb-f1	b5
10. Da4+! (f)		30. Tf8	Ta2 (n)
	Cb-d7	31. Ta8	Rç7
11. Dç4!	Cd7-é5	32. Tf-f8!	b4 (o)
12. D×é6	D×é6	33. Ta-ç8+	
13. C×é6	Tç8! (g)		Rb7 (p)
14. f4!	Rd7	34. F×b4!	F×b4
15. C×ç5+! (h)		35. Tb8+	Ra6
	T×ç5	36. T×b4 (q)	Ta1
16. f×é5	T×é5	37. Tf2	Ra5
17. Ré2!	Cf4+	38. Tb3	Ra4
18. Rf3	Cd3+	39. Tb8	Tç7
19. Ré3!	Cb4	40. Td2	Té1
20. d4! (i)	Ta5 (j)	41. Té2	Abandon.

NOTES

a) Une variante à double tranchant : les Blancs aspirent à un développement accéléré de leurs forces au prix de l'affaiblissement de la case d4.

b) Juste réplique qui interdit le dégagement 6. d4 à cause de 6..., c×d4 ; 7. C×d4, D×d4 ! tout en menaçant 6..., Cd3+. Si 5..., Cb6 ; 6. d4, ç×d4 ; 7. D×d4, Fd7 ; 8. é5, Cç6 ; 9. Df4, Db8 ; 10. Fb5, é6 ; 11. Fé3, Fé7 ; 12. Td1 avec avantage aux Blancs comme après 5..., Cç7 ; 6. d4, ç×d4 ; 7. D×d4, D×d4 ; 8. C×d4, é5 ; 9. Cd-b5, C×b5 ; 10. C×b5, Fb4+ ; 11. Fd2, F×d2+ ; 12. R×d2, Ca6 ; 13. Tç1!. Enfin, sur 5..., C×ç3 la suite simple 6. d×ç3 laisse aux Blancs un jeu agréable : 6..., D×d1+ ; 7. R×d1, Cç6 ; 8. Fé3, é6 ; 9. Rç2 (ou 9. a4!, b6 ; 10. Cd2, Fb7 ; 11. Cç4, 0-0-0+ ; 12. Rç1), Fd7 ; 10. Fé2, Fé7 ; 11. Th-d1, 0-0-0 ; 12. Td2, f6 ; 13. Ta-d1, Fé8 ; 14. T×d8+, C×d8 ; 15. é5 ! A considérer est cependant la variante 8..., b6 ; 9. a4, Fb7 10. Cd2, 0-0-0 ; 11. Rç2, Ca5 ! ; 12. b4, ç×b4 ; 13. ç×b4, Cç6 ; 14. b5, Cd4+ ; 15. Rb2, g5! comme dans la partie Tahl-Vaganian, Minsk, 1979.

ç) Apparemment plus fort que 6..., Cd3+ ; 7. Ré2, C×ç1+ ; 8. T+ç1, é6 ; 9. d4, ç×d4 ; 10. Fb5+, Cç6 ; 11. D×d4, D×d4 ; 12. C×d4, Fd7 ; 13. Th-d1, Tç8 ; 14. C×ç6, b×ç6 ; 15. Fa4, Fb4 ; 16. Td4, Fç5 ; 17. Tç4, Bb6 ; 18. é5, f5 ; 19. Cb5! (Aronin-Mikenas, 1947). En forçant l'échange des F sur cases blanches, les Noirs peuvent espérer dominer longtemps la case d3.

d) Ceci est nécessaire. Si 9. Db3, Dd7 ; 10. Cg5, Cç6 ; 11. C×é6, Cd4 ! et si 9. g3, Cç6 ; 10. Rg2, g6 ! ; 11. Cé1, Fh6. Ou encore 9. Cé1, Cç6 ; 10. C×d3, D×d3+ ; 11. Dé2, Dd7 ; 12. Dh5+, g6 ; 13. D×ç5, Fg7 ; 14. Cé2, 0-0 ; 15. Dé3, Cb4 !

é) On se souvient de cette proposition de Kapengut jouée par Thal contre Polugaievsky à Riga en 1979 (cf n° 832) qui donna aux Noirs un jeu actif : 10. Dé2, ç4 ; 11. b3, h6 ; 12. Cf3, Cç6 ; 13. b×ç4, 0-0-0 ; 14. g3, g5 ; 15. Rg2, Dç5 ; 16. Tb1, Fg7 ; 17. Cb5, Dç4 ; 18. Dé3, Th-f8 ; 19. Th-f1, g4 ; 20. Ch4, C×f2 ! ! Une autre idée, souvent expérimentée, est 9..., Dd7 ; 10. Df3, Cé5 ; 11. Dh3, Dd3+ ; 12. D×d3, C×d3 ; 13. g3, é5. La continuation 9..., Cç6 ; 10. C×é6, Dd7 semble avoir été réfutée par Timman par 11. C×ç5 !, C×ç5 ; 12. Dh5+, g6 ; 13. D×ç5.

f) Cette nouveauté semble supérieure à la réponse de Polugaievsky contre Thal, 10. Dé2.

g) Et non 13..., Rd7 à cause de 14. C×ç5+ ! ; C×ç5 ; 15. d4 !

h) Si 15. C×f8+, Th×f8 !

i) Les Blancs ont récupéré la case d4, ce qui constitue un triomphe stratégique, avec gain d'un pion.

j) Si 20..., Cç2+ ; 21. Rd3 ; C×a1 ; 22. dxé5 ou 21..., Cb4+ ; 22. Rç4

k) Et non 21..., C×a2 ? ; 22. Ta1 !

l) Malgré l'égalité de matériel, les Blancs ont une position avantageuse.

m) Si 26..., Fd4 ; 27. b3 !, Ta2 ; 28. F×d4, é×d4 ; 29. R×d4, T×g2 ; 30. Th-g1 !

n) Sur 30..., b4 les Blancs répondraient 31. Fd2 menaçant 32. Fg5.

o) 32..., Rb7 n'était pas meilleur : 33. Ta-d8 ! Rç7 ; 34. Tç8+, Rb7 ; 35. Tç-é8 !

p) Si 33..., Rd7 : 34. Tf-d8 mat.

q) Le reste n'est plus qu'une question de technique.

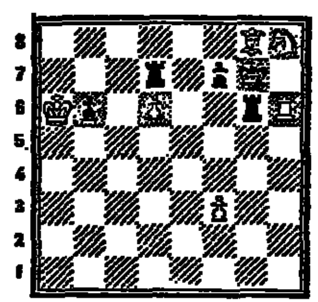
SOLUTION DE L'ETUDE N° 871

G. Zadhodiakin, 1948.

(Blancs : Ré4, Fa7, Cd7, Pç2.)
(Noirs : Ra8, Cf7, Pç3, ç5, d6.)

1. Fb8, Rb7 ; 2. Rd5, Rç8 ; 3. Rç6! (si 3. Ré6 ?, Cg5+ ; 4. R×d6, Cf3!), cd8+ ; 5. Cé5! (et non 5. Ré7 ?, Cç6+ ni 5. Fç7?, Cf7+), R×b8 ; 6. Rd7!, Cb7 ; 7. Cç6+, Ra8 ; 8. Ré6!, ç4 ; 9. Rd5! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
E. ASSABA
(1980)



BLANCS (6) : Ra6, Th6, Fg8, Ch8, Pd6 et f3.

NOIRS (5) : Rg7, Td7 et g6, Pb6 et f7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 869

UN DÉBLOCAGE SPECTACULAIRE

C'est souvent à la première levée que l'on risque de chuter un contrat. Dans cette donne, jouée dans un tournoi par paires, à Cannes, la déclarante prit soin de réfléchir après l'entame et elle n'eut alors aucun mal à faire une levée de mieux.

Nord : ♠ 9 5 ♥ R D V 6 4 ♦ A D 7 ♣ 9 6 3
Ouest : ♠ — ♥ 9 8 7 3 ♦ V 10 9 6 5 ♣ R 10 8 2
Est : ♠ A D 4 3 ♥ 10 5 2 ♦ 8 4 3 2 ♣ D 7
Sud : ♠ R V 10 8 7 6 2 ♥ A ♦ R ♣ A V 5 4

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	M. Serf	Y...	A. Sussel
passe	1 ♥	passe	1 ♠
passe	1 S.A.	passe	3 ♣
passe	1 S.A.	passe	4 ♠...

Ouest ayant entamé le valet de carreau, comment Andrée Sussel, en Sud, a-t-elle gagné QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Ecoutons Marianne Serf, la partenaire d'Andrée Sussel : « Le coup a duré quelques secondes. Andrée a pris avec l'as de carreau, puis *elle a jeté l'as de cœur sur la dame de carreau.* C'était très spectaculaire... »

Ensuite, la déclarante a utilisé les cœurs pour défausser ses trèfles perdants, puis elle a joué le 9 de pique, mais Est a fait la dame de pique et l'as de pique, qui étaient imperdables.

Remarque :

Si Sud est obligé de jouer atout de sa main parce qu'elle ne peut monter au mort, sa seule chance de n'en perdre qu'un est de jouer le roi de pique en espérant que la dame de pique est sèche.

LA DÉFENSE EN DEUX TEMPS

Cette donne a été jouée au cours du Tournoi de Monte-Carlo, dans la coupe Philip-Morris. Elle permet de montrer le raisonnement que l'on doit faire pour trouver la défense mortelle.

Nord : ♠ R V 9 ♥ D 5 4 ♦ 6 4 3 ♣ D 6 5 3
Ouest : ♠ 10 8 7 6 ♥ 10 2 ♦ R 7 5 ♣ R V 10 8
Est : ♠ 5 4 3 2 ♥ A R V 8 6 ♦ A ♣ 7 4 2
Sud : ♠ A D ♥ 9 7 3 ♦ D V 10 9 8 2 ♣ A 9

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Hackett	X...	Reiplinger	Y...
—	passe	1 ♥	2 ♦
contre	passe	passe	passe

Ouest a entamé le 10 de cœur second et a défaussé le 7 de pique sur le troisième coup de cœur. *Comment Reiplinger, en Est, a-t-il ensuite joué* pour faire chuter d'une levée DEUX CARREAUX ?

Note sur les enchères :

Ouest n'avait pas de bonne enchère sur « deux carreaux ». La main est un peu belle pour passer et, d'autre part, il manque un atout pour contrer « deux carreaux ». Les experts qui jouent le « Spoutnik généralisé » contrent également, mais ce contre est pour eux « négatif ». Son rôle est d'indiquer simplement un peu de jeu avec quatre cartes de pique. Est déclarera alors « deux piques », un contrat qui chutera sur l'attaque de l'as de trèfle. Ces contres négatifs présentent certains avantages car ils sont d'un usage plus fréquent que les contres de pénalité, mais leur maniement est particulièrement délicat et ils permettent aux adversaires d'intervenir sans grand risque d'être pénalisés.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 123

LE PHÉNOMÈNE D'OCCULTATION

Championnat de France juniors
(SALIES-DE-BEARN avril 1980)
Blancs : ANNEQUIN (Bourgoin).
Noirs : Gérard GALLEGO
(Noisy-le-Sec).
Ouverture : Raphaël.

1. 32-28		15. 31-26(i)	18-23!
1. 32-28	17-21	16. 46-41(j)	17-21!
2. 37-32(a)	21-26	17. 26×17	12×21
3. 34-30(b)	26×37	18. 36-31	21-26
4. 42×31	11-17!	19. 41-36(k)	16-21
5. 30-25	6-11!	20. 40-34(l)	24-29!
6. 47-42	1-6(c)	21. 33×24	19×30
7. 40-34	20-24	22. 28×19	5×14
8. 44-40	18-23(d)	23. 35×24	14-20
9. 34-29(e)	23×34	24. 25×14	9×49!
10. 40×29	15×24	25. 39-33	49-35
11. 41-37	13-18(f)	26. 32-29	35-19
12. 50-44(g)	9-13	27. 37-32	26×17
13. 44-40	4-9	28. Abandon	
14. 49-44(h)	10-15!		

NOTES

a) 2. 31-26 est aussi jouable (Rats-Korchov, championnat d'U.R.S.S. 1977) avec la suite immédiate 2... (12-17) ; 3. 33-29 interdisant 3... (8-12?) qui livre le gain du pion en neuf temps : 4. 28-22! (18×27*) [l'astérisque est synonyme de coup forcé] ; 5. 29-23 (19×28) ; 6. 37-22 [et non 38-32] (28×37) ; 7. 42×22 (17×28) ; 8. 26×19 (14×23) ; 9. 38-33 (7-12) [pour tenter de ne pas perdre le pion] ; 10. 33×22 (12-17) ; 11. 43-38 (17×28) ; 12. 38-33, B+1.

b) Variante (A) du maître Raphaël : 3. 32-27 (26×37) ; 4. 41×32 (11-17) ; 5. 46-41 (17-21) ; 6. 41-37 (21-26) ; maintenant, et parmi une multitude de continuation alléchante est la sous-variante 7. 34-29 (19-23!) [fait disparaître le pion central des Blancs et maintient, dans son intégralité, le triangle central des Noirs formé par les pions à 2, 3, 4, 8, 9 et 13, figure encore appelée triangle « savant » en raison de l'étendue des ressources offensives et défensives qu'il recèle] : 8. 28×19 (14×34) ; 9. 40×29 (10-14) ; 10. 44-40 (5-10) ; 11. 50-44 (20-25) ; 12. 33-28! tentant la faute 12... (14-19?) sanctionné par un coup de dame en six temps 13. 29-23! (18×29) ; 14. 27-21 (16×27 m) ; 15. 32×21 (26×17) ; 16. 28-22 (17×28) ; 17. 38-33 (29×38) ; 18. 43×5! (12-17!) [un crochet pour prendre la dame] ; 19. 49-43 m (4-10) ; 20. 5×11 (6×17), B+1 cependant après la prise de la dame (Raphaël-Bartaling, 1902).

c) Léger avantage positionnel aux Noirs qui, à partir d'une structure très bien équilibrée et sans pion faible, ont la faculté d'occuper souverainement le centre en développant toute leur grande diagonale (cases 5 à 23) par la puissante poussée (19-23) 28×19 (14×23) 25 ×14 (10×19), puis la sortie du pion à 5.

d) Se justifie après (20-24), puisque le développement de la grande diagonale n'est, dès lors, envisageable qu'à plus ou moins long terme.

e) Semblant redouter d'être enchaînés sur leur aile gauche par (17-21), (21-26), etc.

f) 11. ... (12-18??) livrerait un coup de dame en deux temps.

g) Préférable sans doute, dans ce type de partie classique, eût été de procéder dès maintenant au déploiement de l'aile gauche en jouant 31-27 précédant, tout en écartant le spectre des combinaisons, 37-31, 46-41, puis 41-37, etc.

h) Sur cette faute positionnelle, on peut craindre, à l'image d'innombrables illustrations classiques mais toutes différentes les unes des autres, que la situation des Blancs ne soit irrémédiablement compromise. En effet, les Blancs ne pouvant continuer par 40-34 ou par 39-34 en raison des coups de dame à 49 ou à 50, leur aile droite est menacée de clouage.

Dans son remarquable ouvrage, malheureusement épuisé, *l'Art de jouer aux dames*, Rodolpho Cantalupo a choisi un exemple tiré d'une partie remportée par le maître Dukel lors du championnat des Pays-Bas, 1946.

Noirs : pions aux cases 2, 3, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 23 et 24.

Blancs : pions aux cases 25, 26, 27, 31, 32, 33, 35, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 45, 48 et 50.

Les Noirs, conduits par Dukel, jouèrent (17-22) et les Blancs poursuivirent faiblement par 50-44 (23-29!!!), très fort coup de position qui cloue le camp des Blancs : suite de la partie : 26-21 m (11-17!) 31-26 (22×31) 36×27 (17-22!) 21-17m (22×11), N+1 et + au quarante-huitième temps.

i) 15. 40-34? (14-20) ; 16. 25×23 (18×49), dame et +. 15. 39-34 (24-30), etc., dame et +.

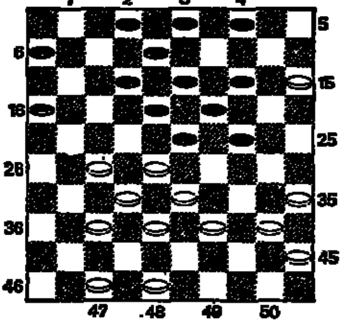
j) A noter que sur 16. 40-34? coup de dame en cinq temps : 16. ... (24-29) ; 17. 33×24 (19×30) ; 18. 23×10 (5×14) ; 19. 35×24 (14-20) ; 20. 25×14 (9×49!) rafle quatre pions et +.

k) L'aile droite étant clouée, les Blancs sont contraints de jouer sur leur aile gauche.

l) La permanence d'une menace peut entraîner un relâchement de la vigilance et un oubli du danger qu'on avait écarté en toute connaissance... sur plusieurs temps ! C'est le phénomène d'occultation.

● SOLUTION COMPLETE : 27-22! (18×27) 32×21 (23×34) [ce sacrifice de trois pions et la rafle par le pion à 40 caractérisent, dans ce type de position, le mécanisme du thème du coup royal] 40×7 (2×11) 35-30! [mise à profit d'un temps de repos] (16×27) 37-31 (27×36) 47-41 (36×47) [dame otage] 30-24! [pour un coup de dame sur une application du thème du coup renversé] (47×20) [priorité à la prise majoritaire] 15×2!!+ par un mariage de deux thèmes majeurs !

PROBLÈME
HERMAN DE JONGH
1949



Les Blancs jouent et gagnent en huit temps.

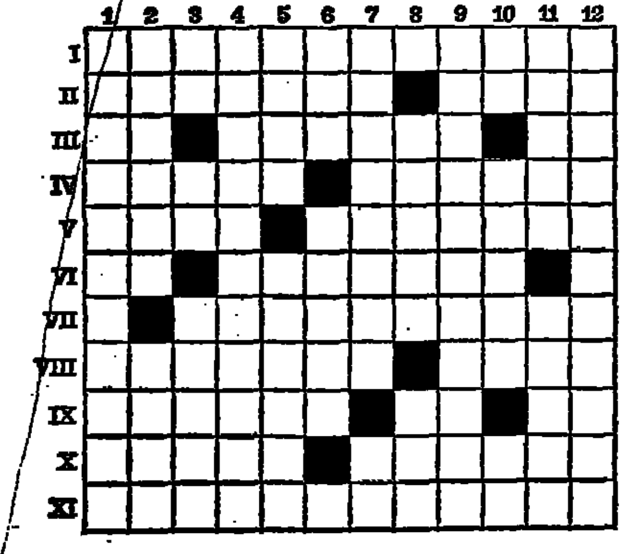
JEAN CHAZE.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS
N° 100

Horizontalement

I. Etant donné ce qui précède, celui-ci devrait l'être. — II. Usé ; Connaît mal les usages. — III. Mesure ; Etait dans le triumvirat ; Pour régler. — IV. Ardents, c'est le moins que l'on puisse en dire; Rêve occidental. — V. Pour la bouche ou sur la gueule ; Périodique. — VI. Tout le monde ; Entonnoir. — VII. C'est tout à fait correct. — VIII. Elle hâle ; A l'entour. — IX. Assemblage ; En partie ; Dans le vent. — X. On lui a écrit, nous ne pouvons plus l'oublier ; Fait vite. — XI. On s'accorde à trouver les plus élégantes chez Marcel Proust.



Verticalement

1. Par la voie des airs. — 2. Pour l'arôme ; Seulement chez la voisine. — 3. Pan ! ; Conjonction ; Après la chasse. — 4. On a beau tendre l'oreille... — 5. Donnent le savoir ou le pouvoir ; Sonnées. — 6. Un pouvoir sans état ; C'était un petit domaine. — 7. Ouatée ; Acidité. — 8. Serré ; On s'y est blessé, voire tué. — 9. Appréciées des gouvernantes. 10. En boule ; Y vont de bon cœur ; Note. — 11. Manque de moelleux ; Avant de manger ou après avoir bu. — 12. Sous-verge.

SOLUTION DU N° 99

Horizontalement

I. Poste restante. — II. Alerter ; Epoux. — III. Riva ; Aristide. — IV. Eveillent ; Rie. — V. Ne ; Netruav ; Eu. — VI. Trusts ; Statut. — VII. Han ; Têtière. — VIII. Et ; De ; Atu ; Mai. — IX. Seau ; Guerrier. — Esprit de suite.

Verticalement

1. Parenthèses. — 2. Oliveraies. — 3. Sève. — 4. Trains ; Dur. — 5. Et ; Lette. — 6. Réalise ; Gt. — 7. Errer ; Taud. — 8. Inusitée. — 9. Testateurs. — 10. Apt ; Var ; Ru. — 11. Noir ; Temii. — 12. Tudieu ; Aet. — 13. Exécutoire.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)
N° 100

Les ana-croisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré (les noms propres ne sont pas admis).

Horizontalement

1. AEELMOSU. — 2. AFNORRT. — 3. EFGGIINU. — 4. AEEIMRSS (+ 7). — 5. CHIKORY. — 6. AAIMRRT (+ 1). — 7. CEEIRST (+ 4). — 8. ELMSTUU (+ 1). — 9. BCEINOQU. — 10. AIMNOTU (+ 1). — 11. AENNOSX.

Verticalement

12. AEIIMMNS (+ 1). — 13. NOOPRST (+ 1). — 14. AEILNRU (+ 2). — 15. AAANQRU. — 16. AEEFIRR (+ 2). — 17. EFFOSST. — 18. AELOSSU (+ 1). — 19. AABCINR. — 20. AFHIMNU. — 21. ADIOSUV. — 22. ACEIOTV. — 23. EKLMMSU. — 24. AABLOSV. — 25. AEEIMRS (+ 4). — 26. AEELORS. — 27. EEHNNRUY.

★ Jeu déposé.

Solution du n° 99

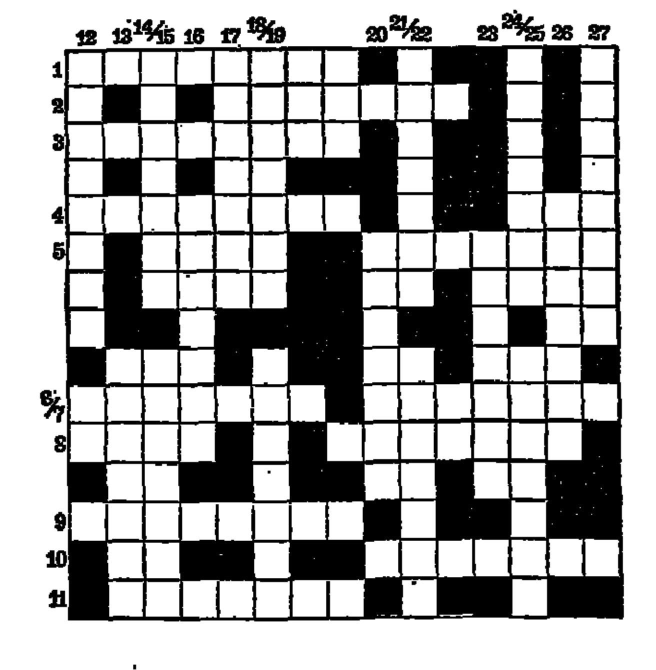
Horizontalement

1. SIMAGREE (REAGIMES, REMISAGE). — 2. ANNEXITE. — 3. ODELETTE. — 4. EP...NES (REERONS). — 5. IRANIEN. — 6. CYCLECAR. — 7. NUISANT (USINANT). — 8. PRENANT. — 9. UNCINEE. — 10. OESTRAL (TOLERAS). — 11. ALDERMAN (MALANDRE). 12. SOLISTE (LOTISSE). — 13. HUAIENT.

Verticalement

14. SUCOTEZ. — 15. COPAHUS. — 16. MASTIFF. — 17. CREOSOL (COLORES). — 18. EUGLENE (ENGLUEE). — 19. GNOSIES (SOIGNES). — 20. CONTRAT. — 21 EXOCETS. — 22. ASTRALE (ALERTAS, ALTERAS, RALATES, RATELAS, RELATAS, RESALAT). — 23. TERRINE ou TERRIEN (RETENIR, RENTIER). — 24. TRICHOMA (CHROMAIT). — 25. ETRENNE. — 26. PHTISIE. — 27. CANTINE. — 28. INTERNAT (RATINENT, TARENTIN, TRAINENT, TRENTAIN).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.



HISTOIRE

DE L'ARMISTICE DE 1940 A LA LIBÉRATION

La destruction d'une escadre française par la flotte britannique

Mers-El-Kébir

Le 19 juin 1940, à Bordeaux, le maréchal Pétain et l'amiral Darlan prennent l'engagement de ne jamais livrer la flotte française aux Allemands. Quelques jours plus tard, l'armistice est signé. Malgré les promesses, les Britanniques sont inquiets : la flotte française accroîtrait considérablement la puissance maritime allemande et... le 3 juillet, vers 17 heures, des *éléments de la flotte anglaise attaquent et* détruisent les navires de l'escadre française regroupés dans la rade de Mers-El-Kébir, près d'Oran. Environ mille trois cents marins sont tués ou portés disparus, plus de trois cents blessés.

Cette tragédie avait été précédée de dix heures de négociations entre l'amiral Somerville et l'amiral Gensoul. Celui-ci, qui commandait l'escadre française, avait estimé « qu'il ne pourrait céder à ce qui était à ses yeux un ultimatum *inacceptable », comme l'écrivait dans le Monde* du 6 décembre 1979 Jean-Pierre Azema, maître assistant à l'Institut d'études politiques de Paris.

Une gigantesque équivoque

par ROBERT LUC (*)

IL n'est guère de sujet plus douloureux sur le plan des relations *franco-britanniques* que la tragédie de Mers-El-Kébir.

D'une part, en effet, une quasi-unanimité s'était faite en France sur le devoir impérieux de veiller sans aucune faille à ce que la flotte française ne tombât en aucun cas entre les mains de l'Axe ; à tel point que Hitler, conscient de ses priorités, avait parfaitement saisi, à l'inverse de certains de ses conseillers, *que le prix à payer pour obtenir* la conclusion d'un armistice par un gouvernement français, aussi représentatif que possible et résolu à rester en métropole, était de n'élever aucune prétention sur cette flotte.

D'autre part, la seule chance de l'Angleterre, isolée et assiégée, résidait dans ce bras de mer qui la séparait du continent, et dans la *maîtrise des océans. La saisie par les* forces du IIIe Reich de la marine française représenterait donc pour elle un péril mortel qu'il importait d'écarter à tout prix et sans délai. Or, vue de Londres, la constellation, qui s'était formée autour de Pétain, et dans laquelle Pierre Laval, quoique encore hors du gouvernement, s'efforçait d'entraîner le nouveau chef de l'Etat plus loin qu'il ne voulait *aller, ne pouvait manquer d'inquiéter,* tandis que l'intensité des sentiments anti-anglais parmi les cadres de la marine, sous l'effet du désastre, n'avait pas eu le temps de s'apaiser.

Les événements devaient prouver finalement que Churchill aurait pu prendre le risque de faire confiance aux marins français, et que ceux-ci seraient restés en toutes circonstances vigilants et fidèles aux exi*gences de l'honneur. Il aurait ainsi* évité de donner un coup d'arrêt subit à une première vague décisive de ralliements autour du général de Gaulle. Mais, alors que des deux côtés de la Manche tout le monde était encore étourdi, moins de deux semaines après l'armistice, par le coup de massue de la débâcle, il ne crut pas pouvoir exposer son pays à ce risque et se résolut à agir à chaud. L'ultimatum à l'escadre française, suivi par son rejet, fut accueilli avec stupeur en France où, fermement décidé à ne laisser en aucun cas nos navires de guerre à la merci des Allemands, on n'avait sans doute même pas songé qu'ils pussent jamais devenir la cible d'une attaque de la Royal Navy. Il fut très controversé quant au fond et quant à la forme, au sein même de la marine britannique, où il créa un malaise certain. Mais personne n'aurait pu arrêter la résolution de Churchill de passer à l'action avant l'assaut de la *Luftwaffe* sur les îles britanniques.

Face à cette résolution, le seul homme qui aurait pu conjurer la tragédie eût été le commandant de l'escadre regroupée à Mers-El-Kebir, l'amiral Gensoul. Lui seul était à même de prendre librement une décision quant au sort de celle-ci car, l'armistice étant signé, les seules instructions que pouvait lui adresser le gouvernement de Vichy, dans la position où celui-ci se trouvait, étaient de résister. Au lieu de solliciter des instructions, ainsi qu'il l'a fait, il lui appartenait donc de prendre sur lui la responsabilité de s'incliner devant l'ultimatum britannique et de conduire les unités placées sous ses ordres à la Martinique, comme la possibilité lui en était offerte. Ainsi auraient été préservé le maître-atout qui restait à la France au lendemain de la déroute, aussi bien vis-à-vis de ses alliés passés et futurs que de ses ennemis, et épargnées des vies précieuses. Pour un homme formé à la discipline militaire et compte tenu de son entourage, la décision n'était pas facile, mais l'enjeu était à la mesure de l'audace requise ; il appelait toutefois la présence d'un chef capable de percevoir que, dans des circonstances comme il s'en produit une fois tous les deux ou trois siècles dans l'histoire d'une nation, les règles les plus solidement établies perdaient leur sens.

A vrai dire, l'amiral Gensoul était, en un sens, la première victime de *cette gigantesque et redoutable équivoque* à laquelle, fort de son passé glorieux et de sa valeur de symbole, Pétain avait donné le jour, en faisant prévaloir la solution de l'armistice sur celle d'une capitulation, n'engageant pas le pays mais les seules forces armées en métropole et, en prenant la tête d'un nouveau régime qui, dans son esprit, devait entreprendre la régénérescence de la *France, mais dont il ne se rendait* pas compte qu'il deviendrait l'otage de l'Allemagne. Cette même équivoque, seule explication valable des foules qui l'acclamèrent lors de ses déplacements, allait égarer des millions de bons Français et ébranler dans ses fondements l'unité nationale. C'est elle aussi qui, en fin de compte, nous aura coûté notre flotte à Mers-El-Kébir et deux ans et demi *plus tard à Toulon. Etrange destin* d'hommes qui proclamaient leur volonté d'affranchir la France de la dépendance des puissances maritimes et qui la privaient de sa meilleure chance de s'affirmer sur les mers !

(*) Ancien ambassadeur.

Le S.T.O. et la Résistance

M. Robert Mension, secrétaire national des Jeunesses communistes de février 1943 à décembre 1944, nous a adressé la lettre suivante :

J'ai été secrétaire national des Jeunesses communistes (succédant à Julien Hapiot, qui venait d'être arrêté et ensuite fusillé) de février 1943 à la fin de 1944. Ayant conservé des documents de cette époque j'ai relu, ces jours-ci, dans des *Humanité*, des *Avant-Garde* et des *Vie ouvrière* clandestines des expressions comme celles-ci : « *Aller travailler en Allemagne, c'est trahir la France* » ou « *Un travailleur français de plus en Allemagne, c'est un nazi de plus sur le front russe* ».

Ces mots d'ordre nous étaient transmis non seulement par Londres, mais aussi par Maurice Thorez à Radio-Moscou. Je pose donc la question : sur le plan historique, les anciens résistants, de toutes tendances politiques, les considèrent-ils toujours valables pour cette époque ou faudrait-il les gommer aujourd'hui pour les besoins de la polémique en cours ?

En refusant de partir, des dizaines de milliers de jeunes hommes ont risqué et parfois subi la répression et fait courir de grands risques à leurs familles. *On ne peut tout de même pas* mettre sur un pied d'égalité ceux qui l'ont fait et les autres. Dire simplement ceci, ce serait, paraît-il, traiter de collaborateurs ceux qui sont partis en Allemagne, n'hésite pas à déclarer le bureau confédéral de la C.G.T. du 26 mars. Quelle aberration ! Nous ne pouvons laisser passer une telle déformation de la vérité.

Si nous nous taisions, nous mettrions le doigt dans l'engrenage que nous tendent ceux qui nous pressent de passer l'éponge, de jeter le voile de l'oubli sur cette époque. Par contre, si, en nous-mêmes, nous avons regretté que des travailleurs partent tout de même en Allemagne, jamais aucun d'entre nous ne les a traités de collabos. Que l'on cite un seul texte contraire, c'est simple à faire.

Par contre nous savons bien *que beaucoup de ceux qui se sont* échappés d'Allemagne ou de territoires occupés (prisonniers de guerre, requis, S.T.O., etc.) ont su trouver à leur retour en France le chemin de la Résistance. D'autres ne l'ont pas voulu, c'est leur affaire. Nous savons bien qu'après les débarquements alliés en Algérie, en Normandie, en Provence, des milliers de jeunes hommes nous ont également rejoints et que d'autres ont attendu tranquillement chez eux. Après les massacres du Vercors, d'Eysses, d'Oradour, etc., ainsi qu'à l'approche des troupes alliées de leurs régions, beaucoup ont cherché à nous rejoindre. Mais nous savons hélas ! qu'il en est aussi qui sont restés impassibles jusqu'au bout. Au fur et à mesure de l'avance des troupes françaises, certains s'engagèrent dans la 2e D.B. pour chasser l'ennemi jusqu'à Berlin. D'autres pas. C'est leur affaire mais si j'écris ceci aujourd'hui c'est pour que l'on ne mélange pas deux catégories : ceux qui ont démontré qu'ils étaient de vrais patriotes et ceux qui n'aiment pas courir de risques.

Si, nous nous taisions aujourd'hui, à quoi serviraient les conférences que font les anciens résistants dans les établissements d'enseignement pour expliquer aux jeunes ce que fut la Résistance, car il nous faut combler le vide incroyable des livres scolaires sur cette période ?

Ces jeunes se demandent aussi comment des personnes qui se disent déportées habitaient un hôtel, pouvaient se promener en ville, aller au café, bénéficier de permissions quand nous essayons de leur démontrer toute l'horreur des vrais camps où étaient parqués les vrais déportés. Cette déformation des mots pour alimenter la polémique en cours a d'ailleurs amené trois associations d'anciens déportés (1) à rappeler qu'il était interdit d'utiliser inconsidérément le mot « déporté », selon un arrêt de la cour d'appel de Paris, confirmé par la Cour de cassation le 23 mai 1979.

C'est peut-être beaucoup demander à certains mais, pour faciliter la compréhension de ces jeunes d'aujourd'hui, pour qui cette période est parfois de l'histoire déjà ancienne, ne mélangeons pas l'attitude des uns et des autres et ne travestissons pas les faits.

(1) UNADIF, F.N.D.I.R., ANFROMF.

TÉMOIGNAGES

Les chantiers du maréchal

Il y a eu bien des choses critiquables, lamentables et inqualifiables dans l'action du maréchal Pétain en 1940-1944 pour ne pas en rajouter d'autres.

C'est pourquoi je ne suis absolument pas d'accord avec ce que dit B. Fessard de Foucault dans *le Monde* daté du 19 juin sous le titre « *Silence* » : « *Esprit d'abandon* et de désespérance en la France, la faillite d'un Etat et d'une classe politique et militaire qui désespérèrent et enseignèrent la désespérance. »

C'est oublier les Chantiers de jeunesse et leur chef admirable, le général de la Porte du Theil, l'école de cadres d'Uriage, et même l'armée d'armistice, voulus par le maréchal. Moi-même, je *suis un des milliers de Français* à qui il a « rendu l'espérance » : j'avais dix-huit ans à l'époque, comme presque tous les Français j'ai fait l'exode (pour arriver à Bordeaux en même temps que les Allemands !), et la voix du vieux maréchal m'a réconforté. En mai 1941, j'ai fait un court stage dans un « camp de jeunesse » en Bretagne et, quand j'en suis revenu, j'ai dit à des amis : « Ils font en petit ce que le maréchal fait en grand, c'est-à-dire refaire la France. » Trois mois plus tard, je partais volontaire au Service civique rural, où je perdais un bras, mais pas l'admiration pour Pétain.

En 1943, au mois d'août, j'ai été moniteur d'un camp de vacances avec les apprentis de chez Renault, et nous n'étions pas peu fiers de parcourir la ville de Nemours en chantant et avec la tenue du camp ; chaque matin, comme au camp en Bretagne, c'était le lever des couleurs. Et cela en pleine occupation naziste ! Où est la désespérance et l'enseignement de la désespérance dans ces faits ? Bien au contraire, c'est ce qui est résumé par le fameux : « Gardez votre espérance en la France éternelle : faisons une France fière de chaque Français et chaque Français fier de la France. »

Je sais bien que beaucoup (trop) ont eu à *souffrir* du régime de Vichy et je comprends leurs sentiments.

Je souhaite qu'un jour les Français sachent voir sans complaisance, certes, mais en toute objectivité et sérénité, cette période si douloureuse.

HENRI BEGUIN,
(Saint-Ouen).

Les tirailleurs à Saumur

Le Monde du 21 juin signale, à juste titre, que les éléments de l'école de Saumur, en juin 1940, ont été renforcés par des combattants issus d'autres formations (sept cent quatre-vingt six élèves *sur deux mille cent* quatre-vingt-dix hommes). Parmi ces renforts l'article mentionne des élèves de l'école de Saint-Maixent. Sans prétendre être complet, je voudrais ajouter : des escadrons du 19e dragon *et surtout une compagnie (deux cents hommes) de tirailleurs nord-africains.* Cette compagnie a fourni une section à chacun des quatre points de combat avancés, c'est-à-dire les îles et les ponts. Et pour ne parler que de mon secteur, il y a, parmi la douzaine de tombes militaires à Gennes, une tombe musulmane.

Si l'opinion publique connaît bien l'épisode de Saumur, elle ignore la présence au combat de ces tirailleurs qui, bien qu'ils n'aient pas eu à défendre, eux, l'honneur de l'école, ont été engagés dans une des dernières actions de la campagne de mai-juin 1940.

ROGER LEFÈVRE,
(Caen).

● *Précision.* — Un lecteur, M. Plot, nous précise, à propos de la lettre du général Lasserre publiée dans *le Monde* du 25 juin, qu'André Maginot fut ministre de la guerre non dans un cabinet Sarraut, mais dans les cabinets Poincaré, Briand, Tardieu et Laval.

LES COURS MARTIALES A MONTPELLIER

Une lettre de M. Gilbert de Chambrun

M. Gilbert de Chambrun, diplomate en retraite, chef régional F.F.I. de Montpellier en 1944, ancien député de la Lozère, ancien directeur des conventions administratives et des affaires consulaires au Quai d'Orsay, nous adresse la lettre suivante :

Une correspondance publiée dans le numéro du *Monde* du mardi 17 juin décrit la séance d'une cour martiale qui s'est tenue à Montpellier à la libération, ainsi que l'exécution de la sentence, en établissant une analogie entre ces faits, qui remontent à trente-six ans, et les récentes exécutions de Monrovia.

Comme j'ai été, à l'époque, chef régional des Forces françaises de l'intérieur de la région de Montpellier, je suis concerné par cette correspondance.

Certaines précisions qu'on y trouve sont invérifiables, d'autres, manifestement erronées. Mais il est vrai que des cours martiales ont siégé à Montpellier et dans plusieurs villes de la région et qu'elles ont jugé et condamné des miliciens. Leur seul point commun avec les événements de Monrovia est que la mort violente d'un être humain, quelle qu'en soit la cause, choque profondément la sensibilité, surtout lorsqu'on n'est plus en guerre.

Ce qui caractérise la correspondance précitée, c'est qu'elle met en lumière une situation brutale du passé et qu'elle la relie à une autre du présent, survenue à l'étranger, sans mentionner ce qui s'est passé entre-temps dans des territoires relevant de la France (Sétif, Madagascar, Indochine, Algérie) ni surtout ce qui avait eu lieu auparavant : l'occupation allemande et la collaboration avec l'ennemi.

Je souhaite donc replacer les choses dans le contexte que j'ai connu.

Ce fut une époque très dure. Les troupes et la police allemandes, assistées des miliciens et des agents français de la Gestapo, torturaient et déportaient les résistants des villes et ne faisaient pas de quartier aux maquis (certains de ceux-ci périrent en entier).

Je ne citerai qu'un exemple entre mille : à Montpellier, peu de jours avant la libération, notre organisation fut complètement démantelée. Un ingénieur de la mairie (1), homme austère, accepta par abnégation, les fonctions de chef de ville. Arrêté sur dénonciation, il fut torturé par la *milice dans la caserne de Lauwe.* Ils frottèrent ses plaies avec une brosse de chiendent enduite de saumure jusqu'à ce qu'il meure.

Lorsque les maquis, harcelant l'ennemi en retraite, descendirent dans les plaines et que les groupes urbains de résistance comptèrent leurs disparus, il y a eu — c'est exact — une explosion de colère. Elle était moins motivée par les appels à la vindicte que lançait depuis longtemps la radio de Londres contre tel ou tel collaborationniste vu par le programme du Conseil national de la résistance qui réclamait leur châtiment que par l'expérience vécue et subie du fait de l'ennemi et de ses complices.

C'était facile à prévoir. Aussi, lorsque j'avais rencontré quelques mois auparavant, un envoyé du comité d'Alger chargé de préparer l'organisation judiciaire (2), demandai-je instamment que des tribunaux réguliers comprenant des magistrats soient mis en place, sans perdre un seul jour, au fur et à mesure de la libération. Il le propos[a] dans ses rapports, mais les cours de justice instituées par le gouvernement provisoire ne furent installées qu'avec retard.

Dans ces circonstances, il ne restait pas trois choix, mais deux seulement : ou bien fermer les yeux, laisser faire les représailles incontrôlées qui avaient commencé ici ou là et s'annonçaient ailleurs, ou bien s'efforcer de contrôler la répression et par conséquent la circonscrire. Le commandement régional F.F.I. crut devoir faire ce second choix. Des tribunaux militaires appelés *cours martiales*, composés de cadres des maquis, furent créés provisoirement, en principe un par département.

Un commissaire de la République représentait l'Etat dans la région (3). Un comité régional et des comités départementaux de libération y étaient formés. Les F.F.I. reconnaissaient la primauté du pouvoir civil. J'ai proposé au commissaire de la République d'exercer le droit de grâce sur les *jugements de ces cours martiales.* Il déclina ma proposition.

La liste des accusés déférés devant ces cours et leurs dossiers étaient établis par la police civile, reconstituée par des fonctionnaires résistants.

Ces cours n'ont siégé ni presque tous les jours ni pendant des mois, mais pendant un bref laps de temps. En effet, elles ont été dissoutes par le commandement régional F.F.I. dès l'installation, même symbolique, des cours de justice civiles. Les officiers, qui composèrent la cour martiale de Montpellier, faisaient partie des cadres de la première unité (4) constituée avec les effectifs disparates des maquis et lancée aux trousses des Allemands, alors que ceux-ci occupaient encore près du tiers du territoire national. Car le but principal n'a jamais été de remplir des tâches répressives rebutantes, à l'intérieur, mais de poursuivre la guerre pour racheter la défaite la plus honteuse de l'histoire de France.

La région F.F.I. de Montpellier a fourni huit mille volontaires à la première armée française, notamment les 80e et 81e régiments d'infanterie.

Tout ce qui précède ne représente ni un plaidoyer ni une justification. C'est simplement l'explication des faits, des motivations, du contexte. Aussitôt après la guerre, j'ai écrit la relation des événements dont j'ai été témoin ou auxquels j'ai participé de 1940 à 1945 et je l'ai déposée telle quelle auprès de la Commission nationale pour l'histoire de la seconde guerre mondiale. Ce genre de documents sont accessibles dans les conditions et les délais prévus pour assurer à l'Histoire une certaine sérénité. Ce qu'on lit parfois dans certains Mémoires récemment publiés donnerait envie d'en publier soi-même, si des problèmes plus pressants ne se posaient au pays de nos jours.

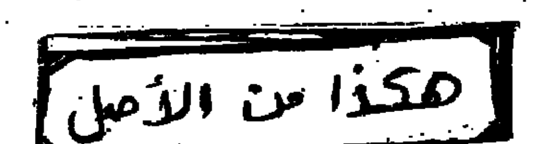
Quoi qu'il en soit, celui qui a appartenu à la résistance doit, me semble-t-il, l'assumer telle qu'elle a été avec ses lumières et ses ombres. Nous ne nous étions pas choisis lorsque nous nous sommes rencontrés. Nous sommes devenus, à cause du péril affronté, des camarades, des frères. Les tensions internes étaient subordonnées aux objectifs communs. Nous n'avons pas à rechercher auprès de la collaboration ou de l'attentisme ou des moralistes après coup des certificats de « résistance correcte ». Ce serait trop commode de se réclamer de la résistance quand on l'applaudit et de s'en désolidariser quand on l'insulte !

(1) M. Guizonnier.

(2) M. Lafont, par la suite adjoint du haut commissaire dans la zone d'occupation française en Allemagne.

(3) M. Jacques Bounin.

(4) La première brigade légère du Languedoc, qui a rejoint la colonne Schneider et est devenue le 80e régiment d'infanterie.



Le Monde

société

L'AFFAIRE DE BROGLIE

Deux députés de l'opposition ont entendu l'inspecteur Roux en présence d'un huissier

L'inspecteur Michel Roux de la 10e brigade territoriale a beaucoup de choses à dire. Jusqu'à présent, la commission spéciale chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice avait refusé de l'entendre, du moins pour ce qui concerne les commissaires appartenant à la majorité. Mercredi 2 juillet, deux commissaires de l'opposition, MM. Pierre Joxe, du parti socialiste, et François Massot, du Mouvement des radicaux de gauche, ont recueilli sa déposition à l'Assemblée nationale, en présence d'un huissier. Celle-ci sera communiquée à la commission le 10 juillet, lors de sa prochaine réunion au cours de laquelle M. Gérard Longuet (U.D.F.), rapporteur, présentera une première synthèse des travaux. En attendant cette date, les représentants du groupe socialiste à la commission ne feront aucune déclaration, précisent-ils dans un communiqué. M. Longuet estime que la procédure utilisée par les socialistes est destinée à placer la commission devant le fait accompli afin de la faire bouger dans un sens où elle ne veut pas aller. Il est, d'autre part, favorable à l'audition de M. Chevalier.

M. Philippe Seguin, député (R.P.R.) des Vosges, également membre de la commission, a évoqué l'affaire de Broglie à Epinal, jeudi 3 juillet, nous signale notre correspondant en ces termes : « J'ai l'impression que M. Roux ne nous apportera rien dans le domaine qui est de notre compétence. En revanche, c'est une aubaine pour l'opposition que de pouvoir continuer à faire valoir à tort que nous empêchons de faire éclater la vérité. Cela dit, compte tenu de la campagne qui se développe aujourd'hui, j'en arrive à me demander, dans le souci de dégonfler la baudruche — même si c'est précisément pour démontrer que c'est hors sujet, — s'il n'y aurait pas lieu d'entendre l'inspecteur Roux. »

L'étouffoir

Il ne fait cependant guère de doute que les déclarations de l'inspecteur Roux vont provoquer de sérieux remous, même si l'essentiel de ses affirmations sont connues (*le Monde* du 26 juin). Ce policier est, en effet, un témoin-clé de l'affaire de Broglie puisque c'est lui qui a reçu les confidences d'Albert Leyris, son informateur, ce qui lui a permis de rédiger les deux fameux rapports des 1er avril et 24 septembre 1976, annonçant à M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, qu'un projet d'assassinat visait Jean de Broglie. La publication de ces deux rapports par *le Canard enchaîné*, le 2 avril dernier, avait fait rebondir l'affaire de Broglie et avait provoqué l'ouverture, le 25 avril, d'un supplément d'information confié à M. André Chevalier, président de la chambre d'accusation du tribunal de Paris. Ce magistrat a déjà entendu, pendant plus de quatre heures, l'inspecteur Roux, et une confrontation générale avec plusieurs hauts responsables de la police est prévue pour le 9 juillet. Elle sera décisive quant aux conclusions que M. Chevalier donnera sur le rôle de la police et les conditions dans lesquelles elle a mené l'enquête dans cette affaire, après mais aussi avant le meurtre. Il y a, en effet, de sérieuses contradictions entre les informations de cet inspecteur et celles de ses supérieurs, sans parler, bien sûr, de celles entre MM. Jean Ducret et Guy Floch, le premier juge d'instruction du dossier.

Ecœurement

Aujourd'hui, l'inspecteur Michel Roux, âgé de quarante-huit ans, après vingt-six ans de carrière et dix ans passés à la 10e B.T., se dit « *écœuré* ». Non seulement il a digé les rapports prévenant sa hiérarchie des risques que courait Jean de Broglie, mais il a donné verbalement un certain nombre d'informations, et notamment les noms de Bernard André et de Simon Kolkowicz, qui avaient été pressentis pour exécuter le « contrat ». MM. Roger Poiblanc, sous-directeur à la police judiciaire, et Jean Ducret, directeur, savaient. Et ils n'étaient pas les seuls. « *La brigade de recherche et d'intervention (antigang) dirigée à l'époque par le commissaire Marcel Leclerc, savait aussi*, dit-il. *J'en parlais régulièrement avec trois des hommes composant le groupe de l'inspecteur René Plouy, chargé de la filature* », ajoute l'inspecteur Roux. Ce groupe avait pris en filature Bernard André et Simon Kolkowicz, officiellement pour une affaire de tableaux volés, ce qui est exact. Mais le 24 novembre l'affaire des tableaux volés fut élucidée et les filatures continuèrent néanmoins après cette date.

C'est ce même jour que le groupe Plouy et une équipe de la dixième B.T. se retrouvèrent en train de « filer » les mêmes hommes devant le restaurant *Chez Simone*, rue de Maubeuge à Paris, et y retrouvèrent Guy Simoné, le policier du commissariat de la Défense. L'I.G.S. (Inspection générale des services), la « police des polices », fut alertée. Aucune mesure cependant ne fut prise contre lui, bien que l'inspecteur Roux ait dit en haut lieu qu'il était au centre des menaces pesant contre le député de l'Eure. Ce policier a toujours bénéficié de mystérieuses protections. Pour quelles raisons ?

Après cette date, affirme l'inspecteur Roux, la B.R.I. demanda à plusieurs reprises où en était le projet de meurtre de Jean de Broglie. Mais son informateur, Albert Leyris, qu'il continuait cependant à voir, ne lui disait plus rien.

Si la B.R.I. était au courant, ce que le commissaire Marcel Leclerc nie, ce n'était cependant pas le seul service de police à connaître ce qui se tramait contre l'ancien négociateur des accords d'Evian. Comment expliquer, toujours selon l'inspecteur Roux, qu'une voiture des renseignements généraux l'ait « filé » lui et ses amis de la brigade de la voie publique pendant plusieurs jours, alors qu'il suivait ceux qui se révèleront plus tard être les protagonistes de l'assassinat. Un assassinat dont le projet était si peu secret que bon nombre de truands du milieu parisien étaient informés du « contrat » à accomplir.

La Chevrolet

C'est à se demander comment la police, alors que le ministre de l'intérieur a dit et répété qu'elle était la meilleure du monde, peut encore prétendre qu'elle ne savait pas, que c'étaient des informations « *fantaisistes* ». A cette surabondance d'indices, il faut notamment ajouter le fait qu'Albert Leyris s'est trouvé sur place lors de certaines des tentatives d'assassinat et, d'après M. Guy Floch, dans sa déposition à M. Chevalier, ait « *à chaque fois rendu compte à son informateur* ». L'inspecteur Roux raconte même que quelques jours avant le meurtre, Albert Leyris lui a fait faire un tour dans sa 2 CV à proximité du domicile de Jean de Broglie, rue Adolphe-Yvon, à Paris-16e, et lui a montré une Chevrolet garée dans une rue voisine, avenue Henri-Martin, en lui indiquant qu'elle devait servir « *à arracher* » le meurtrier une *fois* le contrat rempli. Cette Chevrolet avait été volée à M. François Archiguille, à Saint-Germain-en-Laye, lequel connaissait d'ailleurs Simoné et de Varga. Elle a effectivement été remarquée par la police après le meurtre (*le Monde* du 14 mars) et emmenée.

Ces éléments rassemblés, comment la police peut-elle encore nier l'évidence, d'autant que des écoutes téléphoniques ont été effectuées et que celles-ci ne peuvent être accordées que par les responsables du ministère de l'intérieur ? Alors, pour quelles raisons tant de mensonges, pour quels motifs tant de négligences ? Là est toute la question. A-t-on voulu couvrir une bavure ou un mobile inavouable ou les deux à la *fois* ? Cette affaire a été apportée aux policiers pratiquement sur un plateau par Albert Leyris, ce petit malfaiteur en quête de réhabilitation. Non seulement on ne lui a pas donné ce qu'on lui avait promis, mais on n'a pas utilisé les renseignements qu'il avait fournis. Faut-il mettre cela sur le compte de l'impéritie ? Pratique, répondront certains, facile, diront d'autres. On a mis beaucoup trop de zèle à fabriquer « *un mobile officiel* » alors que les pistes sérieuses ont été négligées, notamment celle du trafic d'armes avec le Moyen-Orient.

Mais l'étouffoir est en train de se soulever lentement, malgré les menaces qui pèsent sur ceux qui se décident enfin à parler. Arrivera-t-on jamais un jour à tirer au clair cette affaire, qui laisse maintenant apparaître au grand jour quelques aspects peu édifiants du monde de la politique qu'a si bien servi la police que l'on dit au service de l'Etat et de la justice ?

MICHEL BOLE-RICHARD.

M. LONGUET : une comédie.

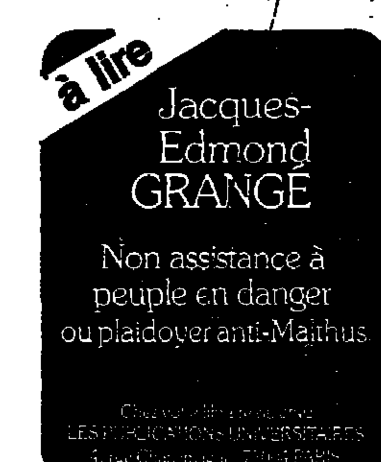
M. Gérard Longuet, député U.D.F. de la Meuse, rapporteur de la commission spéciale, nous a déclaré, vendredi 4 juillet, à propos de l'audition par MM. Joxe et Massot de l'inspecteur Roux : « *Entendre l'inspecteur Roux de façon unilatérale, c'est un peu une comédie. C'est une manœuvre astucieuse, une procédure « poil à gratter » qui ne règle rien mais qui est destinée à placer la commission devant le fait accompli pour le faire bouger dans un sens où elle ne veut pas s'engager. Dès lors que l'on entendait l'inspecteur Roux, il faudrait aussi convoquer toute la hiérarchie, policière, en aval de M. Ducret (directeur de la police judiciaire), et aussi Leyris, l'informateur de M. Roux. Or la commission n'est pas compétente pour refaire l'instruction de l'affaire de Broglie.* »

En revanche, M. Longuet nous a précisé qu'il était disposé à demander l'audition de M. André Chevalier, président de la chambre d'accusation chargé du supplément d'information sur l'affaire de Broglie. Cette audition permettrait de demander au magistrat instructeur de répondre à la question suivante : « *Existe-t-il ou non, dans le dossier de l'instruction, des éléments qui permettent d'infirmer ou de confirmer* » les deux motifs d'accusation les plus graves énoncés par les socialistes à l'encontre de M. Poniatowski (non-assistance à personne en danger et dissimulation de documents à la justice) ?

● *Les locaux de la direction centrale du personnel militaire de l'armée de terre*, 1 et 3, place Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris (7e) ont été l'objet d'un attentat à l'explosif, vendredi matin à 2 h. 45. Il n'y a pas eu de victime, mais la porte d'entrée du bâtiment est sérieusement endommagée et quelques vitres ont été brisées aux alentours. L'attentat n'a pas été rendiqué.

● *La plainte de M. Poniatowski contre quatre journaux.* — La première chambre civile du tribunal de Paris décidera, au mois de septembre ou d'octobre, si elle est compétente dans les procès en diffamation intentés par M. Michel Poniatowski contre *le Canard enchaîné*, *Riposte*, *le Quotidien de Paris* et *l'Humanité*, à qui l'ancien ministre de l'intérieur reproche de l'avoir mis en cause à propos de l'affaire de Broglie. M. Poniatowski s'était désisté de ces instances civiles. Des informations judiciaires visant les articles de presse incriminés ont été ouvertes au pénal, le 16 juin dernier, par le parquet du tribunal de Paris. Mercredi 2 juillet, les avocats de la défense ont demandé au tribunal civil, au lieu de faire droit purement et simplement à ces désistements, qu'il statue sur les conclusions qu'ils avaient déposées pour contester la compétence de cette juridiction. M. Poniatowski ayant été mis en cause en sa qualité d'ancien ministre de l'intérieur et devant, à leurs yeux, comparaître devant une juridiction pénale.

● *Nouvelle demande de mise en liberté de Guy Simoné.* — Détenu depuis le 27 décembre 1976, pour complicité dans l'assassinat de Jean de Broglie, l'ex-inspecteur de police Guy Simoné a déposé par l'intermédiaire de Me Roland Dumas, une nouvelle demande de mise en liberté auprès de M. André Chevalier, président de la chambre d'accusation du tribunal de Paris. Celle-ci l'avait débouté le 9 mars dernier d'une première requête en faisant valoir que l'inculpé, détenu depuis le 20 septembre 1976, risquerait, s'il était libéré, de faire pression sur les témoins. Cette deuxième requête sera examinée le 9 juillet. Me Dumas estime que l'affaire ne pourra pas être évoquée devant la cour d'assises avant la fin de l'année 1981.



JUSTICE

A Reims

LA CHAMBRE D'ACCUSATION LÈVE LES MESURES DE CONTROLE JUDICIAIRE PRISES A L'ENCONTRE D'ELF

(De notre correspondant.)

Reims. — Dernier épisode en date du litige qui oppose depuis plus de quatre ans la Société Mitchell, spécialisée à Reims dans la vente au détail de produits pétroliers à la société Elf-France, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Reims a ordonné jeudi 3 juillet mainlevée des mesures de contrôle judiciaire prises le 20 mai dernier par M. Jacques Lefort, juge d'instruction, à l'encontre de sept cadres de la société Elf (*le Monde* du 23 mai).

Ceux-ci restent cependant toujours inculpés de majoration illicite des prix, tromperie sur la quantité de produits livrés, refus de vente et actions ayant eu pour but de fausser le jeu naturel de l'offre et de la demande. Jusqu'à la décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel qui suivit le ministère public dans ses réquisitions, sept des huit cadres inculpés depuis novembre 1977 (juillet 1978 pour l'un d'eux) étaient tenus de ne pas quitter le territoire métropolitain sans l'autorisation préalable du magistrat instructeur. Ils avaient dû verser chacun une caution individuelle de 500 000 francs, ce qu'avait fait la société Elf-France à leur place. M. Lefort avait rejeté fin mai la levée de ces mesures jugées « *iniques et injustifiées* » par les inculpés.

Sans porter une telle appréciation, les magistrats de la chambre d'accusation ont notamment insisté sur le fait qu'il n'a pas été tenu compte des revenus des inculpés pour déterminer le montant des cautions et qu'en second lieu ces sept cadres de la société Elf offraient suffisamment de « *garanties de représentation* » pour que l'on ne craigne pas leur départ, sinon leur fuite à l'étranger. — H. P.

La prison à quatorze ans

Yann, quatorze ans, est en prison depuis le 21 juin. Il se trouve au centre des jeunes détenus de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis (Essonne). Le 18 juin, entre 10 et 11 heures du soir, il jouait avec son frère cadet, Mick, douze ans et demi, au pied de leur H.L.M. de Bagneux, dans la banlieue sud de Paris. Les allées du centre commercial de Port-Galand leur servaient de skate-board. Selon Yann, une maladresse lui a fait heurter la vitrine d'une droguerie; celle-ci s'est fêlée et il l'a alors cassée avec sa planche à roulettes. Après avoir mis le feu à du papier journal, Yann a introduit cette torche dans le magasin.

La droguerie a brûlé. Les secours sont arrivés. Une voisine, semble-t-il, a reconnu Yann parmi les quatre garçons observant l'incendie. Le lendemain, les policiers sont venus l'arrêter. Après plusieurs interrogatoires, Yann — un jeune « très peu affirmé qui paraît douze ans » — avoue. Il confirme ses déclarations devant Mme Andrée Jumeau, juge au tribunal de Nanterre, et il est inculpé d'incendie volontaire, une infraction qualifiée de crime. Dans ces conditions, son incarcération n'est pas limitée à dix jours maximum, comme c'est le cas en matière correctionnelle. C'est chose courante au tribunal de Nanterre (« le Monde » du 12 février). Yann est le fils d'une famille ouvrière de cinq enfants, une famille bretonne non pas marginale mais « carencée », disent les services sociaux.

● *M. Claude Jacquin*, trente-trois ans, employé à l'Office d'H.L.M. de la ville de Paris, a été condamné, le mercredi 2 juillet, par la dixième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris à deux mois d'emprisonnement, dont un avec sursis. M. Jacquin était poursuivi pour « violences à agents ». Il était accusé par trois gardiens de la paix d'avoir jeté l'un d'eux contre une voiture en stationnement le mardi 20 mai après les incidents de Jussieu (*le Monde* du 27 juin).

● *En marge de l'affaire de Bruay-en-Artois.* — La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a confirmé, mercredi 2 juillet, les condamnations par défaut à 3 500 francs d'amende et 1 franc de dommages et intérêts, prononcées le 20 décembre 1978 contre Me Pierre Leroy et son épouse, accusés de complicité de diffamation envers M. Henri Pascal, premier juge d'instruction au tribunal de Béthune, dans l'affaire du meurtre de la jeune Brigitte Dewevre (*le Monde*, 1er décembre 1978). Les époux Leroy avaient reproché à M. Pascal de s'être montré « *partial* » et « *déloyal* » au cours de l'instruction.

FAITS DIVERS

L'ENLÈVEMENT DE M. MAURY-LARIBIÈRE

Toujours des contrôles, mais pas de résultats

« *Rien de nouveau.* » Que ce soit du côté des enquêteurs ou de celui de la famille de M. Michel Maury-Laribière, enlevé voici bientôt une semaine, c'est toujours le même leitmotiv à Confolens. Au cours de la journée du jeudi 3 juillet, gendarmes et C.R.S. ont repris les opérations de contrôle des routes de la région, mais sans plus de résultats que la veille. Quant à la raison de cette surveillance c'est M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, qui l'a donnée, le 3 juillet, à Paris, à l'occasion d'une conférence de presse, en indiquant qu'il s'agissait « *moins, comme on le dit trop souvent, de mettre un obstacle à la remise de la rançon que d'empêcher les ravisseurs de pouvoir en disposer* ».

Pour le reste, les autorités policières se montrent surtout soucieuses de convaincre l'opinion que si l'enquête en cours piétine ce n'est pas le fait d'un défaut de coordination et d'entente entre les services qui y participent : Service régional de la police judiciaire (S.R.P.J.) de Bordeaux, Office central de répression du banditisme (O.C.R.B.), et gendarmerie. A ce sujet, M. Honoré Gévaudan, directeur central adjoint de la police judiciaire, envoyé à Confolens, et M. Christian Bonnet, à Paris, ont assuré que la coordination était « *parfaite* ».

On pouvait, en effet, s'étonner que les opérations de contrôle et de bouclage de la région de Confolens n'aient pas été entreprises aussitôt après l'enlèvement. En fait, lorsque la gendarmerie et la police furent informées de l'affaire, de telles opérations auraient été vaines, plusieurs heures s'étant écoulées depuis le moment où avait eu lieu le rapt.

On notera encore un incident — mais considéré comme sans rapport avec l'affaire — qui s'est produit le 3 juillet à Paris : Mme Martine Maury-Laribière, épouse de M. Jean Maury-Laribière, frère du P.-D.G. enlevé, qui se trouvait dans la capitale, a été victime d'un vol à l'arraché à la station de métro Madeleine. Un inconnu l'a bousculée et s'est emparé de son sac, qui devait être retrouvé et dans lequel manquait seulement une somme de 100 F.

● *Le* Leonardo-da-Vinci *en flammes.* — Le transatlantique italien de 33 340 tonnes *Leonardo-da-Vinci* a été très gravement endommagé par un incendie le 3 juin, à La Spezia. Le navire, construit en 1960, a assuré pendant plusieurs années la traversée de l'Atlantique nord avant d'être affecté aux croisières.

POLICE

Mécontentement chez les policiers parisiens au sujet de la réforme des horaires

Dans la police parisienne, les négociations sur les horaires de service sont au point mort. Les policiers estiment que « *la réforme rétrogade imposée par l'administration entraîne des conséquences néfastes sur la vie professionnelle et familiale* » de plus de vingt-deux mille d'entre eux. L'administration a, en effet, le projet d'instituer un jour de repos fixe qui ne serait pas nécessairement accolé au jour de repos légal (*le Monde* du 28 novembre 1979).

Lors d'une conférence de presse, quatre syndicats de la police parisienne, la C.G.T., la C.F.T.C., le S.I.P.N. (Syndicat indépendant de la police nationale) et la F.P.I.P. (Fédération professionnelle et indépendante de la police), ont exprimé le mécontentement des policiers, qui s'était déjà traduit, en mars, par une manifestation (*le Monde* du 13 mars).

Reçus le 22 mai par M. Somveille, préfet de police (*le Monde* du 24 mai), les syndicats lui avaient soumis un contre-projet tendant à accorder aux policiers un repos de deux jours consécutifs tournants, projet auquel 97,30 % des policiers seraient favorables, selon un sondage effectué par le S.G.P. (Syndicat général de la police), organisation qui, malgré cela, n'est pas hostile au projet de l'administration.

Les nouveaux horaires avaient été mis en place, à titre d'essai, dans quatre arrondissements de Paris depuis mars. Et, le 13 juin, l'administration faisait savoir qu'elle s'en tiendrait à cette formule. Une nouvelle rencontre avec M. Somveille a eu lieu, le 30 juin dernier, chez qui les syndicats se sont rendus sans optimisme excessif. D'ailleurs l'administration est restée sur sa position.

Les policiers se plaignent aussi d'avoir quarante-deux heures et demie de travail par semaine, alors que, d'après une circulaire ministérielle du 9 novembre 1976, ils ne doivent en effectuer que quarante et demie.

Les syndicats ont rappelé que les effectifs parisiens sont en régression — départs en retraite, mutations, — que les personnels sont, à leurs yeux, mal employés — les horaires des brigades se chevauchent, ce qui conduit à des « *stupidités* » — et que le matériel, automobile en particulier, est insuffisant et souvent vétuste.

Cette insuffisance des effectifs accroît, selon les syndicats, le risque pour les policiers d'être excessivement répressifs, dans la mesure où elle accroîtrait leur sentiment d'insécurité.

Les syndicats tiendront sur ces thèmes du manque d'effectifs et du volume horaire, un meeting à la Bourse du travail de Paris, jeudi 10 juillet à 14 heures.

● *Les sanctions contre dix C.R.S.* — Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a déclaré, jeudi 3 juillet, que, « *en aucun cas, il ne reviendrait sur les sanctions qu'il avait prises à l'égard de dix gardiens de la C.R.S. 60* » (*le Monde* du 4 juillet). « *En lisant leur dossier*, a-t-il ajouté, *j'ai pu constater qu'ils avaient un passé disciplinaire chargé ; ils se sont rendus coupables d'actes contraires à la dignité du corps et c'est pourquoi j'ai suivi, dans dix cas sur onze, les propositions du conseil de discipline.* »

Les récents attentats parisiens

M. MALLIARAKIS : le M.N.R. est victime d'une provocation policière.

M. Jean-Gilles Malliarakis, leader du Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R., extrême droite), a affirmé, jeudi après-midi 3 juillet, au cours d'une conférence de presse, que l'interpellation dont il avait fait l'objet, en compagnie de deux autres militants de son organisation et de huit membres de la Fédération d'action nationale européenne (FANE), avait été le résultat d'« *une insolente provocation policière* ».

Evoquant les récents attentats commis à Paris, il a notamment déclaré : « *Ni le M.N.R. en général ni moi-même n'avons aucune activité violente ou illégale. Toute implication du M.N.R. dans un attentat ou un acte de violence ne peut être que provocatrice et diffamatoire et sera traitée comme telle. (...) Dès le départ, il est clair que le M.N.R. n'a rien à voir avec tout cela. Néanmoins, on a cherché à l'impliquer d'abord en nous arrêtant en même temps que des gens que nous nous refusons de côtoyer par ailleurs. Et en nous collant sur le dos d'invraisemblables affaires de voirie telles que lettres anonymes ou inscriptions à la peinture. (...) On a voulu bâtir de toutes pièces un complot. (...) Cela se rattache à une campagne hystérique et odieuse, inspirée de l'étranger, qui tend à accréditer le thème de l'antisémitisme des Français.* » M. Malliarakis met en cause « *des agents de l'Est* ».

ÉDUCATION

A Châlons-sur-Marne

CANDIDATS AU BACCALAURÉAT PAR PERSONNES INTERPOSÉES

Une tentative de fraude au baccalauréat a été découverte mardi 1er juillet au lycée Pierre-Bayen de Châlons-sur-Marne (Marne). Deux candidats de série A (philosophie-lettres) venus d'un établissement privé, l'institution Notre-Dame d'Epernay, s'étaient fait remplacer par deux étudiants, dont l'un est inscrit à l'université de Nanterre (Paris-X). La fraude a été découverte après l'épreuve orale de mathématiques. Les fraudeurs ont eu recours à des cartes d'identité falsifiées. Trois semaines avant les épreuves, la division des examens du rectorat de Reims avait été avertie de risques de fraude par une communication téléphonique anonyme.

L'identité des quatre jeunes gens n'a pas été révélée, mais il s'agit d'élèves et d'étudiants de nationalité étrangère (deux Ivoiriens, un Sénégalais et un Congolais). Le proviseur du lycée Pierre-Bayen a dû faire appel au commissariat de Châlons-sur-Marne afin de retenir les fraudeurs et « *de les faire avouer* ». Des coups auraient été échangés avec le censeur. Une plainte a été déposée par le proviseur après une garde à vue de vingt-quatre heures.

Le Monde

culture

JAZZ

Rires et tambours au Festival de Sens

La nuit du dimanche était bien avancée. Pour la vingtième heure de musique, il ne restait plus le gros de la troupe, mais tout de même. Et pourtant, Peter Brotzmann avec Harry Miller durent revenir : leur interprétation tendrement exaspérée du *Song for Che* n'avait pas suffi. On en revoulait. A la frontière, leur batteur, Louis Moholo, avait été, on ne sait trop pourquoi, retenu. Moholo est Sud-Africain et noir. Miller et Brotzmann *lui adressèrent leur ultime note de liberté*. Rappel en forme d'appel. C'était aussi le dernier chant des musiques libres convoquées à Sens.

Deux ans après sa première initiative (vingt et un mois, pour être précis), la Maison des jeunes et de la culture de Sens a pris le pari d'organiser un nouveau festival de musiques improvisées. Pour faire le point. Pour tracer d'autres perspectives. Pour confronter d'autres expériences.

Moins de duos, davantage de percussions : c'est l'impression d'ensemble. Elle est fausse, bien sûr. Mais au bout de deux jours, les images se déforment et se trafiquent, et la besogne du souvenir s'effectue comme elle peut. On revoit donc Jacques Thollot, tête en arrière comme d'habitude derrière ses tambours, de relance en violence avec S Kessler au piano : mais un piano sollicité dans son rôle de percussion. Ou encore, dans l'herbe, à deux pas de la salle polyvalente, le groupe Zaka Percussions qui prolonge librement, pour célébrer la fin des pluies, son concert de la veille. Et c'est avec un percussionniste encore (Charpy), que Tamia lance, bouleversantes, ses complaintes d'outre-nuit.

On comprend ce qui se trame d'excessif et de poignant dans les prestations actuelles de Jacques Berrocal, toujours à fond de niveau sonore, toujours à bout de rythmiques dures (avec J.-F. Pauvros et Gilbert Artman), perdues dans une imagerie rock, une incantation ou un cri somptueux. Et terrifiants.

Du côté de l'ambiguïté soutenue, les numéros ne manquent pas : Cyril Lefebvre et son ironie un peu courte; Berresford, Cusak, Day et Toop dans un exercice assez languissant, et finalement très britannique (ce comique de music-hall qui s'en prend au répertoire, à l'instrument et au savoir du musicien) ; Norbert Let. ule sur des textes bien éprouvés (*Adolf chez soi*), coq-à-l'âne et cocasses montages de stéréotypes éculés, de rengaines d'aujourd'hui, de bribes de radio acoquinées à des bouts de discours dont il restitue les « voix » d'origine, et de pitreries énormes à quoi il ajoute une pointe de tendresse ; et enfin, dans un invraisemblable monument de drôlerie et d'invention, apothéose de dérision et de mauvais goût parfait, Moniek Toebosch et Miche' Waisvisz.

Pourtant, si le théâtre musical s'est partiellement inventé sur les scènes des musiques libres, la nature même de son improvisation fait problème. Il semble qu'on doive encore s'en tenir aux effets et au texte. On n'y connaît pas cette façon d'associer les imaginaires, de conjuguer les initiatives et d'habiter l'imprévu qu'ont développé les musiques libres d'improvisation collective : les Italiens, par exemple, réunis autour de Carlos Actis Dato, ou le groupe de Sclavis, Levallet, Pifarély, et celui de Querlier, Edelin, Céléa, tous deux soutenus par Christian Lété..

On a beau enfin les avoir entendus cent fois dans cent différents concertes, on sait que seule une réunion comme Sens rend à Daniel Humair et Jean-Pierre Drouet une insolite et insolente liberté de savoir-faire. Redonnant à la logique des tambours tout son sens, ils ont dialogué en un commerce virtuose et drolatique. Ils ont échangé des rires, des mines et de drôles de mots. Ils ont tout fait, sauf le numéro de vieux routiers habiles : et dans un affrontement auroral, Humair et Drouet ont libéré leur énergie comme des débutants qui sauraient tout, dans une émotion qui devait s'augmenter, pour finir, d'un hommage à l'absent de Sens, Stu Martin. Un autre percussionniste, celui-là. Stu qui, il y a quinze ans, en pleine effervescence *free*, murmurait son impatience et sa sincérité : « *Il faut jouer chaque fois comme si on devait mourir le lendemain.* » Stu est mort à Paris, d'une crise cardiaque. Et, mine de rien, il a laissé avec cette réflexion et son expérience de batteur de jazz une charte discrète pour les musiques improvisées.

FRANCIS MARMANDE.

■ Le Celestrial Communication Orchestra d'Alan Silva (avec Bobby Few, Ali Mohamed, Brian Pope, Arthur Doyle, Jauk Minor, Itaru Oki...) se produit le vendredi 4, le samedi 5 et le dimanche 6 juillet, à 21 heures, au 28, rue Dunois, à Paris.

Dans « le Monde de la musique » UN GUIDE DES FESTIVALS DE L'ÉTÉ

« Le Monde de la musique » présente au sommaire de son numéro d'été un calendrier des festivals qui, de juillet à septembre, fleurissent à travers la France. Tous les concerts sont annoncés : en tête ceux qui auront lieu à Paris, jour après jour, puis ceux de province, classés région par région, un véritable guide, exaustif et pratique, qu'accompagne — établie semaine par semaine — une sélection des émissions musicales importantes à signaler tant à la radio que sur les chaînes de télévision.

Il y a aussi deux enquêtes qui seront bonnes à conserver pour la rentrée si l'on a l'intention de se rendre à New-York et d'en connaître les bars et les clubs de jazz, ou à Londres, où sévissent les nouveaux rockers. Il y a encore la suite du dossier entamé à propos des disquaires et enfin une interview de Ricardo Muti, ce chef d'orchestre dont on n'a pas fini de parler, qui dirige le Philharmonia de Londres, et surtout qui vient de succéder à Eugène Ormandy à la tête de l'Orchestre de Philadelphie. Cela tout en continuant ses activités en Italie, son pays.

CINÉMA

« CALIGULA » avec Malcolm McDowell

Quand tombent les péplums

Pour ne pas attrister Mme Marguerite Duras, qui prétend (1) que les critiques de cinéma déterminent la longueur de leurs articles en fonction du budget des films qu'ils analysent, je m'efforcerai de parler succintement de *Caligula*, superproduction, dont le prix de revient a atteint les 17 millions de dollars.

L'action se situe à Rome entre les années 37 et 40 de notre ère. Succédant à Tibère, Caligula devient empereur. Dans sa *Vie des douze Césars*, Suétone (la plus mauvaise langue de l'Antiquité) a longuement décrit les goûts dépravés, les facéties cruelles, les innombrables turpitudes de cet intéressant jeune homme. Scénariste de *Caligula* (il s'est, depuis, désolidarisé de l'entreprise), l'écrivain américain Gore Vidal n'a fait que reprendre à son compte les éléments du portrait tracé par l'historien latin. L'amour incestueux de Caligula pour Drusilla, sa démagogie, ses débauches, ses vadrouilles dans les quartiers mal famés de Rome, les honneurs dont il avait comblé son cheval, son attitude au moment de l'accouchement de Caesonia ou de la grotesque « bataille des roseaux », son meutre enfin : tout cela se trouve dans Suétone.

Le producteur du film est Bob Guccione, éditeur-directeur de la revue *Penthouse*, la première du genre à avoir libéré ses modèles (les « Pets ») du cache-sexe trop longtemps imposé aux « bunnies » de *Playboy*. Bob Guccione a gagné beaucoup d'argent avec *Penthouse*. En investissant cet argent dans *Caligula*, en injectant à un genre cinématographique devenu « inabordable » (le film historique, catégorie « péplum ») une forte dose de vitamines porno, sans doute a-t-il rêvé de devenir le Cecil B. De Mille de la luxure et de la perversion. On est évidemment tenté d'écrire qu'il n'en est que le Cecil B. Zéro.

Curieusement, aucun nom de réalisateur ne figure au générique. Bien qu'il ait assuré une bonne partie de la mise en scène, l'italien Tinto Brass (en procès, lui aussi, avec son producteur) n'est crédité que de la responsabilité des prises de vues. C'est dire qu'il manque à ce film non seulement le talent d'un vrai cinéaste, mais la plus élémentaire unité de conception et de direction. Tiraillé à hue (par Guccione) et à dia (par Brass), le récit va à vau-l'eau, mêlant les alibis historico-artistiques aux pires complaisances, dans un style qui, par son faste, rappelle celui des « finales » de revues de music-hall et, par ses précisions anatomiques, celui des productions classées « X ».

Et pourtant dans ce pot ô combien pourri, dans cet enchevêtrement de salacités monotones et de fantasmes dérisoires, dans ce monument de prétention et de naïveté, il y a comme des éclairs de réussite. Certaines séquences (celles du cirque ou de la galère impériale par exemple) renferment des inventions visuelles qui frisent l'horreur surréaliste. A porter également au crédit du film les étonnants décors de Danilo Donati, le fidèle collaborateur de Fellini et l'interprétation baroque, hystérique, délirante, de Malcolm McDowell, qui se souvient d'*Orange mécanique* pour composer un Caligula conforme à sa légende.

On pourrait enfin ajouter que par son extravagance et la mégalomanie de son producteur, par sa brutalité, sa vulgarité, cette sorte de folie sexuelle et sanguinaire dans laquelle il s'enferme, ce film à tout point de vue « monstrueux » finit par constituer une sorte de curiosité cinématographique, d'objet de collection pour musée kitsch. Méprisable, haïssable, peut-être, mais pas entièrement négligeable.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

(1) In « Cahiers du cinéma », nos 312, 313.

Du film à l'enseignement
LA MORT DU RÉALISATEUR AMÉRICAIN JAMES BLUE

Nous apprenons la mort à Buffalo (Etats-Unis), le 14 juin, du cinéaste américain James Blue. Il était âgé de quarante-neuf ans.

Natif de l'Oklahoma, James Blue appartient à cette cohorte d'étudiants étrangers venus étudier le cinéma à notre IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques). Il fut le condisciple du cinéaste hollandais Johan Van Der Keuken, avec qui il tourne un petit film. Un peu plus tard, il part en Algérie où il réalise, avec le romancier Jean Pellegri, d'après un de ses romans, les Oliviers de la justice. *Le film est projeté en 1962 à la première Semaine de la critique de Cannes.*

James Blue revient travailler dans son pays, tourne divers documentaires pour le compte de Georges Stevens junior, et filme, notamment, la marche sur Washington de l'été 1962, au côté de Martin Luther King, pour la défense des droits civiques, avec le fameux discours qui commence par « I had a dream » (« J'ai fait un rêve »).

Un ami de la France

Il s'installe un peu plus tard à Los Angeles où, dans la seconde moitié des années 60, il aide à mettre sur pied un Centre d'études cinématographiques avancées ; il travaille en particulier à organiser une section documentaire. Il collabore ensuite avec Frank Daniel, l'ancien recteur de la faculté de cinéma de Prague, qui vient d'être nommé à la tête de l'American Film Institut, juste créé.

Au début des années 70, James Blue devient le responsable du Media Center de l'université Rice à Houston (Texas). Il va développer sa recherche dans deux directions : la mise au point de techniques mobiles de tournage et l'utilisation du super-8 et de la vidéo légère, la création d'une sorte de cinéma communautaire à travers la ville de Houston et l'Etat du Texas, au service des minorités, les Chicanos, les Noirs. Certains de films ainsi réalisés en super-8 passent ensuite à l'antenne d'une station locale de télévision. James Blue, qui partage la direction du Media Center avec deux autres cinéastes, l'opérateur gallois David Hancock, et l'ethnologue David Mac Dougall, part tourner en Afrique, en 1972, avec Mac Dougall, Kenya Boran.

Les moyens financiers manquant à Houston pour continuer la recherche dans le domaine documentaire, Jame Blue accepte de créer une section documentaire à l'université de Buffalo, connue, jusque-là, surtout, pour son travail dans le cinéma expérimental et la vidéo artistique, avec des personnalités comme Hollis Frampton, Paul Sharits, Woody Vasulka. La saison écoulée, à partir du mois d'octobre 1979, il est invité par Colin Young, son ancien collègue de l'UCLA à Los Angeles, à venir enseigner en Angleterre à la National Film School de Beaconsfield. Il préparait un second film de fiction (après les Oliviers de la justice) *sur la famille américaine. Il avait deux livres en chantier.*

Avec James Blue disparaît une des figures les plus représentatives d'un autre cinéma américain, ainsi qu'un enseignant hors pair. Il avait enregistré sur vidéo légère, tant à Houston qu'à Buffalo, une série d'entretiens avec des cinéastes et des personnalités du monde entier, et d'abord Roberto Rossellini, son ami, qui semble avoir été son modèle. Ami de la France, parlant couramment notre langue, James Blue était revenu chez nous en 1974, à Thonon-les-Bains, à l'invitation de Jacques Robert et Pierre Caran, pour présenter à la Maison des arts et des lettres le super-8 et les techniques légères, alors peu développées chez nous.

Un James Blue Memorial Fund vient d'être créé, à Londres et à Buffalo, qui aidera à rassembler et à publier tous les documents, entretiens, manuscrits auxquels fut associé le cinéaste et l'enseignant. « Nous souhaitons, *nous écrit un de ses collègues de Buffalo*, qu'un grand courant de sympathie parvienne jusqu'ici de la France qu'il aimait tant, en souvenir de cet homme merveilleux. » *Nous ne pouvons que nous associer sans réserve à cet éloge et à cette suggestion.*

LOUIS MARCORELLES.

UN APPEL POUR LA BIBLIOTHÈQUE DU SAULCHOIR

La bibliothèque de l'ordre des dominicains du Saulchoir est en grave déficit. Elle contient actuellement deux cent trente mille volumes, dont une réserve de cent soixante incunables, deux mille éditions du seizième siècle, quarante mille éditions du dix-septième et du dix-huitième siècles et une collection de périodique, de mille quatre cents titres.

Reconnue d'utilité publique, l'Association des amis de la bibliothèque du Saulchoir fait appel à ceux qui voudraient l'aider : 20, rue des Tanneries, 75013 Paris.

■ Marie-France, avec le groupe Bijou, donne un concert unique ce vendredi 4 juillet au Bataclan, au profit de la radio libre Radio-Paris. La soirée commence à 19 h.

EXPOSITIONS

Le surréalisme au château

(Suite de la première page.)

Attention ! Embusqué dans une chaise à porteurs, dès l'entrée, l'astrologue magicien vous guette de sa baguette, ou plutôt le comédien titulaire du rôle, changé en marionnette grandeur nature, imitation plus vraie que nature : Dali en figure de cire.

Un musée vivant

Boiseries admirables et glaces de Venise ; plafonds peints, mais de Tiepolo ; tableaux, mais de Boucher ou de Cranach : c'est d'abord ce musée vivant qu'on trouve parfois dans les châteaux qui ne sont pas des musées. Pourtant, déjà quelques touches d'insolite : considérant les clavecins de laque polychrome, un buste à perruque a reçu les lunettes d'écaille de Giraudoux. Surréalisme, enfin, te voilà : le gros Joffre en culottes rouges, feuilles de chêne d'or et bacchantes blanches. Eh bien ! non : rien d'une destruction sacrilège à la Breton. Vaux-le-Pénil est aussi un château historique, à plus d'un titre, et nous sommes dans le cabinet Louis XV où Joffre vint sommer French de ne pas le laisser tomber sur la Marne. Ou : « Ne vous tirez pas les premiers, Messieurs les Anglais. »

On entre dans la belle salle où triomphent les grands Chirico ; où Cocteau rappelle au désordre ; où Dali se multiplie : il ne nous quittera pas d'un pas. Mais bien d'autres : de Bellmer ou Man Ray à Leonor Fini dont le père surréaliste n'est pas Breton mais Uccello. De la peinture au dessin automatique, du collage à l'objet : que de « cadavres exquis », jusque sous les courtines brodées d'un lit-mausolée dont la coupole de soie répond à celle de charpente et d'ardoises !

Descendons au rez-de-Seine auquel la pente du sol n'accorde qu'une façade. Que de surprises ! Dans une fenêtre condamnée au couchant, « l'Angelus » de Dali tourne insolemment le dos à Barbizon si proche, où Millet... Ailleurs, c'est le fameux smoking sous sa cuirasse faite de verres à madère, funèbre habit de lumière. Rien n'est plus surréaliste que la salle de bains et sa baignoire-sarcophage aux anneaux taillés dans le marbre même, et qui sert de chevalet à un tableau posé de biais sur les cols-de-cygne de bronze doré. Mais rien, dans cette salle de bains, n'est plus surréaliste que l'exquis bidet de porcelaine peinte, en forme de violon.

Enfonçons-nous encore. Jusqu'à remonter au onzième siècle. Car on a fouillé, dégagé, ranimé les souterrains du château fort primitif. Une grille inquiétante ferme une galerie nue, étranglée, menant à un labyrinthe de chambres, de cryptes, d'absides, de niches, d'encorbellements plongeant sur de petits abîmes : partout la lumière saisit une peinture, une statue, un masque... Mais, dans un ergastule sombre, quelqu'un découvre, non pas exposée mais oubliée, une forgerie très rouillée, très ancienne, très énigmatique : outil à cercler des futailles, mais qui seraient minces comme ces bouteilles qu'on appelait fillettes ? Ou machine à *serrer des tailles*, de plus en plus étroitement, jusqu'à couper en deux la guêpe ? Souvenir de Sade. La petite angoisse ne nous a pas quittés tout à fait depuis la grille-piège : elle fait trop penser à celle d'Elseneur que le geôlier repoussait d'un cran chaque jour sur le condamné, jusqu'à ce que l'espace même de son corps lui fût retiré.

Quand nous remontons, c'est dans le dix-huitième siècle, et le plus amène. La fête de nuit annoncée prend la forme d'un souper que la musique accompagne d'instruments appropriés : flûtes et timbales. Tard dans la nuit, ce n'est pas au *surréalisme*, mais simplement au romantisme qu'on revient. Prodige de cet été noyé : sur le ciel pur et le parc désert, le clair de lune bleu baigne l'horizon comme dans « la Fête chez Thérèse ».

YVES FLORENNE.

★ Château de Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne), ouvert au public, à partir du 5 juillet, les samedis et dimanches, de 10 heures à 18 heures.

Réouverture de la galerie Louis Carré

Jacques Villon résumé

Un hommage à Jacques Villon, auquel font cortège à Paris deux autres expositions, annonce la réouverture de la galerie Louis Carré. L'événement est d'importance. Il méritait une telle célébration. Faut-il rappeler la part prépondérante prise par la galerie de l'avenue de Messine dans la promotion de l'art moderne ? Et Patrick Bongers, qui assume ce lourd héritage, ne pouvait mieux faire que d'associer les noms de Villon et de son grand-père et de tabler sur leur amitié active qui s'est traduite par le lancement tardif mais déterminant d'un créateur trop modeste. Il a choisi dans une collection prestigieuse trente toiles fondamentales, jalons d'une évolution ascendante de 1919 à 1960 (Villon est mort en 1963 et Louis Carré en 1977).

Sans doute à sa démobilisation, après quatre ans de guerre, Villon, qui peignait, dessinait, gravait depuis un quart de siècle, n'était plus un débutant. Il s'était soumis à la rude discipline du cubisme, qui a suscité au moins ce chef-d'œuvre, le Jeu (ou la table d'échecs), *dont il convient de citer de nouveau le commentaire d'André Chastel soulignant « la valeur décisive pour l'analyse des plans, le délitage de l'objet et le rabattement des formes ; le symbolique n'en est pas moins explicite puisque c'est, selon la loi cubiste, le jeu qui rentre dans le tableau... »* Le Jeu *figurait déjà dans la vaste rétrospective du musée de Rouen puis du Grand Palais en 1975. D'autres toiles aussi, qu'on revoit avec profit,* Equilibre rouge *(1921) ou* Papiers *(1923), par exemple, où le point de départ dans le réel, dont Villon ne peut se passer, est pratiquement gommé. Elles débouchent dans l'abstraction pure. Il est révélateur que* la Pipe *devienne, sous un second titre,* Silence.

Le cubisme « scientifique » de l'ancien cofondateur de la « Section d'or » trouve là son aboutissement logique. Mais une vive sensibilité le tempère, l'humanise. Elle s'était manifestée la même année que Jeu, *pour rester dans le domaine de la galerie Carré, par l'émouvant* Baudé, *« miroir profond et sombre... tout chargé de mystère », préfigure de Baudelaire au socle.*

Après le purgatoire des « gravures d'interprétation » exécutées pour gagner sa vie à l'intention de Bernheim Jeune, et dont on est convié à admirer une copieuse collection rue du Four (Manet, Cézanne, Matisse, Picasso, Renoir, Van Gogh, Léger, Gromaire, etc. : jamais modèle ne fut plus fidèlement transposé), Villon parachevant sa maîtrise du rythme et sa conquête de l'espace (son attrait pour l'aviation n'est pas fortuit) aborde une seconde phase abstraite L'Architecture *(1931), sorte de plongée à l'intérieur d'une pyramide, où les plans reliés par des droites partent d'un point de fuite, est en elle-même tout un programme, qui laisse prévoir la reconstruction inflexible des choses vues :*

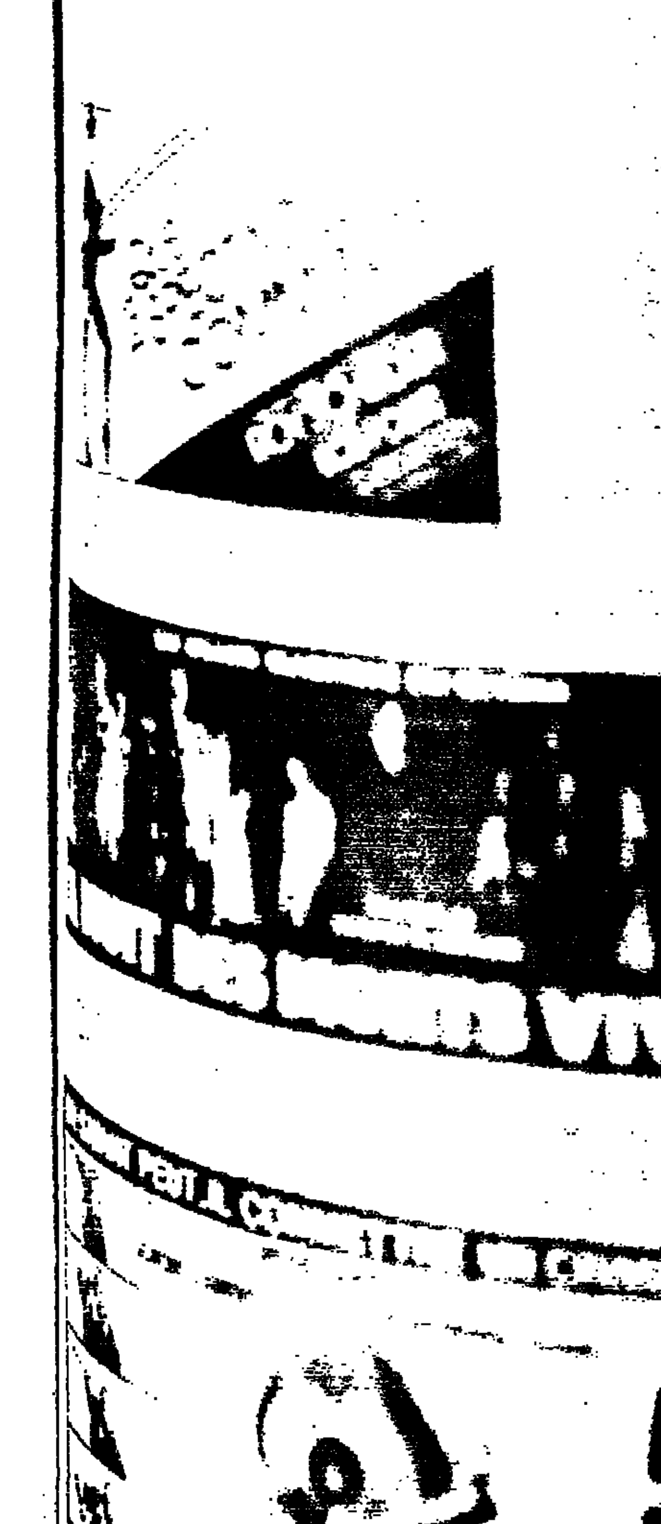
Encore un hiatus sévère, celui de la dernière guerre. Villon se prépare à tout réconcilier : les « lois de fer » des mathématiques et les données de la Création, la couleur et le rythme. Louis Carré l'accueille alors et peut proposer au public des deux mondes des objets, des personnages, des paysages décomposés et recomposés comme la merveilleuse grisaille des Oliviers entre Cannes et Mougins *(1944) et, l'année suivante,* les Grands Fonds, *deux simples triangles révélant l'armature essentielle des fonds de Saint-Paul. Villon se situe* Entre rêve et réalité *(1947), véritable synthèse du Villon géomètre et du Villon coloriste, avec sa complexe triangulation, ses lignes aiguës, ses coloris prismatiques. Mélange de rigueur et de tendresse : voyez* la Ferme normande *(1953) ou le pathétique* Autoportrait *de 1949.*

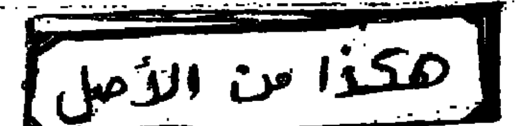
On a déjà fait mention d'une des deux expositions qui accompagnent cette résurgence, les gravures réunies par Jean-Claude Romand à la galerie Sagot-Le Garrec. Place des Vosges, Jacques Bailly (galerie du Lion), en nous offrant une cinquantaine de dessins et d'aquarelles, évoque notamment les premières manières de l'artiste, puisque plusieurs œuvres remontent à 1899 : portraits, dont celui de Racine, ébauches pour le dieu Baudelaire, avions et études d'avions, oiseaux, cheval de course, projet de vitrail, etc. Un résumé de soixante ans (jusqu'en 1958) de recherches et de réussites.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Louis Carré, 10, avenue de Messine ; Galerie Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four ; Galerie du Lion, 16, place des Vosges.

■ MM. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F., responsable de la section des intellectuels, de la culture et de l'éducation, Jack Ralite, Claude Mazauric, Lucien Marest, membres du comité central, ainsi que des journalistes de « l'Humanité » et de « Révolution », — que dirige Guy Hermier — effectueront cet été une « tournée » dans les grands festivals où ils sont habituellement présents (Avignon, Vaison, Aix-en-Provence...) et aussi dans des manifestations plus modestes (Octon, Martigues, Aigues-Mortes).





Le surréalisme au château

Jacques Villon résumé

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Théâtre en Rond (387-75-38), 20 h. 30 : Huis clos.
Hôtel de Fourcy (241-41-45), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 4 juillet

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : la Bohème
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : Port Royal (dernière).
Centre Pompidou (277-12-33), 19 h. : Le cinéma expérimental dans les années 60.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. 15 : Amélia.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : le Pic du bosseu.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : Le cirque de Molière.
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : l'Incroyable et Triste Histoire du général Pegnaloza et de l'exilé Mateluna ; Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto ; Théâtre de l'Epée de Bois (374-20-21), 21 h. : le Neveu de Rameau.
Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 45 : Pinok et Matho (mimes)...
Cloître Saint-Séverin, 22 h. : le Fou de la Reine.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : J' suis bien.
Comédie-Italienne (322-28-92), 21 h. : la Locandiera.
Essaïon (278-46-42), 22 h. : les Bonnes.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : les Dialogues putanesques.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : le Biberon de la révolte ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 22 h. 15 : After Liverpool. — II, 18 h. 15 et 21 h. : Parlons français.
Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Pour l'amour de l'humanité.
Marigny (225-20-74), 21 h. : Kean, désordre et génie. — Salle Garnier, 20 h. 45 : Merci Prévert ; 22 h. 30, V comme Vian.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 :
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Petit Palais (277-92-26), 21 h. 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Temps de solitude.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Yerma. — Amphi, 20 h. 30 : les Livrets de l'enfer ; 21 h. : les Aveugles.
TAI Théâtre d'Essai (274-11-51), 19 h. : les Bonnes ; 20 h. 30 : le Horla.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : le Plein dans le mille.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Tambours dans la nuit.
Théâtre de Poche (548-92-97), 20 h. 30 : Ouverture sur mer.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Un tramway nommé Désir.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 19 h. : M. Piolot ; 20 h. 15 : Areuh = Mc 2 ; 21 h. 30 : l'Homme à la coque ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Maupassant.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Gotainer, Coluche ; 22 h. : Charlie couture.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. : Promesses de la chanson ; 23 h. : J. Moonens et Presqu'île.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : J.-P. Rambal.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : Bill Deraime ; 21 h. 30 : la Maliouette ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
Croq' Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Pascadel ; 23 h. : Hiroshima mon humour.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Monsieur Boubin, A. Cuniot et G. Verchère.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : S. Alonso ; 22 h. : M. Etchart ; 23 h. 15 : Pyramide.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière (229-11-13), 21 h. : A la rencontre de M. Proust.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 22 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Les lions oui... mais les panthères pas. — II, 21 h. : le Navire Night.
Splendid (887-33-82), 21 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Si la « femme » n'existait pas ; 21 h. 30 : Compartiment non-fumeur.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Pat papa ; 21 h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : Didier Kaminka.
Vieille-Grille (707-60-93), 22 h. 30 : Une cocaïne allemande. — II, 21 h. : Louise Dhour.

Les comédies musicales

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Ta bouche.
Bouffes parisiens (296-60-24), 21 h. : Phi-Phi.
Mogador (285-28-80), 20 h. 30 : Cent ans d'opérette.
Renaissance (208-21-75), 20 h. 45 : Un de la Canebière.

La danse

Palais des Congrès (758-22-53), 20 h. 30 : la Belle au bois dormant.
La Forge (371-71-89), 20 h. 30 : Tanaka Min et Derek Bailey.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Ramon Pipin's Odeurs.
Crypte Sainte-Agnès (296-88-32), 20 h. 45 : Christine Mondeyl.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Fiesta Flamenca.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : la Galcanta.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Sacha Distel.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. : Michel Berger.

Les concerts

Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : S. Escure (Bach).

Jazz. pop. rock. folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : S. Guerault, B. Vasseur Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Ethnik Duo ; 22 h. 35 : Los Salseros.
Club Saint-Germain (222-51-09), 22 h. 30 : M. Fosset, P. Caratini, M. Delaporte.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Celestrial Communication Orchestra.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Pepper Adams Quartet
Gibus (700-78-88), 22 h. : M.B.B.O.
Opera-Night, 24 h. : Reflex.
Riverbop (255-12-27), 22 h. 30 : Benoît Widemann, Sylvain Marc et Kirt Rust.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Panfare
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : G. Midonet.

XVII[e] Festival du Marais

(887-74-31)
Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Il ne faut jurer de rien.
Caf'Essaïon, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : F. Kleynjans (Barrios, Ayala, Pernambuco, Ponce, Villa-Lobos) ; 22 h. : Strasbourg Purée.
Pavés du Marais, 19 h. 30 : Bruce Mac Quartet et Two.
Eglise Saint-Paul - Saint-Louis, 21 h. 15 : Orchestre national de France, dir. L. Hager, sol. P. Fontanarosa (Mozart, Schubert).
Eglise Saint-Merri, 21 h. 15 : Groupe Los Rupay.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Ligne rouge 7 000, de H. Hawks ; 19 h. : le patrimoine cinématographique français (films de L. Lumière, F. Zecca, A. Calmette, M. Linder, E. Cohl, G. Méliès) ; 21 h. : l'Ombre d'un doute, d'A. Hitchcock.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Maris aveugles, de E. von Stroheim ; 17 h. : les cinéastes signataires du manifeste d'Oberhausen 1962 ; 19 h., cinéma japonais : Ataragon, de H. Honda.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) : Broadway, 16[e] (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; Publicis-Saint-Germain, 6[e] (222-72-80) ; Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8[e] (359-49-34). — V.f. : Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14[e] (354-00-11).
L'ARME AU POING (Ang., v.f.) : Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Images, 18[e] (522-47-94) ; Napoléon, 17[e] (380-41-46).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.f.) (**) : Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23).
BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Normandie, 8[e] (359-41-18). — V.f. : Bienvenüe-Montparnasse, 15[e] (544 25-02).
CAPTAIN AMERICA (A., v.f.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Balzac, 8[e] (561-10-60), Saint-Ambroise, 11[e] (700-89-16). H. sp., Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Luxembourg, 6[e] (633-97-77).
H. sp., Elysées Point-Show, 8[e] (325-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6[e] (329 42-62) ; Balzac, 8[e] (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9[e] (246-66-44) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).
CHERE INCONNUE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; U.G.C.-Marbeuf, 8[e] (225 18-45) ; Athéna, 12[e] (343-07-48) ; Studio Raspail, 14[e] (320-38-98).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C.-Danton, 6[e] (329-42-62) ; Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Caméo, 9[e] (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Magic-Convention, 15[e] (828-20-64) ; Secrétan, 19[e] (206-71-33) ; U.G.C.-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Rex, 2[e] (236-83-93) ; Ermitage, 8[e] (359 15-71) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. Ital.) : Vendôme, 2[e] (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14), Studio Harpe-Huchette, 5[e] (633-08-40).
LES FAISEURS DE SUISSES (S.) : Marais, 4[e] (278-47-86).
FORCE ONE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8[e] (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44), Miramar, 14[e] (320-89-52), U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59), Rex, 2[e] (236-83-93), Tourelles, 20[e] (636-51-98).
LE GANG DES FRERES JAMES (LONG RIDERS) (v.o.) : Quintette, 5[e] (354-35-40), Marignan, 8[e] (359-92-82). — V.f. : Montparnasse-Pathé, 14[e] (322-19-23), Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01), Impérial, 2[e] (742-72-52).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6[e] (325-60-34).
LE GUIGNOLO (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3[e] (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18). Biarritz, 8[e] (723-69-23). 14-Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81), Parnassiens, 14[e] (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) — V.f. : Helder, 9[e] (770-11-24), Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27).

LES FILMS NOUVEAUX

5 % DE RISQUE, film français de J. Pourtalé : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40), Quartier Latin, 5[e] (326-84-65), Marignan, 8[e] (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43), Olympic, 14[e] (542-67-42), Parnassiens, 14[e] (329-83-11), Cambronne, 15[e] (734-42-96), Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
UN VRAI SCHNOCK, film américain de C. Reiner (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5[e] (354-20-12), Elysées-Cinéma, 8[e] (225-37-90), Parnassiens, 14[e] (329-83-11). — V.f. : Caméo, 9[e] (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44), Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25), Murat, 16[e] (651-99-75), Magic-Convention, 15[e] (828-20-64).
CALIGULA, film italien de Tino Brass (v.o.) (**) : Saint-Germain Studio, 5[e] (354-42-72), Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83), Normandie, 8[e] (359-41-18) — V.f. : ABC, 2[e] (236-55-54), Montparnasse 83, 6[e] (544-14-27), U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32), Lumière, 9[e] (246-49-07), Nation, 12[e] (343-04-67), Fauvette, 13[e] (331-56-86), Mistral, 14[e] (539-52-43), Magic-Convention, 15[e] (828-20-64), Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
LE COLLEGE EN FOLIE, film américain de G. Sindell (v.o.) : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62), Ermitage, 8[e] (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9[e] (770-72-86), Mistral, 14[e] (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00), Murat, 16[e] (651-99-75), Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25), Secrétan, 19[e] (206-71-33).
LE BATEAU DE LA MORT, film américain de S. Howard et H. Greenberg (v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-09), Biarritz 8[e] (723-69-23). — V.f. : Rex, 2[e] (236-83-93), Bretagne, 3[e] (222-57-97), Mistral, 14[e] (539-52-43), U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44), Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00), Murat, 16[e] (651-99-75).

SPECTACLES

HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Mistral, 14e (539-52-43)

INTERNATIONAL PROSTITUTION (Fr.-Chin., v.f.) (**) : George-V, 8e (562-41-46), Caméo, 9e (246-66-44), Maxéville, 9e (770-72-86).

JE VAIS CRAQUER (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Haussmann, 9e (770-47-55), Miramar, 14e (320-89-52)

LE JOUR DE LA FIN DU MONDE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

JOURNAL D'UNE MAISON DE CORRECTION (Fr.) (*) Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Paris, 8e (359-53-99) — V.f : Capri, 2e (508-11-69), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Ternes, 17e (380-10-41)

LULU (Fr.-All.) (**) (v. all.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount - Elysées, 8e (359-49-34), v. f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

MERCI D'AVOIR ETE MA FEMME (... v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11)

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06)

LES MONSTRESSES (It., v.o.) : Publicis Champs-Elysées 8e (720-76-23), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Orléans, 14e (540-45-91).

LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.): Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Pagode, 7e (705-12-15), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Cinoche-Saint - Germain, 6e (633-10-82), Athéna, 12e (343-07-48), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

SATURN III (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v.it.) : Racine, 6e (633-43-71), Hautefeuille, 6e (633-79-38) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f.: 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)

LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (It., v.o.) . Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Fauvette, 13e (331-56-86) Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)

LES SOUS-DOUES (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60), Secrétan, 19e (206-71-33).

TELEPHONE PUBLIC (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Concorde, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

UNE FEMME ITALIENNE (It, v.o.) : Studio de La Harpe, 5e (354-34-838)

UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 13e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540 - 45 - 91), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : U.G.C -Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

BILITIS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)

CHAT'LA (Ant.) : Espace - Gaîté, 14e (320-99-34).

COCO LA FLEUR CANDIDAT (Ant.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34). H. spéc., Palais des arts, 3e (272-62-98).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action - Ecoles, 5e (325-72-07).

LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (625-85-78).

CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.F. : Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).

LE CONVOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DUELLISTES (A., v. o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56)

DINGO ET DONALD CHAMPIONS OLYMPIQUES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; La Royale, 8e (265-82-66) . Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)

DUMBO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46)

L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) Balzac, 8e (561-10-60).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)

L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40), Parnassiens, 14e (329-83-11), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. Fauvette, 13e (331-56-86) Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It, v.f.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26)

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) . Studio de La Harpe, 5e (354-34-83), Forum Cinéma, 1er (297-53-74).

JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Mercury, 8e (562-45-90) — V f. : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).

JULES ET JIM (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74), Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11) H. sp.

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Le Berlitz, 2e (742-60-33), Hollywood-Bld, 9e (770-10-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96)

MURIEL (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Le Seine-Cinéma, 5e (325-95-99) H. sp.

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v. o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26).

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A., v. f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50)

PSYCHOSE (A., v. o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

QUE VIVA MEXICO (Sov., v. o) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

ROME, VILLE OUVERTE (It., v. o) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v. o.) : Seine, 5e (325-95-99).

LE SEXE FOU (It., v. o.) : Seine, 5e (325-95-99).

SHOCK CORRIDOR (A., v. o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

TROIS FEMMES (A., v. o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

VALENTINO (A., v. o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v. o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V. f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les festivals

ALAIN RESNAIS : Studio 43, 9e (770-63-40) : Nuit et brouillard ; la Guerre est finie.

FRITZ LANG (v. o.), Olympic 14e (542-67-42) : le Tigre du Bengale. — Action République, 11e (805-51-33) : le Tombeau hindou. — Marais, 4e (278-47-86) : le Tigre du Bengale.

INGMAR BERGMAN (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : le Silence.

LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Lucky Stars.

ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) en alternance : le Ballon rouge ; Crin blanc.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.

CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-66-42) : Signes de vie.

L'ANTIQUITE PASOLINIENNE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Médée.

FILM NOIR (v. o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Confession à un cadavre.

STUDIO 28 (v. o.), 18e (606-36-07) : le Criminel.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.). I. 18 h. 10, l'Epouvantail ; 20 h. 15 : Un tramway nommé désir , 22 h. 10 et 0 h. 10 : Orange mécanique. — II. 18 h. et 0 h. 20 : les Diables ; 20 h. 5 : Marathon man ; 22 h. 20 : Love.

ROCK - OPERA (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11) : Quadrophenia, The Kid are allright, Jésus-Christ super-star ; les Folles années du rock.

ROBERT MITCHUM (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 17h. 45 : Le grand sommeil. 19 h 50 : Adieu ma jolie 21 h. 50 : Eldorado.

CINE-POLAR (v.o.), la Clef, 5e (337-90-90) : les Sept voleurs de Chicago

WIM WENDERS (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.

FESTIVAL DU FRISSON (v. o.), Haussmann, 9e (770 - 47 - 55) : l'Homme qui venait d'ailleurs.

SERGIO LEONE (v.o.), Acacias, 17e (764-97-83) : Et pour quelques dollars de plus ; Il était une fois la révolution.

SPORTS

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Hinault : le grain de sable

Rouen. — Coup de théâtre, jeudi 3 juillet, au cours de la septième étape du Tour de France, dominée par Jan Raas et l'équipe Raleigh. Bernard Hinault, le super-favori, présumé invulnérable, a laissé apparaître le défaut de sa cuirasse, la douleur au genou dont il avait déjà souffert dans Paris-Nice s'étant brusquement réveillée (nos dernières éditions). Il s'est montré très inférieur à sa réputation de rouleur sur l'ensemble de l'étape collective contre la montre et si, par la suite, il s'est appliqué à faire la course en tête, on devine, pour connaître ses méthodes, qu'il a voulu se surpasser face à une opposition soudain revigorée.

L'affaire pourrait être sérieuse. Hinault a, d'ailleurs, envisagé l'éventualité de l'abandon. On craint qu'il soit victime d'une tendinite, auquel cas il se trouverait pratiquement dans l'impossibilité de terminer l'épreuve. Atteint d'un mal comparable — il s'agit d'une singulière coïncidence, — son directeur sportif, Cyrille Guimard, avait été contraint de quitter le Tour en 1972 alors qu'il portait le maillot vert du classement par points pour renoncer définitivement à la compétition peu après.

Hinault ressent-il les effets de la pluie et du froid alors qu'il a produit chaque jour de durs efforts ? L'hypothèse est plausible et *a priori* rassurante. Cependant

De notre envoyé spécial

il faudra sans doute attendre la journée de repos, samedi à Saint-Malo, pour savoir s'il est en mesure de continuer une course qui comporte encore treize étapes, dont plusieurs de haute montagne.

Entre Compiègne et Rouen, le Tour de France a perdu les pédales. Qu'on ne tienne pas compte des temps réels de la course contre la montre par équipes (gagnée par le groupe Raleigh) pour n'attribuer que des bonifications aux meilleures équipes, c'est déjà contraire à l'esprit du cyclisme, car cela revient à falsifier les temps réels dans un sport où chaque seconde a de l'importance. Mais qu'on élimine quotidiennement (1) le dernier du classement général en vertu d'un règlement fantaisiste, c'est franchement scandaleux. Hinault a mal au genou et le Tour boite.

JACQUES AUGENDRE.

(1) Ce règlement sera appliqué non plus à partir de Saint-Malo mais au soir de l'étape Pau-Luchon conformément à une décision des organisateurs prise ce vendredi 4 juillet.

LES RÉSULTATS

Première partie de la septième étape, Compiègne-Beauvais (65 km), contre la montre, par équipes. — 1. Raleigh 1 h. 24 min. 9 sec. (bonification 3 min. 15 sec., moyenne 46,839 km/h.) ; 2. Peugeot, à 35 sec. (bonif. 2 min. 35 sec.); 3. Ijsboerke, à 43 sec. (bonif. 2 min.); 4. Renault-Gitane, à 31 sec. (bonif. 1 min. 40 sec.); 5. Puch, à 1 min. 29 sec (bonif. 1 min. 25).

Deuxième partie, Beauvais-Rouen (92 km). — 1. Raas (P.-B.), 2 h. 15 min. 33 sec. (moyenne 40,723 km/h.); 2. Van Vliet (P.-B.); 3. Osmont (Fr); 4. Jacobs (Belg.); 5. Schepers (Belg.); 6. Thaler (R.F.A.); 7. Hoste (Belg.); 8. Van Calster (Belg.); 9. Pevenage (Belg.), 10. Beyssens (Belg.) et le peloton, même temps.

Classement général. — 1. Pevenage (Belg.), 36 h. 13 min. 30 sec ; 2. Bazzo (Fr.), à 2 min. 34 sec. ; 3. Hinault (Fr.), à 3 min. 48 sec. ; 4. Zoetemelk (P.-B.), à 5 min. 48 sec. ; 5. Lubberding (P.-B.), à 5 min. 51 sec. ; 6. Kuiper (P.-B.), à 6 min. 13 sec.; 7. Van de Velde (P.-B.), à 6 min. 33 sec. ; 8. Claes (Belg.), à 7 min. 20 sec. ; 9. Vandenbroucke (Belg.), à 9 min. 8 sec. ; 10. Bonnet (Fr.), à 9 min. 8 sec.

● La contre-expertise réclamée par Dietrich Thurau, soupçonné de dopage à l'occasion du championnat de R.F.A., a donné un résultat négatif, résultat qui a été accueilli avec un certain scepticisme dans la caravane du Tour de France.

ATHLETISME. — *L'Américain Edwin Moses a amélioré de trente-deux centièmes de seconde son record du monde du 400 mètres-haies, en couvrant la distance en 47 sec. 13, le 3 juillet à Milan.*

OMNISPORTS. — *M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a présenté le 3 juillet l'opération « mille terrains de grands jeux » (football et rugby). Le conseil du Fonds national pour le développement du sport a décidé de consacrer 60 des 200 millions dont il dispose pour 1980 au financement d'équipements sportifs réalisés par des communes. Les communes qui seront en mesure de faire l'apport du terrain recevront une subvention calculée de telle manière qu'elles puissent obtenir un prêt sur quinze ans de la Caisse des dépôts et consignations.*

SPORTS ÉQUESTRES

Petite ouverture à Longchamp

Une petite journée d'ouverture bien « plan-plan » pour la grande fête du cheval, le concours de saut d'obstacles international officiel de France à Longchamp jeudi 3 juillet, mais le soleil était là et, aux yeux des Parisiens en promenade, c'était déjà beaucoup. Pour le reste, un petit parcours clandestin (barème C) gagné en fin de matinée par l'Allemand Ernst, une deuxième épreuve (barème A) magistralement enlevée par l'un des tout meilleurs cavaliers français, Christophe Cuyer, sur le « vieux » *Colback*, et une troisième (barème A) remportée de justesse par le Suisse Thomas Fuchs sur le couple Etienne Laboute-*Fidélité* : l'honneur était sauf pour la France.

C'était donc la journée de mise en jambes pour les chevaux et cavaliers, que la deuxième épreuve n'a pas dû trop fatiguer (31 sans-faute au premier tour). Pour les organisateurs, il s'agissait d'une répétition générale... avec quelques « couacs » : deux ou trois erreurs du jury, tolérables un premier jour, ne le seront plus dans la suite d'un C.S.I.O. d'une telle importance. La plus grave, le « clear round » (parcours sans faute) accordé à l'Américaine Mélanie Smith sur *Calypso* a laissé ébahis les spectateurs qui se trouvaient face au deuxième obstacle du barrage de la seconde épreuve : la barre a été littéralement emportée par le cheval ! Mettons cette erreur de parcours sur l'émotion provoquée par la fantastique chute du Belge Eric Wauters, traîné sur plus de 50 mètres par son cheval *Winnetou*.

Dans la petite pagaille de ce premier jour, les Américains ont déjà montré leur savoir-faire. Ça n'est pas la rigueur cassante de la monte allemande, mais quelle pureté dans les parcours, notamment pour Dennis Murphy et *Tuscaloose* ! Les représentants des Etats-Unis d'Amérique seront probablement les adversaires les plus difficiles des Français dans une Coupe des nations bien pâle, puisque ni les Néerlandais, ni les Irlandais, ni les Smith ni les Broome pour les Britanniques, ne seront là, ni les « grands » Allemands. L'équipe de France (Balanda, Cottier, Laboute et Nicolas) ne devrait donc pas souffrir beaucoup pour obtenir une nouvelle victoire, même si celle-ci n'est pas comparable au triomphe d'Aix-la-Chapelle.

Un dernier mot pour Frédéric Cottier, pilier de cette équipe, et qui, avec *Flambeau*, constitue actuellement l'un des plus éblouissants couples que l'équitation française ait jamais possédées. Son parcours dans le Prix des haras nationaux fut un *régal*. — (Intérim.)

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait d'un arrêt rendu par la Ire Chambre de la Cour d'Appel de Versailles le 13 mai 1980 opposant Philippe Bouvard à Camille Debono.

En vertu d'une ordonnance de M. le premier Président de cette Cour en date du 31 janvier 1980 l'y autorisant, M. Philippe Bouvard a interjeté Appel à jour fixe d'un jugement contradictoirement prononcé le 4 décembre 1979 par le Tribunal de Grande Instance de Versailles (Ire Chambre) qui a dit que sa pièce de théâtre « Au plaisir, Madame » constituait une contrefaçon de la pièce de M. Debono « Don Canapé, signor des Bahamas ».

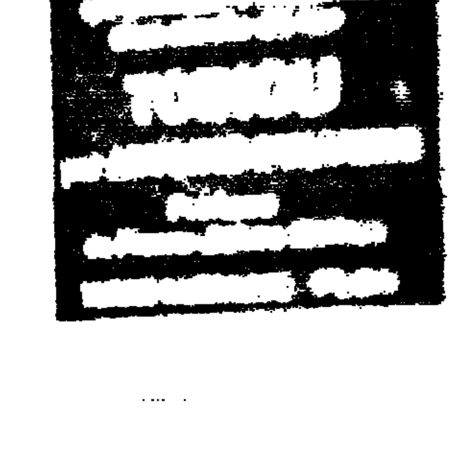
PAR CES MOTIFS

Déclare M. Debono mal fondé en toutes ses demandes, fins et conclusions, et l'en déboute.

Condamne en outre M. Debono à payer à M. Bouvard la somme de trois mille francs (3 000 F) en vertu des dispositions de l'article 700 même code.

Pour extrait conforme,
le 23 mai 1980.

Jacques KAM, avocat à la Cour.



SPORTS

TENNIS

Tournoi de Wimbledon

LE GRAND RETOUR DE JIMMY CONNORS ET DE CHRIS EVERT-LLOYD

(De notre envoyé spécial.)

Londres. — Björn Borg, qui s'est qualifié sans difficulté pour sa cinquième finale de Wimbledon, jeudi 3 juillet, aux dépens de l'Américain Brian Gottfried, réunit en sa personne tous les dons du champion des champions. Mais, comme la plupart des grands du sport, il a, en outre, le privilège d'être « chanceux ». Tandis qu'il n'a plus qu'à attendre tranquillement celui que le sort voudra bien lui opposer — ils sont deux encore à se rencontrer : Connors et McEnroe, qui paient les contre-temps de la semaine, — l'adversaire qu'il craignait le plus, Roscoe Tanner venant d'être éliminé. Immense soulagement pour Borg.

Quand sur le Centre Court à midi, heure de ce quart de finale retardé, nous vîmes ledit Tanner exécuter Jimmy Connors dans un premier set miraculeux (gagné 6-1) où il percutait ses premières balles de service comme au stand de tir, nous pensâmes un moment que nous allions vers une réédition pénible du match auquel nous avions assisté il y a quelques années en ces lieux mêmes. Mais le Connors de Wimbledon, cuvée 80 n'a aucun rapport avec celui qui besogna à Roland-Garros jusqu'à se faire éliminer par Gerulaitis.

Qui se serait sorti à sa place de cette mousqueterie ? Nous nous le demandons. Car, à partir du deuxième set, nous avons retrouvé un tout autre homme : par la longueur inimaginable qu'il imprimait à ses balles de fond, par les retours foudroyants qu'il réussissait sur les balles-canons, par ses flexions à la limite de mettre le genou sur l'herbe et la délivrance de toutes ses forces de ripostes-éclairs, où sa propre impulsion profitait de celle de son adversaire, Connors nous rappela irrésistiblement le champion 1974 qui avait balayé Rosewall.

A ce train-là, le deuxième set (6-2) vola dans sa poche à la vitesse grand V. C'est au milieu du troisième set, remporté 6-4 par Tanner, que les échanges furent les plus beaux. Après quoi, le tireur d'élite commença à « arroser » et Connors, enlevant le quatrième set par 6-2, ne rata plus une occasion de le pourfendre au filet. Au cinquième set, ce fut mieux encore : Connors monta délibérément à la volée, ne laissant plus aucune chance à Tanner, et l'emportant une nouvelle fois par 6-2. Aucun *tie-break*, très peu d'égalités : comment, au rythme auquel les balles étaient frappées, aurait-ce été possible ?

Le charme après le nucléaire

Après ce tennis nucléaire, qu'autorise seulement la compétition sur herbe, l'apparition sur le Central de Chris Evert-Llyod, moulée dans une jolie robe sous-tachée de rose, allait apporter la note de séduction dont manquait le tournoi féminin au sommet. Depuis son mariage avec John Lloyd, « Chrissie » est adoptée par les Anglais : c'est dire que la foule, qui s'était déjà répandue en murmures de ravissement en la voyant si légère et si pimpante fouler le gazon, ne se fit pas faute de la soutenir tout au long du match.

En face d'elle, compacte dans une jupette sans coquetterie, musclée, et gauchère comme Tanner, Martina Navratilova comptait bien renouveler sa victoire de la finale de l'an dernier, où elle avait battu son adversaire en deux sets (6-4, 6-4). Mais depuis qu'elle a remporté les Internationaux de Roland-Garros, Chris Evert-Lloyd a retrouvé la saveur de la domination absolue. Martina Navratilova, qui n'était pas venue à Roland-Garros, ne pouvait pleinement se pénétrer de cette transformation.

Quand elle eut enlevé le premier set par 6-4, grâce à son jeu de volée, elle croyait certainement à la victoire qui lui ouvrait les portes de la finale, et sans doute d'un troisième triomphe consécutif. Mais celle qui fut de son côté deux fois championne — en 1974 et en 1976 — n'était nullement décidée à faciliter ses ambitions. A partir du deuxième set, quelle gagna (6-4) et durant tout le troisième set, elle alterna subtilement les lobs, les amorties et les passings-shots pour stopper les agression stoujours redoutables de son adversaire au filet. Puis elle monta à son tour à la volée, faisant subir à la grande Martina une pression haletante et raillant par 6-4 une victoire qui en fait, contre Evonne Goolagong-Cawley, la favorite d'une finale de charme.

OLIVIER MERLIN.

LES RESULTATS

Simple messieurs. — Quart de finale : Connors (E.-U.) bat Tanner (E.-U.), 1-6, 6-2, 4-6, 6-2, 6-2.

Demi-finale. — Borg (Suède) bat Gottfried (E.-U.), 6-2, 4-6, 6-2, 6-0.

Simple dames. — Demi-finale : Chris Evert-Llyod (E.-U.) bat Martina Navratilova (apatr.), 4-6, 6-4, 6-2.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 4 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Documentaire : Regards sur le monde.
Les Touaregs du crépuscule.

19 h Caméra au poing.
Nos cousins de la jungle.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Tour de France.

20 h Journal.

20 h 30 Dramatique : « Julien Fontanes, magistrat ».
Réalisation François Dupont-Midy, avec J. Morel, J. Serres, R. Dandry...
Sur le toit de la maison centrale où il est incarcéré, un prisonnier, Serge Marquigny, hurle son innocence. Julien Fontanes, chargé de l'affaire, se trouve face à deux vérités qui s'opposent.

22 h Châteaux de France : Blois.
Série documentaire de J. Favier et J.-P. Cassaubon-Thomas.

22 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Récré A 2.
Le Fantôme de l'espace, Mlle Rose et Charlemagne, Satanas et Diabolo, Dino Boy.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés.

20 h Journal.

20 h 30 Série : Winnetou.

N° 1. De sable et de sang, réal. Marcel Camus, avec P. Brice, S. Rauch, A. Brauss...

21 h 35 Apostrophes.
Avec le temps : « Testament phonographe » (Léo Ferré), « Parlez-moi de Louise » (Karine Berriot), « la Bonne Rosée » (Jean Anglade), « Une poignée d'eau... dit-il » (Cathy Stepan), « Toinou, le cri d'un enfant auvergnat » (Pierre-Jakez Helias).

22 h 55 Journal.

23 h Ciné-club (histoire au présent) : « Allemagne, année zéro ».
Film allemand de R. Rossellini (1947), avec E. Moeschke, I. Hintze, E. Pittschau, F. Kruger, E. Guhne (v.o. sous-titrée N.).
Les ruines de Berlin, où les rescapés de la guerre tentent de survivre. Un garçon de douze ans, influencé par les théories nazies de son ancien instituteur, empoisonne son père malade, qui était pour la famille une bouche inutile.
Admirable témoignage sur la situation de l'Allemagne vaincue et maudite, après Hitler. Style documentaire et regard humaniste de Rossellini. Un réalisme qui va au-delà des apparences.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Les jeunes et l'expression artistique.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
« L'île mystérieuse » d'après Jules Verne ; Titres en poche : Livres, disques et jeux pour l'été.

20 h Les jeux.

20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La croisière verte.
Une émission de Jean-Marie Cavada et Michel Toulouze
La « moto verte » c'est la moto qui respecte une limite de bruit (84 + 3 décibels), la « croisière verte », créée pour permettre aux adeptes de la moto de s'évader sur les petits chemins de France, le plus silencieusement possible et à un rythme calme, a eu lieu du 22 au 23 juin sur un parcours qui va du Touquet à Sète. Un reportage sur cette traversée écologique ou presque.

21 h 30 Dramatique : « la Vénus d'Ille ».
D'après P. Mérimée. Scénario : J.-J. Bernard et R. Réa. Avec F. Marthouret, etc.
Invité par un ami à venir admirer une très belle statue antique, celui-ci se rend compte qu'elle exerce un étrange pouvoir sur tout le monde. Est-elle maudite ? Une adaptation d'une des très belles nouvelles fantastiques de Prosper Mérimée.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Magazine - Thalassa.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », d'après J. London.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : De la biologie à l'anthropologie.
20 h., Relecture : Pierre Leroux.
21 h. 30, Black and blue : Jazz et musique africaine.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Rappel.

FRANCE - MUSIQUE

17 h. 30, Concert : « Le Corsaire » (Berlioz ; « Concerto pour violon » (Tchaïkovski) ; « Concerto pour orchestre » (Bartok), par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit, avec Kyung Wha Chung, violon ; 19 h. 5, Kiosque.
20 h. 20, Concert : « Ouverture pour une fête académique » (Brahms) ; « Musique pour orchestre » (Rudi Stephan) ; « Symphonie n° 5 » (Tchaïkovski), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. Sergiu Celibidache.
22 h. 15, Les Nuits d'Eté : Portraits par petites touches : « Sonate n° 7 en ré majeur » (Beethoven), avec F. Aguessy ; 23 h. 5, Vieilles cires : le Festival de Perpignan 1951 (Mozart) ; 0 h. 5, Grandes œuvres - Grands interprètes (Haydn, Mozart).

Samedi 5 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 45 Tennis à Wimbledon.

12 h 15 Le francophonissime.

12 h 45 La vie commence demain.
Que faire en cas d'échec au bac ?

13 h Journal.

13 h 30 Le monde de l'accordéon.

13 h 45 Au plaisir du samedi.
La petite maison dans la prairie ; 14 h. 40, Maya l'abeille ; 15 h. 5, Festival pop ; 15 h. 25, La cloche tibétaine ; 16 h. 30, Temps X.

18 h L'homme de Tautavel.
(Première partie.)

18 h 55 Six minutes pour vous défendre.
Actualité de la consommation d'essais comparatifs de l'I.N.C. : le cidre et les lunettes de soleil.

19 h Trente millions d'amis.
Spécial animaux abandonnés.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Tour de France.

20 h Journal.

20 h 30 Numéro un : Demis Roussos.

21 h 30 Série : Starsky et Hutch.
Le grand amour.

22 h 25 Série : C'est arrivé à Hollywood.
Les grandes stars.
Une émission sur les actrices du vingtième siècle et Hollywood : Shirley Temple, Alice Faye, Betty Grable, Jane Russell, Deborah Kerr, Shirley Mac Laine...

22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.

12 h La vérité est au fond de la marmite.

12 h 15 Tour de France.
Les confitures.

12 h 45 Samedi et demi.

13 h 35 Document : La France vue du ciel.
La Bretagne.

14 h Les jeux du stade.
Finale de tennis à Wimbledon.

18 h 15 Document : Moi aussi, je parle français.
L'Acadie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Variétés.

20 h Journal.

20 h 35 Les dossiers éclatés : Deux morts à Toussaint.
Réalisation A. Boudet, scénario P. Desgraupes. Avec P. Clevenot, C. Gandois, F. Christophe...
Tragédie judiciaire du dix-neuvième siècle : le mensonge d'un homme, Mathieu Pinel, va le conduire à l'échafaud.

22 h 5 Variétés : Bravo.
Comment Pierre Douglas amène Léon Zitrone, Roland Nungesser, Yvette Horner, Raymond Poulidor, Jacques Chancel, Renaud et Amanda Lear à se « dévoiler » d'une façon inhabituelle.

23 h Variétés : Show Vivian Reed.

23 h 35 Journal.

24 h Variétés : Brasil 1980.
Soirée brésilienne, en direct du Festival de jazz de Montreux.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Pour les jeunes.
Mon ami Guignol : Turqueries.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 40 Pour les jeunes.
« L'île mystérieuse » d'après Jules Verne.

20 h Les jeux.

20 h 30 Retransmission : « Arlequin poli par l'amour ».
De Marivaux. Mise en scène : P. Denael. En direct du Festival de Saintes.
Ardent défenseur du théâtre italien, Marivaux a écrit en un acte son histoire d'Arlequin, mise en musique ancienne par le studio Montréal, dansé par l'ensemble Ris et Danceries, interprété par le Théâtre du Nombre d'or.

21 h 40 Hommage à Hitchcock.
Emission de l'American Film Institute, présentée par I. Bergmann (Rediff.).

22 h 10 Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Le tiers-monde.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches.
11 h. 2, La musique prend la parole : Le « Motif-Organe », de P. Bonnier, dans « les Maîtres chanteurs ».
12 h. 5, Le pont des arts.
14 h., Sons : Canton (Canards).
14 h. 5, Perspectives du vingtième siècle : Journée E. Nunes.
17 h. 30, Pour Henry Miller.
19 h. 30, La R.T.B.F. présente « la Lettre brouillée », de R. Georgin (Jean-Paul de Dadelsen)
20 h., Une jaspe pour Liza, de V. Feyder.
21 h. 21, « Aimez-moi ou armez-moi », de V. Feyder.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, La musique aux champs.
7 h. 30, Intégrale pour orgue, de Buxtehude.
8 h., Un grand soleil chargé d'amour : Joseph Haydn ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Le délire des doigts : « L'Intégrale » de Liszt.
10 h., Un grand soleil chargé d'amour (suite) : « Liede sacrés » (Haydn).
11 h. 15, Concert : « Requiem » (Michaël Haydn), « Stabat Mater » (Joseph Haydn), par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, dir. Moshe Atzmon.
13 h. 5, Jazz vivant : Piano et chant.
14 h., Un grand soleil chargé d'amour : Œuvres de Haydn, Ph. Hersant et Bruckner.
17 h. 15, Concert : « Quatuor à cordes n° 32 en ut majeur » (Haydn) ; « Quatuor n° 3 » (Lutoslawski) ; « Quatuor n° 3 en ré majeur » opus 18 (Beethoven), par le Quatuor Lasalle ; 19 h. 5, Kiosque.
20 h. 30, Concert (cycle baroque et classique) : « Adagio et fugue en ut mineur » (Mozart) ; « Concerto pour hautbois et orchestre en ut majeur » K 314 (Mozart) ; « Symphonie n° 49 en fa mineur » (Haydn). « Concerto pour violon en mi majeur » (Bach), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec E. Krivine, violon, et M. Bourgue, hautbois.
22 h., Les Nuits d'été : Le nouvel instrument : « La nouvelle flûte » ; Œuvres de Geay, Varèse, Jolivet, Berio, Levinas, Taira, Dubrovay ; 23 h. 5, Comment l'entendez-vous ? ; Johannes Brahms, par Bernard Ringeissen, pianiste ; 1 h., Le dernier concert : A. Almuro, Ph. Jubard.

Dimanche 6 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 La source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.
Le Brésil.

11 h Messe célébrée en l'église Saint-Benoît au Cap-d'Adge.
Prédicateur : Père Alain Quilici.

12 h La séquence du spectateur.

12 h 30 La bonne conduite.

13 h Journal.

13 h 20 Clowns et acrobates.

13 h 50 Série : Le monde merveilleux de Disney.
Le fantôme du marais.

14 h 35 L'homme de Tautavel.
Deuxième partie, en direct de la grotte de Tautavel.

15 h 30 Tiercé.

15 h 40 Sports première.
Tour de France ; Tennis : tournoi de Wimbledon.

17 h 45 Une même source.
Les îles Loyauté.

18 h 30 Série : Les faucheurs de marguerites.
Réal. M. Camus, avec C. Wodetsky, B. Pradal, F. Moterel, C. Michu...
C'est le temps des querelles entre les avionneurs et les ballonniers. Amours et aventures.

19 h 15 Les animaux du monde.
La fausse légende des rapaces.

19 h 45 Tour de France.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « les Grandes Familles ».
Film français de D. de La Patellière (1958), avec J. Gabin, J. Desailly, P. Brasseur, B. Blier, A. Ducaux, F. Christophe, J. Murat, J. Bertheau, L. Seigner. (N. rediffusion.)
Un puissant homme d'affaires impose sa conception de l'ordre à toute sa famille, triomphe des intrigues de ses ennemis, mais accule son fils au suicide en voulant lui donner une leçon.
Solide adaptation d'un roman de Maurice Druon. Tradition naturaliste de l'étude de mœurs bourgeoises, enrolée des dialogues d'Audiard et performance de Jean Gabin.

22 h 30 Concert.
L'Orchestre national de France, direction Ricardo Muti, interprète la « Symphonie n° 4 en ré mineur » de Schumann.

22 h 40 Sports : Jumping.
O.S.I.O. de France.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Dimanche et fête.
A cordes sur ciel (et à 14 h. 10 et 17 h. 35).

12 h 10 Tour de France.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Série : Embarquement immédiat.
Défi.

14 h Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.

14 h 20 Des animaux et des hommes.

16 h 35 Série : Erika Werner.

19 h Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : « la Grande Vadrouille ».
Film français de G. Oury (1966), avec Bourvil, L. de Funès, Terry-Thomas, C. Brook, M. Marshall, B. Sterzenbach, A. Parisy, M. Dubois, C. Brosset, M. Marquet. (Rediffusion.)
En 1942, un peintre en bâtiment et un chef d'orchestre sont amenés, malgré eux, à conduire vers la zone libre trois aviateurs anglais dont l'appareil a été abattu au-dessus de Paris et que recherchent les Allemands.
Excellente comédie picaresque avec Bourvil et de Funès, tandem irrésistible. L'occupation et la résistance des Français moyens mises en gags. Un gros succès commercial du cinéma français.

22 h 40 La fête continue.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : « la Flèche noire » (« la Prophétie »).
D'après R.-L. Stevenson. Réal. : P. Croft.
Premier épisode d'un drame qui se déroule dans la campagne anglaise au temps de la Guerre des Deux-Roses. Un homme masqué jure de délivrer le peuple accablé par l'oppression grâce à des flèches noires.

20 h 30 Série : Histoire de la France libre.
N° 3 : La France combattante.
Par Roger Stéphane et Daniel Creusot.
Témoigneront entre autres : MM. Alain Savary, P. Messmer, L. Joxe, J.-P. Brunet, B. Duperier, l'amiral de Scitivaux, le général Masson, le général Bourdis, le général Jousse, le général Billote.

21 h 30 Rue des Archives : Deux ou trois choses qu'ils disaient d'elle.
Emission de M. Souchon et M. Sauvage. Réal. : R. Ikhlef.

22 h 25 Journal.

22 h 40 Cinéma de minuit (cycle Paul Fejos) : « Fantomas ».
Film français de P. Fejos (1931), avec J. Galland, T. Fedor, J. Worms, T. Bourdelle, A. Elter, G. Rigaud, R. Karl, G. Modot, M. Schutz, Marie-Laure. (N.)
Au cours d'une réunion dans le château de la marquise de Langrune, Fantomas, bandit redoutable et invisible, vole et tue. L'inspecteur Juve enquête.
Un banal film policier où l'on ne retrouve pas la noire mythologie du personnage inventé par Pierre Souvestre et Marcel Allain. Simple curiosité historique dans l'œuvre de Paul Fejos.

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Au Festival international du film de tourisme à Tarbes.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : Le Grand Orient de France.
10 h., Messe au couvent des Annonciades de Thiais.
11 h., Regards sur la musique : « Trio n° 1 », de Schumann.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Musique de chambre.
14 h., Sons : Canton (Beau comme la rencontre d'un porc et d'un chien).
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « la Fausse Suivante », de Marivaux.
16 h. 5, Carl Nielsen ou la lumière du Nord.
17 h. 30, Escales de l'esprit : La comtesse de Ségur (« les Vacances »).
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : New York up and down.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique.
23 h., Solistes : L. Dumont, piano ; S. Blanc, violon : « Sonate n° 1 » (Saint-Saëns) ; « Sonate », opus 12 (Lalo).
23 h. 40, Musique de chambre.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Réveil Symphonique : Œuvres de Vivaldi, Beethoven, Prokofiev et Tartini.
9 h., Edwin Fischer joue J.-S. Bach, le clavier bien tempéré.
9 h. 45, Monuments de la Musique religieuse : César Franck : « Les Béatitudes ».
12 h., Présence du XX[e] siècle : Œuvres de F. Martin, Stravinsky et K. Weill.
13 h. 5, Jazz vivant estival : Grands orchestres en concert.
14 h., Répertoire pour aujourd'hui : « L'Epopée de Gilgamesh » (Martinu) ; « Variations » et « Diabelli » (Beethoven), avec J. Katchen, piano.
16 h., Maîtres d'hier : Adolf Busch-Rudolf Serkin (Schubert, Mozart, A. Busch).
17 h. 5, France-Musique à Toulouse : Toulouse ville rose, par R. Koering.
18 h., Marathon du piano (en direct de la place Saint-Georges), Michaël Ponti (Mozart, Stravinsky, Chopin, Beethoven, Brahms, Liszt).
23 h. 30, Les Nuits d'Eté : Equivalence (émission ouverte aux compositeurs aveugles) : Jean Langlais ; 0 h. 5, Saturnales : Œuvres de Rimski-Korsakov, Mozart, J. Haydn, Vivaldi, Boccherini et Beethoven.

« LE MARCHAND DE VENISE » ANTISÉMITE ?

Le président de Dijon de la Ligue nationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) a adressé à M. Raymond Barre, une lettre de protestation, à la suite de la diffusion, le samedi 14 juin, de la pièce de Shakespeare *le Marchand de Venise*, adaptée par Jean Anouilh, et interprétée par Jean Le Poulain dans le rôle de Schylock, le marchand juif : « *Non seulement cette pièce a un caractère tel qu'elle encourage à la haine antisémite*, écrit le président de Dijon, *mais le réalisateur, Jean Le Poulain, par sa mise en scène et par sa façon d'interpréter le rôle de Schylock, a accentué le caractère antisémite de cette pièce qui passait à une heure de grande écoute.* »

Le président rappelle également au premier ministre une déclaration qu'il avait faite le 28 juin 1979, selon laquelle le gouvernement « *veillerait à ce que tout ce qui pourrait apparaître comme la moindre tendance à l'antisémitisme ou au racisme soit éliminé des programmes de radio et de télévision* ». Il ajoute : « *sans négliger la possibilité d'attaquer en justice FR-3 et Jean Le Poulain en vertu de la loi du 1er juillet 1972, nous faisons appel à vous pour que le directeur de FR 3 évite, à l'avenir, de diffuser des émissions « culturelles » de cette sorte.* »

A FR 3, on souligne que la décision de diffuser cette pièce a tenu essentiellement à la vocation de la chaîne de retransmettre des spectacles montés dans les régions. « *FR 3 n'a pas songé une minute que* le Marchand de Venise — *un classique — puisse encore faire l'objet d'un tel procès.* » « *FR 3 n'est dans cette affaire qu'un véhicule* », précise-t-on à la direction.

De son côté, Jean Le Poulain répond : « *C'est moi qui pourrais attaquer la LICRA en justice. Dire que je suis antisémite relève de la diffamation. Mon interprétation du rôle du Shylock tendait, au contraire, à montrer la solitude, le désespoir d'un homme abandonné, repoussé à cause du racisme et de la haine.* »

BLANC-BLEU

Nul ne conteste que l'antisémitisme soit une plaie. Mais la plaie contemporaine est-elle à ce point guérie qu'il faille en rechercher les traces dans les siècles passés, pour réclamer la vaine condamnation d'un écrivain mort en 1616 et dont l'œuvre incriminée fut créée en 1596 ? Non sans quelque succès durable et universel.

On répliquera, comme disait Molière, que le temps ne fait rien à l'affaire. Mais, au fait, Molière, pour ce qui concerne l'antisémitisme, est-il vraiment blanc-bleu, celui-là ? Et Racine, mettant sur le théâtre « *la Juive Bérénice* » ?

La LICRA ne doit plus hésiter : il convient d'installer une commission qui passera au crible les littératures passées. Et l'on brûlera les livres douteux, qu'ils soient ou non qualifiés de chefs-d'œuvre. Après tout, d'autres l'ont déjà fait. On rougirait de rappeler qui, et quand.

Ph. B.

LE MATÉRIEL DE RADIO - ALSTHOM SAISI A BELFORT

Les policiers de Dijon sont intervenus le jeudi soir 3 juillet à Belfort pour saisir le matériel de Radio-Alsthom. Les animateurs de la station de radio, qui rapportaient leur matériel dans un bâtiment géré par le comité d'établissement d'Alsthom, après avoir émis normalement en direct comme tous les jeudis soir, ont été interpellés. Quatre syndicalistes ont été arrêtés (trois militants cédétistes et un cégétiste), un cinquième réussissant à prendre la fuite. Le matériel, évalué à 5 000 francs, a été saisi.

Les élus communistes et socialistes et les représentants syndicaux sont venus manifester devant la caserne jusqu'à ce que les militants interpellés aient été relâchés, vers 0 h. 10, vendredi 4 juillet.

Radio-Alsthom a commencé à émettre pendant le conflit des mois d'octobre et novembre 1979. Elle est la seule radio libre à avoir été créée sur l'initiative d'une intersyndicale comprenant à la fois la C.G.T., la C.F.D.T., la C.G.C. et Force ouvrière.

C'est la mairie de Belfort qui avait mis à sa disposition un local de choix : le château qui domine la ville. — *(Corresp.)*

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 5 JUILLET

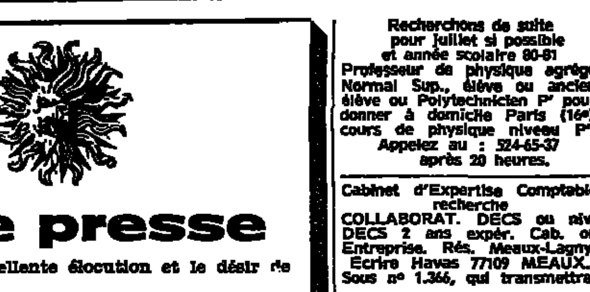
— *M. Vadim Zagladine*, chef adjoint de la section internationale du comité central soviétique, est l'invité du journal inattendu de R.T.L., en direct de Moscou, à 13 heures.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,60
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi — offres d'emploi



régie presse

Vous avez une excellente élocution et le désir de convaincre.

Vous êtes une « commerciale », mais aussi une jeune femme consciencieuse ;

Rejoignez l'équipe des

PROSPECTRICES PAR TÉLÉPHONE

DES PETITES ANNONCES CLASSEES DE LA PRESSE QUOTIDIENNE REGIONALE DE

RÉGIE-PRESSE P.A.

Fixe + intéressement ; nombreux avantages sociaux.

Ecrivez à Martine DELVERT, REGIE-PRESSE P.A. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, avec curr. vitae, photo et numéro de téléphone (si possible).

Les candidatures seront traitées confidentiellement

P.M.I., recherche pour son service de gestion commerciale

FEMME

- 30 ans minimum ;
- bonne présentation et excellents contacts avec clientèle ;
- rigueur indispensable pour prendre la responsabilité de ce poste.

Ecrire avec prétentions et C.V. manuscrit à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, en référ. 35.352

INGÉNIEURS
électriciens ou équivalents pour mise au point France et étranger. Tél. M. Jean NOEL, 233-61-19.

Cabinet d'Expertise Comptable recherche COLLABORAT. DECS ou niv. DECS, 2 a. exp. Cab. ou Entr. Résidence Meaux-Lagny. Ecrire Havas 77109 MEAUX, sous no 1366, qui transmettra.

Recherchons de suite pour juillet si possible et année scolaire 80-81 Professeur de physique agrégé Normal Sup., élève ou ancien élève ou Polytechnicien P' pour donner à domicile Paris (16e) cours de physique niveau P'. Appelez au : 524-65-37 après 20 heures.

Cabinet d'Expertise Comptable recherche COLLABORAT. DECS ou niv. DECS 2 ans expér. Cab. ou Entreprise. Rés. Meaux-Lagny. Ecrire Havas 77109 MEAUX. Sous no 1.366, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TOURISME recherche

LE (LA) RESPONSABLE GESTION DES VENTES
35 ans environ.

- Expér. vie tél. ds impte société (nécessaire T.O. Cie aérienne) ;
- Apte à encadrer une équipe de 20 personnes.
- Capable d'assurer dans sa partie la mutation inform. Rémunération selon expér.

Ecr. O.P.F. (no 4.344) 2, rue de Sèze, 75009 Paris qui transm. av. C.V. et prét.

Ecole privée recherche

1° 2 PROF. DE MATHS pour 4e à Terminale.

2° SECRÉT.-DACTYLOS (sténo souhaitée)

4 500 F X 12 + repas + 6 sem. congés payés. Tél. pour R.V. dès lundi : 281-26-30.

Organisme Professionnel de Formation recherche

CHEF de SERVICE FINANCIER
+ de 30 ans.
10 ans de pratique gestion financière connaissance législation formation profess. permanente. Libre immédiatement. Ecr. av. C.V., photo et prét. au plus tard le 8-7-80. Promeca, 43, bd Malesherbes, 8e.



emplois régionaux

IMPTE SOCIÉTÉ TOULOUSAINE
recrute pour chantiers en France

INGÉNIEURS MÉCANICIENS
(Pompes, Compresseurs, Turbo Soufflantes)

pour son siège
EMPLOYE SERVICE ACHATS SPECIALISE DANS APPROVISIONNEMENTS

Adr. C.V., photo et prétent., à SODINO CONSEIL, 43, rue Gambetta - 31000 TOULOUSE.

LAUTIER AROMATIQUES S.A.
recrute

CHEF DE ZONE
PAYS DE LANGUE ESPAGNOLE

Il assumera l'animation et le contrôle d'un réseau commercial déjà en place.
Parlant couramment l'Espagnol, il effectuera de nombreux déplacements dans les pays de sa Zone. Formation supérieure souhaitée, expérience et connaissance de l'utilisation des produits de notre industrie, Huiles Essentielles. Compositions. Arômes exigées.

Ecrire LAUTIER AROMATIQUES, B.P. 59 - 06332 GRASSE CEDEX.

demandes d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL
36 ans, formation juridique et SC. Po.
EXPER. mark., publ., comm. imp.-export, juridique et assur. Anglais, espagnol, conn. marché espagnol et Amérique latine. Capacités de direction et de gestion.
Relations aisées à tous niveaux et dans tous les milieux.
Libre 1er septembre 80.
Ecr. no 6257, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris C. 9.

Cap. de Frégate (R)
Cap. au Long cours
Nombreuses décorations, excellent anglais et allemand, expérience Offshore et G.P.L. Nombreux séjours étranger, cherche situation préférence Offshore ou sédentaire outre-mer ou résidence Méditerranée, avec déplacements étranger.

Contacter HAVAS, 56767 Toulon, qui transmettra.

F. 29 a., éducatrice spécialisée (7 ans), licence sciences de l'éducation, format. de relaxologue, ch. emploi formation continue d'adultes, clinique ou maison de soins pour malades alcooliques, etc. Région Centre de préférence. Ec. no T 021.070 M, Régie Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

capitaux ou proposit. comm.

ADT, INC.
INCREASE YOUR CAPITAL
In the Most Expanding Area in U.S.A.

Our group one of the most active in land and income properties propose a large range of lands for industry and housing in

LAS-VEGAS

Return on investment 30 % yearly. Loan possible. Tax 2 % Write to ADT. INC 2037 OTTAWA DRIVE LAS-VEGAS N.U. 89109.

Contact our representative in Paris :

D.B.S., 5, rue Bellini, 92800 PUTEAUX - Tél. : 774-72-14 or 778-92-99.

Sté Sect. LOISIRS en expans. rech. pour commercialisat. sur marché étranger, particip. Stés ou particulier. Minimum pour traiter 300.000 F. Cab. Chagnon, 198, av. V.-Hugo, 75016 Paris. Tél. 504-39-66.

représent. offre

Société immobilière de prestige recherche

UN COURTIER OU AGENT
A PARIS.
Une interview est prévue en juillet à Paris.
McCallum, Myers Development Corporat., 2808 Rainier Bank Tower, Seattle, Washington 98101, U.S.A. Tél. : (206) 682-61-41.

automobiles vente

5 à 7 C.V.

GS 1220 Club 1974, bon état général, entretien suivi (avec factures). Prix : 3.100 F (Argus 6.000 F). Tél. (après 19 h.) : 003-20-37

Peugeot 104 SL 1978, 49.000 km, excellent état, 17.000 F, cause départ. — Tél. : 306-95-31.

Part. vd Golf juin 1977, 70.000 km, couleur grenat, prem. main, très bon état. Prix Argus 18.000 F. Prix de vente 16.000 F. Téléphone : 343-58-23, le soir.

L'immobilier

appartements vente — appartements vente — appartements vente

1er arrdt.

OPERA petit studio, kitchenette equipée, cft, 5e étage, ASCENS. 159.000 F. - 577-88-68.

4e arrdt.

HOTEL MANSART PRES PLACE DES VOSGES Luxueux pied à terre 65 m2. DECORATION RAFFINEE Prix : 975 000 F. GARBI. - 567-22-88.

5e arrdt.

CONTRESCARPE, 4 P. plein sud, 5e ss asc. B. imm. p.-de-t. 5 P. dt 3 chbres sur jardin, 3e étage, asc. Tél. : 535-86-37.

Part. vd app. 2 pièces, 36 m2, 3e étage. 5e arrdt, Mo Censier, prix intéress. Tél., ap. 20 h. : 331-15-15. - Agence s'abstenir.

A SAISIR Mo MONGE rue Pestalozzi
2 P. 36 m2, cft, cave, caban., 3e étage, clair, calme, dans bel imm. ancien P. de T.
SPECIAL INVESTISSEUR
GID 281-33-35/34, de 10 à 20 h. 257-61-62/89, sam., dim.

---

2 P. SAINT-MÉDARD
45 m2, tr. bel. rénovation, cour pavée. D.T.I. Tél. : 555-02-87.

7e arrdt.

38, RUE VANEAU NEUF GD STDG
du studio au 4 Pièces, garages. Sur place, 11 à 19 h. - 550-21-26.

9e arrdt.

Sur square dans très bel imm. p. de taille, pptaire vd 4 p., entrée, cuis., s. de bns, w.-c., 132 m2, ch. gaz. Sur place samedi 5 de 16 h. 30 à 18 h. 11, place Adolphe-Max.

BEL IMMEUB. tapis escalier, beau 3 P., cuis., coin repas, s. de bns, w.-c., ch. cent. indiv., ling., placards, moquette, peinture neuve, cave, ch. de serv. 80 m2 environ, 500 000 F à débat., vendredi/ samedi 13 h.-18 h., 17, rue Condorcet.

A SAISIR Mo St-Georges ds imm. anc. p. de t. 105 m2, liv. 36 m2 + 2 chbres ; 1er étage, clair, refait à neuf + chambre de service + cave.
BON PLACEMENT Prix 680.000 F.
GID 281-33-34/35, de 10 à 20 h., 257-61-62/89, sam., dim.

Mo SAINT-GEORGES bon immeuble
SEJOUR + 1 CHAMBRE sur rue calme, entrée, cuisine équipée, bains, wc, chff. centr. PRIX TRES INTERESSANT 47, rue de La Rochefoucauld, sam., dim., lundi, de 15 à 18 h.

10e arrdt.

TRES BEAU 3 P. CFT **72 M²** 450.000 F (13 à 17 h.) Samedi, 58, rue de l'Aqueduc.

12e arrdt.

Métro PORTE VINCENNES
Imm. récent, tt cft, sur rue GRAND LIV. + 3 CHBRES 90 m2, entrée, cuisine, bains. PRIX TRES INTERESSANT 9, RUE MONTERA Samedi, dimanche, 15 h. à 18 h.

Mo LEDRU-ROLLIN. Dans très belle restauration, 1 studio en duplex, tout confort, poutres. cour fleurie, loué loyer libre. LE PROPRIETAIRE : 555-92-72.

14e arrdt.

Pte d'Orléans sur Montrouge, 14, rue Radiguey, ang. G.-Péri, 4e ét., 3 p., entr., cuis., bns, w.-c., 60 m2 neuf. 275 000 F. Mitoyen 62 m2 occupé 195 000 F. 520-13-57. S. place 17 h.-19 h. Samedi, dimanche et lundi.

MONTPARNASSE
Mini 3 P. 30 m2 kitchen, w.-c., dche, 1er ét., calme, verdure, CHARME. 265.000 F. Rare. Sam. 10-13 h. 14, AV. DU MAINE

TRES BON PLACEMENT
Mo PERNETY
1o amusant 2 Pces, cuis., 28 m2, à aménager, idéal jeune couple ou étudiant. Prix exceptionnel ;
2o 3 P., cuis., 33 m2. Visite le samedi 5, de 17 à 19 heures, 15, rue Edouard-Jacques.

Vds petit 3 P ds imm ravalé, cuisine, S de B., parfait état, calme, libre début 1981. Téléphone : 563-52-35.

15e arrdt.

MOTTE PICQUET
Imm. bourgeois 6e ét., asc., 3 p. 68 m2. 700.000 F. T. 633-78-87.

ST-CHARLES, INONDE SOLEIL APPT DERN. ETG., 6e, ASC. :
70 M² TERRASSE PARKING. 840.000 F. Tél. 577-96-85.

BOUCICAUT, 5e étg., asc., beau **4 P.** cft, 860.000 F. Possible libérale. Tél. : 577-96-85.

XVe - Mo PASTEUR - 3 P.
cft, tél., 3e étage SOLEIL **566-02-85**

RUE DE VOUILLE
récent, double liv., 2 chambres, balc., tt conft, box : 930.000 F. REGY : 577-29-29.

16e arrdt.

RUE DE LONGCHAMP
Imm. réct, tr. gd et vaste stu. (pouv. être aménagé en coin chbre et séjour dénivelé), lux. décoré, terrasse sur jardin arborisé. - Placement exceptionnel.
PX 465.000 F CRED. POSS. Tél. 260-07-90.

A SAISIR Excellent 16e RUE LA FONTAINE
Studio 35 m2, tt cft, très ensoleillé, entrée, cuis., bns, chbre, cave, 5e ét. + asc., imm. p. de t.
PRIX TRES INTERESSANT
GID 281-33-35-34, de 10 à 20 h., 257-61-62/89, sam., dim.

O.R.T.F bon immeuble asc., chff. centr., vue sur jardin,
STUDIO entrée, kitchenette Salle de Bains, w.-c.
A rénover. Prix intéressant. 39, RUE GROS, samedi, lundi, mardi, 15 à 18 h.

AUTEUIL PLEIN SUD 5e étage, ascenseur : beau 3 Pces, 80 m2, liv., 30 m2, 2 chbres, cuis., bains + chbre service, 885.000 F. Vis. s/place, 5, rue Erlanger, lundi 7/7, de 14 h. à 17 h. 30 ou : 954-68-00.

17e arrdt.

17e - Bon imm., soleil, calme, 3 pces, entrée, cuis., bains, w.-c. 55 m2, refait neuf. 265.000 F. Occupé 3 pces 2e ét. 175.000 F. Samedi, dimanche et lundi. 52, rue Guy-Môquet - 224-02-86. Duplex possib. s/place, 14-16 h.

PEREIRE r. Galvani, bel imm. pierre de T., asc., neuf, tapis escalier, 4 p., princip., cft, cave, tél. 750.000 F à DEBATTRE. Vendredi, samedi de 15-19 h. Entrée : 24, RUE VERNIER.

TERNES GD 3. PCES, excellent état. - URGENT : 660.000 F. Samedi, de 11 à 17 h. 25, AVENUE DE WAGRAM.

18e arrdt.

45, RUE VAUVENARGUES
3 P 85 m2, stdg, tout confort. Prix : 590.000 F.
4 P 120 m2, stdg, tout conft. Prix : 830.000 F.
S/pl., vendr., sam., de 14 à 19 h. Escalier droite, 6e étage, asc.

MONTMARTRE PROPR. VD : CHARM. 2 P., 35 m2, très clair. Tél. 574-35-81.

19e arrdt.

19e, IMM. NEUF, BON STANDG BALCON, VUE SUR LE CANAL
6.100 F le mètre carré, frais de notaire réduits :
LIVING DBLE + 1 CHAMBRE entr., cuis. équ., bns, wc, tél. 20, QUAI DE LA MARNE, bâtim. D, 12e étg., park. Mo Crimée, sam., dim., de 15 à 18 h.

POUR VOUS LOGER OU POUR INVESTIR
deux réalisations intéressantes dans le 19 arrondissement
PORTE DES LILAS
à 15 minutes du centre de Paris quelques studios et appartements disponibles
à moins de **7.500 F** le m2
(base 4 Pièces, valeur mai 1980) 62-66, rue de Romainville, 55-59, boulevard Sérurier. Pour visiter, téléphoner aux : 208-67-34 - 205-27-92 et 246-70-58.

PIED BUTTES-CHAUMONT
Je vends studio, tt conft, libre ou location garantie. - 855-92-72.

20e arrdt.

GAMBETTA, calme, soleil. Imm. stand. 1978 2 PCES.
TERRASSE. Tél. 363-01-07

AVENUE GAMBETTA
A SAISIR Immeuble bourgeois, ascenseur : beau 3 Pièces, tout confort, refait à neuf, 425.000 F. Tél. : 325-75-42.

---

le parc des aigles

CHANTILLY-GOUVIEUX

très beaux DUPLEX
dans petits immeubles "à la Mansart"
LOCAUX COMMERCIAUX ET PROFESSIONNELS

LANCEMENT 3e TRANCHE

- 28 mn Paris-Nord
- en forêt de Chantilly
- 3 tennis, piscine
- proche golf et chevaux

sur place : (4) 457.32.62 - au siège 387.52.11

92 Hauts-de-Seine

A SAISIR ASNIERES MAIRIE Résidentiel + Mo :
excell. imm. ancien, P. de T.,
3 P tout confort, ensoleillé, 63 m2 + cave + cabanon
2 P 37 m2, tout confort. Prix très intéressant.
SPECIAL INVESTISSEUR
GID 281-33-35/34, de 10 à 20 h., 257-61-62/89, sam., dim.

NEUILLY-BINEAU
Petit stud. kitch. - 380-44-81. Propriétaire vend directement.

LA DÉFENSE
LUXUEUX 4 PIECES SEJOUR 40 M2 PRESTATION EXCEPTIONN. CHARGE FAIBLE GRIMALDI FRANCE 522-32-64.

NEUILLY, sur pleine verdure ensoleillé, tr. beau 5 P., 120 m2, 2 park., 1.350.000 F. AGENCE S'ABSTENIR. Tél. : 722-35-21, le soir à partir de 20 heures.

MEUDON-BELLEVUE
4 PIECES 95 M2 10 M2 LOGGIA cuisine équipée cave - 2 parkings EST-OUEST. Téléphone : 562-40-68.

94 Val-de-Marne

A SAISIR Champigny - R.E.R. 20, rue Jean-Jaurès, imm. récent, tt cft, plein soleil, studio 30 m2 + balcon + cave.
SPECIAL INVESTISSEUR
GID 281-33-35/34, de 10 à 20 h., 257-61-62/89, sam., dim.

LE PERREUX au 3e et dernier étage immeuble P. de T., 100 m2, séjour double, balc., 3 chbres, cuisine, bains, 2 garages, 550.000 F. 324-17-63.

EXCEPTIONNEL VINCENNES SUR BOIS
Living, 3 chbres, balcon, état impecc. + chbre service + dble box. Prix 1.300.000 F.
NEVEU ET CIE 743-96-96

60 - Oise

SENLIS
Dans petit château de caractère en parfait état, superbe appt 100 m2, comprenant : 1 gd liv., cuis., chambre, tr. belle s. de b., chf cent. indiv. au gaz, garage 2 voit., cave, au milieu de 2 ha de parc boisé, avec maison de gardien, clos de murs. Prix : 500.000 F à débattre. Tél. : M. JANUS : 16-4-453-05-05.

Province

CHAMONIX CENTRE, part. vd F 2 50 m2 + 12 m2 balc. S.E.-S.O. rénové meublé tt confort. Tél. (50) 531-19-36.

SEYSSINET-PARISET ISERE Cadre verdure aux portes de Grenoble, vends F 4 80 m2, 8e ét., cave et PK, ch. centr. Prix 250.000 F. Tél. notaire : (76) 05-04-36.

---

7 km GRENOBLE
Luxueux 5 pces + cuis. amén. ds parc 8 ha avec piscine, tennis, écoles, commerces. Tél. : (76) 75-25-80.

Etranger

U.S.A. FLORIDE appartements prox. mer résidence second. : 149.000 F. AGENCE DOUGLAS : 562-14-15.

appartem. achat

RECHERCHE URGENT PARIS 1 à 3 pièces, avec ou sans cft. Paiem. immédiat chez notaire. Tél. : 873-20-67.

L'AGENCE du XVIe cherche BEAUX APPARTS préférence dans le 16e. - Tél. : 704-40-27.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

viagers

PERPIGNAN Centre, BEAU 5 P tt cft. 60.000 F cpt + rente mens. 1.500 F, 1 tête 72 ans. S. KIMEL, 5, rue Condorcet, Paris (9e).

Société spécialiste viagers
F. CRUZ, 8, rue La Boétie · 266-19-00.
Prix indexation et garanties. Etude gratuite discrète.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX PARIS 8e - 9e 15e.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
Prix compét., délais rapides.
ASPAC. 281-18-18 +

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique.
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50**

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRETARIAT TELEPH.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
ACTE S.A. PARIS : 261-80-88. MARSEILLE : (91) 93-11-13.

fonds de commerce

EN ROUSSILLON
Vends cause santé :
Gd BAR tenu 5 ans, ds gde stat. près PERPIGNAN. Ouv. tte l'an. 2 salles 80 m2 + 30 m2 avec appart : grande cuis., + 3 ch. C.A. annuel : 600.000 F. Prix : 650.000 F.
BAR ds stat. Côte Vermeille, tenu 10 ans, sur place princ., 2 salles 45 m2 + 35 m2, terrasse 100 places + appart. T 4. C.A. annuel 500.000 F. Loyer total an. 14.000 F. Px 600.000 F.
INTER-CATALAN
1, pl. Catalogne, 66000 Perpignan. Tél. (68) 34-40-64.

ROYAN
OUVERTURE JUILLET
Galerie marchande de luxe.

A vendre
PAS-DE-PORTE
Emplacement de premier ordre LA GERSOISE, 71, r. Gambetta, ROYAN. Téléph. : (46) 38-36-51.

Boutiques

Plein centre Cannes (06) 50 m Croisette.
A vendre boutique prêt à porter 45 m2.
Chiffre d'affaires important.
Ecrire : M. Cyril GUY, 6, rue du Commandant-André, CANNES.
Tél. (16-93) 99-08-05.

l'agenda du Monde

Antiquités

Cède à partic. mobilier XVIIIe, argenterie, tapis, tableaux, gravures, objets d'art, bijoux, etc. Tél. : 10 à 14 heures et 18 à 21 heures. Tél. 278-66-76.

Archéologie

Recherche Niveau de chantier Mire et Alidade. Ecr. : Frichet, 157, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 379-14-98.

Artisans

POUR TOUS VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, chauffage, plomberie, électricité menuiserie, peinture. Ouvert en août. Tél. : 878-60-75

Bijoux

La joaillerie sur mesure coûte moins cher. L'ATELIER 210 vous le prouvera. Créations, transformations, réparations, Diamants, pierres précieuses certifiés. Expertises, photos. L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. Téléph. : 320-88-03.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES
Se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e - T. 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

Cours

Pers. de langue maternelle américaine ayant l'exp. de l'enseign. donn. cours anglais tous niveaux. Tél. : 354-44-48.

ANGLAIS INTENSIF
Juillet, profs Ang., Amér., cent. Paris, prix modéré. T. 634-42-62.

Débarras

DEBARRASSE TOUT de la cave au grenier. TÉL. : 052-31-62

DEBARRAS INTEGRAL
Cave, grenier, appartement. Tous locaux. Téléph. : 606-60-06

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Importation directe à partir de 160 F le rouleau.
ARNOUX, 40, r. d. Poissonniers 92200 NEUILLY-SUR-SEINE. TÉL. : 745-07-36

Enseignement

VENCE
COTE D'AZUR
9 km MER, 35 km NEIGE
INSTITUT MONTAIGNE FONDE EN 1905 ENSEIGN. PRIVE LAIC
INTERNAT JEUNES GENS
INTERNAT JEUNES FILLES
PRIMAIRE - SECONDAIRE classes préparatoires à **L'ÉCOLE D'INFIRMIERES**
PISCINE et TENNIS PRIVES 6, av. des Poilus, 06140 VENCE. 5, av. de Villiers, 75017 PARIS.

Films vidéo

VIDEO FILMS X
Prix et choix incomparables Transfert vidéo de films S 8. Import. doc. : 20 F Ecrire : GIL FILM VIDEO B.P. 131 - 69390 VERNAISON. Filiale ARTMOR FILMS Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux, St-Etienne, Grenoble, Lille.

Hôtes payants

Famille française, résid. étranger, cherche Paris, pers. confiance pouv. héberger et conseiller lycéenne, 17 ans, demi-pensionnaire. Ecrire : M. Houdart, 24, av. J.-d'Avesnes 7000 MONS (Belgique).

Instruments de musique

PIANOS LABROSSE
10, rue Vivienne. TÉL. : 260-06-39.
PIANOS neufs et occasions CLAVECINS.
Crédit court et long terme.

Maison de retraite

RESIDENCE DU PARC
Ermenonville (Oise), 40 km Paris (autoroute Nord). Retraite, soins assurés. Cadre agréable, ambiance familiale. 115 F par jour tout compris. Chambres particulières, tt cft. Téléph. : (4) 454-00-53.

Mode

Moins 30 % à la caisse sur GRANDES MARQUES de COSTUMES TEL. : (93) 58-03-01.

Moquette

A BRADER
40.000 m2 moquette laine et synthétique, pose assurée. Tél. : 757-19-19.

Occasions

Occasions entre particuliers mobilier ancien ou moderne. Objets, bijoux, matériels, Dépôt-vente VVM. T. 637-31-86 17, bd Vital-Bouhot, NEUILLY.

Pension d'enfants

Ds mas provençal Alpes-de-H.-P. 10ha, basse-cour, prend 6 enf. 6-10 ans. Ecole, activités div.
MARTINATTI « Le Cros », 04 Simiane
La Rotonde : (92) 76-28-65

Perdu

6 mai, perdu WIHI, cocker roux, 1 testicule, 13e arrdt. Récomp. Jeannette Berson : 548-40-95.

Soldes

FABRICANT SOLDE
à prix d'usine
STOCK LUSTRERIE
PETITS MEUBLES
Style, Rustique, Moderne, Bois, bronze, fer, Cristaux.
GRAND CHOIX POUR RESIDENCE SECONDAIRE.
Marchandise à emporter.
ELAN, 172, rue Charonne, 75011 Paris. Tél. : 371-60-34, 9 h-18 h., lundi au samedi.

Philosophie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY est ouvert. — Tél. : 486-61-69.

Psychologie

Groupe Résidentiel de GESTALT THERAPIE du 25 au 30 août. T. au 260-20-58.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS
Mer - Montagne - Campagne

44 LOIRE-ATLANTIQUE
La Baule, centre, 200 m. de la plage, villa 6 ch., liv., 3 gds lits, 4 lits simples, jardin. Libre de suite pour juillet-août. Téléph. : (16) 40-34-04-16.

Croisière en Méditerranée, vacances ou école de voile, ketch 16 m., grand cft, windsurf 1.000 F/sem. T. 558-49-20, soir.

FLORIDE - Superbe
très gde villa s/mer. 274-19-49.

A LOUER du 1er au 31 AOUT, Chalet de Montagne 1.150 m., à PICHERANDE, Puy-de-dôme. Pour 6 ou 7 pers. Px 2.300 F. T. 651-09-50, av. 9 h. et apr. 17 h.

COMBLOUX - MEGEVE, chalet confort, 6-7 personnes, juillet, 1.000 F/sem. Tél. (97) 55-45-15.

Pour vos vacances en VAL DE SAONE (Côte-d'Or), à louer maisonnette 5 pièces garnies, w.-c., salle d'eau, garage. Téléph. : (80) 36-12-38.

VOLS SPECIAUX
ATHENES 1.000 F.
TUNIS 1.000 F.
AGADIR - CASABLANCA - MARRAKECH : 1.100 F.
Prix mini aller et retour.
J.S.F. Lic A 804, 5, rue de la Banque. Téléph. : 261-53-21.

Caravaning

Ach. CAMPING-CARAVANING sur rivage méditerranéen avec accès direct et possibilité création base nautique. Tél. : 005-24-75, heures habit.

Tennis

TENNIS en **ANGLETERRE** Côte Sud STAGES DE 5 JOURS et **10 minutes PARIS** COURS COLLECTIFS STAGES PAUL WAROQUIERS 61, boulevard Poniatowski, 75012 PARIS. Tél. : 347-08-89.

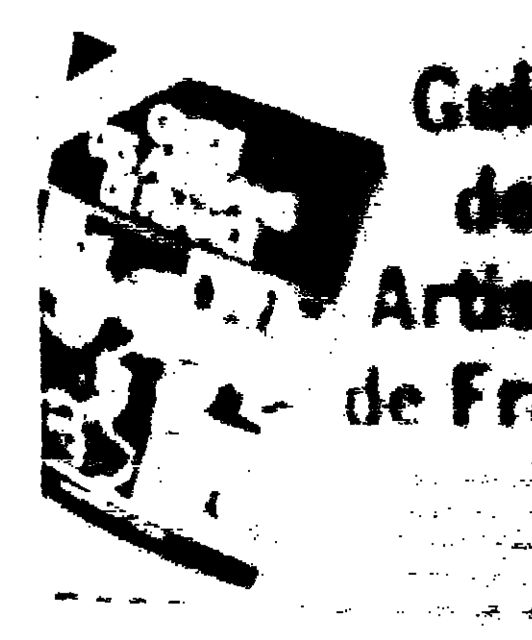
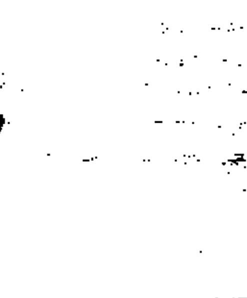
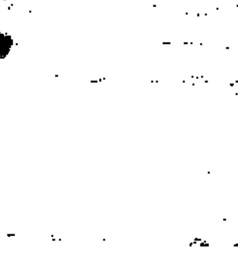
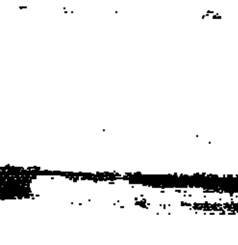
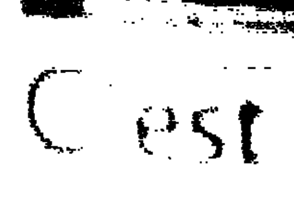
Tourisme fluvial

Découvrez : rivières angevines SARTHE-MAYENNE. Location bateau 4-6 pers., sans permis. ANJOU NAVIGAT. (41) 91-36-65.

Yachting

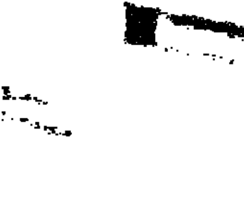
A louer, 2e quinz. juillet, sloop plastique 35 pieds, Bretagne-Sud, prix très intéressant. Téléph. 18 h. à 20 h. : 954-51-64.

هكذا من الأصل













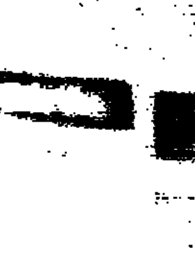
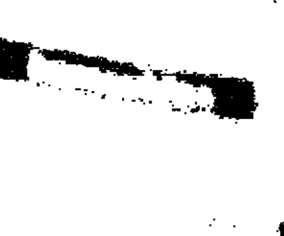








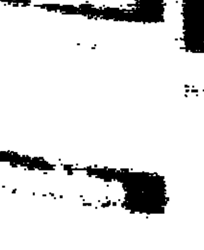
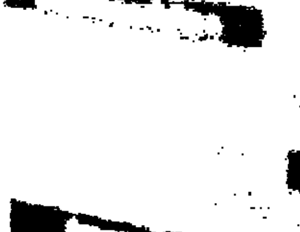












هكذا من الأصل

ANCIENS COMBATTANTS

Le gouvernement fait la sourde oreille au sujet du décalage des pensions

L'Union française des associations de combattants (UFAC) n'est pas satisfaite de la réponse dilatoire qu'elle a reçue du pouvoir par l'intermédiaire de M. Cluzel. Le sénateur (Union centriste) avait demandé, le 6 juin, à M. Barre s'il comptait appliquer aux pensions militaires le rattrapage de 14,26 % admis par la majorité des membres (parlementaires et représentants du monde combattant) de la commission tripartite. Le porte-parole du gouvernement a précisé que la promesse faite par le premier ministre d'entériner les conclusions de la commission tripartite ne valait qu'autant que celles-ci seraient prises à l'unanimité, c'est-à-dire avec l'accord des représentants de l'administration. Or ces derniers estiment, au contraire, selon leurs méthodes de calcul, que l'écart entre les pensions et l'évolution des prix se chiffre actuellement à + 2,4 % en faveur des bénéficiaires de pensions de guerre.

Dans un communiqué, l'UFAC souligne « *l'insuffisance du projet de budget des anciens combattants pour 1981* » et rappelle ses revendications des conclusions de la commission tripartite (chargée de l'application du rapport constant) fixant à 14,26 % le décalage (par rapport à l'indice de référence de la fonction publique) préjudiciable aux pensionnés de guerre, amorce du rattrapage correspondant dans le projet de budget des anciens combattants pour 1981 et étalement sur les deux années suivantes, inscription dans ce même projet de budget de mesures substantielles concernant les diverses catégories d'anciens combattants et victimes de guerre, rétablissement du 8 mai comme jour *férié*.

Le bureau de l'UFAC n'a pas encore reçu de réponse à sa demande d'audience adressée au premier ministre, mais il a rendu successivement visite aux groupes politiques de l'Assemblée nationale (P.C., P.S., U.D.F. et bientôt R.P.R.) et à celui de l'Union centriste, au Sénat, en vue de la discussion du prochain budget des anciens combattants.

A l'approche de l'élection présidentielle de 1981, les observateurs ne manquent pas de relever le peu d'empressement mis par le gouvernement à prêter attention aux doléances des anciens combattants et victimes de guerre, qui représentent encore quelque cinq millions de Français.

CLAUDE DURIEUX.

PRESSE

● *M. David Mason*, ancien rédacteur en chef du bureau parisien de l'Associated Press, vient d'être nommé responsable de l'agence pour l'Europe et chef du service diplomatique européen.

M. Mason, qui est âgé de cinquante-huit ans et qui collabore à l'Associated Press (A.P.) depuis 1947, a également été en poste à Saigon et à Moscou. Il était chef du bureau A.P. de Londres depuis 1977.

● *Nouvelle édition du « Provençal » en Corse.* — *Le Provençal* vient de changer sa « une » en Corse. Son édition insulaire, qui passe à la couleur, porte désormais le titre de *la Corse*. « *Il est apparu*, selon ses responsables, *que la grande mutation de l'île aussi bien que la régionalisation accrue de cette édition justifiaient amplement un titre particulier.* »

● *Le « Financial Times »* n'a pas paru à Londres, vendredi 4 juillet, en raison d'une grève déclenchée par la rédaction. C'est la première fois depuis sa fondation, en 1888, que les journalistes du grand quotidien économique et financier se mettent en grève, pour « protester contre le manque de progrès dans les négociations actuelles sur les salaires, et les conditions de travail ». Dans une déclaration à la presse, les journalistes ont indiqué, cependant, qu'ils reprendraient le travail dès vendredi matin.

● *« The Paris Reporter »* est un nouveau mensuel en langue anglaise dont le premier numéro est mis en vente le 4 juillet. (Prix : 6 francs.) Sous une couverture de Man Ray, seize pages de format tabloïd offrent un certain miroir de la vie parisienne, culturelle, artistique et littéraire.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Arthur Hartman ont donné une réception vendredi, à l'occasion de la fête de l'indépendance américaine.

Naissances

— Nicole et Jacques CHIEZE, Marceau, sont heureux d'annoncer la naissance de

Fabien,

le 3 juillet 1980.
20, rue du Commandant-Mouchotte, Paris (14e).

— Marianne PAQUET et Didier WALLON ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Alice,

Paris, 14 juin 1980.

Mariages

— Pierre BERNEAU
et
Catherine FRAISSE
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le 27 juin 1980.

— Mme Lucie COLAFRANCESCO
et
M. Henri OURMET
sont très heureux de faire part de leur mariage, célébré dans la plus stricte intimité à Paris le 2 juillet 1980.

— Patricia CUNY
et
Serge FORLINI
sont heureux de faire part de leur mariage, le 5 juillet 1980.

Décès

PHILIPPE KOENIG

Mme Philippe Koenig,
M. Olivier Koenig,
M. et Mme Roland Féron,
Mlle Isabelle Koenig,
M. Christian Koenig,
M. et Mme P.-Y. Koenig et leurs enfants,
son épouse, ses enfants, son frère, sa belle-sœur, ses neveux,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la mort de

M. Philippe KOENIG,
ministre plénipotentiaire E.R.,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des Evadés,
officier du Mérite agricole,
chevalier des Palmes académiques
et de la Santé publique,

décédé le 3 juillet 1980, dans sa soixante-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale à Villeneuf (Yonne).

137, boulevard Raspail, 75006 Paris.

[Né le 24 mai 1914, diplômé H.E.C., docteur en droit, Philippe Koenig, qui fut chef de la mission de rapatriement en Suisse, est entré au ministère des affaires étrangères en octobre 1945. Deuxième secrétaire, puis premier secrétaire à Berne, il fut, de 1953 à 1956, consul général à Innsbruck, chef de la mission française pour le Tyrol et le Vorarlberg. En 1959, il fut nommé consul général à Sarrebruck, poste qu'il occupera jusqu'en 1963.

En 1964, il devient ambassadeur à Conakry, puis à Port-au-Prince de 1965 à 1972. De 1972 à 1975, il occupe à Berlin les fonctions de ministre délégué, adjoint au chef du gouvernement militaire de Berlin avant de rejoindre son dernier poste d'ambassadeur à Oslo en octobre 1975.]

— Mme Carlos Carnero, son épouse,
Ses fils Fernando et Pablo,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Carlos CARNERO,

survenu le 1er juillet 1980.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière de Gif-sur-Yvette.

Cet avis tient lieu de faire-part.
22, chemin des Buttes,
91190 Gif-sur-Yvette.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Alfred CHAUVAC,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 25 juin 1980.
De la part de :
Mme Alfred Chauvac,
M. et Mme Robert Lesieur,
Arnaud et Caroline Lesieur,
Mme Edouard Borotra, ses enfants et petits-enfants,
son épouse, ses enfants, petits-enfants, sa sœur, ses neveux et nièces.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, suivies de l'inhumation, à Brive (Corrèze).

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jacques Fradkine,
M. et Mme Henri Yrissou et leur fils,
Les docteurs Pierre et Laurence Fradkine et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Fradkine et leurs enfants,
Les familles Parat et Lequin,
ont la grande douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, du

docteur Jacques FRADKINE,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, parent, muni des sacrements de l'Eglise.

Dans la plus stricte intimité, les obsèques ont eu lieu le 30 juin 1980, en l'église de la Pinède, à Juan-les-Pins, et l'inhumation dans le caveau familial d'Autun.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
14, rue Jules-Claretie, 75016 Paris.
3, avenue de la Tranquillité,
78000 Versailles.
Sentè des Perrotes,
95600 Eaubonne.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Lucy GAUTRAY,

survenu le 28 juin 1980, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.
De la part de ses neveux :
M. et Mme J.-P. Gautray,
M. et Mme G. Devallet,
M. et Mme J.-L. Sauvage,
18, rue Théodule-Ribot, Paris (17e).

— M. et Mme Gilbert Sapin et leurs enfants,
M. et Mme Roland Boudier et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Bech et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Nozières et leurs enfants,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part des décès de

M. Jean RUEDEL,
administrateur général de la marine (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
et de
Mme Jean RUEDEL,
née Georgette Py,
son épouse,

survenus accidentellement le 1er juillet 1980.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 juillet 1980 en la paroisse de l'Immaculée-Conception, 34, avenue du Rendez-Vous, Paris-12e, à 14 heures, suivie de l'inhumation à Soisy-sous-Montmorency.

Remerciements

— M. Chaim Kerber,
Nathalie Kerber,
Docteur et Mme Serge Kerber,
Colette Kerber-Boisson et son fils,
Brunide et Pierre Merle,
Et toute la famille,
remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur lors du décès de

Mme KERBER,
née Sura Pacanowska.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la mort de

M. Ladislas FISCHER,

une pensée est demandée à ceux qui sont restés fidèles à son souvenir.

— A ceux qui l'ont connu et aimé, le souvenir de

André VIGNEAU

est rappelé à l'occasion du douzième anniversaire de sa mort.

— A la mémoire de

José ZERMATI
croix de guerre 1939-1945,
décédé le 5 juillet 1979.



L'immobilier

locations non meublées Offre

Région parisienne

LOUEZ UN APPARTEMENT NEUF à l'Orée de Parly-2 du 2 pces au 4 pces avec cave et garage. A partir de 1 325 F/mois, hors charges. Bail de 3 ans accordé. C.P.H. IMMOBILIER 954-54-54

LEVALLOIS à louer grand studio ss commission, tt cft, cave, park. 1 300 F. 737-06-54.

CACHAN 2 km. porte Orléans, appt 5 Pces, près Mo, conft, 2.000 F. Tél. : 665-79-99.

CHOISY-LE-ROI (94) Grand studio, cuisine, tout confort. Etat neuf. Prix : 900 F mensuel. Tél. : 996-20-50.

MAISONS NEUVES A LOUER
5, 6, 7 pièces sur 700 m² de terrain en bordure du Golf de Chevry à Gif sur Yvette.
Tél : 256.12.20

Paris

Mo EXELMANS, beau 2 P. tt conf., 1 900 F + ch. FRANKLIN - 359-92-35.

12e STUDIO, cuisine, bains, tt conft, park., 1.300 F net. séjour + chbre, cuisine, bains, tt conft, 1.750 F net. - 566-58-44.

box parking

A vdre emplacem. parking sous pl. SAINT-SULPICE val. 42.000 F sacrifié urgence 32.000 F, rapp. ann. 4.860 F. Téléphone 326-91-96.

locations non meublées Demande

Paris

DAME FRANÇAISE sér. réf. cherche stud. ou 2 pces, propre et calme, Mo. 553-40-02 h. rep.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5 000 max. 283-57-02.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

constructions neuves

C'est beau





La Grande-Motte, c'est beau. Quand on connaît. Nous y construisons votre appartement sur la plage. Soleilan, les Dunes, le Vasco de Gama, vous avez le choix. Du studio au 4 pièces La Grande-Motte, Aigues-Mortes, St Gilles, Arles, la Camargue. Faites un beau voyage.

En attendant, pour recevoir gratuitement une documentation complète retournez ce bon à Boucau Promotion.
M., Mme, Mlle ________
Adresse complète : ________
Réalisation BOUCAU PROMOTION. Les Olivettes. Rte de Nîmes. 30400 Les Angles. Tél. (90) 25.13.39

hôtels-partic.

PARC MONTSOURIS Superbe villa 6 P., 267 m2 + terrasse, tt conft. Px élevé justifié. - 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER

immeubles

BORDEAUX SUR AVENUE THIERS Bel imm. de caractère, 14 p., tt conft, gar. 3 voit., jardin. Conviend. ttes prof. libérales, Stés, etc. 1 000 000 F. Cab. Bastide, 51, av. Thiers Bordeaux. Tél. : (56) 86-18-28.

terrains

COTE-D'AZUR. Saint-Paul, terrain plat ensoleillé, P.C. Tél. : (93) 32-99-30

10 KM DE TROYES Particulier vend 3 ha de terre. Tél. : 16 (25) 43-12-92.

Porto-Vecchio (Corse), Marina di Fiori, terrain 1.300 m2 viabil. 130.000 F. Tél. : 976-55-71.

Morbihan-Océan. Excell. terr. boisé viabil. 2.200 m2. Tennis, 2, rue Meissonier, 75017 Paris. footpath. Garrigues

maisons individuelles

BUTTES CHAUMONT partic. vend maison 9 p., caves + gar., jdin, calme, vue impren. - 202-12-10.

YONNE VILLEMANOCH proche Pont-s.-Y. maison Phénix 1975, 90 m2, gar., terrasse, terrain 500 m2, ttes commodités, comm. transp. prix intéres. 340.000 F à déb. GID 281-33-34 - 35 10 h. 20 h. 257-61-62 - 89 sam., dim.

villas

DROME SUD. Part. vds villa confort T 5, gar., puits, grange, sur 1 900 m2 d. vill. ttes comm. Prix 450 000 F. Tél. : 606-63-49.

BOIS D'ARCY - Sur 680 m2, terrain sur sous-sol complet, entrée, séjour 40 m2, cuisine équipée, 5 chbres, s. de bains, 3 w.-c. Prix : 975.000 F. I.N. 045-29-09.

MONTMORENCY. Calme et résidentiel, villa caractère sur 400 m2 jardin paysagé comp. : 5 pièces principales, cuis., bains, sous-sol total, garage 2 voitures. Excellent état. 760 000 F A.I.D. 964-59-02

maisons de campagne

LA Sté MARCHAND DE BIENS la plus importante du SUD DE LA FRANCE
CATRY
ACHÈTE ET VEND des terrains de toutes surfaces constructibles ou non, fermes, mas, ruines propriétés.
dans les départements suivants : B.-DU-RHONE, VAR, VAUCLUSE, ALPES-HAUTE-PROV., HTES-ALPES, GARD, DROME, ISERE, RHONE, LOIRE, AVEYRON, ARDECHE, HAUTE-LOIRE, HERAULT.
PAS DE COMMISSION A PAYER
Ecrivez-nous :
CATRY
3, cours Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE
TEL. : (91) 54-92-93.

DOUCEUR DU CLIMAT MEDITERRANEEN EXCEPTION DES SITES : L'AVEYRON
A moins de 2 h de Toulouse et de Montpellier, et quelques heures de Marseille et de Lyon, DES PROPRIETES A DES PRIX ENCORE RAISONNABLES.

PRES SAINT-AFFRIQUE Belle grange cathédrale, avec sa bergerie voûtée et sa petite maison d'habitation à retaper. Avec, en plus, son bois de 1 ha 1/2 et sa petite bergerie non attenante. Prix dérisoire de 99.000 F.

PRES DE BROQUIES Jolie fermette typique en pierres bleues avec son terrain de 3.000 m2 en bordure de hameau, site agréable, facilement habitable après travaux d'aménagement. Prix : 129.000 F.

PR. DE LA COUVERTOIRADE Jolie Fermette construite sur bergerie voûtée avec ses dépendances et son jardin ombr. Le tout en bordure de village. Habitable après travaux. Prix : 149.000 F.

A 5' de NANT ETONNANTE PAR SA POSITION DOMINANT LA VALLÉE Petite maison habitable de suite et facilement aménageable. Prix de 179.000 F.

STE-CATRY - Tél. pour visite et renseign. : Me LALLEMAND (66) 22-50-30 h.r. ou apr. 18 h. ou écrire jrs suivants Sté Catry, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE.

40 km Ouest de Paris vend Bungalow de week-end sur terrain 300 m2 bord de Seine dans parc 17 ha avec 5 tennis, piscine chauffée. Px : 90.000 F. Tél. 642-91-06 ou le soir 672-30-37.

40 km de DEAUVILLE Maison normande Gros œuvre et couverture entièrement restaurés. 105 m2 sur 3.200 m2 terrain. 270.000 F. Tél. (32) 41-81-88 le vendredi, samedi, et dimanche.

PÉRIGORD BELLE FERME ANCIENNE dépendances, jolie vue, beaux ombrages, terrain 5.000 m2. Prix : 235.000 F. Doc. s/dem. PROPINTER S.A., Maisons du Périgord, B.P. 33, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75.

30 km de LIMOGES Cente petit bourg, anc. relais de poste début XVIIe, 14 p., tr. b. pierres, vastes dépend., conviendrait hôtel ou antiquités. Tél. (16-55) 00-00-03.

fermettes

REGION DE GIEN Seule sur son terrain de 8.000 m2 avec petit plan d'eau. FERMETTE habitable de suite. Se composant d'un grand séjour avec cheminée, chbre, cuisine, grenier aménag. (2 à 3 pièces). Attenants : bergerie aménag., divers appentis, grange non attenante, eau sur évier, électricité, w.-c. Prix : 250.000 F, crédit possible.

S.I.T.E. 5, rue Michel-Servet, B.P. 105, 18002 BOURGES CEDEX. TEL. : (48) 24-77-14 Tous rens. à notre bur. Paris, 122, boulevard Haussmann, 75008 PARIS. Tél. : 522-48-55 - 522-01-74.

MAYENNE Ferme restaurée confortable. Site 3.000 m2. Houdiard - B.P. 83. LAVAL - Tél. : (43) 56-61-60.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

propriétés

A vdre BOUSSAC (23) Mais. sur 1.500 m2, quart. résid., constr. 1938 pierre, sur 2 niv., 6 p. + gds cuis., + office, s. d. b., 2 cab. toil., excell. état, prix justifié. Tél. 237-69-50 apr. 19 h. ou (70) 29-19-17.

7 KM MAINTENON Part. vd mais. ppale + petite mais. sal., s.-à-m., 3 ch., chem., pires, cft, ch. cent. fuel, 150 m2 habit. + 150 m2 fac. amén., gar. 90 m2, hangar 100 m2, verger 1.500 m2. P. 700.000 F. Tél. (37) 82-52-04.

Part. vds Les Andelys, 80 km. Belle propriété anc. caract. : 260 m2, 7-8 pièces, 2 s. de b., grd garage, tt cft, très beau parc 5.000 m2. Tél. : 32-54-21-74.

VAR - PROVENCE A vendre mas avec piscine 1 ha ou 25 ha. Tél. le soir : 010/414668. Richard, 81, rue Arthur-Ardy, 1350 Limal - Belgique.

18 KM SAINT-TROPEZ Dans domaine privé 800 m mer, Villa avec piscine. Superbe vue mer. 16 (94) 79.22-78 - 255-04-51.

TROUVILLE - Ppiaire vend sur parc 1.500 m2 clos, pté vue mer, 9 p., 3 bains, garage, sous-sol. 850.000 F. Sam., dim. 11 à 18 h. 138, BD D'HAUTPOUL.

SOLOGNE, région Salbris. A vendre, très bon territoire de chasse, 75 ha dont bel étang 5 ha. Bât. confortable, possibilité location 70 ha atten. Agence SAINT-HUBERT, 231, rue du Général-Leclerc, 45240 La Ferté-Saint-Aubin. Tél. (38) 91-57-77, de 9 à 12 h.

AMBLENY (02) Dans un beau cadre de verdure à 10 km de SOISSONS, tout près de la vallée de l'Aisne, des étangs de pêche et proche des forêts de Retz et de Compiègne.
Je vends MAISON DE CARACTÈRE (indépendante) en pierre de taille. 4 p. cuisine, très beau grenier aménageable, eau, électricité, 120 m2 habitables + 400 m2 jardin. Prix : 180.000 F + frais. S'adresser Agence R. BILAT, 20, avenue du Général-de-Gaulle, 02200 SOISSONS. Tél. : (23) 59-41-90 et hors bureau : (23) 55-32-46. (Sauf dimanche.)

Vds propriété 3 km village proche Thiers - Clermont - Vichy, comprenant château 19e + dépend. + ferme attenante + 23 ha. Téléph. et visite les week-ends (73) 80-39-10

YONNE, 140 km de Paris par Autoroute A6. Propriété rurale XIXe. Maison caractère, 6 p. 300 m2. Tout. poutr. appar. Ch. centrale fuel-bois-charbon, 2 s.-de-b., dépend.+maison amis + barbec. géant. Pel. 2 500 m2 Barrières normandes 550 000 Village de Coulours. Tél. : 16 (86) 88-10-15

Normandie (27). 130 km Paris, 70 km Deauville, belle propr. d'agrément et d'élevage. Grde Habit. mod. spac. depend. 16 ha herb. et lab., 7 ha en bois. Seul tenant. Libre. S'adr. : Me JOURDAIN, Not., 27170 Beaumont-le-Roger. Tél. : (32) 45-48-09.

18 km Sud Montargis MANOIR très beau parc, étang. Au r.-de-ch., salle à manger + 2 salons. 1er étage, 6 chambres, 2e étage, 6 chambres possibles, chauffage centr., mais. gardien. FERMETTE sur 3.500 m2 colombage vieilles tuiles. GRANGE à restaurer sur 1.500 m2 terrain Agence SAINT-HUBERT, 231, rue du Général-Leclerc, 45240 La Ferté-Saint-Aubin. Tél. (38) 91-57-77 de 9 à 12 h.

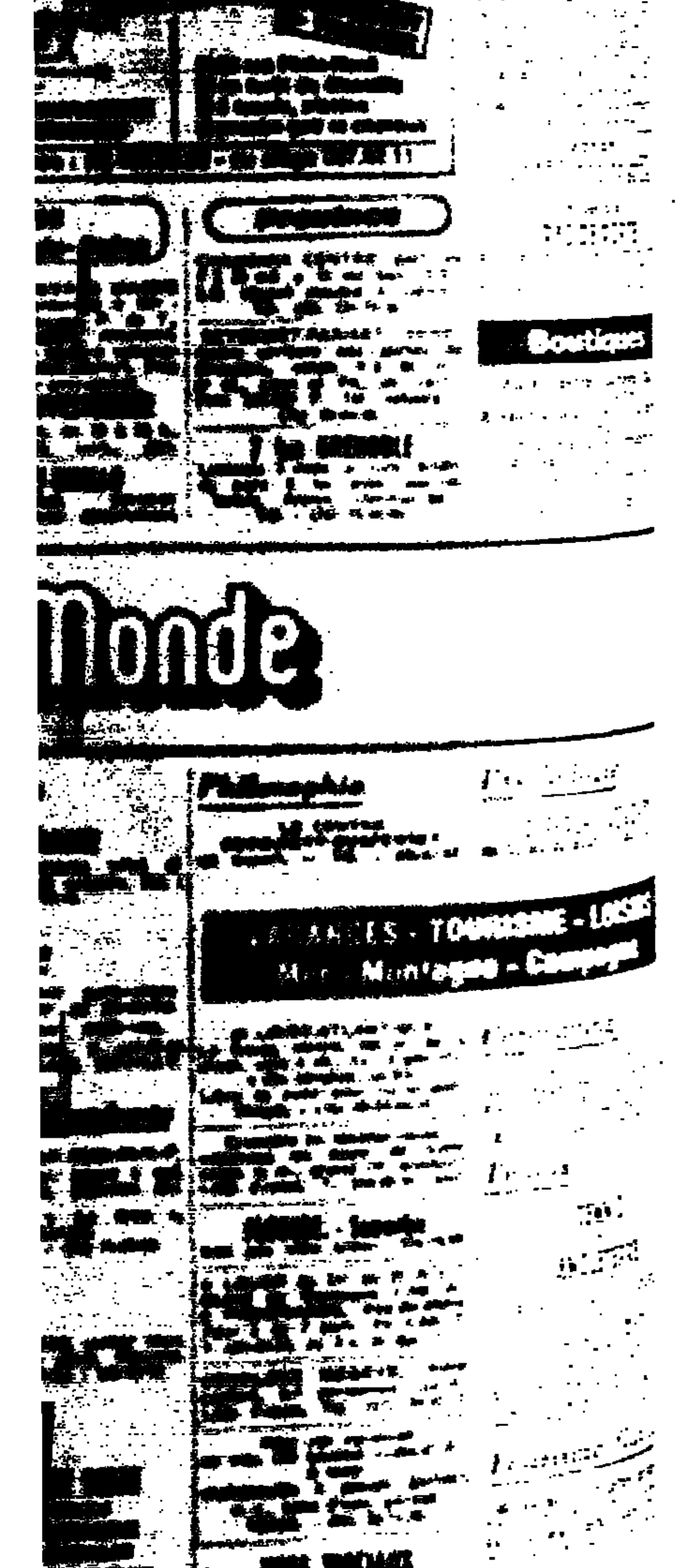
100 km de DEAUVILLE LIMITE CALVADOS, Joli Château XVIIIe, parf. état 20 pces Princ., av. très beau parc et herbages 11 ha. Libre. Poss. d'acquérir également très belle ferme de 51 ha louée par bail S'adresser à M. MABILLE, Administrat. de Biens, B.P. 190, 14107 LISIEUX CEDEX.

châteaux

MONTS-BEAUJOLAIS A 1/2 heures autoroute, part. vend château de TOLOT (Beaujeau) + nombr. dépend. + 10 hectares de parc + pce d'eau, environnement splendide. Prix 1.500.000 F. DOLIVEUX (74) 04-60-77.

manoirs

PERIGORD pt manoir à rest. dans joli village jdin, site classé. Px : 150.000 F. S'adr. Maisons et Demeures de France, BP 112, 2, r. Magnarrat 24200 Sarlat. Tél. (52) 59-21-32.



Le Monde

équipement

TRANSPORTS

CRISE DE L'AVIATION COMMERCIALE

Laker s'attaque à l'Europe

Sir Freddie Laker, l'inventeur du « train du ciel » entre Londres et New-York, envisage d'« exporter » en Europe sa formule de vols à services réduits et à petits prix. Hôte de l'Association des journalistes professionnels de l'aéronautique et de l'espace (A.J.P.A.E.), il a confirmé son choix en faveur d'une politique du « ciel ouvert ».

Cet homme a du tempérament. Les autres parlent d'évolution ; lui veut « *faire la révolution dans le transport aérien* ». Sir Freddie convient que, pour mener ce combat, il est « *un peu seul* ». Qu'importe ! « *Le public m'aime* », dit-il.

A l'écouter, tout paraît se réduire à des réflexions de simple bon sens. « *Libre à chacun d'exploiter des avions s'il en a les moyens,* affirme-t-il. *On choisit bien sa femme, sa maison, etc.* ». Optimiste invétéré, l'homme d'affaires britannique s'emploie ainsi à vanter les mérites d'un libéralisme conquérant. « *Je perds une fois, deux fois, mais au bout du compte je finis toujours pas gagner* », avoue-t-il après trente-trois ans de carrière aéronautique.

L'inventeur du « train du ciel » a aujourd'hui pignon sur piste. Il « tourne » avec dix-huit appareils, dont onze avions gros porteurs D.C. 10-30. Il a passé commande de dix Airbus A-300 ; le premier exemplaire lui sera livré au mois de décembre prochain. Lors du dernier exercice, Laker Airways a transporté environ 1,3 million de passagers, dont 530 000 sur le réseau de l'Atlantique nord, ce qui la place au huitième rang des trente compagnies qui desservent cette « voie royale ».

Hier, New-York puis Los Angeles. Aujourd'hui, Miami. A l'automne prochain, Hongkong. Plus tard, peut-être, l'Australie et l'Europe. Sir Freddie ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. « *Les bilans de ma société ne se sont jamais soldés par un déficit* », souligne-t-il. « *Malgré un arrêt d'exploitation de trente-sept jours des DC-10 après la catastrophe de Chicago, j'ai même réussi, l'an dernier, à réaliser un bénéfice de 37 millions de francs.* »

Avec la fougue qu'on lui connaît, cet entrepreneur peu ordinaire, qui prétend offrir à sa clientèle « *une qualité de services au moins égale à celle des compagnies régulières* », a entamé sa campagne d'Europe. Il demande l'autorisation de desservir trente-cinq villes au départ de Londres et de relier entre elles ces escales continentales. Ce qui porte le nombre des combinaisons possibles à... 666. « *La politique du ciel ouvert profiterait à tout le monde,* explique-t-il. *Si je fais un Paris-Rome, Air France peut faire un Francfort-Londres.* »

Opposera-t-on une fin de non-recevoir à sa demande ? Il semble résolu, dans ce cas, à porter l'affaire devant la Cour suprême de son pays et la Cour européenne de justice. La référence aux objectifs généraux du Marché commun le convainc du bien-fondé de sa démarche. « *La loi est de mon côté,* note-t-il. *Si le traité de Rome a exclu la possibilité de définir une politique commune des transports aériens, c'est bien la preuve que les Etats membres n'ont pas souhaité réglementer ce secteur d'activité.* »

La crise a bon dos

La crise économique l'obligera-t-elle à différer son offensive ? Sir Freddie n'en voit pas la nécessité. « *1980 sera notre meilleure année,* indique-t-il, *nous transporterons plus de 1,5 million de passagers, dont 800 000 à 1 million sur le réseau de l'Atlantique nord.* » A quoi bon engager des frais de publicité ? « *Le public a déjà de Laker Airways l'image de la compagnie le meilleur marché du monde.* »

Les compagnies régulières, Sir Freddie ne les ménage pas. A ses yeux, la crise de l'énergie a bon dos. « *Ce n'est,* à son avis, *que la moitié du problème. Si mes concurrents en sont là aujourd'hui c'est parce que,* dit-il, *ils ont trop longtemps appliqué des tarifs commercialement injustifiés dans le seul but de me tuer.* »

Par les temps qui courent, ce « cheminot du ciel » se félicite de travailler comme un artisan. « *Je suis l'unique actionnaire et je n'ai à mes côtés que quatre directeurs* », raconte-t-il. Faut-il prendre une décision sans délai ? « *On s'interpelle d'un bureau à l'autre et l'on règle l'affaire sur-le-champ.* » Au diable les lourdeurs administratives des compagnies régulières...

L'inventeur du « train du ciel » serait-il donc en train de gagner son pari ? Il constate simplement que « *dans toute compétition, un homme jeune et mince a davantage de punch qu'un homme bedonnant et mal entraîné* ».

JACQUES DE BARRIN.

LE PRÉSIDENT D'ALITALIA REDOUTE QUE LA HAUSSE DES TARIFS NE FASSE FUIR LA CLIENTÈLE

Les voyages aériens, dans le proche avenir, tels que du moins vient de les décrire M. Umberto Nordio, président d'Alitalia, paraissent de moins en moins réjouissants. Les passagers auront tout juste assez de place pour allonger les jambes et placer les bras sur des accoudoirs. Ils devront, avant de monter dans les avions, prendre avec eux leur panier-repas. Quant aux services des aéroports, M. Nordio les a qualifiés de « *médiocres* ». Et, pour tout cela, les passagers devront payer plus cher.

Selon le président d'Alitalia, les seuls moyens de réduire les tarifs seraient « *de verser de grosses subventions aux compagnies aériennes, de faire la guerre aux pays arabes producteurs de pétrole, ou encore d'abattre les leaders syndicalistes et de demander aux gouvernements de fournir la gratuité des services des aéroports* ».

M. Nordio prévoit que, dès cette année, les compagnies aériennes devront augmenter leurs tarifs entre 26 et 29 % « *pour éviter d'être déficitaires* ». En même temps, il reconnaît que de nouvelles hausses de tarifs aériens risquent d'entraîner une désaffectation de la clientèle. « *Jusqu'à présent,* dit-il, *nous ne nous sommes jamais inquiétés du point de rupture des tarifs, mais maintenant nous nous demandons jusqu'où nous pouvons aller. Il y aura une couche du marché qui tombera si de nouvelles hausses sont pratiquées.* »

Pour le président d'Alitalia, les voyageurs reviendront aux transports de surface pour se déplacer à l'intérieur de l'Europe. Il ne croit pas que les promoteurs de vols bon marché, comme Sir Freddie Laker, pourront offrir une solution de remplacement : « *Si vous faites seulement voler un avion d'un point à un autre,* dit-il, *vous pouvez, en effet, faire de l'argent, mais pas avec tout un réseau dont la capacité d'utilisation maximum se situe entre 55 et 70 %.* » — (Reuter.)

M. LE THEULE : l'Etat protégera ses transporteurs.

« *Le transport aérien n'est plus aujourd'hui une industrie facile* », a affirmé M. Joël Le Theule, ministre des transports, qui a longuement évoqué, le jeudi 3 juillet devant le conseil supérieur de l'aviation marchande, la situation de ce secteur d'activité. S'interrogeant sur le devenir des domaines respectifs de compétence d'Air France et d'U.T.A., il a estimé que « *les évolutions qui se sont produites depuis quinze ans ne nécessitent pas une remise en cause de cet état de fait* », même si celui-ci oblige l'Etat « *à faire entre les intérêts de l'une et de l'autre des arbitrages parfois difficiles* ».

M. Le Theule a, d'autre part, précisé la « *double attitude* » des pouvoirs publics vis-à-vis du trafic charter. « *Le transport à la demande constitue un ferment de concurrence que je n'entends pas négliger* », a-t-il indiqué. Mais, conscient de « ses dangers », le ministre se réserve de « *ne l'utiliser que lorsque les compagnies régulières offrent une capacité de transport manifestement insuffisante, sinon inexistante, sur des trafics où nos intérêts économiques ou touristiques le justifient ou... pour atténuer des pointes à certaines périodes de l'année* ».

Les relations aériennes intra-européennes peuvent apparaître comme insuffisamment harmonisées et grevées par des tarifs trop élevés. « *Une telle constatation ne saurait*, aux yeux de M. Le Theule, *justifier certaines initiatives visant à faire intégrer le transport aérien dans les compétences de la Communauté européenne* ». Il a confirmé que « *le bilatéralisme au niveau européen comme au niveau mondial est, pour la France, la règle* ».

Cela dit, « *le gouvernement encouragera les initiatives prises par certaines compagnies européennes dans le sens de gammes tarifaires mieux adaptées, associées à une simplification des services et à une réduction des coûts* », a dit le ministre. « *Dans chaque cas, nous pèserons toutefois les conséquences pour nos transporteurs.* »

URBANISME

Dans le douzième arrondissement de Paris

Un hôtel de trois cents chambres sur le toit de la nouvelle gare de Lyon

Un hôtel de trois cents chambres, près de quatre cents logements, des bureaux et des magasins seront construits au cours des prochaines années dans le quartier de la gare de Lyon, dans le douzième arrondissement, sur les emprises de la S.N.C.F. M. Jacques Chirac a présenté le vendredi 4 juillet, au cours d'une réunion de presse, ce projet qui sera soumis le 7 juillet aux édiles de la capitale lors de la séance du Conseil de Paris.

L'opération « Gare de Lyon - Bercy » couvre près de 15 hectares et intéresse la gare de Lyon proprement dite, la plate-forme dégagée au-dessus de l'ouvrage commun édifié par la S.N.C.F. et la R.A.T.P., le long de la rue de Bercy ainsi que la bande de terrain qui la prolonge jusqu'au carrefour avec le boulevard de Bercy. Elle est délimitée par le boulevard Diderot, la rue de Chalon et le boulevard de Bercy.

Le plan d'aménagement de cette zone utilise toute la plate-forme, c'est-à-dire le « toit » de la gare commune S.N.C.F.-R.A.T.P de la gare de Lyon (*le Monde* du 22 avril) pour y édifier un ensemble d'immeubles dont la hauteur ne dépassera pas quarante mètres.

On trouvera, tout d'abord, un bâtiment de sept étages « raccordé » à la gare dans lequel trouvera place un hôtel deux étoiles très souhaité dans ce quartier. Actuellement, la gare de Lyon accueille chaque année 17 millions de voyageurs sur ses grandes lignes. Ce trafic devrait augmenter encore à l'automne 1981 avec la mise en service du T.G.V.

Second point fort de l'opération : trois cent soixante-dix logements, dont cent soixante aidés, seront construits sur la même dalle, ainsi que 39 000 mètres carrés de bureaux. Les services de la Ville précisent que ce dernier programme est inférieur de moitié à celui qui était initialement prévu.

Il est enfin envisagé de lancer deux nouvelles passerelles réservées aux piétons au-dessus de la rue de Bercy afin de relier la dalle au quartier voisin. Ainsi, à partir du parvis Diderot, là où se trouve le « beffroi » de l'horloge, une voie piétonne ouverte au public se développera tout au long de la dalle et se raccordera progressivement aux trottoirs de la rue de Bercy.

C'est la S.N.C.F. qui aura la responsabilité financière de l'ensemble de l'opération. Il est indiqué que celle-ci « *ne devrait compromettre en rien l'aspect de la gare de Lyon* ». On a ainsi décidé de conserver, contrairement à certaines études antérieures, la grande verrière couvrant les voies, le bâtiment sur le parvis Diderot avec la tour de l'Horloge et le restaurant du Train bleu, classé monument historique, qui sont en fait inséparables de la gare.

Le plan d'aménagement définitif de l'ensemble du quartier sera connu au mois d'octobre prochain avec la présentation de l'opération de rénovation du secteur Chalon, qui borde, de l'autre côté de la rue de Bercy, la gare de Lyon.

JEAN PERRIN.

BAHREIN RELIÉ A LA TERRE FERME ?

Bahrein (Reuter). — Seize consortiums internationaux ont soumis des offres pour la construction d'une gigantesque chaussée qui relierait l'Arabie Saoudite à l'île de Bahrein.

Le ministère saoudien des finances, qui a lancé, pour ce projet, un appel d'offres international, a reçu une cinquantaine de propositions et annoncera, d'ici trois ou quatre *mois*, quelle société emportera ce marché de quelque 800 millions de dollars.

La construction de la chaussée, longue de 24 kilomètres, devrait débuter au début de l'an prochain et durer quatre à cinq ans. D'après une étude préliminaire effectuée en 1975, l'ouvrage projeté devrait comporter cinq ponts, quatre voies pour la circulation et deux voies de stationnement.

AUTOMOBILE

FACE A LA CONCURRENCE JAPONAISE

M. Davignon est hostile à des mesures protectionnistes

Le commissaire européen à l'industrie, M. Etienne Davignon, est opposé à toutes mesures administratives de la Communauté pour protéger l'industrie automobile. Le commissaire, qui s'exprimait devant des industriels de Bavière, a estimé que l'instauration de mesures protectionnistes, face à la concurrence japonaise, équivaudraient à une « capitulation ». Répondant indirectement au comité des constructeurs européens, qui s'inquiète de la percée des ventes japonaises en Europe, M. Davignon a encore déclaré que la crise de l'automobile européenne avait été provoquée par « *une mauvaise politique d'investissements ne tenant pas compte de l'évolution du marché* ».

La réponse officielle de la Commission européenne au comité des constructeurs est plus modérée ; celle-ci se borne à « *prendre note* » et rappelle qu'elle a déjà fait des démarches auprès des autorités japonaises pour leur faire part des préoccupations de la Communauté. Elle avait également averti les représentants de Tokyo et de Washington à Bruxelles de l'augmentation de la pression sur le marché européen qu'entraînerait une limitation des exportations de véhicules japonais sur le marché américain.

Le président Carter pourrait prendre une décision sur ce point, avant même le voyage qu'il doit effectuer au Japon, mercredi prochain. Il s'appuiera sur les conclusions d'un groupe de travail ministériel, réuni à cet effet, et selon lesquelles, le maintien du flux des importations au niveau de l'an passé permettrait de redonner un emploi à quelque cent mille ouvriers américains de l'automobile. (Selon les statistiques syndicales, trois cent vingt-cinq mille ouvriers, soit 40 % des travailleurs du secteur, sont au chômage). Cette limitation entraînerait cependant un renchérissement des voitures, tant japonaises qu'américaines, estime le groupe de travail, qui suggère au Congrès d'autoriser M. Carter à négocier un accord de limitation volontaire avec le gouvernement japonais. L'étude évoque en outre l'idée d'une conférence internationale sur l'automobile. M. Carter pourrait également demander à la commission du commerce international d'accélérer l'enquête qu'elle a commencée, à la demande du Syndicat des travailleurs de l'automobile, pour déterminer si les importations japonaises portent préjudice aux constructeurs américains. Les conclusions de cette enquête pourraient être présentées au mois d'août, au lieu de décembre

Les résultats annoncés par diverses firmes automobiles illustrent bien les difficultés des firmes européennes et américaines face au Japon. Les ventes de Toyota *sont en hausse de 21 %* ((15,45 milliards de dollars) et ses bénéfices après impôts de 37 % (636,4 millions de dollars). Le nombre de véhicules vendus s'élève à 3,25 millions, soit une hausse de 11 %. Les exportations seules représentent 1 650 000 unités, en progression de 37 %.

En Europe, alors que Volkswagen est modérément optimiste sur les chances d'augmenter son chiffre d'affaires en 1980, les pertes de Fiat-automobile se sont élevées, en 1979, à 97,2 milliards de lires et le président-directeur général a annoncé la nécessité de réduire la production de 30 %. La filiale hollandaise de Volvo a décidé, en plus de mesures de chômage technique, de baisser de 11 à 13 % les prix de deux modèles afin de stimuler la vente. Chez British Leyland, les six mille ouvriers des ateliers écossais ne travailleront plus qu'une semaine sur deux jusqu'à ce que la demande redémarre. Aux Etats-Unis enfin, la production automobile du premier semestre 1980 a chuté de 29 % par rapport au premier semestre 1979 (3,41 millions d'unités contre 4,83 millions), et de 35 % pour le seul mois de juin.

En France, la C.G.T. a décidé de lancer une vaste campagne pour la défense de l'industrie automobile. Le prochain Salon de l'auto devrait être pour cette occasion un « *grand moment des luttes dans l'entreprise et au niveau national* ». M. René Lomet, secrétaire confédéral, a affirmé que les travailleurs devaient s'opposer « *à l'opération de démolition visant à supprimer cent mille emplois dans l'industrie automobile* » en Europe. Pour sa part, M. Moss Evans, secrétaire général du Syndicat britannique des ouvriers des transports, a annoncé qu'il s'efforcerait d'organiser un « sommet syndical » pour obtenir la réduction de moitié des importations de voitures japonaises en Europe.

P.T.T.

● *La C.F.D.T. dénonce le projet de budget.* — La Fédération C.F.D.T. des P.T.T. estime, dans un communiqué, que le projet de budget pour 1981 que M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., vient de présenter devant le conseil supérieur des P.T.T. est « *une entreprise de sabotage du service public* ».

Elle relève que « *pour la première fois depuis trente ans un projet des P.T.T. ne comportera aucune création d'emplois budgétaires... Ceci est en contradiction flagrante avec les engagements gouvernementaux de réduire le nombre d'agents non titulaires dans la fonction publique. Cette faiblesse des moyens en personnel et le peu de progression (+ 11 %) des dépenses de fonctionnement comparés au volume d'autorisation de programme (26 milliards environ aux télécommunications et près de 1,9 milliard à la poste) ne peut que conduire à des gaspillages importants dans la mise en œuvre de ces crédits publics* ».

ENVIRONNEMENT

PROPRETÉ DES PLAGES : LE BILAN DE « QUE CHOISIR ? »

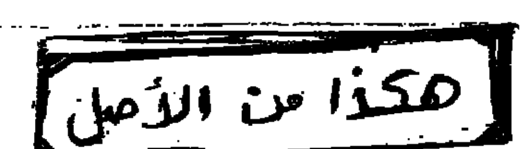
La rédaction de « Que Choisir ? » consacre son numéro d'été aux « Rivages, dix ans de ravages » et ne partage pas la satisfaction affichée par les responsables sur la propreté des plages (« le Monde » du 4 juillet).

Sur trente-cinq communes, vingt-trois ont communiqué des résultats pour 1979, Deauville étant la seule à les avoir fournis complets. Selon « Que Choisir ? », « treize communes sur ces vingt-trois auraient dû interdire de une à treize fois l'une de leurs plages entre le 15 juin et le 15 septembre 1979 ; or, aucune ne l'a fait. D'autre part, l'eau a été jugée médiocre plus de deux cent soixante *fois dans* vingt-deux communes. Enfin, l'interprétation officielle des résultats semble optimiste par rapport aux normes européennes.

Le dossier de « Que Choisir ? » comporte également un bilan de l'occupation du littoral et montre notamment comment les communes dirigées par des personnalités de la majorité (MM. Olivier Guichard à La Baule, Yvon Bourges à Dinard, Jacques Médecin à Nice et Michel d'Ornano à Deauville) ne respectent pas mieux que d'autres les directives gouvernementales.

***Que Choisir ?* n° 153, juillet-août 1980, 7, rue Léonce-Reynaud, 75781 Paris Cedex 16.**

● *Greenpeace : les Espagnols exterminent les baleines.* — L'organisation Greenpeace, dont le navire est bloqué dans le port d'El-Ferreol pour avoir tenté de s'opposer à l'activité des baleiniers espagnols, accuse l'industrie espagnole d'outrepasser les quotas qui lui ont été fixés par la commission baleinière internationale en juillet 1979, soit cent quarante-trois rorquals communs. Depuis le mois de juin, les chasseurs de baleines espagnols, qui travaillent en réalité pour les Japonais, auraient accru le rythme de leurs prises dans une proportion considérable.



Le Monde économie

SOCIAL

Durée du travail : réactions très contrastées sur le projet d'accord

Les syndicats devaient recevoir, vendredi 4 juillet, le projet d'accord sur l'aménagement et la durée du travail, une dernière concertation officieuse s'étant déroulée jeudi pour « fignoler » et améliorer la rédaction de certaines clauses. Les organisations syndicales ont une semaine de délai jusqu'au 11 juillet, pour donner leur réponse — signer ou non.

● *La C.G.T. : un projet dangereux.* — Le bureau confédéral de la C.G.T. a confirmé, jeudi soir 3 juillet, l'analyse et la position de ses délégués à la négociation sur l'aménagement de la durée du travail :

« *Quelles que soient les formulations plus ou moins hypocrites qui tenteront de le masquer, le projet que le C.N.P.F. a présenté en dernier ressort est inacceptable et dangereux.*

» *La réduction affirmée de la durée du travail est un faux semblant. Echelonnée sur plusieurs années, elle contient tant de clauses restrictives, notamment touchant les congés d'ancienneté, les arrêts pour maladie ou pour faits de grève et l'absence de dispositions pour l'encadrement, qu'elle ne s'appliquerait qu'à un nombre très réduit de travailleurs.*

» *Elle sera d'autant plus insignifiante que le patronat se donne les moyens de reprendre d'une main beaucoup plus que ce qu'il accorderait de l'autre par le jeu des heures supplémentaires.*

» *Le total des heures supplémentaires dont il prétend obtenir la libre disposition avec l'aval des syndicats signataires est nettement supérieur à la durée réelle du travail actuellement effectué.*

» *Le texte du C.N.P.F. consacre un renforcement de l'autoritarisme du patronat, à qui il reconnaît le droit de décider seul, en dernier ressort, donc arbitrairement.* »

Et la C.G.T. « *trouve déplorable la précipitation de la C.F.D.T. en exigeant une interminable séance de nuit et plus encore ses abandons successifs* ».

● *Le C.N.P.F. : « un accord d'une ampleur exceptionnelle ».* — M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a déclaré jeudi 3 juillet à France-Inter :

« *C'est un accord d'une ampleur exceptionnelle. Nous sommes le seul pays en Europe, je dirais même au monde, à avoir abordé à l'échelon national la discussion sur un nouvel aménagement du temps de travail et des réductions du temps de travail (...).*

» *Il est possible de donner quarante heures de repos supplémentaires qui représenteront pour beaucoup de gens, en 1983, la cinquième semaine et qui pourront déboucher dès l'année prochaine sur trois jours supplémentaires de congés, à une condition : c'est qu'on revoie largement la manière dont les équipements fonctionnent dans les entreprises, qu'on revoie l'aménagement du temps de travail, qu'on ait le courage de revenir en arrière sur un certain nombre de décrets, de lois, qui bloquent notre système actuel. (...) Nous sommes parvenus, dans les dernières propositions que nous avons faites, à un équilibre entre cette réduction et cet aménagement (...).*

» *Pour les salariés, l'accord va permettre de donner une réduction sous forme de jours supplémentaires à tout le monde et de diminuer les heures de travail, notamment de ceux qui travaillent le plus et de ceux qui ont des travaux contraignants. Pour les salariés, c'est vraiment positif en terme de réduction (...).*

» *La réduction du temps de travail est possible, à condition que l'on change un certain nombre de choses, que, d'abord, les chefs d'entreprise aient une liberté totale d'utilisation d'un certain contingent d'heures supplémentaires.* »

● ERRATUM. — Le titre de notre première édition datée du 4 juillet indiquait par erreur que les pourparlers reprendraient le 11 juillet entre patrons et syndicats. En fait, comme l'indiquait le commentaire des négociations, il n'y a eu que des consultations officieuses entre partenaires sociaux, après l'arrêt officiel de la négociation, jeudi matin 3 juillet, en vue de mettre au point le texte final du projet d'accord. C'est leur réponse que les syndicats doivent donner au plus tard le 11 juillet. D'autre part, une « coquille » a rendu peu compréhensible l'explication donnée sur les horaires variables : la nouvelle amplitude de ces horaires hebdomadaires sera de 37 à 43 heures (et non de 37,43), au lieu de 35 à 45 heures (et non 35,45).

UNE ENQUÊTE DE L'APEC

Les perspectives de recrutement de cadres l'emportent sur celles de compression

Alors que, chaque mois, l'évolution de l'emploi se traduit par l'accroissement du nombre des chômeurs, les perspectives de recrutement des cadres apparaissent cependant moins sombres. C'est du moins ce qui ressort, pour le second semestre de 1980, de l'enquête de conjoncture que mène deux fois par an, depuis 1976, l'APEC (Association pour l'emploi des cadres).

Cette enquête, réalisée auprès de 2 160 entreprises employant 2 472 000 personnes, dont 223 000 cadres, fait apparaître que le maintien des effectifs globaux est l'objectif des employeurs dans la plupart des cas, soit 59,1 %. Une diminution est souhaitée dans 21,6 % des entreprises et une augmentation dans 19,1 %. L'année dernière, les perspectives d'augmentation l'avait emporté de peu sur celles de diminution, mais cette tendance s'est retournée.

En revanche, les projets des patrons sont plus favorables pour les cadres : 72,8 % n'envisagent pas de changement, 17,9 % prévoient une augmentation de leur nombre et 9,3 % une diminution.

Autres observations de l'APEC : les entreprises préfèrent les jeunes diplômés dans les recrutements qu'elles envisagent, mais de façon beaucoup plus nuancée qu'à l'accoutumée. Alors que les cadres techniques de la production et ceux des services commerciaux avaient été demandés assez fortement durant l'année écoulée, cette tendance s'atténue : un tiers des entreprises en recruteront moins. Enfin, dit encore l'APEC, les promotions internes sont généralement décidées au début de l'année et fléchissent dans le second semestre.

A Valenciennes

AFFRONTEMENT ENTRE MANIFESTANTS DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-BELGE ET LES FORCES DE POLICE

Lille. — La perspective d'un inéluctable dépôt de bilan de la société Franco-Belge, à Raismes (Nord) (« le Monde » du 3 juillet), a provoqué une manifestation jeudi après-midi. A l'appel de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C. et C.G.C., un cortège s'est formé à la porte de l'usine. Mille cinq cents travailleurs environ se sont rendus à Valenciennes, à 7 kilomètres de là, aux cris de « Franco-Belge vivra » et « Non aux licenciements ». Les manifestants entendaient se rendre devant la sous-préfecture qu'ils atteignaient peu avant 16 heures, au moment où une délégation de l'intersyndicale en sortait après un entretien avec le sous-préfet, M. Maurice Joubert.

En dépit des appels au calme des responsables syndicaux, un groupe a forcé les grilles de la sous-préfecture, parvenant à gagner l'entrée de l'immeuble. Une brève mais vive échauffourée avec les policiers s'est alors produite. Un commissaire de police, M. Louap, qui avait ceint son écharpe, a été blessé à la tête ainsi qu'un C.R.S. et un manifestant. Le calme est revenu aussitôt.

SANCTIONS CONTRE DEUX ÉLECTRICIENS GRÉVISTES

A la centrale thermique de Martigues-Ponteau (Bouches-du-Rhône), deux agents de l'E.D.F. viennent d'être sanctionnés pour leur participation active à la grève du 12 juin. MM. Didier Vignolles et Jean Rousse, militants C.G.T., sur décision de la commission de discipline du groupement régional de production thermique, seront rétrogradés pendant trois mois. La commission a annulé la privation de salaires du 12 juin au 3 juillet qui avait d'abord été prononcée contre les deux électriciens « à titre conservatoire ».

● *Les travailleurs de l'Imprimerie du Nord,* 79, rue du Général-Leclerc, à Chatou (78), qui occupent leur entreprise depuis le 30 mai 1980, à la suite du dépôt de bilan et du licenciement de l'ensemble des salariés, organisent, le samedi 5 juillet, de 10 heures à 16 heures, une opération « portes ouvertes ».

● *Les six cents employés des thermes d'Aix-les-Bains* se sont mis en grève illimitée », la semaine dernière, à l'appel de la C.G.T. et de F.O., afin de manifester leurs inquiétudes face à un projet de loi visant à limiter l'embauche des masseurs thermaux.

AFFAIRES

LE SORT DE MANUFRANCE

Les syndicats tentent de mobiliser les salariés pour obtenir une aide immédiate de l'État

De notre correspondant

Les mille neuf cent cinquante salariés rescapés des crises successives de Manufrance attendent le choc. Dès la soirée de mercredi 2 juillet où à Paris se tenait une séance du conseil d'administration (le Monde du 4 juillet), les travailleurs se sont réunis sur les marches de l'entrée du cours Fauriel pour « venir aux nouvelles ». Une assemblée générale du personnel jeudi après-midi a apporté quelques précisions sur les trois événements importants de la journée parisienne : la démission du P.-D. G. M. Yvon Bénard ; le refus simultané de la MACIF et des pouvoirs publics d'aller plus loin dans leurs engagements financiers ; l'arrivée surprise de B. Bernard Tapie, le financier miracle. Manifestement, à Saint-Etienne la direction et les syndicats sont entrés dans une nouvelle phase d'attente. Et tout le monde semble persuadé que ce suspense est bien le dernier.

Saint-Etienne. — « *Si le père Nimard voyait ça il les reprendrait tous en main* » : la vieille dame manifestait tout haut sa réprobation en voyant défiler, jeudi un millier de salariés de Manufrance. Si réveiller le fantôme du fondateur de l'entreprise ne pose pas les bases d'une solution, en revanche cette expression cueillie au vol sur le parcours sinueux du cortège exprime la lassitude des Stéphanois.

C'est dans ce climat difficile que les syndicats tentent de populariser leur nouveau et sans doute ultime combat. En essayant de désigner des responsables : pêle-mêle, l'Etat, M. Michel Durafour, les syndics et — nouveau venu — le comité d'expansion économique de la Loire, une émanation du conseil général, actionnaire à 30 % de la société nouvelle Manufrance. Pour éviter la baisse de combativité, une baisse au demeurant très compréhensive après trois ans d'incertitude et d'espoirs déçus, Mme Monique Garnier, porte-parole de l'intersyndicale, a retrouvé devant l'assemblée générale des accents forts : « *Il ne faut pas relâcher notre action. Aidons-nous nous-mêmes en manifestant dans le calme. Il faut garder le moral, notre entreprise peut vivre, les commandes le prouvent.* » Le passage le plus apprécié de l'intervention de Mme Garnier fut celui concernant l'arrivée de M. Tapie : « *Ne serait-elle combinée pour nous faire prendre patience en attendant les congés et notre démobilisation ?* », interroge-t-elle.

L'objectif syndical est clair... le gouvernement doit aider à sortir de l'impasse par le biais d'une assistance immédiate de 50 millions de francs. Par quel moyen l'obtenir ? En montrant sa force. Comment prouver sa détermination ? En défilant, en scandant des slogans durs (« *On va tout casser* »). Parmi les avertissements les plus significatifs, celui-ci accroché aux grilles de la préfecture derrière lesquelles des C.R.S. se tenaient prêts en cas de débordement : « *S'il n'y a pas l'aide du gouvernement, Manufrance crève. Si Manufrance crève, les feux de la colère embraseront Saint-Etienne et la préfecture.* »

Il est difficile d'évaluer la détermination de la base. Malaisé de recenser les partisans de la manière forte. Reste que les représentants du personnel ont fait une ouverture en affirmant que « *notre bataille immédiate n'est pas contre la filialisation* ».

Dans ce combat, pour obtenir une aide de l'Etat, les syndicalistes ont l'appui des conseillers régionaux, qui mardi, en préalable de leurs travaux, ont voté une motion unanime réclamant « *les aides prévues et si nécessaire des aides exceptionnelles pour assurer le maintien de l'activité de Manufrance* ».

Le moindre paradoxe n'est pas de constater que les commandes arrivent à un rythme sans précédent. Le catalogue a été imprimé à près d'un million et demi d'exemplaires dont le tiers a été distribué gratuitement aux anciens clients. De son côté, *le Chasseur français* se porte au mieux : en dix ans, sa vente est passé de quatre cent cinquante mille à six cent mille exemplaires. Une preuve concrète de la valeur de certains cadres qui ont su dépoussiérer les bureaux.

C'est cette réalité complexe que M. Bernard Tapie doit découvrir vendredi cours Fauriel. Il s'est donné quinze jours, week-end compris, pour faire un diagnostic. D'autres hommes providentiels étaient venus au chevet de Manufrance avant de repartir, effrayés par l'ampleur de la tâche. Pour sa part, M. Tapie devra compter avec les dirigeants en place. M. Blaise de Saint-Just, directeur général, rappelle à qui veut l'entendre que, « *en dehors de l'entrée théâtrale de M. Tapie, nous ne sommes pas restés inactifs* ». Ce qui signifie, semble-t-il, que dans le cadre d'une filialisation, des contacts ont déjà été pris par les actuels dirigeants.

PAUL CHAPPEL.

CONJONCTURE

La « commission des suites » publie son rapport

La « commission des suites » (1), qui veille à l'application des recommandations émises par la Cour des comptes, vient de remettre son rapport annuel portant sur trente-trois dossiers examinés précédemment (2) par les magistrats de la rue Cambon. Cette commission a recommandé au total deux cent dix-neuf mesures, dont les deux tiers ont déjà été suivies d'effet ou sont à un stade d'avancement proche d'une conclusion définitive, a souligné, jeudi 3 juillet, au cours d'une conférence de presse, le ministre du budget, M. Maurice Papon.

Sur les trente-trois dossiers examinés cetet année par la commission, dix l'ont été pour la première fois ; les autres l'avaient déjà été l'année précédente. La commission des suites veille à ne pas classer un dossier tant que les mesures recommandées n'ont pas été suivies d'effet : elle peut ainsi reprendre un sujet plusieurs années consécutives.

Parmi les affaires relevées précédemment par la Cour des comptes et réglées cette année, figurent notamment le cas de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales, celui de l'entretien des bâtiments de la Viel de Paris et celui de financement des hôpitaux publics par l'emprunt. Ces dossiers ne seront donc pas repris l'année prochaine. D'autres dossiers ont progressé : intervention de l'Etat dans la sylviculture, économat de l'armée... Nous analyserons au cours des prochains jours un certain nombre de « suites » publiées par la Commission.

(1) La commission interministérielle chargée d'examiner les suites à donner aux rapports publics de la Cour des comptes, dite « commission des suites », est un organisme interministériel qui réunit, sous la présidence du chef du service de l'inspection générale des finances, le directeur du budget et le directeur général de l'administration et de la fonction publique. Elle a disposé, en 1980, de vingt-sept rapporteurs à temps partiel, choisis parmi les auditeurs au Conseil d'Etat, les inspecteurs des finances et les inspecteurs de l'administration. Leur travail est coordonné par un rapporteur général.

(2) Ces « suites » portent sur le rapport de la Cour des comptes, en 1979, mais aussi sur les rapports des années précédentes.

LES INDUSTRIELS DE LA PHARMACIE JUGENT INSUFFISANTE LA HAUSSE DES PRIX DES MÉDICAMENTS.

L'augmentation de 5 % des prix des médicaments à compter du 15 juillet prochain (« le Monde » du 7 mars) ne satisfait pas les industriels de la santé. Pas plus du reste que les mesures d'assouplissement arrêtées en mars dernier, applicables au plus tard le 1[er] septembre prochain et dont M. Jacques Barrot, ministre de la santé, leur a communiqué les détails au cours de l'assemblée générale du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) réuni le 1[er] juillet à huis clos.

M. Pierre Joly, président du SNIP, s'est pour sa part déclaré profondément déçu. Il n'y a pas pour lui ni dans un cas ni dans l'autre de « nouvelle étape franchie sur l'itinéraire de la liberté des prix » réclamé à cor et à cri par la profession, la seule ne bénéficiant pas du libéralisme de l'Etat. L'inflation, pour 1979, est évaluée à 14 %. Or les produits pharmaceutiques n'augmenteront que de 8,15 % globalement cette année. Même avec les 2 % abandonnés par les industriels au titre des gains de productivité, on est encore loin du compte. M. Joly chiffre à 4,6 % au minimum le retard pris par les tarifs des médicaments français, alors que ce retard atteint seulement 1 % en Allemagne fédérale et 1,25 % en Grande-Bretagne.

La préparation du VIII[e] Plan

LE COMITÉ DES ÉCHANGES EXTÉRIEURS SOULIGNE LA NÉCESSITÉ D'UNE « RECONQUÊTE » DU MARCHÉ INTÉRIEUR

La France doit écarter protectionnisme et dévaluation comme moyen de rétablir l'équilibre de sa balance des paiements, affirme le rapport du comité de l'économie internationale et des échanges extérieurs pour le VIII[e] Plan. Cette balance devrait accuser, en 1980, un déficit de l'ordre de 1 % du produit intérieur brut, soit environ 25 à 30 milliards de francs, à la suite du doublement — en francs constants — de la facture pétrolière, qui devrait atteindre 120 milliards de francs, selon les dernières estimations. La facture énergétique représenterait ainsi 5 8 % du PIB, contre 4 % en 1979 et seulement 1,7 % en 1973.

Le rapport du Plan préconise tout d'abord l'expansion des investissements miniers à l'étranger afin de réduire la dépendance en matières premières non énergétiques (5,8 milliards de déficit en 1979). Il souligne aussi la nécessité d'une « reconquête du marché français », notamment pour les produits agricoles (certains agrumes, viande ovine et porcine, fruits et légumes), le bois, le cuir, les produits de la pêche et le tourisme.

Quatrième exportateur mondial derrière les Etats-Unis, la R.F.A. et le Japon, la France doit faire un nouveau « bond en avant » par une concentration des concours financiers — publics et privés — sur les entreprises déjà exportatrices. « *Il faut savoir parfois renforcer les plus forts* » et leur accorder les aides publiques, quand ces grandes entreprises se trouvent en compétition avec des sociétés étrangères « encore plus puissantes » estime le Plan.

L'O.C.D.E. PRÉVOIT UNE DÉTÉRIORATION DE LA SITUATION EN FRANCE

Un ralentissement très net du rythme de croissance français est apparu au cours du premier semestre 1980, écrit l'O.C.D.E. dans son rapport annuel sur la France. Les experts de l'O.C.D.E. prévoient une croissance de 2.5 % du PIB (produit intérieur brut), après 3,5 % en 1979.

Ce freinage serait provoqué par un ralentissement de la progression de la consommation des ménages (+ 2 % au lieu de + 3 %) mais surtout des exportations (+ 5 % contre + 8,5 %).

Le chômage continuerait de s'accroître (+ 150 000 en 1980 par rapport à 1979) et atteindrait 6,5 % de la population active, contre 5,9 % l'année précédente.

LE TAUX D'USURE POUR LES PRÊTS D'ARGENT EST PORTÉ A 28,40 %

Le taux plafond que ne peuvent dépasser les prêts d'argent, familièrement appelé taux d'usure, a été porté de 23,38 % pour le premier semestre 1980 à 28,40 % pour le deuxième semestre 1980, selon l'avis publié par le « Journal officiel » du 3 juillet 1980. Ce taux plafond, prévu par la loi du 28 décembre 1966 est obtenu en multipliant par deux le taux de rendement moyen des obligations du secteur privé pour le semestre précédent, établi par l'INSEE et qui ressort à 14,20 % pour la période du 1[er] janvier au 30 juin 1980, marquée par une forte hausse des taux à long terme. On sait que les établissements bancaires se sont engagés à ne pas dépasser le taux de 24,50 %, essentiellement pour le crédit à la consommation (« le Monde » du 19 juin 1980).

Faits et chiffres

JAPON

● *La balance commerciale du Japon* a été déficitaire en mai de 664 millions de dollars (chiffres bruts FOB-FOB). Les exportations se sont élevées à 10,3 milliards de dollars (+ 4,1 % en un mois, + 26,6 % en un an) et les importations à 10,9 milliards de dollars (+ 2,2 % en un mois, + 35,6 % en un an). Le déficit commercial de mai est le cinquième consécutif ; cumulé depuis janvier, il atteint 4,1 milliards de dollars (contre un solde positif de 2,1 milliards de dollars au cours des cinq premiers mois de 1979). La balance des paiements courants a été déficitaire de 1,8 milliard de dollars en mai (— 889 millions de dollars en mai 1979). Après le début de l'année, le déficit de la balance des paiements courants atteint 9,6 milliards de dollars.

Monnaies

● *Les prêts de la Banque Islamique de Développement* (BID) ont totalisé 125 millions de dollars pour le premier semestre 1980, soit près du double des prêts accordés au cours de la même période de 1979, indique le dernier numéro du bulletin économique *An Nahar Arab Report and Memo.* Les prêts de la BID ne sont pas porteurs d'intérêt, mais la banque demande 0,75 % pour frais de services. En 1979 la Banque a octroyé des prêts pour 273,2 millions de dollars. — *(A.F.P.)*

La firme Helena Rubinstein vendue pour une bouchée de pain

Helena Rubinstein, la célèbre firme de produits de beauté pour femmes, filiale du groupe Colgate Palmolive, un des quatre plus grands fabricants mondiaux de produits détergents, a enfin trouvé un acquéreur.

Elle vient d'être vendue, par sa maison mère, à Albi Enterprises, une société américaine appartenant à M. Alvin Burack, un avocat new-yorkais, ancien P.-D. G. de Lander Company et de William Weiss (deux sociétés spécialisées elles aussi dans la fabrication de produits cosmétiques), pour une bouchée de pain, 20 millions de dollars (82 millions de francs), alors qu'en 1973 Colgate Palmolive, pour damer le pion à son concurrent Procter and Gamble, l'avait rachetée 142,5 millions de dollars (612 millions de francs).

Incapable de remettre sur pied la société dont les difficultés financières s'accumulaient, Colgate Palmolive cherchait depuis longtemps à s'en défaire. Un accord avait été sur le point d'être signé avec le Japonais Kao Soap pour 75 millions de dollars (« le Monde » daté 8-9 avril 1979). Mais le fabricant nippon s'était dérobé, de même que L'Oréal, un moment intéressé.

Pour se débarrasser de cette filiale encombrante, Colgate Palmolive a été obligé de réduire considérablement ses prétentions. Pour décider M. Alvin Burack, le groupe américain a même accepté d'être réglé par versements échelonnés sur plusieurs années, afin de donner à la nouvelle direction d'Helena Rubinstein le temps de réorganiser la société. De plus, le groupe va garantir les emprunts contractés par Helena Rubinstein auprès des banques américaines à concurrence de 19 millions de dollars (78 millions de francs) jusqu'en 1981 et des banques étrangères à concurrence de 24 millions de dollars (99 millions de francs).

LA SOCIÉTÉ LEPOUTRE FERME SES DEUX DERNIÈRES USINES A ROUBAIX

Lille. — La direction de la bonneterie André Lepoutre, à Roubaix, a informé, mercredi soir 3 juillet, le comité d'entreprise de son intention de fermer ses deux usines de Roubaix. Cette fermeture entraînera le licenciement des quatre cent dix travailleurs qu'elles occupent. Selon la direction, ces fermetures sont la conséquence de l'incendie qui a complètement détruit plusieurs ateliers au cours de la nuit du 19 au 20 juin dernier.

La société André Lepoutre est spécialisée dans deux types de production : les chaussettes, pour la fabrication desquelles elle emploie cent cinquante personnes ; la bonneterie pour femmes, avec deux cent soixante salariés.

L'incendie a détruit le département « chaussettes ». Or c'est ce secteur d'activité qui maintenait l'équilibre financier, le secteur bonneterie connaissant des difficultés.

Les fabrications seront confiées à d'autres unités du groupe, la Filature Kellerman, installée dans les mêmes bâtiments que la bonneterie, mais qui a été épargnée par le sinistre, la société Exceiso à Angers, et une entreprise implantée à Mouscron en Belgique.

La société commercialise ses productions sous la marque « Lepoutre maille ». Ainsi disparaît à Roubaix la dernière grande entreprise familiale du nom de Lepoutre, les autres ayant été soit fermées au cours des dernières années, soit absorbées par La Lainière. Les deux unités dont la fermeture vient d'être décidée employaient en majorité du personnel féminin. — (Corresp.)

● *Royal Dutch Shell et Esso investiront 36 milliards de florins* (18,6 milliards de dollars) aux Pays-Bas ces dix prochaines années, dans le développement de certaines de leurs activités : raffinage ; liquéfaction du charbon ; récupération et transport du gaz ; exploration de nouvelles sources d'énergie.

En échange, le gouvernement s'engage à ne pas augmenter son prélèvement sur les bénéfices tirés de l'exploitation du gaz. Il ponctionne actuellement 85 % des revenus bruts gaziers des deux sociétés, chacune d'entre elles dégageant environ 7,7 milliards de florins de l'ensemble de ses activités sur le gaz.

ÉTRANGER

A LA SUITE DES DEMANDES DES INDUSTRIELS

Le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre est ramené de 17 % à 16 %

De notre correspondant

Londres. — Elevé de 12 % à 14 % en juin 1979, un mois après l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher, puis à 17 % en novembre suivant, le taux d'escompte de la Banque d'Angleterre (taux d'intérêt minimum ou M.L.R.) a été ramené à 16 % le 3 juillet 1980. Cette réduction est considérée comme encore insuffisante dans les milieux industriels.

« Il s'agit là d'un pas modeste dans la bonne direction, et nous espérons que d'autres réductions interviendront bientôt », a déclaré le président de la Confédération patronale (C.B.I.). Néanmoins, cette petite réduction de 1 % permettra à de nombreuses entreprises de réaliser des économies importantes. Ainsi Dunlop pourrait économiser 1 500 000 livres (14 millions de francs) par an en frais d'intérêts, et la compagnie sucrière Tate and Lyle économiserait ainsi 750 000 livres (7,2 millions de francs).

En fait, les chefs d'entreprise ont depuis longtemps demandé une diminution du M.L.R. pour résoudre une partie de leurs difficultés. Un fort taux d'intérêt, s'ajoutant au cours élevé de la livre sterling, a affecté la compétitivité des exportateurs et placé un grand nombre d'entreprises dans une situation très difficile, au moment même où elles devaient emprunter pour financer des augmentations de salaires. La C.B.I. a souvent fait valoir auprès du gouvernement que la stricte politique de ce dernier affectait non seulement les *« canards boiteux »* et les entreprises peu rentables ou mal gérées, mais aussi l'ensemble de l'industrie.

Pour résister aux pressions de l'industrie, le gouvernement s'appuyait sur certaines statistiques indiquant un accroissement de la masse monétaire qui, en mai, a dépassé les limites prescrites de 7 % à 11 %. Les indications pour juin sont meilleures, mais encore incertaines pour juillet. D'où la prudence du gouvernement encouragé par la Banque d'Angleterre, qui souligne dans un communiqué : *« La demande de crédit du secteur privé commence à diminuer, étant donnée la récession croissante. »*

La décision est d'ordre politique. Elle a désarmé en quelque sorte les adversaires du gouvernement aux Communes et au sein même du cabinet ceux qui s'apprêtaient à lancer une offensive recommandant non pas un revirement, mais un assouplissement de la ligne *« monétariste »* suivie par Mme Thatcher. Leur thèse est qu'il est plus sage de modifier légèrement la stratégie économique pour éviter d'être contraint dans quelques mois de faire demi-tour complètement. Cette décision aurait été prise il y a quelques jours, mais le gouvernement a jugé de bonne tactique de l'annoncer à la veille même de la réunion de cabinet consacrée à la politique économique. A cette réunion, Mme Thatcher aurait souligné que sa politique était sur la bonne voie et qu'il fallait ne pas s'en écarter, même si elle devait être impopulaire à court terme.

Les milieux bancaires s'attendent à une nouvelle réduction du M.L.R., mais seulement à l'automne. Dans l'immédiat, les banques vont réduire de 1 % leur taux sur les découverts. Les sociétés de prêts hypothécaires n'envisagent pas, en revanche, de réduire leurs propres taux d'intérêt, estimant ne pouvoir l'engager que si le M.L.R. baisse de 2 % à 3 %. Cependant, M. Healey, ancien chancelier de l'Echiquier du gouvernement travailliste, a noté que Mme Thatcher *« tenait compte enfin des réalités sociales »*, et exprimé l'espoir qu'elle continuerait dans cette voie.

HENRI PIERRE.

LÉGÈRE BAISSE DU CHOMAGE AUX ÉTATS-UNIS

Washington *(A.F.P.)*. — Le taux de chômage américain a très légèrement fléchi en juin, s'inscrivant à 7,7 % de la population active, contre 7,8 % en mai. Le nombre de personnes sans travail diminue de près de cent cinquante mille personne, pour se situer à huit millions huit cent cinquante mille. Cependant, le nombre de personnes pourvues d'un emploi a, de son côté, diminué pour le quatrième mois consécutif, s'élevant à quatre-vingt-seize millions cinq cent mille, en baisse de quatre cent cinquante mille par rapport à mai.

Le secrétaire au travail, M. Ray Marshall, a estimé récemment que le taux de chômage pourrait atteindre 8,5 % au début de 1981 (9 % au plus fort de la récession de 1974-1975). Il frappe de façon très diverse les Américains, représentant 6,7 % de la population active chez les hommes, 6,5 % chez les femmes, mais 18,5 % chez les adolescents. Il a été de 6,8 % pour les Blancs, mais de 13,6 % pour les Noirs.

Certains responsables gouvernementaux estiment que le « creux » de la récession ne serait plus très loin, la brutalité même de la chute permettant à l'économie de « rebondir » plus facilement, sans oublier les effets de la baisse des taux d'intérêt. En outre, le gouvernement américain a annoncé, le 3 juillet, que toutes les mesures de contrôle du crédit mises en place le 15 mars, et encore en vigueur, allaient être abolies progressivement d'ici la fin du mois de juillet.

Dans son communiqué, la Maison Blanche souligne que l'abolition des contrôles ne doit pas être interprétée comme *« le signal d'une reprise d'une utilisation abusive du crédit tant par les consommateurs que par le monde des affaires »*. Les principales mesures, encore en vigueur, sont les suivantes : l'obligation faite aux banques de limiter, entre 6 % et 9 %, la croissance de leurs crédits en 1980 (selon la Réserve fédérale, l'augmentation n'a été que de 3 % depuis le début de l'année) ; le relèvement de 5 % des réserves obligatoires des grandes banques ; la création d'une réserve obligatoire spéciale pour les banques et institutions financières, en fonction de l'ampleur des crédits à la consommation accordés. Tout en assouplissant progressivement le contrôle du crédit, le Système de réserve fédérale (FED) a réduit de 13 % à 12 % ce taux d'escompte.

AGRICULTURE

Le Crédit agricole va lancer un emprunt d'au moins 3 milliards de francs

Le Crédit agricole va lancer le 7 juillet un nouvel emprunt d'au moins 3 milliards de francs et peut-être 4 milliards au taux nominal de 14 % sur dix ans. La direction du Trésor, en incitant la banque verte à lancer ce nouvel appel à l'épargne en plein mois de juillet, poursuit deux objectifs : d'une part, augmenter le volume de l'épargne à long terme conformément au souhait des pouvoirs publics, en second lieu, permettre un règlement en douceur du problème du financement des récoltes posé par l'encadrement du crédit.

Les établissements financiers qui lancent des emprunts sur le marché obligataire acquièrent, en effet, des droits correspondants pour la distribution de crédits. Selon les estimations du Crédit agricole, le financement des stocks nécessitera, en décembre 1980, environ 20 milliards de francs. Les normes actuelles d'encadrement ne permettent de sortir que 15,5 milliards de francs. En incluant la part de 1,5 milliard de francs réservée aux prêts « calamités » qui ne seraient pas utilisés, il restait, en dehors de l'épure de l'encadrement 3 milliards sur lesquels le Crédit agricole aurait dû payer des pénalités de dépassement. L'emprunt corrige cette anomalie. Si le marché des céréales se dégage assez tôt (on dit que les Soviétiques seront acheteurs très rapidement), si les épargnants répondent massivement à ce nouvel appel (on dit que les investisseurs institutionnels ont déjà réalisé un programme) il restera peut-être suffisamment de crédits à consacrer aux industries agricoles et alimentaires.

Lancé trois jours avant la rencontre, prévue le 10 juillet, entre le premier ministre et les dirigeants professionnels, cet emprunt permet de déminer le terrain. Resteront à l'ordre du jour la question de l'affectation des résultats du Crédit agricole et, peut-être aussi, celle des normes d'encadrement pour 1981. Il est probable, en outre, compte tenu des difficultés actuelles, et du flou des décisions prises rue de Varenne, que le problème du revenu sera abordé. — J. G.

● *Les œufs, nouvelle pomme de discorde franco-britannique.* — Les producteurs et emballeurs d'œufs en Grande-Bretagne sont prêts à lancer des *« actions à la française »* si l'importation d'œufs français et néerlandais, à un prix qu'ils estiment artificiellement bas n'était pas stoppée. Ils accusent en outre les commerçants d'importer des œufs étrangers et de les revendre dans des emballages britanniques, comme s'ils avaient été produits en Grande-Bretagne.

● *Le conseil général de la Haute-Vienne* a voté une motion d'urgence dans laquelle il considère que les décisions communautaires concernant les prix agricoles et le règlement ovin, qui viennent d'être prises, constituent un mauvais compromis pour les agriculteurs français. Les protections pour limiter les importations néo-zélandaises n'étant pas encore fixées, souligne la motion, on peut craindre, à court terme, des perturbations graves sur le marché. En conséquence, le conseil général de la Haute-Vienne, tout en condamnant certains actes de violence délibérés, affirme sa solidarité envers les actions résolues et raisonnables des éleveurs. — *(Corresp.)*

Livres

● *Le prix de « La vie économique 1980 »*, décerné par le jury du prix littéraire économique a été attribué au livre de M. René Sédillot : *Histoire du franc* (Ed. Sirey), qui a devancé *la Pauvreté, richesse des peuples*, d'Albert Tevoedjre (Ed. ouvrières). Le service économique du *Monde* fait l'objet d'une mention spéciale du jury pour son ouvrage *la Nouvelle Économie anglaise* (Ed. Economica), comme cela avait déjà été le cas l'an passé pour son autre livre, *Vingt ans de réussite allemande* (Ed. Economica). *Demain les crises*, de Michel Godet (Ed. Hachette), a également obtenu cette année une mention.

AÉRONAUTIQUE

LA CHINE ACHÈTERA ET FABRIQUERA SOUS LICENCE DES HÉLICOPTÈRES FRANÇAIS

Pékin *(A.F.P.)*. — La France et la Chine ont signé, mercredi 2 juillet à Pékin, un accord de coopération industrielle portant sur la vente et la fabrication sous licence d'hélicoptères français du type Dauphin. Cet accord, d'un montant de quelque 400 millions de francs, aurait été passé entre la CATIC (China Technological Imports Corporation) et deux industriels français : la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), qui produit le Dauphin, et Turbomeca, qui fournit les moteurs.

Une cinquantaine d'hélicoptères seraient livrés à la Chine en trois ans et demi. Les premiers appareils seraient fournis complets. Dans une seconde étape, les industriels français aideraient les Chinois à construire dans le nord ou le nord-est du pays une usine de production de ces hélicoptères sous licence.

Des hélicoptères Alouette-III (une quinzaine) et Super-Frelon (une dizaine) produits par la SNIAS ont déjà été vendus à la Chine.

● *La société toulousaine Microturbo a présenté le Microjet-200*, le 4 juillet sur l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Il s'agit d'un biréacteur de poche. De dimensions réduites, cet appareil biplace qui, selon ses promoteurs, se distingue par une grande maniabilité et une faible consommation de carburant, doit servir d'avion d'entraînement aux pilotes militaires. *Le* Microjet-200 devrait trouver un débouché aussi bien en France qu'à l'étranger, entre les avions actuels de sélection de l'armée de l'air et l'avion avancé qui prépare au passage sur des avions d'armes comme l'Alphajet. Son prix devrait dépasser le million et demi de francs. — *(Corresp.)*

MONNAIES

BAISSE DU DOLLAR FERMETÉ DE L'OR

Le dollar a baissé sur les marchés des changes vendredi 4 juillet, revenant, à Paris, de 4,08 F à 4,06 F environ, et, à Francfort, de 1,76 DM à 1,7525 DM, le cours de la monnaie ouest-allemande continuant à fléchir sur notre place : 2,3175 F contre 2,3195 F.

Le repli du dollar s'effectue en liaison avec celui des taux d'intérêt outre-Atlantique, après l'annonce d'un assouplissement des restrictions de crédit. Le cours de l'once d'or est remonté à 668,5 dollars contre 663 dollars jeudi.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOURCE PERRIER

ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

MM. les actionnaires sont informés que la société procède à l'attribution gratuite de 1 751 250 actions nouvelles de 50 F nominal, consécutive à l'augmentation de capital de 262 687 500 F à 350 250 000 F décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 11 mars 1980.

Droit d'attribution :

Une action gratuite pour trois actions anciennes.

Le droit d'attribution est représenté par le coupon n° 41 des actions anciennes.

Jouissance des actions gratuites : 1er octobre 1979 début de l'exercice en cours.

Réception des demandes d'attribution :

Les demandes d'attribution seront reçues à partir du 7 juillet 1980 dans tous les guichets (agences et bureaux permanents en France) des établissements suivants : Banque Vve Morin-Pons, Société générale, Crédit lyonnais, Banque nationale de Paris, Crédit industriel et commercial, Banque française du commerce extérieur, Lazard frères et Cie, Banque de l'Union européenne, Banque Odier, Bungener, Courvoisier, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque Vernes et Commerciale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas.

B.A.L.O. du 30 juin 1980.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE DE POMPEY

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 27 juin 1980 sous la présidence de M. Raymond Winocour, a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui ont fait l'objet d'une présentation audiovisuelle, et voté toutes les résolutions présentées par le conseil d'administration.

L'assemblée a fixé le revenu global par action de F 90 nominal à F 9,75, contre F 8,85 en 1979, dont F 6,50 de dividende distribué et F 3,25 d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal). Le dividende sera payable à partir du 31 juillet prochain, contre remise du coupon n° 15.

Au cours de son allocution, le président a présenté les comptes consolidés du groupe.

Le chiffre d'affaires hors taxes des filiales consolidées globalement a été de F 1 819 millions, contre 1 515 millions, dont 40,6 %, contre 39,8 % en 1978, réalisés sur les marchés étrangers.

La part de la compagnie dans la situation nette consolidée et réévaluée (avant résultat et après déduction des frais d'établissement) s'élève à 274,9 millions, contre 293,7 millions en 1978, soit par action F 250,74, contre F 267,91.

La part de la compagnie dans les bénéfices du groupe s'est élevée à 26,3 millions, contre 13,2 millions en 1978, et par action F 24,04, contre F 12,05.

Le rapport annuel de la compagnie peut être demandé au siège de la société, 62, boulevard Victor-Hugo, B.P. 166, 92200 Neuilly-sur-Seine.



GROUPE FORGES DE STRASBOURG

Activité diversifiée :

- Mobilier et aménagement des espaces de bureaux : STRAFOR, Société STEELCASE-STRAFOR.
- Biens d'équipements industriels COMESSA : (manutention, séchage, machines-outils, constructions métalliques et fluviales).
- Cloisons amovibles HAUSERMAN S.A.

Effectifs : 4 943 personnes.

Chiffre d'affaires consolidé : 989 MF.

L'assemblée générale ordinaire, tenue le 26 juin 1980 sous la présidence de M. Raymond Winocour, a approuvé les comptes de l'exercice 1979 et a voté toutes les résolutions proposées par le conseil d'administration.

Le bénéfice de la société s'est élevé à 9 366 915 francs contre 12 576 679 francs en 1978, tandis que la part du groupe, dans le bénéfice consolidé, a atteint 26 093 842 francs contre 27 236 386 francs en 1978. Ces chiffres ne sont pas directement comparables. En effet les plus-values nettes d'impôts sur cessions d'immobilisations s'étaient élevées à 6 714 444 francs (société) et 6 394 576 francs (part du groupe dans le bénéfice consolidé) en 1978 contre des moins-values nettes de 1 577 494 francs (société) et 1 243 708 francs (part du groupe dans le bénéfice consolidé) en 1979.

L'assemblée a fixé le dividende de l'exercice à 6,20 francs par action de 50 francs nominal auquel s'ajoutent 3,10 francs représentant l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal), soit un revenu global de 9,30 francs contre 8,10 francs en 1978. Le dividende sera payable le 15 juillet 1980 contre remise du coupon numéro 33.

Le rapport annuel peut être demandé au siège de la société : 62, bd Victor-Hugo, B.P. 165, 92201 Neuilly-sur-Seine Cedex.



GROUPE VICTOIRE

ABEILLE ET PAIX

COMPTES CONSOLIDES 1979

Sous réserve de leur examen par les commissaires aux comptes, les éléments essentiels du bilan et des comptes consolidés du groupe au 31 décembre 1979 sont les suivants :

BILAN

Le total du bilan atteint 13 025 millions de francs contre 11 293 millions de francs, soit un accroissement de 15,3 %.

La situation nette passe de 1 011 millions de francs à 1 108 millions, soit une progression de 9,6 %.

Les provisions techniques s'élèvent à 10 442 millions de francs, en augmentation de 16,5 %. Elles représentent 2,15 fois le chiffre d'affaires de l'exercice.

Enfin les actifs placés atteignent 10 796 millions de francs (+ 16,3 %). Ils se décomposent de la manière suivante :

- Immobilisations : 25,5 %
- Actions : 23,2 %
- Obligations et prêts : 39,8 %
- Trésorerie : 11,5 %

RESULTATS

Le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 4 860 millions de francs, en progression de 11,9 % sur l'exercice précédent. Il se répartit de la façon suivante :

- Sociétés françaises : 3 899 millions de francs (+ 11,3 %)
- Sociétés étrangères : 961 millions de francs (+ 14,6 %)

Les sociétés françaises réalisent donc 80,2 % du total et les sociétés étrangères 19,8 %.

Il faut noter que dans ce chiffre d'affaires total l'activité réalisée en francs représente 66 % et l'activité réalisée en devises (sociétés étrangères et acceptations en réassurance en provenance de l'étranger) 34 %.

Enfin la ventilation par branches d'activité en 1979 est la suivante :

- Assurances dommages : 65,7 %
- Assurances vie : 21,8 %
- Acceptations en réassurances : 12,5 %

Les produits financiers courants atteignent 816 millions de francs contre 651 millions de francs en 1978 (+ 25,4 %).

Le résultat d'exploitation s'élève à 169 millions de francs en progression de 33,3 %. Dans ce montant, les sociétés françaises interviennent pour 129 millions de francs (+ 20,5 %) et les sociétés étrangères pour 40 millions de francs (+ 103,5 %). La part des sociétés françaises est donc de 76,5 % et celle des sociétés étrangères de 23,5 %.

Le résultat net, après 43 millions de francs de solde d'opérations en capital (51 millions de francs en 1978) et après impôt sur les sociétés, atteint 147 millions de francs contre 114 millions de francs (+ 29,2 %).

Le nombre d'actions étant passé de 2 147 200 à 2 361 920 par suite d'une attribution gratuite, le résultat net par action, en termes comparables, correspondant à la part du groupe, est de 60,66 francs contre 47,44 francs en 1978.

Par ailleurs la valeur de l'action résultant de la part du groupe dans la situation nette consolidée avant affectation du résultat ressort à 461,20 francs contre 423,70 francs en 1978 en termes comparables. Si on tient compte des plus-values latentes au 31 décembre 1979 sur les portefeuilles de valeurs mobilières, cette valeur est d'environ 735 francs.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Réunie le 30 juin 1980 sous la présidence de M. de Feuilhade de Chauvin, l'assemblée générale de la Société foncière lyonnaise a approuvé les comptes de l'exercice 1979.

Les profits nets d'exploitation s'établissent à 18 122 000 F contre 13 487 000 (+ 34,36 %), après amortissements et provisions courantes pour 10 750 000 F. Le compte de pertes et profits a, pour sa part, enregistré des plus-values de cession pour un total net de 4 912 000 F.

Ces résultats satisfaisants ont été malheureusement encore affectés par des provisions exceptionnelles d'un montant total de 12 307 000 F, dont 9 638 000 F en vue de couvrir totalement la participation de la S.F.L. dans l'Union foncière et financière (U.F.F.I.), laquelle accuse des pertes importantes pour l'exercice 1979. Il est rappelé que la S.F.L. a pris les dispositions nécessaires pour n'avoir plus désormais à supporter de perte du chef de cette participation.

Dans ces conditions, le bénéfice net de l'exercice 1979 s'établit à 7 285 000 F. L'assemblée a décidé de reprendre la distribution du dividende, suspendue l'année dernière, et de fixer celui-ci à 16 F (soit 24 F y compris l'avoir fiscal). Ce dividende sera mis en paiement à compter du 15 juillet 1980.

La série F des obligations convertibles 1974 est sortie au premier tirage au sort le 21 mai 1980. Les obligations comprises dans cette série, à l'exception de celles dont la conversion en actions a été demandée avant cette date, sont remboursables à partir du 1er juillet 1980 à 728 F. Toutefois, ces obligations pourront être converties en actions, à la demande des porteurs, jusqu'au 30 septembre 1980, sur la base d'une action pour une obligation.

Au cours du premier semestre 1980, les loyers et produits accessoires ont atteint 23 353 000 F environ, contre 20 324 000 F pendant la même période de 1979, soit une augmentation de près de 15 %.



CENTREST

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 23 juin 1980, sous la présidence de M. Michel Bedat, a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent par un bénéfice net de 6 119 760,27 F, permettant ainsi la distribution d'un dividende net de 10,50 F assorti d'un avoir fiscal de 2,37 F, aux quatre cent cinquante mille actions composant le capital social. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 31 juillet contre remise du coupon n° 29.

L'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateur de MM. Jean Belogey, Michel Bouquin, Gabriel Mathey, du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine et de la Société générale, ainsi que les mandats de censeur de M. Albrand et du Crédit national, pour une durée de six ans.

Au cours du premier semestre 1980, l'activité est restée soutenue, confirmant ainsi le rôle que joue la S.D.R. dans le développement régional et son excellente insertion dans la vie économique régionale.



L'assemblée générale ordinaire du 30 juin 1980 a approuvé les comptes de 1979 faisant apparaître un résultat de 5 140 257 F, et décidé la mise en paiement le 15 juillet 1980 d'un dividende de 20 F par action, soit compte tenu de l'impôt payé d'avance, un dividende global de 30 F (contre respectivement 19 F et 28,50 F l'an dernier).

Pour le groupe, le résultat net ressort à 16 260 000 F.

Dans son allocution, le président Paul Jean a évoqué les incertitudes économiques actuelles et souligné les avantages pour la société d'une diversité d'activités qui lui évite d'en subir trop brutalement les conséquences. Il a précisé que sur les cinq premiers mois de l'année, la progression du chiffre d'affaires est de 14,7 % pour Gerland et de 17 % pour le groupe.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DU ROSARIO

La Société financière du Rosario, société de portefeuille qui détient diverses participations en France, en Afrique et en Amérique du Sud, vient d'établir une situation consolidée au 31 décembre 1979.

La méthode utilisée est celle dite de la mise en équivalence, qui détermine, sous le contrôle des commissaires aux comptes, l'actif net global du groupe en additionnant, pour la part détenue par la société mère, les actifs nets de diverses filiales. Il y a lieu de préciser qu'il a été tenu compte d'une réévaluation raisonnable des actifs immobiliers possédés en Argentine et au Maroc. Il convient également de noter que le résultat consolidé de l'ensemble du groupe a été dégagé alors que ce calcul n'avait pu être réalisé lors de la situation présentée au 31 décembre 1977.

Cette opération fait ressortir une valeur nette de la Société financière de Rosario de 90,9 millions de F, contre 82,3 millions de F en 1977. Le bénéfice net consolidé du groupe s'élève à 6,5 millions de F.

L'écart de consolidation s'élève à 24,6 millions de F au 31 décembre 1979, en augmentation de 6,4 millions de F sur l'écart constaté au 31 décembre 1977.

Il se répartit toujours par grandes masses sensiblement égales entre les participations détenues au Maroc, en France et en Argentine. Toutefois, par rapport à l'année 1977, l'écart s'est légèrement accru pour les participations détenues en France.

Reporté au nombre d'actions qui composent le capital de la Société financière de Rosario, cet actif net consolidé hors résultat, représente 529 F par titre.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 JUILLET

Assez sensible reprise

Retenue ces derniers jours par l'or, l'attention générale a de nouveau été attirée par les valeurs françaises en cette fin de semaine. Une assez sensible reprise s'est en effet produite et en fin de séance l'indicateur instantané enregistrait une hausse voisine de 1 %.

Presque tous les secteurs de la cote ont été concernés, les pétroles au premier chef avec Esso (+ 4,5 %) et Elf-Aquitaine, mais aussi la pharmacie avec SANOFI (+ 5,4 %), les grands magasins avec Paris-France (+ 4,3 %), le bâtiment avec S.C.R.E.G. (+ 3,5 %), les sociétés immobilières avec Sefimeg (+ 4,2 %) et Cofimeg (+ 3,3 %), enfin, le matériel électrique avec Moteurs Leroy-Somer (+ 3 %).

La subite flambée des cours à Wall Street n'a certes pas été étrangère à ce changement de cap. Mais, de l'avis des spécialistes, la baisse du loyer de l'argent au jour le jour, revenu à 12 %, aurait eu elle aussi une influence positive. Et puis, si l'on en croit les professionnels, les liquidités provenant, notamment, des dividendes encaissés, sont actuellement abondantes et les grands investisseurs, profitant des niveaux de cours actuels, reprennent position avant la campagne d'été à laquelle beaucoup continuent de croire. Cela étant, le mouvement de hausse est tout de même resté assez sélectif.

Les cotations de B.P. et Charter ont été suspendues jusqu'au 7 juillet en liaison avec l'O.P.A. que la compagnie britannique se propose de lancer sur Selection Trust.

L'or, en revanche, a surpris par son comportement. En assez forte progression sur les marchés américains et dans la City, il a, sans explication plausible, fléchi à Paris. Le lingot est ainsi revenu de 87.470 F à 86.150 F (après 86.200 F). A parité, son prix est ressorti à 659,79 dollars l'once (contre 667,33 dollars), tandis qu'à Londres, on cotait 668,50 dollars (+ 5 dollars) et aux Etats-Unis 763 dollars au terme le plus lointain.

LONDRES

Trois suspensions de cotations ont été enregistrées vendredi, concernant BP, Charter et Sélection Trust en liaison avec l'O.P.A. que la compagnie pétrolière citée se propose de lancer sur cette dernière société. Encouragé par la baisse des taux d'intérêt, le marché poursuit son avance et, à midi, l'indice des industrielles était en hausse de 5 points. Fermeté des pétroles et des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 662 50 contre 663 50

VALEURS	CLOTURE 3/7	COURS 4/7
Beecham	145 ..	156 ...
British Petroleum	378 ...	... ...
Courtaulds	81 ...	85 ...
*De Beers	9 36	9 50
Imperial Chemical	382 ..	388 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	446 ..	461 ...
Shell	404 ...	488 ...
Vickers	134 ..	135 ...
War Loan 3 1/2 %	32 1/2	32 1/2
*West Driefontein	78 1/4	79 1/2
*Western Holdings	72 1/2	73 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GROUPE VICTOIRE. — Le groupe d'assurances Victoire (Abeille et Paix) a annoncé de bons résultats pour 1979 : le chiffre d'affaires consolidé (primes émises et résultats financiers) s'élève à 4,86 milliards de francs (+ 11,9 %), se répartissant à 65,7 % pour l'assurance dommages, 21,8 % pour l'assurance-vie et 12,5 % pour l'acceptation en réassurances, les activités en francs représentant 66 % et celles en devises 34 %. Le résultat d'exploitation s'élève à 169 millions de francs (+ 33,3 %), mais compte tenu de produits financiers en progression de 25,4 % à 816 millions de francs, ce qui implique une perte technique d'environ 650 millions de francs. Cette dégradation des résultats d'exploitation, surtout en assurance incendie où les tarifs ont baissé sous l'effet d'une concurrence effrénée, est un phénomène mondial, a déclaré le président Gachet. Quant au résultat net, il s'élève à 147 millions de francs (+ 29,2 % après 43 millions de francs de solde d'opération en capital contre 51 millions de francs, soit 60,66 F par action contre 47,44 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/7	4/7
1 dollar (en yens)	218 70	215 40

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 4/7 ... 12 ... %

NEW-YORK

La hausse s'accélère

Amorcé depuis quarante-huit heures, mais encore très hésitant, le mouvement de reprise s'est très largement développé jeudi à Wall Street, dernier jour de la semaine boursière, tous les marchés américains chômant vendredi à l'occasion de l'« Independance Day ».

Tant et si bien qu'à la clôture l'indice des industrielles avait progressé de 12,89 points à 888,91. Cette hausse sensible s'est accompagnée d'un gonflement significatif de l'activité et 47,37 millions de titres ont changé de mains contre 43,02 millions la veille. Cette hausse a revêtu un caractère essentiellement technique, résultant d'une part, d'achats de couverture réalisés à la veille d'un long week-end, de l'autre, des placements effectués par les grands investisseurs en possession d'importantes liquidités et soucieux, après la forte baisse de lundi, de profiter du niveau relativement bas des cours. De l'avis des spécialistes, le fléchissement du chômage en juin a aussi certainement déterminé les opérateurs les plus hésitants à reprendre position. Sur 1 878 valeurs traitées, 1 139 ont monté, 390 ont baissé et 349 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 2/7	COURS 3/7
Alcoa	59 5/8	58 3/8
A.T.T.	52 1/8	52 7/8
Boeing	35 7/8	36 7/8
Chase Manhattan Bank	44 3/4	45 1/4
Du Pont de Nemours	41 1/2	42 3/8
Eastman Kodak	57 3/8	58 1/2
Exxon	67 3/8	69 .
Ford	25 1/4	25 1/8
General Electric	53 1/4	53 1/2
General Foods	31 1/4	31 1/4
General Motors	47 1/8	48 ...
Goodyear	13 1/4	13 3/8
I.B.M.	60 5/8	61 1/4
I.T.T.	27 3/4	28 1/4
Kennecott	27 7/8	28 7/8
Mobil Oil	75 ...	76 5/8
Pfizer	48 7/8	48 1/2
Schlumberger	117 3/8	117 1/2
Texaco	38 7/8	37 7/8
U.A.L. Inc.	18 ...	19 .
Union Carbide	42 1/8	42 1/2
U.S. Steel	19 1/8	19 5/8
Westinghouse	23 3/4	25 3/8
Xerox	54 5/8	58 3/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	2 juill.	3 juill.
Valeurs françaises	106,1	106,2
Valeurs étrangères	107,7	108

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,5	107,4

BOURSE DE PARIS - 4 JUILLET - COMPTANT

VALEURS — % du nom. — % du coupon / VALEURS — Cours précéd. — Dernier cours

* Cours précédent

SICAV

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation — VALEURS — Précéd. clôture — Premier cours — Dernier cours — Compt. premier cours

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 879	4 866	3 960	4 170
Allemagne (100 DM)	231 930	231 950	224 ...	236 ...
Belgique (100 F)	14 488	14 501	14 ...	14 700
Pays-Bas (100 fl.)	211 830	211 800	206 .	216 ..
Danemark (100 krd)	74 800	74 850	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 270	84 220	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 561	9 571	9 350	9 850
Italie (1 000 lires)	4 846	4 850	4 750	5 100
Suisse (100 fr.)	251 740	252 470	244	256
Suède (100 krs)	98 270	98 290	96	101 500
Autriche (100 sch.)	32 670	32 665	31 800	33 400
Espagne (100 pes.)	5 806	5 796	5 600	6 ...
Portugal (100 esc.)	8 326	8 345	8 100	9 .
Canada ($ can. 1)	3 565	3 563	3 460	3 620
Japon (100 yens)	1 863	1 864	1 780	1 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/7
Or fin (kilo en barre)	87000	86050 ..
Or fin (en lingot)	87470 .	86150 ..
Pièce française (20 fr.)	747 ..	744
Pièce française (10 fr.)	407 ..	408 50
Pièce suisse (20 fr.)	589 ..	578
Pièce latine (20 fr.)	615	600 50
Souverain	763	757 .
Pièce de 20 dollars	3100 40	3084 .
Pièce de 10 dollars	1550	1640
Pièce de 5 dollars	837 50	850 50
Pièce de 50 pesos	3532	3580 50
Pièce de 10 florins	648 ..	580 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 4 juillet 1980 a été tiré à 514 240 exemplaires.

A B C D E F G

POUR L'OCTROI D'UN PRÊT

Le F.M.I. embarrasse les autorités tanzaniennes

De notre envoyé spécial

Arusha. — Alors que vient de se tenir, du 30 juin au 3 juillet, à Arusha (Tanzanie), un colloque organisé par divers instituts privés spécialisés dans les problèmes du tiers-monde, dont la fondation Hammarskjoeld, et auquel assiste, à titre privé, le ministre des finances de la Tanzanie, M. Jamal, celui-ci a reçu du Fonds monétaire international (F.M.I.) un télégramme propre à laisser perplexes les autorités de ce pays. La Tanzanie est en train de négocier avec le F.M.I. l'octroi d'un prêt se montant à un total à 186 millions de D.T.S. (droits de tirage spéciaux).

A certaines conditions jugées très sévères concernant notamment une *forte* et *rapide* réduction du déficit du secteur public, le Fonds a accepté d'accorder au gouvernement de Dar-Es-Salaam les sommes demandées. Toutefois, le télégramme reçu le 2 juillet fixe pour les prochains douze mois un calendrier pour le tirage des crédits qui ne correspond nullement aux périodes pendant lesquelles normalement la Tanzanie a besoin de financement extérieur.

La question se pose de savoir si le F.M.I. *n'a pas* cherché délibérément à embarrasser les autorités tanzaniennes. Le moment choisi est en tout cas de nature à avoir dans ce pays le maximum d'impact psychologique. La presse tanzanienne a largement fait écho au colloque d'Arusha précisément consacré à l'examen des relations entre le Fonds monétaire et les pays les plus pauvres.

Parmi les invités, se trouvent, entre autres, le ministre des finances de la Jamaïque, M. Small, qui vient de rompre les négociations avec le F.M.I. M. Small a fait un exposé détaillé, d'où il ressort que les conditions imposées par le Fonds revenaient à demander à l'actuel gouvernement de Kingston de renoncer aux aspects socialistes de sa politique. La Tanzanie, pour sa part, poursuit une ligne d'action d'inspiration social-démocrate moins radicale.

M. Jamal, un homme de sang-froid et d'esprit modéré, doit présider la prochaine assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale à la fin du mois de septembre. C'est à lui en conséquence qu'incombera la décision d'accueillir ou non, à titre d'observateur, un représentant de l'O.L.P. La commission de huit membres qui avait été chargée, lors de l'assemblée générale de Belgrade, en octobre 1979, de donner un avis à ce sujet, s'était divisée par moitié, 4 voix pour et 4 voix contre, dont celle de la France.

PAUL FABRA.

NOUVELLES BRÈVES

● *Force ouvrière demande audience au premier ministre.* — M. André Bergeron a demandé à M. Raymond Barre de recevoir une délégation de Force ouvrière pour lui faire part notamment de l'inquiétude des salariés devant la persistance du chômage et la possibilité d'une nouvelle poussée à la rentrée.

● *Les salaires des électriciens et gaziers sont augmentés de 3 % à compter du 1er juillet.* — Cette mesure proposée par les directions, le 4 juillet, aux syndicats, porte à 7 % le total des relèvements appliqués depuis le 1er janvier, alors que la hausse des prix, durant cette période, devrait être d'environ 7,25 %. Les traitements de la fonction publique ont été relevés de 3,15 % au 1er juillet, soit 7,40 % depuis le 1er janvier.

● *A l'Association des sociétés françaises d'autoroutes*, M. Charles Rickard, président de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône, a été élu président de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (A.S.F.A.). Il succède à M. Jean Millier, président de la société des autoroutes du sud de la France, dont statutairement le mandat ne pouvait être renouvelé.

● *M. Niels Ersboell*, ancien ambassadeur du Danemark auprès des Communautés européennes puis chef du département de l'économie extérieure au ministère danois des affaires étrangères, a été proposé par le gouvernement de Copenhague comme candidat au poste — qui sera vacant en octobre — de secrétaire général du conseil des ministres de la C.E.E.

● *La centrale nucléaire de Three-Mile-Island (Pennsylvanie) reste très dangereuse*, estime un rapport publié, mercredi 2 juillet à Washington, par la sous-commission du Sénat pour l'environnement et les travaux publics. Le rapport souligne que les opérations de ventilation (rejets contrôlés de krypton radioactif dans l'atmosphère), prévues pour durer tout le mois de juillet, doivent être terminées au plus vite, car « *le risque est grand que d'autres fuites radioactives accidentelles se produisent avant que les experts puissent réparer ou enlever les équipements endommagés* ».

● *La soirée de rock prévue au Bataclan* par l'association des amis auditeurs de Radio-Paris 80, ce vendredi 4 juillet, a été interdite par la préfecture de police, étant considérée comme « *un gala qui vise à soutenir une entreprise illicite* ». L'association, de type loi de 1901, proteste contre cette décision au nom de la liberté d'expression, et rappelle qu'elle-même est légale, si la radio libre est illicite. Une réunion d'information destinée au public est organisée vers 19 heures à l'endroit prévue pour le concert.

LES DÉPARTS EN VACANCES

Renforcement des mesures de sécurité

Ce premier week-end de juillet devrait entraîner une grande affluence dans les gares et sur les routes. Les responsables de la circulation rappellent les conseils habituels : utiliser les itinéraires « bis », éviter les cohues de vendredi après-midi et de samedi matin.

Le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a, le 3 juillet au cours d'une conférence de presse, recensé les mesures prises pour assurer la sécurité des vacanciers.

Sur les routes, treize mille fonctionnaires de police, la quasi-totalité des brigades de gendarmerie, trente-cinq hélicoptères et cinq mille motards seront mobilisés « *davantage pour prévenir que pour réprimer* », a souligné le ministre.

Mille policiers et mille gendarmes se consacreront à la surveillance des plages et des plans d'eau. C.R.S. et gendarmes des sections de montagnes seront prêts à intervenir au secours des alpinistes en difficulté.

Pour prévenir les feux de forêts et les limiter, le commandement des moyens d'intervention a été réorganisé. M. Lucien Vochel, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône, aura juridiction sur les quatorze départements de la région méditerranéenne et de la Corse. Douze canadairs seront en alerte, ainsi que trois DC-6 et dix petits bombardiers d'eau.

Le cardinal Etchegaray, archevêque de Marseille, invite dans son bulletin diocésain les fidèles qui partent en vacances à « *ne pas oublier cette moitié de la population française pratiquement absente de ce grand courant qui marque la vie nationale pendant deux mois et donne l'illusion que tout le monde est en vacances parce que tout le monde en parle* ».

Il estime que le temps des vacances « *derrière le masque de la spontanéité reproduit servilement toutes les contraintes mentales et pratiques de la vie urbaine* ».

M. YVON BOURGES CANDIDAT AUX « SÉNATORIALES » DU 28 SEPTEMBRE

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a annoncé jeudi 3 juillet sa candidature aux élections sénatoriales du 28 septembre dans l'Ille-et-Vilaine. M. Bourges (R.P.R.), conseiller général et maire de Dinard, conduira une « liste d'union pour la cinquième république » à la suite d'un accord intervenu entre les principaux courants de la majorité.

Les trois autres candidats de cette liste sont MM. Louis de la Forest (R.I.), sénateur sortant, vice-président du conseil général, Jean Madelain (C.D.S.), conseiller général et ancien maire de Fougères, et Marcel Daunay (sans étiquette), président de la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine et adjoint au maire de Saint-Meen-le-Grand. Ce département comportera un siège de plus : quatre au lieu de trois. Il reste soumis au scrutin majoritaire à deux tours. Les trois sénateurs sortants sont : MM. de la Forest, Fréville (Union centriste) et Estève (R.P.R.).

Au Suriname

LE MINISTRE NÉERLANDAIS DE LA COOPÉRATION EST CONSPUÉ

(De notre correspondant)

La Haye. — Les relations entre les Pays-Bas et le Suriname, leur ancienne colonie en Amérique du Sud, sont au plus bas, après l'échec de la visite, à Paramaribo, du ministre néerlandais de la coopération, M. de Kooning, dont le nom a été conspué, jeudi 3 juillet, par une vingtaine de milliers de manifestants, encouragés par les autorités militaires surinamoises.

La raison de cette colère est le refus du gouvernement néerlandais d'inclure une garantie contre l'inflation dans l'aide au développement destinée au Suriname, indépendant depuis 1975. A cette époque, La Haye avait promis une aide au jeune Etat de 3,5 milliards de florins pour une période couvrant dix à quinze années.

C'est pour s'entretenir de l'utilisation des 2,7 milliards de florins, qui n'ont pas encore trouvé de destination, que M. de Kooning s'était rendu cette semaine à Paramaribo. Il a tout de suite été saisi de la demande d'une garantie contre une baisse éventuelle de la valeur du florin dans les années à venir. Arguant que de telles dispositions avaient déjà été prises en 1975, le ministre néerlandais a refusé tout net. Le premier ministre surinamois, M. Chin A Sen, a aussitôt mis un terme aux entretiens.

L'incident en serait resté là si des membres du Conseil militaire national, qui, en fait, détient le pouvoir au Suriname depuis le coup d'Etat de février dernier, n'avaient rassemblé des milliers de citoyens, souvent très jeunes, pour les transporter en camion devant l'hôtel de Paramaribo, où s'était retiré le ministre néerlandais. La foule a été haranguée par des dirigeants militaires invitant M. de Kooning à « *foutre le camp* ».

Pendant la journée du jeudi 3 juillet, des rumeurs circulant à Paramaribo et aux Pays-Bas affirmaient que M. de Kooning serait empêché de quitter le territoire surinamois tant qu'il n'aurait pas cédé aux exigences financières. Rumeurs fomentées par des membres du Conseil militaire national eux-mêmes, menaçant de lancer un appel à la grève destiné au personnel de l'aéroport. Dans la soirée, des porte-parole du ministère de la coopération, à La Haye, ont fait savoir que M. de Kooning était attendu aux Pays-Bas, le 4 juillet, comme prévu. Le ministre a déclaré, pour sa part : « *Je regrette mon voyage que je n'aurais pas dû entreprendre.* »

RENÉ TER STEEGE.

LE GRAMMAIRIEN MAURICE GREVISSE EST MORT

Maurice Grevisse, auteur de nombreux ouvrages de grammaire française est mort dans la nuit du 3 au 4 juillet, en Belgique, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

De nationalité belge, le grammairien était notamment l'auteur du *Bon usage de la langue française* publié en 1936 et du *Précis de grammaire française* publié en 1939.

هكذا من الأصل